SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

L'ÉCLUSIER.

I.

Le grand canal de l'Ouest, qui relie la mer à la Vilaine et ouvre à la navigation une voie ininterrompue depuis la haute Loire jusqu'à Brest, traverse, dans la dernière partie de son parcours vers l'Océan, une contrée sauvage, à peine parsemée çà et là de quelques fermes solitaires. L'œil chercherait en vain sur les deux rives des villages ou des champs cultivés; il n'y rencontre partout que d'immenses bruyères entrecoupées de touffes d'arbustes et de longues steppes marécageuses, sur lesquelles tournoient des volées d'oiseaux aquatiques. En vain avait-on espéré raviver ces mornes contrées en y faisant circuler par une nouvelle artère le commerce et l'industrie : tout y est resté immobile comme par le passé. Aucune barque ne sillonne ces eaux au cours réglé; les touffes d'aulnes ou d'ajoncs envahissent rapidement les berges gazonnées, l'herbe disjoint les pierres des écluses, et les maisonnettes bâties pour les éclusiers annoncent seules la présence de l'homme dans ces âpres solitudes.

A la porte de l'une de ces habitations placée à quelque distance du point de partage de Glomel, une jeune fille d'environ vingt-deux ans

se tenait assise, la tête penchée sur un livre aux marges salies qu'un petit vieillard tenait devant elle sur ses genoux. Le maître et l'écolière offraient un contraste dont le regard était involontairement frappé. Celle-ci avait le visage riant et coloré de ce duvet de pêche qui révèle en même temps la santé robuste et la jeunesse laborieuse. Vêtue d'un costume kernéwote (1) très simple, mais d'une propreté exceptionnelle, elle était chaussée de bas de laine brune et de sabots sans paille, luxe presque inconnu dans la montagne. Sa coiffe blanche, dérangée par le vent, laissait apercevoir des cheveux bruns, dont les flots ondés soulevaient le tissu de toile comme s'ils eussent voulu s'en échapper. Le maître était un petit homme pauvrement vêtu de berlinge; il avait les pieds nus et la tête couverte d'un bonnet brun troué par l'usage. On eût pu le faire poser pour un Ésope, si sa tête, enfoncée entre une double proéminence, eût exprimé moins de naïveté et plus de malice; mais, contrairement à ses pareils, Perr Baliboulik n'avait dans l'expression du visage rien d'ironique ni d'agressif; loin de là, ses gros yeux toujours en mouvement, sa bouche entr'ouverte et sa houppe de cheveux gris dressée au sommet du front lui donnaient un air de crédulité poltronne qui provoquait le sourire. On devinait au premier coup d'œil qu'il n'y avait rien à craindre de cette créature, que sa disgrace avait intimidée, au lieu de l'aigrir. Aussi disait-on communément dans les paroisses que Baliboulik « était né le jour des saints Innocens. »

Trop faible pour se livrer aux travaux rustiques, il avait été pris en pitié par le recteur de son village, qui lui apprit à lire, à écrire et à compter. Le bossu devint, grace à son bienfaisant précepteur, la science incarnée de tout le canton; c'était à lui qu'on s'adressait pour lire les rares missives reçues par les fermiers et pour y répondre au besoin. Il s'occupait également d'apprendre aux enfans le catéchisme ou les prières, et tentait même d'initier les plus curieux aux mystères de *la Croix de Dieu* (2); mais ses élèves, dispersés sur une surface de plusieurs lieues, et qu'il allait chercher au seuil des fermes ou dans les pâtures, lui échappaient nécessairement au retour de l'hiver. La classe, faite dans les aires, au creux des sillons ou sous les taillis, était interrompue jusqu'au retour des aubépines; le petit bossu se trouvait pour quelques mois sans occupations et sans asile ; il regagnait l'écluse, où son parent Hoarne Gravelot l'accueillait toujours avec la même cordialité. Baliboulik touchait alors à la fin d'une de ces retraites forcées qu'il avait tâché d'utiliser en travaillant à l'instruction tardive de la

(1) Les Kernéwotes sont les habitans de la Cornouaille.

(2) On appelle *Croix de Dieu* le syllabaire dans lequel les magisters champêtres apprennent à lire à leurs élèves; ils ont un autre volume pour les lectures courantes, qu'ils nomment *Livre de grande lecture.*

fille de l'éclusier. Celle-ci venait de terminer la page de l'abécédaire dans lequel Baliboulik la faisait lire; elle leva vers son maître un regard riant qui semblait solliciter une approbation : le petit bossu ne la fit pas attendre.

— Que Dieu nous soit miséricordieux! dit-il en plaçant entre les feuilles du livre le pince-nez qui lui servait de lunettes; pour sûr, vous lirez cette année aussi couramment que le chantre de Gourin.

— C'est à savoir, répliqua la jeune paysanne; nous sommes à la fin du mois de mars, voilà le coucou qui va bientôt chanter, et vous quitterez l'écluse pour rechercher vos écoliers.

— N'importe, n'importe, reprit le bossu; à cette heure, vous pourrez continuer toute seule. Je vous laisserai mon *Livre de grande lecture.*

— Jésus! et comment ferez-vous votre école?

— N'ayez pas de souci : la plupart de mes écoliers ne distinguent pas leur main droite de leur main gauche; *la Croix de Dieu* leur suffira de reste jusqu'au retour des chandelles de glace.

— Et alors vous viendrez savoir si j'ai mis les longs soleils à profit? Baliboulik haussa les épaules.

— Ne faut-il pas bien que le rouge-gorge cherche son nid d'hiver sous un chaume baptisé? répliqua-t-il doucement. Par mon salut! si je ne venais pas chez le cousin Gravelot, il ne me resterait pour abriter mon vieux bonnet que les granges ouvertes et les pierrières abandonnées; mais, grace à Dieu, il y a toujours ici pour moi une écuelle et un escabeau. La maison de l'écluse a beau être petite, elle justifie le proverbe que « là où le maître du logis a le cœur grand, le foyer n'est jamais trop étroit. »

— La paix, la paix, vieux maître! dit Nicole en souriant; vous savez bien que votre compagnie, pendant les journées de huit heures, nous est un plaisir et un soulagement. Les plus gais s'attristent à la longue de ne voir aucune créature parlante, et c'est un miracle s'il passe ici un chrétien chaque jour de grand'messe. La maison de l'écluse n'a pour voisins que les oiseaux du marais et les gibiers de la bruyère.

— Vous oubliez les gens de *la lande brûlée,* dit le bossu en baissant la voix.

Nicole fit un soubresaut.

— Ah! vierge Marie! les auriez-vous vus ce matin? demanda-t-elle précipitamment.

— Pas encore, répliqua Baliboulik; seulement il faut les attendre à chaque minute, comme la maladie. Dieu me pardonne de leur vouloir du pire, Colah (1)! mais leur voisinage est une trop dure épreuve, et, si je rencontrais jamais au carrefour la femme jaune qui souffle la

(1) Diminutif breton du nom de Nicole.

peste et qu'elle me demandât sa route, selon l'habitude, je crois bien que je lui montrerais le sentier qui conduit chez les Guivarch.

— Ne prononcez pas ce nom-là, ou quelqu'un d'eux va venir, interrompit Nicole en regardant autour d'elle; j'ai idée que Dieu les a mis sur *la lande brûlée* en punition de nos péchés. Parce que ceux qui ont creusé le canal les ont chassés du terrain qu'occupe maintenant l'écluse, où ils avaient bâti une cabane sans droit, ils nous font la guerre comme à des ennemis : aussi vous ne me croirez pas peut-être, vieux Perr; mais, quand je pense à eux, il me passe un froid dans les cheveux, et je me dis toujours qu'ils nous apporteront le malheur.

Baliboulik essaya de la rassurer, mais si faiblement qu'il était aisé de deviner ses propres craintes. A vrai dire, de plus fermes courages auraient été ébranlés par les attaques incessantes et toujours plus hardies des Guivarch. Chassés, comme l'avait dit Nicole, d'un terrain usurpé par eux sur les biens communaux, ils s'étaient réfugiés à quelques portées de fusil du canal et avaient construit une nouvelle hutte dans un des plis qui sillonnaient le plateau stérile. Avant la construction de l'écluse, ils vivaient du coin de terre cultivé au bord de la rivière, de la pêche, du braconnage et des déprédations nocturnes dans la vallée; privés tout à coup de la plupart de ces ressources, ils s'en prirent à l'éclusier, dont ils ravagèrent le jardin, tuèrent le porc et pillèrent la basse-cour. Hoarne porta plainte, et des gendarmes furent envoyés à *la lande brûlée*. Ils s'emparèrent de Guivarch et de son fils aîné, qui subirent un jugement suivi d'une captivité de plusieurs mois; mais, lorsqu'ils sortirent de prison, l'éclusier s'aperçut que le châtiment infligé les avait aigris plutôt qu'effrayés.

Ceux qui ont vécu dans la solitude, assez loin de l'action des lois pour ne la sentir qu'affaiblie et impuissante, savent jusqu'à quel point l'isolement peut nous placer dans la dépendance d'un seul homme audacieux. Maître à chaque instant de notre bien et de notre vie, il lasse les plus vaillantes patiences et les force à capituler. Gravelot en fit l'expérience. La présence des Guivarch devint pour lui une incessante oppression. Chaque jour quelque nouvelle atteinte à son repos ou à sa propriété lui rappelait ce dangereux voisinage. Sans cesse frappé, il se sentait sans cesse sous la menace d'un nouveau coup. La famille de *la lande brûlée* l'avait enfermé dans un cercle de vexations et de rapines d'où il ne pouvait sortir. S'il apercevait de loin sur la bruyère Konan Guivarch, son long fusil à un coup sur l'épaule, ou son fils Guyd'hu armé du court bâton à tête, il était forcé de prendre une autre direction pour éviter les querelles; s'il rencontrait la vieille grand'mère aveugle conduite par la petite Soize ou par son frère Laouik, il détournait la tête afin de ne pas voir le regard railleur et de ne pas entendre l'insulte qui l'accueillait au passage. Ainsi condamné à une perpétuelle

prudence, contraint dans tous ses mouvemens et tourmenté de renaissantes inquiétudes, il amassait lentement dans son cœur, contre ses persécuteurs, un arriéré de colère chaque jour plus difficile à comprimer. Quant à Nicole, elle en était toujours à l'effroi. Après avoir rappelé à Perr Baliboulik les dernières attaques des Guivarch, elle demanda en soupirant ce que deviendrait son père, s'il devait rester seul à l'écluse avec de pareils voisins.

— C'est-il donc sûr qu'Alann doive vous emmener après la messe de mariage? demanda le bossu.

— Ce sera à sa volonté, vieux maître, répliqua la jeune fille : la femme doit suivre celui dont elle a reçu l'anneau d'argent, et la mère d'Alann a dit qu'il y avait chez elle, à Gourin, une place pour sa nouvelle fille; mais si c'est sa volonté que je parte, j'en aurai un dur crève-cœur.

— Espérez en la miséricorde du Christ, ma fille, dit le bossu; vous n'avez plus long-temps à attendre votre sort. N'est-ce pas un de ces jours que le cousin arrive à l'écluse?

— Dites demain, vieux Perr, répliqua Nicole en riant. Oh! j'en suis bien sûre, allez, car, avant de partir, Alann m'a donné un *compteur de jours* (1) imprimé sur lequel il avait marqué le patron de son retour; chaque matin depuis, j'ai piqué un saint avec l'épingle prise le plus près de mon cœur, de crainte qu'il ne m'oublie, et je suis arrivée à celui qui doit me ramener la joie. Au premier soleil qui se lèvera, si Dieu ne le défend, je verrai mon plus aimé descendre le canal sur son bateau.

— Pour lors, ayez patience, reprit Baliboulik; peut-être bien que tout s'arrangera à votre satisfaction, et, comme dit le proverbe, « il ne faut pas sonner le glas avant l'enterrement. »

Nicole soupira sans répondre, et le vieux maître d'école, ayant regardé l'ombre que projetait sur les dalles de granit le grand bras de l'écluse, se hâta de remettre ses lunettes dans leur étui et de refermer le syllabaire. — Dieu m'assiste! mon *horloge de soleil* (2) m'avertit qu'il est tard, dit-il en montrant à son écolière la ligne sombre qui s'était raccourcie; chacun de nous devrait déjà être au travail.

— Mon maître a-t-il donc des nasses à relever près du phare d'eau? demanda Nicole.

— Jésus! qui aurait l'idée de se faire chasseur de poisson par un temps pareil? répliqua Baliboulik. Ne voyez-vous pas bien, tête folle, que la rivière monte jusqu'à la route des haleurs et passe au-dessus du phare avec un bruit de tonnerre? Par ces fortes eaux, le courant

(1) *Compod-deiz;* c'est la désignation bretonne du calendrier.

(2) Nom breton du cadran solaire : *horelaich-héaul.*

emporterait mes engins comme un brin d'herbe, sans compter que le poisson se tient trop au fond pour se laisser prendre. Non, non, ma fille : aujourd'hui je ne vous promets pas de gibier de carême; mais dites que je suis plus menteur qu'un garçon meunier, si je ne vous apporte ce soir un chapelet de petits oiseaux pris à la pipée.

— Je n'aurai garde, répliqua la jeune fille, car je sais que vous avez le charme, vieux maître, pour tout ce qui peut se prendre de vivant sur la terre ou dans les eaux. Allez donc en assurance; moi, je rentre pour passer la farine d'avoine.

Elle se leva légèrement et avançait la main vers la porte entrebâillée de la maisonnette, quand ses yeux s'arrêtèrent sur le chemin de halage qui bordait le canal; elle poussa une exclamation de surprise et descendit vivement les deux marches pour mieux voir.

— Qu'y a-t-il? demanda le bossu, qui venait de se remettre debout plus lentement.

— Seigneur! regardez là-bas, dit Nicole en étendant le bras dans la direction du canal... Qu'est-ce qui arrive à Pen-Ru?

— La vache? interrompit le maître d'école, qui cligna des yeux pour mieux distinguer au loin. Par le vrai Dieu! vous avez raison; la voilà qui court aux bords des berges tout affolée!

— Ah! je comprends, s'écria la jeune fille. Voyez, voyez aux bords du chemin, il y a quelqu'un qui l'épouvante.... Sur mon baptême! c'est le jeune gars de *la lande brûlée,* c'est Laouik! Ah! démon! il la poursuit à coups de pierres!

Un enfant d'une douzaine d'années, vêtu d'un costume de toile en lambeaux et coiffé d'un chapeau de paille grossière dont il ne restait plus que le fond, côtoyait en effet la bruyère et lançait à l'animal effarouché tout ce qui lui tombait sous la main. La vache, placée entre le canal et lui, fuyait çà et là en poussant des meuglemens de détresse et s'efforçait en vain d'échapper à ce double danger. A mesure qu'elle s'effrayait davantage, le jeune garçon redoublait d'ardeur dans sa poursuite; il l'épouvantait de ses cris et faisait pleuvoir sur elle une grêle de mottes et de cailloux dont elle parut bientôt tellement étourdie, qu'elle se précipita sur le penchant de la berge presque inondée par les hautes eaux. A cette vue, Nicole et le bossu accoururent; mais Laouik avait déjà traversé le chemin de halage en agitant une branche noueuse d'ajonc qu'il tenait à la main. Pen-Ru, effarée, voulut reculer, glissa sur la pente humide et disparut dans le canal.

Au bruit de sa chute, la fille de l'éclusier et son compagnon s'étaient élancés vers le bord avec un cri de douleur; ils aperçurent la vache, dont la tête noire venait de reparaître sur les eaux et qui nageait vers eux en reniflant d'épouvante. Le gars de *la lande brûlée,* qui avait poussé un éclat de rire sauvage au moment où l'animal s'était englouti

dans la rivière, continuait à le suivre le long de la berge et à le repousser à coups de pierres au milieu du courant; mais l'instinct de la conservation, plus fort que toute autre crainte, ramenait toujours Pen-Ru vers la rive. Cependant elle commençait à haleter, et son œil, plus arrondi, exprimait une suprême angoisse, quand elle atteignit un petit éboulement où Nicole l'attendait. La jeune fille l'appela par son nom, et, après quelques vains efforts, réussit à atteindre la corde qui lui servait de laisse. L'animal, ramené vers le bord, prit pied malgré les cris redoublés de Laouik, gravit en glissant la pente fangeuse et atteignit enfin la route de halage, où il s'arrêta ruisselant et couvert d'écume, avec un long meuglement de délivrance.

Baliboulik venait de rejoindre Nicole, et montrait le poing au gars de *la lande brûlée;* mais celui-ci, arrêté à une dizaine de pas, la tête haute, le pied droit en avant, un caillou dans chaque main, répondit à la menace du bossu par un rire de défi. Il se préparait même à lui lancer une des pierres dont il était armé, lorsque deux bras vigoureux le saisirent de manière à faire toucher ses deux coudes. L'enfant leva la tête, et ses yeux rencontrèrent le visage enflammé de l'éclusier. Hoarne Gravelot, qui venait de la brande, chargé d'un faix de *traînes,* avait vu de loin tout ce qui s'était passé, et était accouru sans que Laouik eût pu entendre le bruit de ses pas, étouffé par le tapis de courtes bruyères.

— Sur ma vie! tu me le paieras cette fois, s'écria-t-il, voilà trop long-temps que toi et les tiens vous vous tenez là-haut, comme un nid de vipères, toujours prêts à mordre qui ne vous dit rien. Puisque sainte patience ne peut rien chez vous, nous allons voir si sainte trique aura plus de crédit.

Il avait laissé tomber le fagot qu'il portait sur l'épaule; il en arracha un brin de genêt fort et flexible, et, retenant l'enfant de la main gauche, il se mit à le frapper de la main droite. Chaque coup laissait un sillon sur la toile usée, et le sifflement de la branche verte semblait s'éteindre dans la chair flagellée. Laouik avait d'abord poussé des cris perçans; mais, en entendant Gravelot le railler de sa lâcheté, il se raidit contre la douleur, se tut brusquement et ne bougea plus. L'éclusier, tout à sa colère, avait été jusqu'alors animé par la résistance du patient; son silence et son immobilité l'arrêtèrent.

— Eh bien! est-ce assez, vaurien, vagabond, brigand? s'écria-t-il en secouant le jeune garçon, viendras-tu encore piller mes fruits comme l'autre jour, ou noyer mon bétail comme tout à l'heure?

Pour toute réponse, l'enfant lui jeta un regard farouche et voulut retirer son bras; Hoarne le retint en l'attirant rudement à lui.

— Écoute, méchant gueux, reprit-il avec colère, ceci, vois-tu, n'est qu'un premier avertissement; mais le genêt a pris goût à ta chair, et

si je te retrouve jamais travaillant à mon dommage, j'en jure par les têtes de mes proches qui sont au reliquaire de Pleyben (1), tu ne sortiras de mes mains que lorsque les verges auront donné à ta peau la couleur des roses de couleuvres (2).

Laouik le regarda en face, et il y avait dans son œil perçant, que recouvrait un front bas garni de cheveux hérissés, quelque chose de si haineux et de si hardi, que l'éclusier en sentit, pour ainsi dire, la blessure. Sa main se leva instinctivement, prête à frapper de nouveau.

— On dirait que tu me braves, maudit! s'écria-t-il, parle donc vite; répète tout haut ce que tu penses pour me regarder ainsi!

— Ce que je pense? répéta Laouik avec une colère contenue, l'éclusier le saura quand j'aurai grandi! — J'emporterai la branche de genêt avec laquelle il a meurtri mon corps, je la planterai à *la lande brûlée*, et avec le temps elle deviendra un bâton à tuer!

— Sur mon salut! mieux vaut alors la briser tout de suite sur ta chair de damné, s'écria Gravelot exaspéré. Et il se préparait à recommencer la correction, lorsque Nicole intervint. — Au nom du Sauveur, mon père, laissez ce malheureux, dit-elle, le voilà assez puni pour cette fois, d'autant que Pen-Ru est à cette heure en sûreté et sans dommage; voyez de quel cœur elle broute le long de la *sente!*

L'éclusier leva la tête pour regarder sa vache, qui était en effet déjà retournée à la pâture. La jeune fille profita de ce moment pour dégager doucement Laouik, à qui elle fit signe de partir; mais, soit fierté, soit impuissance, l'enfant se contenta de faire quelques pas et s'assit aux bords de la bruyère.

La correction infligée par l'éclusier avait été rude; les coups, tombés au hasard, avaient atteint les jambes et les épaules nues, qui commençaient à se diaprer de raies bleuâtres; quelques gouttelettes de sang filtraient même à travers les cheveux du jeune gars et se mêlaient à la sueur dont la souffrance avait perlé ses tempes et son front. Il demeura accroupi au revers d'un pli de terrain, agité d'un frisson nerveux et laissant échapper par instans des sanglots entrecoupés; mais ses yeux étaient secs et ses traits immobiles : on eût dit que la douleur physique se trahissait mécaniquement, sans adhésion de sa volonté.

Cependant Gravelot était rentré à la maisonnette de l'écluse, et le bossu ne tarda point à partir pour la pipée. Nicole, qui avait fait rentrer Pen-Ru, venait de la traire, lorsqu'en sortant de l'étable, elle aperçut Laouik replié sur lui-même à la même place. Quelles qu'eussent été les persécutions des Guivarch, la fille de l'éclusier ne gardait contre eux aucune colère; le souvenir de ce qu'elle avait supporté ne

(1) On trouve encore en Bretagne des reliquaires garnis de petites boîtes en forme de chapelles qui renferment des têtes de mort avec l'inscription : *Cy est le chef de n....*

(2) Nom donné dans cette province aux coquelicots.

laissait point de rancune dans cette ame sereine et sans fiel; pour elle, souffrir était plus aisé que haïr. Aussi le châtiment trop mérité subi par le gars de *la lande brûlée* lui avait-il causé une tristesse mêlée de remords. En le revoyant au coin de la bruyère immobile et la tête sur ses genoux, elle se sentit subitement prise de pitié. Après tout, l'enfant n'était responsable ni des coupables exemples ni des dangereux conseils qui l'avaient entraîné; nourri dans le ressentiment et la misère, il avait pu ne voir dans le mal fait à l'éclusier que de justes représailles. Depuis qu'il était sur terre, tout l'avait envenimé et corrompu : sa malignité ne prouvait que son malheur. — Nicole fut si vivement saisie de cette idée, que, dans sa subite pitié, elle laissa sur le banc de pierre la jatte de lait encore couverte d'écume et s'avança vers l'enfant.

Au bruit des pas, celui-ci tressaillit et se releva pour fuir; mais, lorsqu'il eut reconnu la jeune paysanne, il se rassit, la tête dans ses mains. Cependant son mouvement avait permis à Nicole d'apercevoir les légères traces de sang qui marbraient son visage pâle. Elle s'arrêta avec une exclamation.

— Jésus! vous avez mal, Laouik? demanda-t-elle d'une voix troublée.

Le jeune gars lui jeta un regard de colère méprisante, haussa les épaules et ne répondit que par un ricanement convulsif.

— Mon père était en grand dépit, et sa main aura frappé trop durement, reprit la paysanne; mais aussi pourquoi vouloir du mal à qui ne vous a rien fait? Ne voilà-t-il pas assez de jours et de mois que vous cherchez notre perte? N'avez-vous donc jamais entendu la parole de Dieu qui dit d'aimer ses frères, et ne sommes-nous pas des chrétiens baptisés comme vous?

Le jeune garçon sourit amèrement. — Oui, oui, dit-il, baptisés avec les larmes de faim des Guivarch!

— Seigneur du ciel! est-ce vrai qu'on manque de pain à *la lande brûlée?* reprit vivement Nicole. Ah! pauvres gens, je voudrais que la miche fût assez grande ici pour vous laisser tous y mettre le couteau; mais, bien qu'elle soit à la mesure de notre appétit, je n'ai jamais refusé le pain à celui qui me le demandait avec le signe de la croix et la main sur la bouche. Au lieu de rôder autour de la maison de l'écluse comme le loup autour de la crèche, que ne venez-vous chaque mercredi chercher votre part de la semaine?

— Les Guivarch ne mendient pas aux portes comme les roitelets, répliqua Laouik avec une rudesse hautaine; ils aiment mieux prendre comme l'oiseau chasseur.

— Et vous ne savez pas que Dieu l'a défendu, pauvre créature? reprit doucement la jeune fille. Les prêtres vous l'auraient appris, si vous aviez passé le seuil de l'église; mais on vous a laissé grandir sur la

lande comme un païen. Ce n'est pas votre faute, je le sais, et Dieu vous pardonnera, je l'espère. Seulement écoutez ceux qui vous avertissent; cessez de nous vouloir du mal, et je vous ferai tout le bien que je pourrai. Je veux commencer dès à présent. Attendez-moi là, cher ami, et aujourd'hui du moins il y aura un Guivarch qui ne souffrira pas de famine.

Elle courut à la maisonnette de l'écluse, d'où elle sortit bientôt avec une écuelle de lait sur laquelle était posée une tranche épaisse de pain noir et qu'elle déposa en souriant aux pieds du jeune gars. A cette vue, les narines de Laouik se gonflèrent, son œil brilla, ses lèvres s'entr'ouvrirent; il se pencha en avant les bras tendus et avec une interjection bruyante comme s'il eût voulu saisir à deux mains la proie inespérée qui lui était offerte : toutes les joies furieuses de la faim qui va se satisfaire parurent éclater sur ses traits illuminés; mais ce ne fut qu'un éclair. Par une réaction subite et souveraine, la volonté sembla tout à coup dominer l'instinct, son visage se crispa dans une expression résolue et sombre; il se leva d'un bond et renversa du pied l'écuelle de hêtre. Il y avait dans ce refus silencieux une telle énergie de haine, que Nicole recula effrayée. Laouik jeta un dernier et fier regard à ce festin refusé, dont les débris jonchaient la bruyère; il fit entendre un de ces éclats de rire sauvages dont il avait l'habitude; puis, comme s'il eût craint une tentation nouvelle, il s'élança en courant à travers la lande, et disparut bientôt dans une des ravines qui la sillonnaient.

II.

Pendant ce temps, Perr Baliboulik avait gagné le revers du grand plateau et suivait un des sentiers qui serpentaient au hasard parmi les touffes d'ajoncs épineux, de genêts verdoyans et de bruyères aux teintes rougeâtres. De son épaule pendaient un faisceau de gluaux et la cage qui renfermait le chanteur captif destiné à piper les oiseaux libres de la lande.

L'air frais et léger était imprégné des premières senteurs de la séve en travail. On entendait de tous côtés je ne sais quel bruissement de vie annonçant le réveil de la création. Les gazouillemens d'oiseaux montaient de tous les points de la brande et descendaient de tous les points du ciel. Le petit bossu s'avançait joyeux au milieu de ce double concert en promenant autour de lui un regard réjoui. A partir du moment où il avait mis le pied sur la bruyère, un changement singulier s'était opéré dans toute sa personne. L'expression timide qui lui venait de sa difformité avait fait place à une activité guillerette que révélaient une marche plus vive, un regard plus assuré et un chantonnement entrecoupé d'exclamatiens ou de remarques faites à haute voix. On sentait

que Baliboulik était là dans son domaine et entouré de ses connaissances habituelles. Il parlait aux oiseaux dont le vol dessinait au-dessus de la lande mille arabesques capricieuses; il apostrophait les ronces bourgeonnées qui lui barraient le chemin; il imitait le bourdonnement de l'insecte perdu au milieu des touffes de digitales ou de fougères; il regardait enfin aux quatre coins du ciel, écoutant les langues variées de la vie qui bruissaient autour de lui et leur répondant comme à des voix familières.

Après avoir descendu une fente du coteau où se dressaient quelques ormeaux nains, il se trouva à l'entrée d'un petit vallon marécageux, dont le centre était occupé par une forêt de roseaux. L'horizon, fermé de tous côtés, ne s'étendait point au-delà des fourrés d'aulnes et d'osiers qui enveloppaient les eaux stagnantes et semblaient franger les bords du coteau. Encore arrêté sur les crêtes, le soleil n'avait point fait glisser ses rayons jusqu'à ce ravin, plongé dans un demi-jour plein de fraîcheur. On n'y entendait que le coassement des grenouilles, au-dessus duquel s'élevait par instans le cri plaintif de quelque poule d'eau.

Dès que le bossu eut atteint les bords du marais, son humeur parut changer. Il reprit son air craintif et ralentit le pas en rentrant dans ses épaules la tête, qu'il avait auparavant redressée. Le chant qu'il fredonnait s'éteignit sur ses lèvres. Il promena autour de lui un regard timide, et s'engagea dans le sentier qui traversait le taillis avec une visible inquiétude. Ce sentier longeait la cabane des Guivarch, bâtie à l'extrémité du petit vallon, dans une espèce d'anfractuosité où ils s'étaient fait place avec la flamme, ce qui avait valu à cet endroit le nom de *lande brûlée*. Baliboulik ne pouvait éviter de passer en vue de la hutte isolée, et il était rare qu'il le fît sans essuyer les injures ou les poursuites des enfans. A cette époque d'ailleurs, les aulnes et les saules, dégarnis de feuilles, ne pouvaient déguiser son approche; on devait l'apercevoir de loin, et le passage en serait pour lui plus difficile. Aussi, en atteignant le détour qui le mettait en vue de la cabane, s'arrêta-t-il incertain. Un instant il fut tenté de rebrousser chemin pour regagner l'écluse; mais le pinson gazouillait dans la cage presque à son oreille, il apercevait à droite, au-dessus des arbres, la hauteur où il avait coutume de tendre ses gluaux, la sérénité du ciel lui assurait une heureuse pipée, et Nicole comptait sur la chasse promise. Il rassembla tout son courage, et, afin d'être moins long-temps exposé au péril, il s'engagea à grands pas, sans retourner la tête, dans le sentier qui côtoyait la saulaie.

A peine avait-il dépassé les premiers arbres, que les aboiemens d'un chien se firent entendre. Le petit bossu tressaillit. L'expérience lui avait appris que c'était le signal de l'épreuve à subir. Attirés par cet

appel, les Guivarch ne manquaient jamais d'accourir pour le poursuivre de leurs pierres et de leurs huées. Il continua donc sa route avec un battement de cœur, attendant à chaque minute l'attaque ordinaire; mais, à sa grande surprise, tout demeura immobile dans la cabane de Konan. Il atteignit l'extrémité du sentier, toujours poursuivi par la seule voix du chien; aussi, avant de tourner le coteau, s'enhardit-il assez pour relever la tête et regarder vers *la lande brûlée*.

La hutte des Guivarch y était posée comme une grande ruche appuyée au ressaut de la colline. Le mur, en clayonnage revêtu de terre et de paille hachée, était recouvert d'un toit de bruyère. Une claie de genêt tournant sur deux harts d'osier en guise de gonds servait de porte, et l'étroite fenêtre sans vitres était irrégulièrement taillée dans le pisé. L'ensemble avait je ne sais quoi de gauche et de sauvage qui n'accusait pas seulement l'inhabileté du constructeur, mais son indifférence. Il était évident qu'il avait élevé à la hâte un abri, sans s'occuper de le faire commode ou durable. Déjà la toiture, à demi affaissée, menaçait ruine, et les murailles, fendues çà et là, laissaient pénétrer à l'intérieur la pluie et le vent.

Dès le premier coup d'œil, Baliboulik reconnut que la cabane était vide. Les Guivarch avaient solidement attaché le chien près du seuil, comme ils en avaient l'habitude lorsqu'ils s'absentaient pour quelque expédition, afin qu'il ne pût les trahir en suivant leurs pistes. Évidemment ils étaient occupés à la maraude dans la plaine cultivée. Cette assurance rendit au petit bossu toute sa gaieté. Il poussa un soupir de soulagement, changea d'épaule sa cage et ses gluaux; puis, reprenant sa route d'un pied alerte, il atteignit bientôt le bout du ravin, gravit le coteau, et se trouva sur le versant opposé au canal. Ici la pente était plus riche en végétation. Des prunelliers, des aubépines, des sureaux, des houx frêlons parsemaient le terrain ondulé, et les oiseaux, appelés par leurs baies succulentes, tournoyaient en essaims au-dessus de la sauvage oasis. Baliboulik choisit une espèce d'enceinte formée par les arbustes les plus chargés de graines; il plaça au milieu sa cage recouverte de verdure, dispersa les gluaux sur les branches, puis, gagnant un sillon creusé par les pluies d'hiver au pied des buissons, il s'y étendit et demeura enseveli dans la bruyère. Les oiseaux, attirés par les chants du pinson captif, ne tardèrent pas à paraître; ils s'approchaient d'abord avec précaution, en rétrécissant de plus en plus le cercle autour de la cage. Les plus hardis s'abattaient sur les arbustes qui dessinaient l'enceinte, et voletaient de branche en branche jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré les gluaux. C'était alors seulement que le petit bossu, averti par leurs pépiemens désespérés et leurs bruissemens d'ailes, sortait en rampant de sa retraite pour les saisir.

Les premières heures furent, comme d'habitude, les plus heureuses.

Les oiseaux, qui arrivaient sans défiance, se laissèrent prendre en grand nombre; mais à la longue ils s'effrayèrent et devinrent plus rares. C'eût été le moment de lever les appeaux pour les transporter plus loin, si le petit bossu, satisfait de sa chasse, n'eût accepté cette espèce de suspension comme un repos. Ébloui par la lumière qui inondait le ciel et bercé par la douce rumeur du vent à travers les buissons et les fougères, il s'était laissé aller insensiblement à cette langueur enivrée dans laquelle nous jettent les premiers beaux jours. Sur son lit de bruyères, il oublia peu à peu la pipée pour suivre les mille images confuses que fournit le souvenir ou que crée l'espérance. Peu à peu ses perceptions devinrent plus vagues, ses paupières s'alourdirent, tout s'effaça devant lui, et il s'endormit.

Son sommeil se prolongea sans doute, car, lorsqu'il se réveilla, la brise avait fraîchi et le soleil descendait de l'autre côté de la colline. Baliboulik se souleva en secouant les fleurs de bruyère desséchée mêlées à ses cheveux, et il appuyait la main au rebord du sillon qui lui avait servi de couche pour se remettre sur pied, quand un bruit de voix le fit tressaillir et retourner. Des flocons de fumée pailletés d'étincelles montaient d'un petit enfoncement placé au-dessous de l'enceinte de buissons où il s'était établi, et de brusques paroles échangées avec un accent de mauvaise humeur arrivèrent jusqu'à lui. Un soupçon qui traversa l'esprit du maître d'école le fit pâlir; il s'avança en rampant jusqu'à l'extrémité du pli de terrain qui le cachait, et reconnut les Guivarch groupés sur un petit plateau inférieur. Ils étaient réunis autour d'un feu d'ajoncs déjà consumé, et dans la cendre duquel Soize glissait quelques pommes de terre tirées une à une d'un bissac jeté sur le gazon. Le bossu comprit que, par hâte ou par prudence, ils n'avaient point voulu transporter jusqu'à leur ca bane les produits de leurs rapines dans la plaine, et qu'ils allaient dîner à ce feu de bivouac.

Tous les yeux suivaient les préparatifs de la petite fille avec une mobilité avide; ceux de la grand'mère Katelle étaient seuls sans mouvement; éteints depuis bien des années et ayant pris cette fixité de marbre qui imprime à la cécité je ne sais quoi de fatal, ils tachaient comme deux points blancs un visage tanné et ajoutaient à la dure expression des autres traits un caractère encore plus implacable. Le costume de la vieille femme complétait l'étrangeté de sa physionomie. Vêtue d'une jupe frangée qui laissait voir des jambes nues dont la peau rugueuse et souillée de boue avait pris la couleur du granit, elle avait jeté d'une épaule à l'autre, pour suppléer à son *justin* (1) en lambeaux, une de ces couvertures bretonnes fabriquées avec des lisières tressées. Sa main droite s'appuyait à un long bâton d'épine durci au feu, et elle était

(1) Corsage de drap.

coiffée d'une espèce de cape de drap brun. Devant elle se tenait son fils Konan, à qui sa maigreur, ses longs cheveux en désordre et son visage sombre donnaient un aspect sinistre, et, un peu plus loin, son petit-fils Guy-d'hu, jeune gars d'environ vingt ans, au front bas, aux yeux enfoncés et à la chevelure ardente.

Au milieu de ces visages repoussans ou redoutables, la petite Soize reposait seule le regard; bien que ses traits fussent aiguisés par l'habitude de la ruse, il y avait dans ses yeux et dans son sourire une douceur native qui n'était pas sans attrait. Tout en faisant les apprêts du repas que hâtaient les regards affamés qui ne la quittaient point, l'enfant murmurait quelques vers d'un *guerz* breton :

« La fée lui dit : — N'aie plus souci de rien, mon plus aimé, car désormais tu boiras dans l'or et tu mangeras dans l'argent;

« Tu boiras de huit espèces de vins rouges et de quatre espèces de vins blancs, sans compter le vin de feu et les liqueurs,

« Et tu mangeras de tout ce qui est agréable à la faim de l'homme sur la terre, dans les airs ou sous les eaux. »

La grand'mère aveugle l'interrompit d'une voix irritée, et, en levant son bâton comme si elle eût voulu l'en frapper : — Où est la fée qui a dit ça, tête de lièvre? s'écria-t-elle; ce n'est pas à *la lande brûlée*, toujours! A *la lande brûlée*, il y a une fée maigre qu'on appelle la famine et qui dit tous les matins : — « N'aie point de souci, mon plus aimé, tu ne mangeras que du pain de son, tu ne boiras que le vin de grenouille! » — Ah! ah! ah! — Pas vrai que vous l'entendez, mes gars, et qu'elle ne vous trompe jamais?

Le rire de la vieille femme avait une sorte de rage ironique qui fit tressaillir Konan. Il serra les lèvres, passa la main sur la baguette du fusil qu'il tenait entre ses genoux et jeta un regard de côté à son fils Guy-d'hu; mais les yeux de celui-ci ne quittèrent point le feu où cuisait leur maigre butin.

Il y eut un assez long silence; enfin Katelle reprit plus bas, comme si cette fois elle se parlait à elle-même :

— J'ai connu un temps, moi, où il y avait toujours sur la table des Guivarch une miche de pain de douze livres enveloppée dans une nappe à frange, et où l'on épargnait si peu la farine dans la bouillie du soir, que les cuillers y tenaient debout. Katelle avait alors à traire la vache noire, qui ressemblait à une fontaine de lait; mais ceux de la ville l'ont chassée avec ses gens du bord de la rivière; ils ont coupé sa cabane au pied comme un arbre; ils se sont mis à maçonner des pierres de taille là où poussaient l'herbe et l'orge barbu, si bien qu'il a fallu vendre la vache, et que les Guivarch sont aujourd'hui des mendians.

Konan s'agita de nouveau et fit entendre un grognement d'impatience. La grand'mère, qui s'était tu un instant comme si elle eût espéré une réponse, laissa éclater une seconde fois son rire fauve.

— Ah! ah! ah! chacun a sa récompense! reprit-elle plus haut; quand le loup se fait lièvre, on le mange. Katelle avait épousé un vrai Kernéwote de la montagne, dur comme le roc, tenace comme un buisson de ronces. Qui voulait le frapper n'en tirait que du feu, et qui l'approchait trop hardiment lui laissait quelque chose de sa toison ou de sa chair. Il l'a bien appris, le *pillawer* (1) de Gourin qui avait volé notre pièce de toile sur le pré. Quand je l'avais redemandée, il s'était raillé de moi et du maître; mais, par le pain et le sang! ce fut pour lui à la male heure, et la toile n'a pu lui servir qu'à faire un linceul. Dans ce temps-là, la moelle des Guivarch leur bouillait dans les os, et ils n'auraient pas laissé des gentilshommes de la ville prendre leur maison.

Konan eût sans doute répondu, si l'apparition d'un nouvel interlocuteur ne fût venue tout à coup l'interrompre et n'eût attiré l'attention générale. C'était Laouik, qui arrivait tel que l'avait laissé la correction subie près de l'écluse. Les traces de sang dont ses jambes, ses bras et son visage étaient marbrés avaient séché sans qu'il les essuyât; ses haillons, déchirés dans la lutte, pendaient en lambeaux et laissaient voir ses épaules meurtries; il avait les traits encore plus pâles que d'habitude et contractés par une souffrance contenue. Soize fut la première à remarquer les meurtrissures et le sang; elle laissa échapper la vieille exclamation douloureuse des Bretons: — *Goa!* d'où venez-vous, Laouik, et que vous est-il arrivé? dit-elle. Sainte croix! voyez, mes gens; pour sûr, il a été battu, car il saigne.

— Battu! répéta la vieille aveugle en tendant les mains pour attirer à elle son petit-fils; qui a fait cela? qui a frappé mon *enterreur* (2)? Parle, Laou, je veux le savoir!

— C'est l'homme de l'écluse! répliqua l'enfant d'une voix sourde et haineuse.

Cette déclaration fit pousser un cri général de surprise, et toutes les têtes se redressèrent.

— Hoarne! répéta Konan avec une sorte d'incrédulité; tu dis que c'est Hoarne? Et pour quel motif?

— Parce que je m'étais approché de sa maison et que je jetais des pierres vers le canal, répondit Laouik.

— Mais quand t'a-t-il frappé?

— Ce matin. Je suis resté long-temps sans pouvoir marcher, et quand je suis enfin arrivé à *la lande brûlée*, je n'ai trouvé personne.

(1) Chiffonnier nomade qui parcourt le pays à cheval.

(2) Nom que les aïeules donnent à leurs petits-fils, parce que ceux-ci doivent, selon toute apparence, leur rendre les derniers devoirs.

— Me croit-on maintenant? s'écria l'aveugle, dont les mains cherchaient sur les membres du jeune garçon les marques des coups reçus. N'avais-je pas dit que la hardiesse des gens de l'écluse grandirait de jour en jour, qu'après nous avoir arraché le pain d'entre les dents et nous avoir retenus en prison, ils feraient de nous leur bétail? Voilà à cette heure qu'ils veulent goûter à notre sang et qu'ils commencent par les plus faibles; bientôt ce sera le tour des autres.

— Taisez-vous, vieille mère, dit Guivarch brusquement; les femmes n'ont point à parler pour le moment, et c'est l'affaire des hommes.

— Des hommes! répéta l'aveugle en élevant la voix; où y en a-t-il? S'il y avait des hommes ici, pensez-vous donc que l'enfant eût été flagellé comme le Dieu de Nazareth? Non, non, pauvre innocent! ajouta-t-elle, — et elle passa une main sur les cheveux de Laouik; — si ton corps souffre et saigne, c'est qu'il n'y a plus ici pour te défendre qu'un courage sans yeux. Ceux qui voient et qui sont forts tremblent dans leur peau comme le peuplier noir sous le vent.

— Par ma vie, la mère a menti! s'écria Guy-d'hu en faisant plier sur sa jambe un bâton de houx à tête noueuse; Hoarne ne me fait pas plus de peur que les petits oiseaux qui voltigent là-bas sur les buissons.

— N'aie point de souci, ajouta Konan, qui avait posé la main sur la batterie de son fusil; pour cette fois, il faudra qu'il nous rende compte de ce qu'a souffert l'enfant.

Katelle frappa la terre du talon.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle; ferme, mes gars! montrez enfin que vous avez du sang autour du cœur! Savez-vous, pauvres gens? il faut en finir avec l'écluse et les renards qui se sont terrés là dans notre domaine. Si vous êtes vraiment des hommes, tout sera fait cette nuit, et nous resterons maîtres du pays comme par le passé.

Ici elle fut brusquement interrompue par un geste de Laouik, qui lui imposait silence. L'enfant venait de monter sur le tertre auquel il s'était d'abord appuyé, et avait aperçu les gluaux dispersés dans les buissons du plateau supérieur. Il les montra à son père et à Guy-d'hu. Ce dernier, qui s'était levé, distingua de plus la cage à demi cachée sous la verdure.

— Dieu nous sauve! il y a là quelqu'un à la pipée! s'écria-t-il.

— Ce ne peut être que le bossu de l'écluse, continua Guivarch.

— Il nous aura entendus, acheva la grand'-mère.

Le père et le fils se jetèrent un regard et parurent un moment indécis.

— C'est ce que nous allons savoir, dit enfin Konan; prenez à droite, Guy-d'hu, tandis que je vais monter par la gauche.

Tous deux prirent les directions indiquées, mais avec la lenteur réfléchie que le paysan breton conserve dans le péril et jusque dans la

passion. Ils atteignirent l'enceinte choisie par le maître d'école, et disparurent au milieu des buissons. Tous les yeux étaient tournés vers la hauteur; la vieille aveugle elle-même semblait regarder. Il y eut une assez longue attente. Deux ou trois fois, les Guivarch revinrent et s'éclipsèrent de nouveau; on les entendit s'appeler et se communiquer de loin certaines remarques; enfin Guy-d'hu poussa un cri, et on le vit bientôt reparaître au détour de la colline, traînant le bossu, qui s'efforçait en vain de parler.

III.

Cependant le soir était venu sans que l'éclusier ni sa fille pussent s'expliquer l'absence prolongée de Perr Baliboulik. Tous deux avaient regardé à l'entrée des principaux sentiers et n'avaient pu y retrouver aucune trace du petit bossu. Justement alarmés d'un retard sans précédens, mais ne voulant point s'avouer la cause de leur trouble, ils s'épuisaient tout haut en conjectures qui ne servaient qu'à masquer leurs craintes secrètes. La même inquiétude avait reporté leur pensée sur les Guivarch. Eux seuls, dans le voisinage, pouvaient être un danger. Cependant un attentat sérieux de leur part contre le vieux maître d'école semblait sans intérêt et sans motif. La haine des gens de *la lande brûlée* ne pouvait l'atteindre qu'indirectement et par contre-coup; c'était, sans aucun doute, le plus indifférent de leurs ennemis. Il était donc peu probable que leur vengeance se fût exercée de préférence sur l'être inoffensif qui ne leur avait rien enlevé, et dont la disparition ne pouvait rien leur rendre.

Malgré ces raisons que Nicole et son père se donnaient tout bas, aucun d'eux ne réussit à se rassurer, et, lorsque la nuit fut close, Hoarne renonça à feindre plus long-temps. Sans doute, il était arrivé quelque chose à son cousin; il ne s'agissait plus désormais de faire des suppositions en l'attendant, mais de le rechercher et de le secourir, s'il y avait lieu. La jeune fille, non moins inquiète, déclara qu'il fallait partir sur-le-champ; elle alluma une lanterne, tandis que son père s'armait d'un bâton de buis, et tous deux entrèrent dans la lande.

Ils hésitèrent d'abord sur la direction qu'il fallait prendre. Nicole avait quelquefois suivi le vieil oiseleur dans ses excursions, et connaissait la plupart des *reposées* où il avait coutume de tendre ses gluaux; mais elle ignorait celle qu'il avait pu choisir ce jour-là. Après s'être consultés quelques instans, le père et la fille se décidèrent à suivre le sommet du plateau, dans l'espoir qu'ils pourraient ainsi voir et être vus de plus loin. Bien qu'il y eût peu d'étoiles au ciel, la nuit avait une demi-transparence sur laquelle les objets les plus éloignés se

détachaient en sombres silhouettes. L'air était en outre si calme, qu'il laissait arriver les moindres bruits. La rumeur des eaux grossies qui franchissaient la cascade suivit Hoarne et Nicole à travers la bruyère jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le versant opposé. Alors seulement le grand silence de la lande sembla les envelopper. Le tapis de lichens et d'herbes fines sur lequel ils marchaient l'un près de l'autre étouffait jusqu'au bruissement de leurs pas; à peine entendait-on de loin en loin quelques-uns de ces murmures mystérieux qui s'éveillent la nuit dans les campagnes abandonnées, comme la voix d'un monde invisible.

Le père et la fille s'avançaient à grands pas et sans se parler; à leur insu, tous deux éprouvaient l'influence saisissante de la solitude et de l'obscurité. A chaque buisson qui se dressait, à demi blanchi par la lune, vers la droite ou vers la gauche du sentier, Nicole ne pouvait réprimer un tressaillement, et ralentissait involontairement le pas; mais Hoarne nommait brièvement l'objet de son inquiétude, et, un instant rassurée, elle reprenait sa route en silence. Ils atteignirent ainsi un des monticules qui bosselaient la lande, et d'où l'œil pouvait l'embrasser, pendant le jour, dans sa plus grande étendue. Les ondulations du plateau et les oasis d'arbustes étaient indiquées çà et là par des ombres plus accusées. La jeune fille fit observer qu'ils se trouvaient au centre des endroits habituellement visités par le vieux maître d'école.

— A la bonne heure! dit Hoarne; mais la nuit se passerait à visiter toutes les *reposées*, encore risquerait-on d'en oublier. Si Perr a été retenu quelque part sur la lande, il doit être à portée des voix d'appel.

— Jésus! mon père, voulez-vous donc crier dans la nuit? demanda Nicole saisie.

— Pourquoi non? répliqua Hoarne; as-tu peur que je ne réveille les *korigans* (1), ou que je ne fasse lever de leurs fosses les morts qui attendent des prières? Par mon baptême! j'ai appelé bien des fois au clair de lune sans avoir troublé les mauvais esprits ni les damnés, et, quand même il y aurait danger, c'est à cette heure le seul moyen de sortir d'angoisse. Si le cousin peut encore entendre, il faudra bien qu'il réponde.

A ces mots, il s'avança jusqu'au bord de la butte, donna à ses mains réunies la forme d'un porte-voix, et fit retentir le cri d'avertissement connu du vieux maître d'école. Les syllabes sonores semblèrent remplir l'immense espace et allèrent se perdre au loin en mourant. Il y avait dans cet appel, jeté tout à coup au milieu de la nuit et du grand silence de la lande, quelque chose de si solennel et de si triste, que la jeune fille se rapprocha de son père en frissonnant. Celui-ci avait penché la tête au vent, comme s'il eût attendu une réponse; mais tout

(1) Nains qui, d'après la tradition, habitent les lieux solitaires.

demeura muet: son oreille ne put saisir que le léger frémissement de la bruyère agitée par le vent nocturne.

Il poussa un second cri, puis un troisième plus prolongé : cette fois, un aboiement lui répondit vers la droite.

— Avez-vous entendu, Colah? demanda-t-il en se retournant.

— Sainte Vierge! vous avez éveillé le chien de *la lande brûlée!* répondit la jeune fille à voix basse.

Hoarne regarda dans la direction d'où venaient les aboiemens.

— Au fait, reprit-il en se parlant à lui-même, la maison des Guivarch est là-bas, vers la fente du versant, et quelque chose me dit dans le cœur que c'est là seulement qu'on peut avoir des nouvelles du cousin.

— Hélas! j'en ai peur, murmura Nicole.

L'éclusier parut un moment indécis; mais, frappant enfin la terre de son bâton : — Pour lors, c'est de ce côté notre chemin, reprit-il d'un ton résolu; chacun se doit à ceux de son sang. Éteignez la lanterne, Colah, et ne faites pas plus de bruit que le lièvre au gîte; nous allons à *la lande brûlée*, sous la garde de la Trinité.

La jeune fille ne fit aucune objection. Un danger humain et connu ne l'épouvantait pas, surtout lorsqu'il s'agissait de porter secours à son vieux maître; aussi marcha-t-elle sans hésitation derrière Hoarne. Pour plus de sûreté, celui-ci avait quitté le sentier battu et cherchait sa route à travers les touffes de genêts et d'ajoncs qui pouvaient le cacher au besoin. A mesure qu'il approchait de *la lande brûlée*, les aboiemens du chien, qui avaient d'abord continué, s'étaient transformés en hurlemens plaintifs. Nicole frissonna et prit le bras de son père. — Seigneur! entendez-vous comme il crie la mort? dit-elle d'une voix tremblante; pour sûr, ceci annonce quelque malheur!

— M'est avis plutôt que ceci annonce l'absence des maîtres, répliqua l'éclusier, vu que, s'ils étaient au logis, l'animal dormirait tranquille... Mais écoutez comme il entre en male-rage!.. Que je perde mon lot de paradis, s'il n'y a pas dans la maison quelque chose qui le tourmente... Voilà que nous approchons... Colah, sur votre vie, retenez votre peur, quoi qu'il arrive; nous ne sommes pas ici chez nous, et, après Dieu, c'est notre courage qui doit nous servir.

Ils arrivaient au revers de l'anfractuosité dans laquelle se dressait la hutte des Guivarch. La porte en était soigneusement fermée, et les hurlemens du chien s'y faisaient seuls entendre. Ils descendirent avec précaution en profitant de l'ombre que projetait un coin du coteau; mais, au moment même où ils atteignaient *la lande brûlée*, une sorte de cri inarticulé sortit de la cabane. Tous deux s'arrêtèrent en tressaillant.

— Avez-vous entendu? demanda Nicole, qui reculait.

— Oui, dit Hoarne; mais quel est ce cri?

— Ce n'est pas la voix d'un chrétien.

— Ni celle d'aucune créature connue.

— Écoutez!

Ce cri, si l'on pouvait donner ce nom à une espèce de râle convulsif, venait de retentir de nouveau plus fort, plus douloureux, mais aussi impossible à reconnaître. La jeune fille saisit le bras de son père.

— Au nom du Sauveur! n'approchez pas, balbutia-t-elle au comble de l'épouvante; retournons, retournons; il ne faut pas défier le grand ennemi.

Mais Hoarne se raidit contre la frayeur qui lui avait fait courir un frisson dans les cheveux.

— Dieu me damne! je ne serai pas venu jusqu'ici pour ne rien savoir, dit-il.

A ces mots, il se dégagea des mains de Nicole et courut précipitamment à la cabane des Guivarch.

La jeune fille le vit s'approcher de la fenêtre et regarder à l'intérieur. Dans ce moment, les aboiemens du chien recommencèrent plus furieux, puis l'inexplicable gémissement se fit entendre de nouveau. L'éclusier poussa une exclamation.

— C'est lui! c'est le cousin! s'écria-t il; ici, Colah; vite, vite! Par le vrai Dieu! nous arrivons à temps.

Il s'était élancé vers la claie qui servait de porte et dont il eut quelque peine à défaire les liens. Au moment où elle fut ouverte, le chien s'élança les poils hérissés et la bouche écumante; mais le bâton de l'éclusier l'atteignit si rudement, qu'il alla rouler à quelques pas avec un hurlement de douleur et ne se releva que pour prendre la fuite.

Le père et la fille se précipitèrent alors dans la hutte, où ils aperçurent à terre le petit bossu garrotté et bâillonné. Il avait entendu dans le silence de la nuit les cris d'appel de l'éclusier, et venait de faire, pour briser ses liens, des efforts qui l'avaient épuisé. Il demeura quelques instans sans parole, à moitié évanoui entre les bras de son cousin. Enfin, quand il fut assez revenu à lui pour s'expliquer, il raconta en phrases interrompues et entrecoupées d'exclamations d'effroi ce qui s'était passé depuis le matin. A la nouvelle du projet formé par les Guivarch contre l'écluse, Hoarne se releva vivement.

— Pour lors ils y sont à cette heure, s'écria-t-il; ils y sont, et moi je n'y suis pas! Ah! mort de ma vie! relevez-vous, vieux Perr; si vos jambes sont trop faibles, marchez sur votre courage; il faut retourner à l'écluse aussi vite que nos pieds pourront nous conduire.

— A l'écluse! répéta Baliboulik; saint Jean, sainte Anne et saint Gildas! vous n'avez donc pas compris? Les démons y sont allés avec la hache et le fusil.

— Eh bien! moi, j'y arriverai avec le bon droit et la protection de

Dieu, répliqua l'éclusier, qui avait relevé son bâton; si vous ne pouvez venir, cousin, restez ici avec Colah.

— Moi! moi! bégaya le bossu effaré, plutôt vous suivre sur les mains et sur les genoux! Hoarne, songez qu'ils ont juré ma mort, et qu'au retour ils doivent me jeter dans le canal pour m'empêcher de parler. Par la croix de celui qui nous a sauvés, ne m'abandonnez pas, cousin! tout à l'heure je marcherai bien; mais la mort avait pris mes jambes en attendant le reste. Colah, donnez-moi votre bras, ma fille; Dieu vous récompensera d'avoir eu pitié.

La jeune paysanne n'avait pas besoin de cette espérance pour venir au secours du vieux maître d'école; elle s'empressa de lui offrir le bras, et tous deux s'efforcèrent de rejoindre Hoarne, qui, sans les attendre, avait repris presque en courant la route de l'écluse.

Bientôt dégourdi par la marche, Baliboulik put renoncer à l'aide de sa conductrice et atteindre Gravelot, qui avait regagné la grande bruyère. Leurs regards étaient dirigés vers l'écluse, qu'on apercevait au loin comme une tache plus noire dans l'obscurité, mais sans rien distinguer de ce qui pouvait s'y passer. Tout à coup Nicole, qui depuis un instant semblait prêter l'oreille, s'arrêta court.

— Qu'y a-t-il? demandèrent en même temps le bossu et Hoarne.

Elle leur imposa silence de la main et pencha la tête : tous deux écoutèrent; des coups lointains, mais réguliers, retentissaient du côté du canal.

— On dirait des bûcherons travaillant de la cognée, fit observer le maître d'école.

— Ce sont les Guivarch qui coupent l'écluse, s'écria Hoarne; ah! malheur sur moi! j'arriverai trop tard!

Il se mit à courir; mais, à mesure qu'il approchait, les coups retentissaient plus forts et plus pressés. On n'en pouvait plus douter, ils venaient bien de l'écluse, et la maison seule, que l'on commençait à distinguer dans l'ombre, empêchait d'apercevoir les démolisseurs. Le regard de Gravelot cherchait à tourner l'obstacle, lorsqu'un jet lumineux raya brusquement la nuit et lui montra son logis en flammes.

Trois cris partirent à la fois : l'éclusier et ses compagnons s'étaient arrêtés. L'incendie, qu'on attisait sans doute depuis quelque temps, venait d'éclater avec une violence et un ensemble qui ne permettaient point de l'attribuer au hasard. Des cris de triomphe qu'on entendit retentir prouvèrent d'ailleurs que les incendiaires étaient là et jouissaient de leur ouvrage. Ces cris arrachèrent Hoarne à sa stupeur : il reprit sa course vers l'écluse, suivi de Nicole et du bossu, qui s'efforçaient en vain de l'appeler.

Au moment où il atteignit le chemin de halage, le toit tout entier formait une gerbe de feu qui illuminait le canal, la cascade et l'écluse.

Les portes de celle-ci, complétement brisées, laissaient un libre passage aux eaux, qui la traversaient avec de lugubres bouillonnemens. Sur l'esplanade qui la séparait de la maison enflammée, se tenaient Konan le fusil sous l'aisselle, Guy-d'hu la hache à la main, et Laouik occupé à lancer dans le canal les derniers débris.

A cette vue, le bossu et Nicole s'arrêtèrent comme foudroyés; mais Hoarne s'élança en avant. Déchiré par les ajoncs qu'il venait de traverser, la tête nue, pâle de désespoir et de colère, il tomba pour ainsi dire au milieu de l'espace qu'éclairait l'incendie, et sembla compléter cette scène terrible.

Au cri qu'il jeta, Guivarch s'était retourné; il tressaillit en le reconnaissant et recula de deux pas.

— Malheur! dit-il, l'homme de l'écluse n'était pas chez lui.

— Scélérat! répliqua Hoarne, tu croyais donc m'avoir brûlé avec mon logis?

Il avait fait un mouvement vers Konan; celui-ci souleva son fusil.

— N'approche pas, dit-il d'un accent farouche.

— Bas cette arme, vagabond! cria l'éclusier.

Guivarch ne répondit rien, mais la batterie craqua sous ses doigts. Nicole, qui venait d'arriver, courut à son père et voulut l'entraîner en arrière; Hoarne exaspéré résista.

— Non, s'écria-t-il en se débattant, il ne sera pas dit qu'un gueux de la montagne aura impunément brûlé mon toit et saccagé l'écluse remise à ma garde; j'ai déjà dépensé trop de patience avec cette portée de loups, il faut que j'en finisse.

— Viens donc, si tu l'oses, répondit Guivarch en ôtant son chapeau de paille à larges bords et le jetant entre lui et l'éclusier; voilà que je t'*aborne* : fais seulement un pas de trop, et tout sera dit!

A cette forme antique de défi conservée dans nos campagnes, et qui, comme le gant jeté du moyen-âge, semble mettre en demeure le courage de celui auquel on l'adresse, Hoarne se retourna, et, échappant aux mains de la jeune fille, se précipita sur Konan le bâton levé; mais au moment même où son pied heurta le chapeau, un éclair brilla suivi d'une détonation. Il s'arrêta court, étendit les bras et se laissa tomber avec un gémissement. Le coup de fusil l'avait atteint au côté. Nicole éperdue s'élança vers lui.

— Ah! Jésus! vous êtes blessé! s'écria-t-elle.

— Tué! bégaya l'éclusier, qui portait instinctivement la main à son flanc troué.

La jeune paysanne voulut le soulever dans ses bras; mais Guivarch, rendu fou par la vue du sang, leva sur lui la crosse de son fusil en criant : A mort! et se mit à frapper avec une rage égarée. Nicole tendit vainement les mains pour détourner les coups; vingt fois atteint,

son père roula sans mouvement à ses pieds, et le meurtrier ne s'arrêta qu'au moment où Guy-d'hu lui saisit les coudes en criant : — Vite! vite! à la lande, ou nous sommes perdus!

— Qu'y a-t-il? demanda Konan, qui chancelait comme un homme ivre.

— Là-bas, voyez... les bateliers!

Guivarch regarda vers le canal et aperçut en effet un bateau qui s'avançait rapidement, tiré par trois mariniers attelés à la cordelle. Ils avaient sans doute aperçu les lueurs de l'incendie, car ils semblaient accourir et n'étaient plus qu'à une demi-portée de fusil de l'écluse. On pouvait déjà distinguer les voix. Nicole crut en reconnaître une. Elle poussa un grand cri en appelant Alann.

— Me voici, Colah! répondit un accent bien connu, et le patron du bateau, sautant sur la berge, accourut vers elle avec le petit bossu, qui venait de le rejoindre.

Ce qui suivit ne fut d'abord qu'un mélange confus de cris, de pleurs et d'explications entrecoupées. Enfin, après beaucoup de questions, le promis de Nicole put comprendre ce qui s'était passé. Il avait fait amarrer le bateau à quelques pas de l'écluse, et le mourant y fut porté. Il songea alors à rechercher ce qu'était devenu le meurtrier; mais les Guivarch avaient profité du premier moment de confusion pour s'enfuir, et le maître d'école déclara qu'il les avait vus prendre le chemin de *la lande brûlée*.

— Alors ils sont retournés à leur trou de couleuvres! s'écria Alann. Par le Dieu de justice! il ne sera pas dit que nous les y aurons laissés se reposer tranquillement dans leur crime. Venez, mes gars! il faut que les Guivarch rendent compte à la loi.

— Jésus! voulez-vous me laisser seule ici? s'écria Nicole à genoux près de son père et occupée à étancher le sang qui coulait de sa blessure; au nom de notre Sauveur, Alann, ne me quittez pas, je vous en prie du milieu du cœur.

— Ceci est une demande raisonnable, patron, fit observer à demi-voix le plus vieux marinier; il serait trop dur d'abandonner la chère créature quand son père entre dans la grande angoisse.

Alann parut embarrassé.

— Pour lors, objecta-t-il, nous laisserons donc en paix ceux qui ont pris la maison et la vie de Gravelot?

— Non pas, Alann, reprit celui qui avait déjà parlé; j'irai avec les deux autres gars, et, s'il plaît à Dieu, nous vous ramènerons les gens de là-bas pour payer le feu et le sang.

— Mais comment trouverez-vous votre route dans la lande?

— C'est moi qui les conduirai! s'écria le bossu en se redressant le visage rouge et les yeux ardens; je n'ai plus peur d'eux, mon fils; qu'ils

me tuent si c'est leur plaisir; peu m'importe à cette heure qu'ils ont couché là le cousin. Ah! pourquoi n'ai-je pas eu la force et le courage de le défendre? Ce n'était pourtant pas manque d'amitié!... Mais que peut l'alouette contre l'épervier? Hélas! pardonne-moi, Hoarne, cher homme de Dieu; je vais mener ceux-ci à la lande, et ils te vengeront!

Le maître d'école embrassa le blessé toujours immobile, fit le signe de la croix, et s'élança, hors de lui, vers la bruyère, suivi par les trois mariniers. Alann, resté seul avec Nicole, l'aida à arrêter le sang de l'éclusier. Bien qu'ils sentissent la gravité de sa blessure, aucun d'eux ne songea à un médecin. Ils avaient toujours vécu trop éloignés des villes pour s'accoutumer à ce recours contre la souffrance et la mort; dans leur naïve ignorance, ils ne connaissaient d'autre remède que la patience et d'autre médecin que Dieu.

Assise à terre, près de la couche de paille sur laquelle agonisait son père, la jeune fille priait avec ferveur et le recommandait successivement aux saints les plus puissans; mais le râle du mourant devenait à chaque instant plus rauque, et l'exaltation de Nicole croissait à mesure. Enfin elle se redressa sur ses genoux, joignit les mains avec une explosion de larmes, et, s'adressant à sainte Anne : — Grande guérisseuse, s'écria-t-elle, sauvez mon père, et j'irai en pèlerinage jusqu'à votre maison d'Auray avec tout l'argent ramassé pour mon mariage; je ferai sept fois, nu-pieds, le tour de votre chapelle, et j'achèterai pour votre autel le plus grand cierge bénit qu'on pourra me vendre.

Alann secoua la tête.

— Moi aussi je donnerais une bonne part de mon sang et de mes épargnes pour vous voir un tel contentement, dit-il; mais, malgré la puissance de la sainte d'Auray, — il se découvrit respectueusement, — j'ai peur que le mal ne soit encore plus fort qu'elle.

Et comme les larmes de la jeune fille redoublaient :

— Je vous dis ça en bonne intention, Colah, ajouta-t-il doucement, et afin que vous teniez votre cœur prêt à recevoir le coup. J'ai vu plus souvent que vous des gens qui perdaient leur sang jusqu'à mourir, et quand ils avaient l'apparence de celui que le malheur a couché là, c'était miracle s'ils se relevaient jamais.

— Alors tout est donc fini pour lui? répliqua Nicole en sanglotant, et dire que c'est le jour de votre arrivée, Alann, quand il allait se réjouir d'avoir un fils! Le bonheur qu'il avait préparé pour moi, le cher chrétien, il n'y aura pas goûté, et il ne saura pas ce que vous auriez eu pour lui d'amitié.

— Eh bien! s'il ne l'apprend pas dans ce monde, il l'apprendra dans l'autre, répliqua le batelier ému; car, s'il doit nous quitter, je jure par la croix de ne rien épargner pour faire honneur à son corps et pour racheter son ame. Ne craignez rien, Colah; quand il faudrait vendre

ma barque, celui qui vous a donné la vie pour mon bonheur sera conduit au cimetière avec autant de prières et de respect qu'un gentilhomme de Cornouaille.

La jeune fille poussa un cri de reconnaissance, prit la main d'Alann et la baisa. Nourrie dans les idées de nos campagnes bretonnes qui font des soins donnés aux trépassés la gloire et la consolation des survivans, elle ne pouvait recevoir de celui qu'elle aimait une plus douce assurance. Tous ces détails funèbres que notre sensibilité nerveuse a coutume d'écarter comme trop cruels, elle s'y arrêta avec la simplicité ingénue d'une douleur qui ne cherche ni à se faire illusion ni à se ménager : elle semblait y trouver la joie d'un dernier devoir à remplir envers son père, une marque de pieux souvenir et de dévouement poursuivi au-delà de la mort. Celle-ci était, en effet, imminente, et, malgré son inexpérience, Nicole ne put bientôt conserver aucun doute. Agenouillée près du lit, le chapelet à la main, elle se mit à répéter, avec des sanglots, la prière des agonisans. Le râle du blessé devenait à chaque instant plus faible; Alann, debout au chevet, tenait les yeux fixés sur ses traits décomposés par l'agonie et semblait attendre. Tout à coup il se pencha, mit la main devant la bouche de l'éclusier, puis sur sa poitrine, et, se découvrant lentement, il dit très bas : — Que Dieu le reçoive dans sa gloire!

La jeune fille tressaillit.

— Mon père! bégaya-t-elle.

— Maintenant... il est avec le maître, Colah, reprit le jeune marinier, qui lui prit la main, et nous n'avons plus qu'à prier qu'il lui fasse un bon accueil.

Bien que le coup fût attendu, Nicole poussa un grand cri et se laissa aller sur le mort, qu'elle entoura de ses deux bras. Elle demeura ainsi quelque temps, baisant ses cheveux, l'appelant des noms les plus tendres; enfin, quand son désespoir se fut épuisé par son excès même, le batelier la força de se relever.

— Venez, dit-il avec une douce autorité; c'est assez de pleurs pour le moment, pauvre créature, et il n'est pas juste que le corps de votre père reste plus long-temps sans honneurs.

— Que voulez-vous, Alann? demanda la jeune fille chancelante et que les larmes aveuglaient.

— Savoir si le feu vous a laissé un linceul, un crucifix et l'eau bénite à laquelle a droit un chrétien, répliqua-t-il; reprenez courage, Colah, et venez à la maison de l'écluse; il faut rendre à votre père ce qui lui est dû.

Nicole ne fit aucune objection. Avec cette simplicité soumise, qui est le plus frappant caractère des paysannes bretonnes, elle essuya ses yeux, fit le signe de la croix, et suivit Alann hors du bateau.

Le vent de nuit venait de tomber subitement après avoir amoncelé

dans le ciel des nuages qui commençaient à se résoudre en une pluie lourde et pressée. L'incendie que les Guivarch avaient allumé sous la toiture de la maison de l'écluse, contrarié dès le premier instant par les tuiles dont elle était recouverte, n'avait pu gagner davantage. Le feu s'était concentré dans les charpentes, qui brûlaient avec lenteur, en laissant échapper de loin en loin quelques jets de flammes intermittentes que cette ondée inattendue ne tarda pas à étouffer. Au moment où le jeune batelier et Nicole débarquèrent, le toit embrasé semblait près de s'éteindre; les chevrons noircissaient en sifflant, et aux lueurs rougeâtres succédaient les tourbillons d'une épaisse fumée. Alann remarqua, en arrivant près du seuil, que l'intérieur du logis avait peu souffert. Les flammèches tombées du toit avaient seulement atteint la plupart des meubles, qui finissaient de brûler. Il s'empressa d'entrer avec la jeune fille pour arracher au feu ce qui pouvait encore être sauvé.

IV.

Pendant que ceci se passait à l'écluse, les Guivarch fuyaient par la route de *la lande brûlée*, sur laquelle on devait bientôt les poursuivre; mais Konan, qui marchait en tête, avait sans doute prévu la possibilité de cette poursuite, car il se jeta brusquement à gauche à travers la bruyère, qui ne laissait aucune trace de leur passage, et gagna le versant opposé. Après beaucoup de détours à travers les inégalités sinueuses de la colline, il atteignit enfin un taillis d'ajoncs qui, au premier coup d'œil, semblait n'offrir aucune route praticable. Guivarch le côtoya jusqu'à un point connu, et là, écartant avec précaution les branches, il franchit une sorte de lisière très fourrée, et se trouva dans un sentier étroit qui serpentait au milieu de la brande. Il arriva ainsi à un massif de genêts caché au plus profond du taillis épineux, et qu'aucune recherche n'eût pu faire découvrir. Les branches avaient été entrelacées au sommet de manière à former un toit. Au centre était ménagée une étroite enceinte tapissée de fine bruyère et de mousse blanche.

Avant de s'engager plus loin, l'homme de *la lande brûlée* fit entendre le cri plaintif du râle de genêt, auquel on répondit par une brève exclamation. Guivarch s'avança aussitôt et se trouva en face d'une espèce de nid sauvage où il aperçut, à la faible clarté de la nuit, la vieille grand'mère assise avec la petite Soize à ses pieds. Au signal de Guivarch, toutes deux s'étaient redressées.

— Est-ce vous, Konan? demanda l'aveugle.

— Ne reconnaissez-vous plus mon cri? répliqua brusquement l'homme de la lande.

— Et comment êtes-vous si tôt de retour?

— Parce que la poudre et le feu travaillent vite.

— Par le ciel ! auriez-vous déjà fait ce que vous vouliez? s'écria la vieille femme, qui, en se redressant, parut grandir dans l'ombre; parlez, Nan, et, sur votre tête, ne me trompez pas. L'écluse?...

— Il n'y a plus d'écluse, interrompit Gui-d'hu, qui agitait sa hache.

— Et il n'y a plus de maison ! ajouta Laouik avec un éclat de rire féroce.

— Nous avons vu le courant emporter la dernière planche.

— Et le toit flamber comme une bourrée de traînes.

— Mort de ma vie! est-ce vrai? s'écria Katelle en frappant ses mains sur ses genoux... plus de maison ni d'écluse!... Et l'homme de là-bas vous a laissé faire?

A cette question, Laouik et Guy-d'hu se jetèrent un regard de côté et gardèrent le silence.

— Eh bien! pourquoi ne répondez-vous pas? — reprit l'aveugle en cherchant de la main autour d'elle. Et rencontrant la tête de la petite fille: — Soize, ajouta-t-elle, tes frères ne sont-ils plus là, qu'ils ne disent rien? Parle, où est Konan?

— Il est devant vous, qui recharge son fusil, répliqua l'enfant.

La vieille fit un mouvement :

— Tu l'as donc déchargé, Nan? s'écria-t-elle; réponds-moi, je le veux, où est l'éclusier?

— Où vous irez bientôt ! répliqua brutalement Guivarch.

Mais l'aveugle ne prit point garde à la dureté de la réponse; elle leva les bras avec un éclat de triomphe féroce : — Est-ce possible ! est-ce sûr ! s'écria-t-elle. Toi ! toi ! Nan, tu l'aurais mis à terre? Et il est bien mort ! dis-moi? mort pour l'éternité? Alors je me dédis de mes paroles d'hier. Oui, oui, Konan, vous êtes bien un Guivarch.

Et ramenant à elle la tête de la petite fille : — As-tu entendu, Soizik? ajouta-t-elle; notre peine est finie; la faim ne tiendra plus la chevillette de notre porte; nous retrouverons tout ce que nous avions autrefois. A cette heure, nous voilà redevenus les seuls maîtres de la rivière et de la lande.

— A cette heure, s'écria Konan d'une voix rude, il faut que nous quittions pour jamais la lande et la rivière, s'il y en a ici qui tiennent à leur cou !

— Que veux-tu dire? s'écria Katelle.

— Je veux dire, reprit Guivarch d'un air sombre, que le promis de Colah est arrivé à l'écluse avec ses gens.

— Quoi ! avec les bateliers?...

— Et le bateau ! Ils y ont porté le mort... ils y sont tous réunis à cette heure pour notre perte... car ils nous ont reconnus, et il n'y a plus de sûreté ici pour nous.

— Quand on se revenge, il faut en payer le prix.

— Reprenez donc votre bâton d'épine, vieille femme de colère, et tournez le dos pour toujours à la lande, car je suis venu vous avertir que demain les gendarmes y seraient.

L'aveugle voulut faire quelques objections; mais Konan frappa la crosse de son fusil contre le sol avec colère.

— Jour du diable! je n'ai pas le temps de causer, s'écria-t-il; si je suis venu jusqu'ici sans prendre le temps de laver le sang de mes pieds et de mes mains, c'est que ma mère (Dieu la bénisse!) a bu votre lait; mais, quand on a crié à la louve que les chiens allaient venir, on ne répond plus de sa vie. Dieu le père serait là que je ne m'arrêterais pas un instant de plus pour lui répondre. Écoutez donc, si vous tenez à votre salut. Nous ne pouvons partir ensemble sans être arrêtés; il faut se séparer ici. Guy-d'hu prendra par le grand sentier et Laouik par les buttes, tandis que Soize vous conduira par la lande. Nous nous retrouverons là-bas, derrière le Faouët, dans la taille de chênes, près de la petite maison des *korigans*. — Vous avez entendu? c'est dit! et à cette heure que chacun compte sur lui-même et sur son patron.

Il remit son fusil sous son bras, et, après avoir montré à Guy-d'hu et à Laouik deux directions qu'ils se hâtèrent de prendre, il disparut lui-même dans un des invisibles sentiers de la brande.

La vieille les laissa partir sans faire aucun mouvement et sans prononcer aucune parole pour les retenir; elle demeura quelque temps immobile à la même place, semblant prêter l'oreille au bruit de leurs pas. Le sourire vague qui entr'ouvrait ses lèvres donnait à sa figure granitique une expression de joie terrible et méprisante; elle murmurait tout bas des mots inintelligibles. Enfin elle appela la petite fille.

— Me voici, mère, dit Soize.

— Sommes-nous seules? demanda la vieille.

— Oui, mère, et on nous a dit de partir.

— Viens donc, mon enterreuse, reprit l'aveugle, et conduis-moi à l'écluse.

L'enfant parut étonnée.

— Ils ont recommandé de prendre par la lande, fit-elle observer.

— Non, non, interrompit la vieille femme, par l'écluse, Soizik; je veux aller par l'écluse... Je n'ai pas peur qu'on m'arrête, moi; je n'ai mis la main ni à l'incendie ni au meurtre; il n'y a pas de tache rouge sur mes habits; le sang de l'homme tué ne m'a rejailli que dans le cœur, et là ils ne peuvent le voir. Conduis-moi, je veux savoir par tes yeux s'ils ne se sont pas vantés trop haut et s'ils ont aussi bien travaillé qu'ils le disent. En route, petite, et prends par le chemin le plus court.

Elle s'était levée et avait présenté le bout de son bâton à l'enfant, qui s'en servit pour la diriger à travers les méandres du taillis d'ajoncs. Contre son habitude, la vieille aveugle pressait le pas sans

prendre garde aux rameaux épineux qui, de loin en loin, lui effleuraient le visage ou faisaient saigner ses jambes nues. Elle allait devant elle droite et hardie en murmurant tout bas des exclamations de haine. Sortie du fourré, elle traversa rapidement la bruyère, atteignit le chemin de halage, puis l'écluse.

L'horizon commençait à blanchir; les premières lueurs de l'aube rendaient les objets plus distincts. L'aveugle, avertie par le bruit de la chute d'eau, demanda à sa conductrice si elle était arrivée.

— Oui, mère, répondit Soize, qui regardait avec une surprise mêlée de saisissement.

— Et que vois-tu? reprit la vieille en s'arrêtant.

La petite fille parut hésiter.

— Je vois tant de choses, dit-elle... d'abord l'écluse n'a plus de portes... elle laisse passer la rivière, qui tombe en cascade.

— Après? dit Katelle avec impatience.

— Je vois la maison, continua Soize; le toit est à moitié détruit et fume sous la pluie.

— Est-ce tout?

— Non, s'écria l'enfant effrayée; je vois là, tout près, les pierres qui sont rouges. — Ah! mère, mère, il y a du sang partout!

Elle avait voulu faire reculer l'aveugle; celle-ci résista.

— Et il n'y a personne autour de nous? demanda-t-elle.

— Personne, mère, à moins que ce ne soit de ce côté, dans le bateau qui est amarré au-dessus de l'écluse... On voit à travers le plancher de la cabane une clarté.

— C'est ça! reprit la vieille, ils y ont porté le mort!

— Oui, interrompit Soize, voici les marques rouges qui vont jusqu'à la barque.

— Et ils sont à cette heure autour de lui, continua Katelle en se parlant à elle-même, car Nan a ménagé sa poudre; il n'a frappé que l'homme de l'écluse; sa fille et Alann, qui restent, vont crier vengeance. On ne serait tranquille que s'ils se taisaient tous!...

Elle s'arrêta en murmurant quelques paroles incohérentes comme une personne qui se consulte; tout à coup sa tête se redressa, un éclair de résolution terrible fit trembler toutes les rides de son visage, elle frappa la terre de son bâton, et, posant sa main crispée sur l'épaule de l'enfant : — Soize, reprit-elle précipitamment et très bas, tu as dit, n'est-ce pas, que l'écluse était à cette heure une cascade?

— N'entendez-vous point les eaux? répliqua la petite fille; elles tombent aussi fort qu'au grand phare, et les voilà qui emmènent les dernières planches des portes en les brisant comme des pailles.

— Bien, murmura l'aveugle; alors le bateau pourrait être emporté?

— Il n'y a rien à craindre, répliqua l'enfant; les mariniers l'ont amarré à la berge.

— Où cela?

— Au grand poteau.

— Mène-moi : je veux le toucher.

Soize conduisit la vieille femme, qui, arrivée à la borne, étendit une main et sentit le câble.

— Tu es sûre que c'est bien ceci qui retient le bateau? demanda-t-elle.

— Sûre, mère.

— Il n'a pas d'autre amarre?

— Non.

— Et si elle était déliée?

— Il serait emporté dans le torrent de l'écluse.

L'aveugle laissa tomber son bâton, et ses deux mains osseuses saisirent le nœud qu'elles se mirent à défaire rapidement. L'enfant ne put retenir un léger cri.

— Paix, malheureuse! dit la vieille femme d'une voix menaçante.

— Que faites-vous, mère? balbutia la petite.

— J'achève l'ouvrage de Nan, répondit Katelle, qui dégageait la corde enroulée autour de la borne avec un rire silencieux; les autres n'avaient fait qu'une brèche dans la haie d'épines, moi je l'abats tout entière! Maintenant la lande va être libre! — Regarde, regarde, la corde est détachée et glisse dans ma main.

— Seigneur! le bateau s'en va! dit Soize, qui fit un mouvement involontaire pour retenir l'amarre.

— Laisse, sur ta tête! interrompit la vieille femme en la repoussant.

— Ah! mère, il court à l'écluse!

— Et ceux qui sont dans la cabane ne s'aperçoivent de rien?

— Non... Le voilà qui arrive à la chute d'eau!... Ah! mère, c'est fini!

Katelle poussa un éclat de rire sauvage auquel répondirent deux cris; mais les voix ne partaient point du bateau : c'étaient la fille de l'éclusier et Alann qui sortaient de la maison incendiée. L'aveugle, avertie par la direction des voix, se retourna saisie.

— Jésus! s'écria-t-elle; en voici qui n'étaient point dans la barque! Qui sont-ils, Soize? les vois-tu?

— Je vois Nicole et le marinier, répondit l'enfant; tous deux courent à l'écluse.

Elle ne put en dire davantage; un long craquement se fit entendre et fut suivi d'un mugissement sourd : c'était le bateau qui, emporté par la violence du courant, venait de se heurter contre le massif destiné à soutenir les portes, et qui, entr'ouvert par le choc, livrait à l'eau ses flancs déchirés. Il demeura un instant suspendu au sommet de la cascade, puis, brusquement emporté, il alla s'abîmer dans les tourbillons d'écume pour ne laisser reparaître que des débris. Au milieu des bordages rompus et des madriers flottans, une forme humaine se

dressa tout à coup soulevée par les eaux, et montra aux premières lueurs du jour le visage immobile et pâle de l'éclusier. Le cadavre passa rapidement comme s'il eût voulu dire un dernier adieu à ce modeste domaine confié à sa garde et qu'il avait défendu jusqu'à la mort, puis il alla s'engloutir dans les eaux grossies.

Nicole, qui avait tendu le bras vers cette funèbre vision, la suivit une minute en courant le long de l'écluse; quand elle la vit s'abîmer dans les eaux, ses genoux fléchirent, et elle s'affaissa dans les bras d'Alann.

Presqu'au même instant les bateliers et le petit bossu revenaient de *la lande brûlée,* où ils n'avaient rencontré personne : ils apprirent le naufrage de la barque avec une stupéfaction désolée; mais le jeune patron coupa court à toutes les questions en chargeant deux de ses compagnons de procéder au sauvetage des bris, tandis qu'il prenait le plus vieux marinier pour explorer avec lui le canal et chercher le corps de l'éclusier. Cette recherche se prolongea pendant plusieurs heures. Enfin, après avoir suivi les berges, visité les atterrissemens et sondé les remous, le jeune homme dut revenir et avouer à Nicole l'inutilité de tous leurs efforts. Ce fut pour la jeune fille un redoublement de douleur; elle avait fait sa consolation de ces derniers devoirs à rendre aux restes de son père, et, en renonçant à sa pieuse espérance, il lui sembla qu'elle le perdait une seconde fois.

Enfin, vers le soir, il fallut se décider à quitter un lieu où rien ne la retenait plus, pour suivre Alann chez sa mère. On attela la petite vache maigre Pen-Ru à une charrette sur laquelle fut chargé le peu de meubles qui avait échappé à l'incendie. L'orpheline, vêtue de ses habits de deuil et la coiffe flottante sur les épaules, s'assit au milieu de ces débris d'une aisance détruite; à côté marchaient Alann, qui dirigeait l'attelage, et Perr Baliboulik, portant son léger bagage, au-dessus duquel gazouillait le pinson chanteur; derrière venaient les mariniers chargés de rames, de toiles en lambeaux et de cordages brisés. A voir cette troupe silencieuse et sombre suivre lentement les berges désertes aux lueurs d'un soleil qui déclinait et jeter à chaque détour un regard en arrière, on eût dit quelque famille des temps barbares chassée par la guerre, l'inondation ou l'incendie, et fuyant avec ses pénates éplorés pour chercher au loin une nouvelle patrie.

Une année après le meurtre de l'éclusier, la cour de Vannes jugeait Konan et Guy-d'hu, qui allèrent expier au bagne de Brest leur longue impunité, tandis que Soize et Laouik étaient envoyés à l'hospice des orphelins. Quant à la vieille aveugle, elle avait été trouvée l'hiver précédent à l'entrée des Montagnes-Noires, appuyée au revers d'un fossé, la tête sur son bâton d'épine et dormant de l'éternel sommeil.

ÉMILE SOUVESTRE.

L'ÉCLIPSE

DU

GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

EN ANGLETERRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

I. *History of England*, by lord Mahon, vol. V et VI; London, 1851, John Murray. — II. *The Grenville Papers*, vol. I et II; 1852, John Murray. — III. *Memoirs of the marquis of Rockingham and his contemporaries*, by G.-T. Earl of Albemarle; in two vol. 1852, Richard Bentley.

Il y a dans l'histoire d'Angleterre une période aride, confuse, malheureuse, peu frayée par les historiens jusqu'à ces derniers temps, et mal connue des hommes politiques : c'est celle qui s'étend sur un espace d'environ vingt années, depuis la paix qui termine, en 1763, la guerre de sept ans, jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance américaine en 1782. C'est l'époque la plus fâcheuse du régime représentatif en Angleterre. Nulle grandeur, point de lustre ni dans les hommes ni dans les choses. Tout s'énerve, s'abaisse, se détraque. Les gros événemens sont à l'intérieur de tristes désordres, comme l'agitation soulevée autour du démagogue Wilkes; à l'extérieur, des désastres comme la perte de l'Amérique. Plus de ces luttes de partis qu'anoblissent les passions généreuses et où se trempe le tempérament d'un peuple mâle : les partis se pulvérisent en coteries et se dégradent en intrigues. Les esprits élevés et probes ne peuvent mordre d'aucun côté sur cette situation faussée entre un roi sans lumières, mais opiniâtre, un parlement mou, sceptique ou corrompu, et une nation qui, suivant l'usage,

s'endort ou s'éveille à contre-temps et prostitue la seule force qu'elle puisse donner, la popularité, aux plus indignes. Les honnêtes gens sont inutiles, parce qu'ils sont sans génie; l'unique service qu'ils puissent rendre est de tenir leur constance au-dessus de leurs dégoûts et de réserver à l'avenir la fidélité de leurs convictions et la fermeté de leurs espérances. La grande figure du temps, lord Chatham, se démène excentriquement à travers ces platitudes comme le fantôme de l'impossible. D'intelligens contemporains purent craindre parfois, au spectacle de ces misères, de voir recommencer le problème mortel des révolutions. L'Angleterre en vint jusqu'à trembler de se réveiller un matin en face des Français débarqués sur ses côtes.

Habent sua fata; il est pour la publication des livres de singulières opportunités : c'est à une heure d'épreuve et de doute pour les principes de liberté en Europe que s'impriment les documens et les mémoires qui éclairent le mieux un des momens les plus critiques dans l'histoire de la liberté anglaise. Vers la fin de l'année dernière paraissaient les deux volumes du grand ouvrage de lord Mahon, consacrés à la période historique dont nous parlons. A peu près en même temps, lord Albemarle recueillait dans des papiers d'état oubliés et des collections de famille les matériaux destinés à compléter le tableau de cette époque et à rétablir le portrait du marquis de Rockingham, une des figures qui y tiennent le rang le plus élevé et le plus digne. D'un autre côté, le duc de Buckingham vient d'ouvrir une partie des archives de sa maison : *les Papiers des Grenville* sont en cours de publication; les Grenville, c'est-à-dire lord Temple et George Grenville, furent, comme on sait, les beaux-frères de lord Chatham et formèrent avec lui un triumvirat de famille dont l'union ou les discordes eurent sur l'Angleterre de ce temps-là une action longue et profonde. Donc on n'avait jamais été en mesure de voir ni d'étudier d'aussi près cette portion du XVIII[e] siècle anglais. Les livres que nous avons cités nous y introduisent sur le pied de l'intimité. C'est l'histoire avant la lettre; ce sont les confidences mêmes des personnages : on y saisit au vif les mobiles qui les conduisent, leurs intérêts, leur calculs, leurs incertitudes, leurs rivalités, leurs haines, leurs ambitions, leurs découragemens, toute cette poussière de sentimens, d'idées, de préoccupations humaines avec laquelle le hasard ou la Providence pétrit les événemens. Jamais non plus cette histoire ne pouvait être mieux comprise qu'aujourd'hui, par la raison, — aussi vraie en matière de politique qu'en matière de sentiment, — que l'on ne comprend bien que ce que l'on a soi-même éprouvé. Là est l'éternel attrait des études historiques. L'histoire est comme une galerie immobile que nous traversons sur le courant des événemens contemporains. Parmi les tableaux qu'elle nous déroule au passage, la plupart restent pour nous dans l'ombre; nous n'avons l'intelligence et

le sentiment des autres que par les analogies qui les unissent au présent qui nous emporte. Ce sont les fortunes de notre temps qui nous donnent le jour et le point de perspective. Heureux et glorieux, nous ne voyons que les toiles héroïques du passé; malheureux, nous nous arrêtons aux autres, et nous y cherchons des enseignemens et des consolations. C'est pour cela qu'il y a quelque intérêt, dans l'épreuve que subissent en Europe les institutions représentatives, à jeter un regard sur les infirmités qui les ont long-temps humiliées en Angleterre. D'ailleurs l'histoire des mauvais jours du peuple anglais, quand on songe au lendemain qui les a suivis, demeure toujours pour les autres peuples une forte école d'espérance.

I.

C'est au milieu du XVIIIe siècle, lorsque le gouvernement de l'Angleterre était ce que nous allons dire, que l'Europe commença d'admirer les institutions anglaises. Montesquieu et Delolme traçaient alors le portrait idéal et abstrait de la constitution britannique. Le point de vue choisi par les publicistes du XVIIIe siècle a nui assurément à l'établissement des institutions représentatives sur le continent. Quintessenciée en théorie, la constitution anglaise semblait réaliser, avec la pondération savante de ses pouvoirs, la perfection du gouvernement politique. De là les espérances excessives et inévitablement chimériques que cette forme de gouvernement a données à ceux qui l'ont essayée, et les impatiences trompées auxquels l'ont sacrifiée les esprits qui en attendaient de trop heureux et trop prompts résultats. Nous en aurions mieux compris le vrai caractère, et l'on eût été moins injuste envers elle, si nous avions étudié la constitution anglaise dans l'histoire du peuple anglais, au lieu de la contempler dans les ingénieuses déductions des philosophes. Nous aurions appris à cette école qu'il est absurde de demander aux institutions les plus sages et les plus vantées un gouvernement qui supprime tous les maux, réalise tous les biens, résolve toutes les difficultés et comble tous les vœux; nous y aurions appris que les bonnes constitutions sont faites dans la supposition des vices des hommes, et non dans l'hypothèse de leurs vertus; nous y aurions appris que, de ce qu'une forme de gouvernement paraît la plus raisonnable et la plus conforme à la liberté, à la dignité et au bonheur d'un peuple, il ne s'ensuit point que le mécanisme fonctionnera toujours sans broncher; nous y aurions appris que, dans un état libre surtout, rien ne marche logiquement et en ligne droite, et que la constitution y doit conserver une élasticité qui lui permette de concilier à la longue toutes les forces, tous les intérêts qu'elle met en jeu. Un peuple, avec la meilleure des constitutions, peut être, par

momens, gouverné très mal, c'est-à-dire par des hommes d'état incapables ou corrompus; mais il est absurde de rendre les institutions responsables des vices des hommes, et le plus sûr remède qu'un pays libre possède contre le mauvais gouvernement, c'est la patience. Montesquieu comparait justement le despotisme au sauvage qui coupe l'arbre pour cueillir le fruit. L'histoire d'Angleterre à la main, il aurait pu comparer ceux qui, jouissant d'une constitution libre, arguent de l'impopularité passagère d'un gouvernement pour faire des révolutions, à l'imbécile qui brûlerait sa maison l'hiver parce qu'il y fait froid, ou qui la démolirait l'été parce qu'il y fait chaud. Montesquieu et Delolme auraient pu corriger aisément leurs décevantes théories sur la constitution anglaise : ils n'avaient qu'à raconter la manière dont cette constitution était pratiquée de leur temps.

Un roi qui n'est pas responsable et qui, suivant l'adage, règne et ne gouverne pas; une aristocratie gardienne des traditions de l'état, dont les membres sont unis par les liens d'une solidarité héréditaire, et qui maintient les libertés publiques contre les envahissemens de la couronne et contre les emportemens populaires; une opinion publique organe des intérêts démocratiques et agissant sur la direction des affaires par la presse et par une chambre représentative investie de la délégation de la souveraineté du peuple, — voilà les trois grands traits de l'idéal de la constitution anglaise. Il y a sur cette constitution un mot paradoxal de M. de Maistre, lequel n'est, comme tous les paradoxes, qu'une expression grossissante et railleuse placée sur un fond de vérité : — La constitution anglaise n'existe qu'à la condition d'être perpétuellement violée ! — Le côté vrai du mot de M. de Maistre éclate surtout pendant les vingt premières années du règne de George III. Le roi, qui ne peut pas mal faire (*the king cannot do wrong*) et qui, d'après la théorie, ne doit donc rien faire, veut gouverner, gouverne et gouverne très mal; l'aristocratie est divisée et s'annule par ses rivalités intestines; l'opinion publique s'égare ou dort, et pendant ce temps les affaires de l'Angleterre vont à la diable ou à la grace de Dieu.

George III succéda, en 1760, à son grand-père George II. Une phrase du discours qu'il prononça à l'ouverture de son premier parlement sonnait comme une fanfare l'inauguratien d'une ère nouvelle : « Né et élevé dans ce pays, je me glorifie, disait-il, du nom d'Anglais, et ce sera le bonheur particulier de ma vie de travailler à la prospérité d'un peuple dont je considère la loyauté et la chaleureuse affection comme la plus grande et la plus permanente garantie de mon trône. » C'était en effet la première fois, depuis cinquante ans, qu'un roi d'Angleterre pouvait se vanter d'être Anglais. Les trois princes que la maison de Hanovre avait donnés jusqu'à ce jour à l'Angleterre étaient nés

Hanovriens et l'étaient restés de langage, d'esprit, de politique et de mœurs. Un peuple renommé comme le peuple anglais pour sa loyauté gothique envers ses souverains a rarement eu le désagrément de voir briller à sa tête une réunion de princes aussi maussades que ces personnages. Le dédain des usages britanniques, la subordination constante de la politique extérieure de l'Angleterre à leurs intérêts d'électeurs de Hanovre, un libertinage disgracieux et morose, des haines de famille scandaleuses, voilà le bagage moral des princes auxquels le destin confiait la plus délicate des tâches, la fondation d'un trône révolutionnaire et constitutionnel.

George Ier se distingua surtout par le choix de ses deux maîtresses: c'étaient des Hanovriennes, toutes deux vieilles et laides, avec cette différence que l'une, la Schulenburg, était d'une maigreur ridicule, et l'autre, la Kielmanseck, d'une grosseur monstrueuse. Le peuple de Londres appelait la maigre *la Perche*, — le roi la fit duchesse de Kendall, — et la grosse *l'Éléphant*, — le roi la fit comtesse d'Arlington. George Ier avait cependant une femme légitime, la princesse Sophie-Dorothée, qu'il tenait, en vraie Barbe-Bleue du moyen-âge, enfermée dans une forteresse de Hanovre (1). Trois Allemands composaient son conseil intime, auxquels il faut joindre deux Turcs, Mustapha et Mahomet, qu'il avait faits prisonniers dans les guerres de Hongrie. Un ambassadeur français, le comte de Broglie, résumait en quelques lignes la physionomie de cette bizarre cour. « Le roi, écrivait-il, laisse le gouvernement de l'intérieur à Walpole; il est appliqué avec ses ministres allemands à régler les affaires de Hanovre et ne s'occupe point de celles d'Angleterre; il n'a aucun goût pour la nation anglaise et ne reçoit en particulier aucun Anglais de l'un ni de l'autre sexe; aucun même de ses officiers n'est admis, le matin, dans sa chambre pour l'habiller, ni le soir pour le déshabiller; ces fonctions sont remplies par les Turcs qui sont ses valets de chambre. Il considère l'Angleterre plutôt comme une possession, dont il faut tirer le plus possible tant qu'elle dure, que comme un héritage perpétuel pour lui et sa famille. » La duchesse de Kendall, qui faisait argent de tout, qui trafiquait de sa faveur avec les ministres et leurs ennemis, avec les ambassadeurs étrangers, avec les gens d'affaires, s'occupait, à proprement parler, plus que le roi du gouvernement de l'Angleterre. Quant à George, il ne savait pas même assez d'anglais pour assister aux conseils de son cabinet. Ce qu'il donnait aux affaires anglaises se bornait à quelques conversations avec Walpole. Après une partie de chasse dans le parc de Richmond, le roi et le ministre entraient dans un pavillon et causaient politique en fu-

(1) Voyez, sur la vie singulière et la captivité de Sophie-Dorothée, la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1845.

mant la pipe et buvant du punch; le gouvernement de l'Angleterre sortait de ces étranges tête-à-tête. George Ier était, quand il mourut, furieusement brouillé avec son fils. Leurs querelles allèrent si loin, qu'un courtisan proposa un jour à George Ier de le débarrasser du prince royal en le conduisant en Amérique. Le roi se contenta de chasser son fils du palais Saint-James, de lui retirer toutes les marques officielles de sa dignité et de déclarer publiquement que quiconque rendrait visite au prince ne serait plus reçu à la cour.

George II valut un peu mieux que son père. D'abord il fut meilleur mari, au point de vue politique du moins, car la reine Caroline, tant qu'elle vécut, exerça une grande influence. Cette reine était, il est vrai, la plus commode des épouses; elle n'eut pas l'air de s'apercevoir de la liaison de George II avec une Mme Howard qui perdit son crédit pour avoir patroné des poètes et des écrivains de l'opposition; d'ailleurs le roi la prenait pour confidente et conseillère de ses laides amours. Quand George s'éprit, dans un voyage au Hanovre, de Mme de Walmoden, la reine l'engagea à faire venir sa maîtresse en Angleterre. La maîtresse eut assez de goût ou de finesse pour refuser l'invitation de la reine. Caroline donnait cette explication brutale de ses complaisances : « Je ne suis qu'une seule femme et encore une vieille femme; le roi peut aimer plusieurs femmes et de plus jolies que moi. » Le peuple de Londres prenait moins philosophiquement son parti que la reine délaissée. Un jour que George, attiré par sa passion pour Mme de Walmoden, était parti pour l'électorat, on apposa le placard suivant sur la porte de Saint-James : « Il a été perdu ou enlevé de cette maison un homme qui laisse une femme et six enfans sur la paroisse. Quiconque apportera de ses nouvelles aux marguilliers de Saint-James recevra *quatre shillings et six pence* de récompense. N. B. Il ne sera rien ajouté en sus, personne ne jugeant l'homme perdu digne d'une *couronne* (1). » A la mort de sa femme, le roi fit venir Mme de Walmoden en Angleterre et lui donna le titre de comtesse d'Yarmouth. La favorite hérita de l'influence politique de la reine Caroline; elle fut mêlée à toutes les affaires. Par exemple, quand George, après une résistance de plusieurs années, consentit enfin, en 1756, à l'entrée de Pitt dans ses conseils, il fallut que le grand homme demandât une audience à lady Yarmouth, passât plusieurs heures à lui exposer le plan de sa politique et sollicitât son intervention auprès du roi. Et devinez-vous ce qui parut surprenant à de graves contemporains dans cette démarche? C'est que ce fut la première fois que Pitt l'eût tentée (2). Les discordes de George II avec son fils, le prince de Galles Frédéric, furent plus vives et plus

(1) Jeu de mots sur la pièce de monnaie nommée couronne, qui vaut 5 shillings.
(2) *Life of lord Chancellor Hardwicke*, t. III, p. 79.

bruyantes encore que celles qu'il avait eues avec son père. Le prince Frédéric était né également en Hanovre. Il rompit de bonne heure avec le roi, se mit à la tête des mécontens et fit de sa résidence de Leicester-House le quartier-général de l'opposition. Hostilité politique, jalousies de famille, querelles d'argent, il employa tous les moyens pour tourmenter ses parens couronnés; il devint même pamphlétaire. On prétend qu'il fut l'auteur d'un conte satirique où étaient dépeintes toutes les laideurs intimes de cette brumeuse et empâtée maison de Brunswick; cela s'appelait : *Histoire du prince Titi, allégorie royale.* C'était un conte de fée où George II figurait sous le nom du roi Ginguet, où la reine Caroline s'appelait la reine Tripasse, et où le prince Frédéric se déguisait en prince Titi. George Ginguet, dans ses momens de colère, demandait à Caroline Tripasse : « Cet animal est-il réellement mon fils? » — La reine était bien obligée de confesser la paternité, mais elle ajoutait : « Mon cher aîné est le plus grand âne, le plus grand menteur, le plus grand gredin, la plus grosse bête qui soit au monde, et je souhaiterais bien de l'en voir dehors. — C'est un monstre si sordide, disait-elle encore, et si peu capable de résister à l'appât d'une guinée, que si le prétendant lui offrait 500,000 livres de son droit à la couronne, il répondrait : Comptez l'argent (1). » La joie de voir mourir ce joli prince Titi fut refusée à la reine Caroline, mais accordée à George II : Frédéric était mort avant son père, laissant pour fils le premier prince de cette maison né en Angleterre, celui qui devint roi, en 1760, sous le nom de George III.

Il faut reconnaître qu'au point de vue moral George III se distinguait autant de ses prédécesseurs que par cette naissance anglaise dont il se targuait si fièrement. Le jeune prince apportait sur le trône des mœurs pures. Élevé par sa mère dans une morne retraite, son esprit appliqué, mais étroit et vétilleux, son caractère incapable des grandes passions, mais trempé d'obstination et enclin aux scrupules, avaient été naturellement disposés par son éducation à la simplicité et au rigorisme des mœurs bourgeoises. Toute la force de ce caractère et de cet esprit avait été tendue de bonne heure vers l'exercice du pouvoir auquel George était appelé. Sa mère, secondée de son gouverneur, lord Bute, l'avait façonné pour donner une physionomie nouvelle à la royauté. Elle ne cessait de lui répéter : George, soyez roi; *George, be king!* George, maître de la couronne et entouré des mêmes conseils, voulut en effet être roi d'une autre façon que l'avaient été ses ancêtres.

L'état dans lequel il prenait l'Angleterre lui ouvrait d'ailleurs une situation bien plus facile que celle où s'étaient trouvés ses prédécesseurs. En 1760, le jacobitisme et le péril politique dont il menaçait la

(1) *Lord Hervey's Memoirs.*

maison de Hanovre n'existaient plus. Cette expédition aventureuse de Charles-Édouard, qui tient dans les inventions des romanciers une place beaucoup plus grande que dans l'histoire réelle, en avait démontré l'irrémédiable impuissance, et depuis, le prétendant avait enlevé à sa cause les dernières espérances et le prestige suprême par les tristes désordres où il noyait avec rage les malheurs de sa destinée. George III était bien et définitivement le seul roi d'Angleterre. George Ier et George II avaient pu considérer par momens la couronne britannique comme un usufruit, comme une aubaine passagère; George III la recevait comme un héritage sans compétiteur. En lui, la maison de Hanovre avait pris racine par trois générations sur le sol anglais. Une légitimité s'était reconstruite sur sa tête. Trois forces arrivaient à George III de cette situation : d'abord une force morale et personnelle, celle qu'il devait puiser dans l'idée du titre supérieur de son autorité royale et dans le sentiment de la complète sécurité de sa couronne; en second lieu, un accroissement d'influence dans le pays par le ralliement des tories et des jacobites, naturellement favorables au pouvoir monarchique; enfin une plus grande indépendance vis-à-vis du parti qui avait, depuis la révolution de 1688, prêté et fait payer son appui à la nouvelle dynastie. George III pouvait s'émanciper de la tutelle exercée depuis cinquante ans par le parti whig sur la royauté.

Le parti whig était arrivé en effet au pouvoir à l'avénement de la maison de Hanovre et ne l'avait plus quitté. Ses principes et ses intérêts le liaient à la fortune de la nouvelle dynastie, et l'existence de la nouvelle dynastie était unie par le même nœud à la prépondérance des whigs. Si, d'une part, la succession protestante, comme on disait en Angleterre au XVIIIe siècle, n'avait point prévalu, le parti whig, et avec lui le principe de la royauté limitée par les droits de la représentation du pays, eût été vaincu. Si, de l'autre côté, le parti whig n'eût point été le plus fort, les princes hanovriens eussent été bientôt forcés de décamper dans cet électorat vers lequel ils ne cessèrent, durant deux règnes, de tourner leurs regards inquiets. La maison de Hanovre n'eut donc de force jusqu'à George III que par le parti qui avait amoindri le pouvoir royal, en abattant la royauté de droit divin et en grandissant les priviléges parlementaires. C'est, du reste, travestir l'imposante situation des whigs à cette époque que de les appeler un parti. Leur drapeau couvrait la masse intelligente et vivante de la nation, tous les esprits fermement attachés au protestantisme, tous les hommes dévoués à la liberté, toute la classe industrielle et commerçante, et la grande majorité de l'aristocratie. En dehors d'eux, il n'y avait sous le nom de tories que quelques personnalités brillantes, mais isolées, et sous le nom de jacobites qu'une portion des classes agricoles arriérée et inerte, comme le sont en tout temps et en tout

pays les populations rurales. Mais, depuis l'avénement de George I[er] jusqu'au règne de George III, de 1715 à 1760, il y avait eu plus d'une vicissitude dans la vie intérieure des whigs. Ils avaient été d'abord unis, puis divisés, et, vers la fin du règne de George II, leur faisceau s'était péniblement reformé. En 1715, le danger les avait tous ralliés: il s'agissait alors de prévenir le retour des Stuarts, auquel le ministère d'Oxford et de Bolingbroke avait sourdement travaillé depuis plusieurs années, et de faire triompher la succession protestante. La victoire une fois assurée et la sécurité revenue, les scissions éclatèrent. Sir Robert Walpole avait trop de génie et il y avait dans le parti whig trop d'hommes de talent pour que le pouvoir pût se partager entre eux. Il est, comme on sait, plus difficile en politique de manier ses amis que de faire tête à ses ennemis. Walpole, qui avait gouverné sans combat pendant plusieurs années, écarta successivement et jeta dans l'opposition tous ceux de ses amis qui auraient pu devenir ses rivaux. La faveur royale, une grande connaissance et un grand mépris des hommes, une dextérité sans égale dans le gouvernement des finances et du commerce, une audace tranquille égayée de bonne humeur contre ces orages de paroles où s'exhalent les ardeurs et où se dissipent les périls de la liberté, permirent long-temps à Walpole de déjouer les attaques de ses adversaires. A la fin, Walpole avait coalisé contre lui trop de haines, trop de talens et trop de passions; il avait impatienté l'opinion publique par la trop longue durée de son pouvoir. Il fallut céder à cette clameur confuse de la foule qui s'élève contre ce qui dure :

Num tamen inveniet tam longa potentia finem?

Walpole se retira après vingt ans de ministère. La crise au milieu de laquelle tomba Walpole créait de graves dangers et fit sentir la nécessité du rapprochement. Le plus habile des élèves de Walpole, Pelham, se consacra à cette œuvre et y fut secondé par un des hommes les plus sages de ce temps, le lord chancelier Hardwicke. Pelham parvint à réunir et à concilier les diverses sections du parti whig. Il ouvrit l'administration aux hommes les plus jeunes qui s'étaient distingués dans l'opposition, et entre autres à Pitt et à Grenville. La même pensée d'union avait survécu à Pelham. C'était cette politique qui avait enfin fait arriver Pitt, en 1756, à ce ministère qui donna un si grand éclat à la puissance anglaise. Quand George III monta sur le trône, le parti whig formait donc encore une fois un corps compacte et joignait à la force de l'unité le lustre des actes glorieux accomplis par l'Angleterre sous l'impétueuse et superbe impulsion de Pitt.

Les deux premiers George avaient parfaitement compris leur position vis-vis du parti whig, et, sauf de rares exceptions, s'étaient mon-

très peu jaloux de peser ouvertement et personnellement sur la direction des affaires. Un instinct très sensé éclairait ces flegmatiques natures de princes; ils avaient le sentiment de la fragilité de leur trône. Le souvenir salutaire des révolutions anglaises les avertissait que les rois d'Angleterre n'usent de leur initiative qu'à leurs risques et périls; ils avaient compris la leçon, et George Ier déclara souvent dans son intimité qu'il aimait mieux laisser retomber la responsabilité du gouvernement sur la tête de ses ministres que de l'attirer sur la sienne. Cependant le second George eut quelques velléités de rébellion contre la domination hautaine des grands seigneurs whigs. Il existe un monument curieux de ces révoltes latentes : c'est une conversation du lord chancelier Hardwicke avec le roi, conservée par lord Hardwicke lui-même. C'était en 1745; Pitt et ses amis venaient d'entrer dans les postes inférieurs du ministère par le patronage de Pelham et de lord Hardwicke. Le roi avait résisté de toutes ses forces à la nomination de ses nouveaux ministres; il ne pardonnait pas à Pitt ses attaques furibondes contre la politique hanovrienne. Lord Hardwicke vint voir le roi avant l'ouverture de la session pour l'engager à donner sans restriction son appui moral au cabinet. George laissa parler un quart d'heure le chancelier sans vouloir répondre un mot. Le chancelier fit valoir au roi le démenti que Pitt et ses amis allaient infliger à leurs déclamations passées en défendant les mesures projetées à l'égard des troupes du Hanovre.

— Quant à cela, dit le roi, à qui le dépit ouvrait enfin la bouche, si cela leur déplaît, je m'en soucie peu. Je rappellerai mes troupes pour défendre mes possessions.

— Mais, sire, il reste encore quelque chose de très important; il faut améliorer la situation qui vous est faite par le concours de vos nouveaux ministres et ne pas laisser perdre ces avantages.

— J'ai fait tout ce que vous avez voulu, j'ai mis tout mon pouvoir dans vos mains, et je suppose que vous en tirerez tout le parti que vous pourrez.

— La disposition des places ne suffit pas, si votre majesté s'efforce de montrer au monde qu'elle désapprouve son ouvrage.

— Mon ouvrage! J'ai été forcé, j'ai été menacé.

— Je suis affligé de voir votre majesté employer de pareilles expressions. Je ne sais de quelles menaces, de quelle contrainte elle veut parler.

— Oui; on m'a dit qu'on me ferait de l'opposition.

— Ce n'est pas moi, sire, ni aucun de mes amis... Mais, pour revenir à l'objet de ma conversation, au meilleur parti à tirer de votre situation présente...

— On aurait pu opérer des changemens dans l'administration en

y faisant entrer des personnes plus convenables, et non celles qu'on y a introduites, qui se sont distinguées notoirement par une opposition constante à mon gouvernement.

— Si le but de ces changemens était de gagner de la force, il fallait choisir les personnes qui peuvent en apporter. Autrement, ce qu'on eût fait n'eût servi de rien. Le concours de tous les chefs de parti, sans aucune condition de nature à décourager vos vieux amis, est une force réelle pour la couronne. D'ailleurs, sire, les ministres ne sont que vos instrumens de gouvernement.

— Les ministres! interrompit le roi avec un aigre sourire, les ministres sont le roi dans ce pays.

Le chancelier balbutia une dénégation polie et le supplia, quelles que fussent pour l'avenir ses intentions à l'égard du ministère, de ne point gâter ses affaires présentes.

— Quant à mes affaires, répliqua le roi, je suppose que vous en avez eu soin. Si vous ne vous en êtes pas occupé, ou si vous ne réussissez pas, c'est à vous que la nation s'en prendra (1).

Ce fut son dernier mot : lord Hardwicke ne put lui arracher une autre réponse. Comme son père, George II renvoyait la responsabilité à ses ministres. Il maugréait, mais il cédait, et l'on peut définir d'un mot les relations des deux premiers George avec les whigs, représentés par les grandes maisons aristocratiques : les George régnaient et les whigs gouvernaient.

George III monta sur le trône avec le dessein et avec le pouvoir d'affranchir la royauté de cette impérieuse alliance. Déjà, depuis de longues années, la pensée de restituer à la royauté un rôle plus libre et plus actif dans la constitution anglaise avait été publiquement émise et développée avec éloquence. Bolingbroke s'était fait le brillant vulgarisateur de cette doctrine. Il était arrivé à cet homme d'esprit ce qui arrive trop ordinairement aux hommes politiques : sa théorie n'était que la contre-épreuve des exigences de sa position particulière. Bolingbroke avait été le dernier ministre tory. Les whigs l'avaient proscrit en 1715. Malgré ses intrigues, il n'avait pu obtenir qu'une amnistie incomplète. En le laissant rentrer en Angleterre, Walpole, son vieil ennemi, ne l'avait pas réintégré dans la chambre des lords. Il se voyait donc exclu par la confédération des whigs de la scène politique où ses débuts l'avaient placé au premier rang, qui était l'élément vital de son génie, hors de laquelle l'existence ne lui était plus qu'un long et humiliant supplice. Il n'avait rien à espérer du côté des whigs; il se tourna vers la royauté. La ligue de ses ennemis était le même parti qui enchaînait l'initiative de la royauté; les mêmes hommes qui te-

(1) *Life of lord Hardwicke*, t. II, p. 106.

naient fermée sur lui la porte de la vie politique tenaient la royauté en tutelle. Contre l'ennemi commun, il essaya d'exciter les jalousies et les prétentions de la royauté; il dénonça le parti qui était au pouvoir comme une oligarchie aristocratique et parlementaire usurpant sur les droits de la couronne. Suivant lui, le roi était bien plutôt l'expression de la souveraineté nationale qu'un parlement où quelques puissantes familles coalisées régnaient à leur guise. Dans un pamphlet intitulé *Idée d'un Roi patriote*, il conviait la royauté au nom du patriotisme à rompre le vasselage auquel l'assujettissait l'usurpation insolente de l'aristocratie parlementaire. Comme, au moment où il exposait ces théories, Bolingbroke était un des membres les plus actifs de l'opposition ameutée contre Walpole, cette étrange doctrine n'excita aucune clameur; elle passa sous le sauf-conduit de l'impopularité du ministre contre lequel elle était dirigée. La maison du prince de Galles, père de George III, Leicester-House, était alors le foyer le plus ardent de l'opposition; c'était sur l'héritier présomptif de la couronne que l'opposition comptait pour dissoudre la confédération qui soutenait Walpole dans le parlement, c'était à lui que l'opposition destinait ce rôle de roi populaire et anti-parlementaire tracé par Bolingbroke. Les doctrines de Bolingbroke furent accueillies avec ardeur dans la maison du prince; elles devinrent ce que l'on appela bientôt la politique de Leicester-House. Un homme surtout en garda une impression profonde, ce fut le gouverneur de George III, lord Bute. Écossais, lord Bute ne connaissait rien de l'esprit de l'Angleterre; il était tory de tradition; la doctrine de Bolingbroke lui paraissait la plus conforme à la dignité de son élève et la plus favorable à l'agrandissement de sa propre fortune. Il l'inculqua donc à George III, et c'est au nom de la même théorie que la princesse de Galles, dont lord Bute, disait-on, était l'amant, avait murmuré de si bonne heure à l'oreille de son fils ces mots enivrans : « George, soyez roi! »

Tandis qu'une femme, un courtisan et un adolescent préparaient ainsi dans l'obscurité de Leicester-House la fin du long ascendant des whigs, ceux-ci, en s'unissant une dernière fois et en plaçant Pitt à leur tête, marquaient d'une gloire impérissable la dernière heure de leur puissance. A l'avénement de George, M. Pitt était premier ministre depuis quatre ans. Les commencemens de la guerre de sept ans avaient été désastreux; l'Angleterre était aux abois quand Pitt prit les affaires. L'ardeur de son ame, la vigueur de son caractère plus encore que la sûreté de son intelligence relevèrent tout en quelques mois. Sa politique fut, comme son éloquence, un ouragan. Il mit le feu à l'Angleterre. Il communiqua à ses collègues, à l'administration, aux généraux et aux soldats, aux amiraux et aux matelots, à ses compatriotes et aux alliés de l'Angleterre cette fierté, ce sentiment de supériorité,

cette foi dans la victoire, cet orgueil passionné du nom anglais, cette véhémence fougueuse qui étaient tout son génie. Sur mer par ses flottes, sur terre par les armées de Frédéric II et du prince Ferdinand de Brunswick, en Amérique par la conquête du Canada et des Antilles, en Asie par la conquête de l'Inde, il humilia et abattit pour long-temps la puissance de notre pays, et il souffla à l'ambition de l'Angleterre une exaltation inouie. Chose étrange, il fit marcher du même pas la conquête et le commerce. Les sommes immenses qu'il jeta dans la guerre avec une prodigalité sans exemple semblèrent effleurer à peine les ressources de la nation. L'importance de plusieurs grandes villes manufacturières de l'Angleterre date de cette époque. La Cité de Londres s'enrichissait en jubilant de patriotisme. Le monument qu'elle éleva à la mémoire de lord Chatham porte témoignage de cette miraculeuse coïncidence de bonheur; l'inscription rappelle que, sous son ministère, « le commerce s'est allié aux armes et a fleuri par la guerre. »

Si donc George III arrivait au trône dans des circonstances favorables à l'agrandissement du pouvoir royal, il trouvait en même temps les affaires d'Angleterre en pleine prospérité et dans une veine d'imposante grandeur. Il faut voir l'usage qu'il fit de son pouvoir royal et ce que devinrent entre ses mains la grandeur et la prospérité de son pays.

II.

Il y a trois choses à déterminer dans les vingt premières années du règne de George III : le système de conduite qu'il adopta, les hommes et les associations politiques vis-à-vis desquels il le suivit, les événemens qui en furent l'occasion ou la conséquence.

Le but de George III était d'agir de ses idées et de sa volonté sur le gouvernement de l'Angleterre. Le premier et le principal obstacle qu'il rencontrait sur son chemin était la puissante confédération des grands seigneurs et des hommes d'état du parti whig. Les whigs étaient, comme on l'a vu, le seul parti organisé pour le gouvernement. Ils avaient depuis cinquante ans la possession et les traditions du pouvoir. Dans cette ligue, les uns apportaient le talent et la popularité, les autres le rang, les autres la richesse. Leur ascendant s'était enraciné dans toute l'étendue du pays par les moyens d'influence et de patronage que le long exercice du pouvoir confère aux hommes politiques sur toutes les classes d'une nation. Leur puissance avait dépendu surtout de leur union, et il leur était plus facile qu'à aucun autre parti de perpétuer cette union, car toutes leurs forces venaient aboutir comme à un centre à un petit nombre de grandes familles patriciennes dont les chefs occupaient les principaux postes politiques ou remplis-

saient auprès de la couronne les grandes places honorifiques. Tant que ces groupes aristocratiques continuaient à s'entendre, le faisceau des whigs ne pouvait être brisé, et leur prépondérance défiait toutes les attaques; mais, s'ils venaient à se diviser, ils s'annulaient; la royauté devenait alors pour les ambitions flottantes le seul point d'appui fixe et permanent; toute leur puissance tombait en fragmens et passait peu à peu aux mains du roi.

George III et ses conseillers intimes ajustèrent leur conduite à ces considérations. George, pour établir son gouvernement personnel, n'eut pas besoin de sortir de la lettre de la constitution anglaise. S'il eût voulu faire prévaloir la prérogative royale ouvertement, à la façon de Jacques II, il eût été vaincu, car il aurait réuni contre lui ceux qu'il ne pouvait battre qu'en détail. La constitution lui offrait une ressource : le droit de choisir ses ministres. Ce droit exercé avec ruse et à propos suffisait. Il y aurait eu deux manières dangereuses de s'en servir. Si George eût d'abord changé le ministère en masse pour substituer brusquement une politique à une autre, ou bien s'il eût simplement, pour établir du premier coup sa prépotence, formé un cabinet de favoris et d'affidés, les whigs, menacés tous à la fois du même danger et avertis en même temps, seraient restés unis et eussent fait reculer le roi devant leur opposition compacte. Il y avait un moyen plus sûr et plus habile : c'était d'écarter peu à peu et un à un, du ministère et des grands emplois de la cour, les chefs du parti whig. De la sorte, on prévenait toute explosion d'opinion populaire en leur faveur; puis on les envoyait isolément dans une opposition où les précéderaient et les affaibliraient des défiances mutuelles, des divisions violentes, des inimitiés implacables. Voilà ce que fit George III et ce qu'il fit avec succès. En effet, l'avantage d'une pareille politique, c'est qu'on n'est pas forcé de la démasquer pour l'exécuter; ceux mêmes contre lesquels elle est dirigée ne s'en aperçoivent point et lui fournissent à chaque instant des occasions et des instrumens; elle prend tous les noms, elle exploite toutes les circonstances, elle se sert de tous les concours, elle attend et choisit son heure; elle commence par faire ses complices dupes de ceux qui doivent être ses victimes, en s'adressant à leurs vanités, à leurs ambitions : même au besoin les prétextes ne lui manquent pas pour séduire leur honnêteté. Les aveugles qu'elle joue ainsi et qu'elle culbute les uns par les autres pour leur passer sur le corps ne reconnaissent la machination qui les met à terre que lorsque le tour est joué. Pour réussir dans une telle œuvre, une profonde et vaste intelligence n'est point nécessaire; c'est assez, George III en est la preuve, du plus mince génie, pourvu qu'il soit doublé d'opiniâtreté et redoublé d'astuce.

Le parti whig comprenait, à l'avénement de George III, quatre ou

cinq grandes sections que l'on peut répartir en les désignant par leurs principaux chefs de la façon suivante. Il y avait le groupe de Pitt et des Grenville, le duc de Newcastle, la fraction du duc de Bedford, et la portion la plus considérable du parti qui suivait le duc de Devonshire et qui se rallia après lui autour du marquis de Rockingham.

Le premier Pitt, celui qui est arrivé à l'histoire sous le nom de lord Chatham, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les événemens de sa vie et sur tous les traits de sa physionomie. Pitt n'était pas, à proprement parler, un chef de parti. Comme homme, il n'avait pas cette souplesse de caractère, cette vigilance attentive auprès de ses associés politiques, ce liant enfin avec lesquels d'autres esprits supérieurs parviennent à réunir et à faire marcher ensemble dans une même voie cet assemblage d'intérêts, d'idées, de vues et de caractères divers qui composent un parti. Comme orateur et membre de la chambre des communes, il n'avait pas non plus cette application universelle et quotidienne aux détails du gouvernement, indispensable aux hommes qui veulent diriger avec continuité les affaires dans une assemblée délibérante. Sa sœur disait de lui qu'il n'avait jamais bien su qu'une chose, le poème féerique de Spenser, *the Fairie queen*. Pitt n'avait pas plus de suite dans la conduite que dans la parole : c'était un génie hautain, solitaire et capricieux. Il ne frayait pas avec ses collègues de la chambre ou du ministère; il les écrasait de sa domination. Il n'y eut que deux points fixes, ou plutôt deux ardens foyers dans son intelligence, dans son ame et dans sa vie : la révolution de 1688 avec la liberté fondée par elle, et la grandeur anglaise dans le monde. Ces deux mobiles étaient en lui deux passions; c'était par là qu'il frappait l'imagination des masses. La nature de son talent était aussi la seule langue qui parle à l'enthousiasme populaire. Pitt avait toutes les parties extérieures et physiques de l'orateur. Les vibrations de sa magnifique voix dont la foule entendait les éclats à la porte même de la chambre des communes, sa haute taille, sa tête, ses yeux, l'accent de ses gestes, la puissance mobile de ses attitudes, rendaient avec une spontanéité saisissante les variations passionnées de son éloquence. Personne n'entendait mieux que lui la mise en scène oratoire; il tirait des effets dramatiques de la maladie même contre laquelle sa vie n'était qu'un long combat; il se faisait des draperies avec les flanelles dans lesquelles on le portait au parlement, et sa béquille de goutteux devenait dans ses mains une arme parlante. Un air de tête, une intonation suffisait à ce « terrible cornette de cavalerie, » comme l'appelait Walpole, pour pétrifier ses adversaires. C'était un acteur consommé; il eût pu être Garrick, s'il n'eût été Pitt. La discussion qui éclaire, l'argumentation qui persuade n'allaient pas à sa parole : il lui fallait les déclamations impétueuses qui soulèvent ou qui heurtent avec violence les passions du

moment. Aussi Pitt n'était pas l'homme de toutes les situations. Il était dérouté dans les temps calmes; alors sa véhémence l'isolait dans la chambre des communes, son caractère impérieux et difficile éloignait de lui ses collègues dans le ministère, et le roi, qu'offensaient ses allures altières, ne pouvait plus le souffrir dans ses conseils; mais, quand revenait l'orage, lui seul était à l'unisson des circonstances. Il redevenait alors le grand plébéien, *the great commoner*, terreur de ses rivaux et de ses ennemis, espoir et ressource suprême de l'Angleterre, et il s'imposait à la chambre des communes, aux partis et au roi.

Homme nouveau, Pitt n'appartenait par sa naissance à aucune des *connexions* du parti whig, et, avec son caractère, il lui était impossible de se fixer dans une des cases de cet échiquier politique. Il était entré pourtant dans la vie publique sous les auspices d'un des grands seigneurs adversaires de Walpole, lord Cobham, et il forma depuis avec les neveux de ce seigneur, les Grenville, une association qui devint une alliance de famille, car il épousa leur sœur. Deux membres surtout de cette famille nombreuse remplirent une place importante dans les crises de cette époque : ce furent lord Temple et George Grenville.

Le chef de la famille, lord Temple, est le seul homme qui ait exercé sur Pitt une longue influence. Cette influence fut malheureuse. Lord Temple exagérait les défauts qui rendaient Pitt insociable; il poussait la rigueur des principes whigs contre la prérogative royale jusqu'à la faction, et le levain de ses opinions était aigri encore par sa morgue patricienne, par l'âcreté de son caractère et l'inquiétude de son humeur. Malgré des aptitudes sérieuses pour les affaires et un talent de parole qui passait la médiocrité, il ne pouvait être dans les combinaisons politiques qu'un actif dissolvant. Il voulait qu'en Angleterre les ministres, suivant le mot de George II, fussent rois, et il voulait qu'il n'y eût de ministres que son beau-frère, son frère et lui. Offensant envers les rois qu'il servit, blessant avec ses égaux et ceux qui auraient dû être ses alliés, il ne paraît avoir eu de condescendance que pour les libellistes et les agitateurs qui servaient ses rancunes passionnées. Il donnait, en politique, une main à lord Chatham et l'autre à Wilkes, dont il fut l'ami et le protecteur affiché. Lord Temple ne réussit pas même à maintenir le triumvirat au moyen duquel il prétendait absorber dans sa maison le gouvernement de l'Angleterre; il se brouilla avec son frère George Grenville, et finit, mais trop tard, par rompre avec son beau-frère lord Chatham. Il mourut obscurément et isolé de toutes relations politiques dans son splendide château de Stowe.

George Grenville avait plus de mérite que son frère; ses défauts étaient moindres, mais c'était aussi, et pour d'autres motifs, un caractère insupportable. Grenville était un homme consciencieux, scrupuleux, laborieux et appliqué; il était le type d'une classe d'hommes que

l'on ne rencontre guère que dans les assemblées anglaises; la pratique assidue des affaires lui avait donné une aptitude universelle aux diverses branches du gouvernement; il pouvait être et il fut tour à tour ministre du commerce, ministre de la marine, ministre des affaires étrangères, ministre des finances; mais le rôle qu'il ambitionna quelque temps, et où il eût excellé, eût été la présidence de la chambre des communes. La chambre des communes était son atmosphère, son élément, sa chose, sa vie. Personne n'était plus infatué des droits du parlement, personne n'en connaissait mieux les précédens, les rubriques et le cérémonial, personne n'était plus versé dans la triture de toutes les affaires qui venaient s'y débattre et s'y décider. Telles étaient les qualités de George Grenville; on voit qu'elles sont de celles qui s'associent volontiers à la médiocrité. Grenville n'avait en effet aucune élévation dans l'esprit, aucune de ces intuitions ailées qui jaillissent du cerveau des grands hommes d'état. C'était un commis expérimenté et travailleur, un statisticien verbeux, un pédant formaliste, rien de plus. Exact dans sa vie, sa vertu n'aboutissait qu'à la raideur et à la parcimonie; il se prenait pour un Caton, parce que, lorsqu'il était ministre, il vivait uniquement des revenus bornés de son patrimoine et mettait de côté les salaires de ses places pour grossir l'héritage de ses enfans. Comme il avait l'intelligence étroite et commune, il était envieux; quand il se figura être l'égal de Pitt, il le détesta; il se croyait ferme et n'était qu'entêté. Ainsi que son frère, il était fou de vanité, vindicatif, et se servait volontiers des pamphlétaires; au demeurant, le plus ennuyeux personnage de son temps, comme son frère en était le plus insolent. Pendant son ministère, il assommait le roi de ses interminables explications, leçons ou semonces. « Quand il m'a ennuyé pendant deux heures, disait George III, il tire sa montre pour voir s'il ne pourra pas m'ennuyer une heure de plus. »

La tradition gouvernementale des whigs était représentée au pouvoir, en 1760, par le duc de Newcastle. Ce vieux duc était ministre depuis plus de quarante ans; il avait été le collègue de Walpole et l'associé de son frère Pelham. Il n'y a pas eu d'homme d'état plus raillé de ses contemporains et plus berné par l'histoire. Depuis le début jusqu'à la fin de sa carrière, le duc de Newcastle fut une caricature vivante. Il avait eu dès sa jeunesse les travers et les grotesques d'une vieille femme intrigante et cancanière. Sa vie fut une trépidation continuelle dans une poussière de riens. Il s'occupait de tout, visait à tout, s'inquiétait de tout. Dans l'action, en parlant ou la plume à la main, c'était un tourbillon de mouvemens affairés, une averse de paroles bredouillées, un débordement d'écritoire. Il était ombrageux et timide, aspirant toujours et toujours hésitant. Il passait sa vie à accuser les autres et à s'excuser; il accablait de cajoleries les rivaux

qu'il redoutait et ne manquait pas une occasion de les trahir à la sourdine. Imprévoyant, décousu, versatile, il allait d'un bond de l'exaltation au désespoir, et, comme disait un de ses amis, mourait de joie le lundi et de peur le mardi. Ce vieux bonhomme n'a jamais été représenté qu'en charge; la plupart des historiens n'ont pas rendu justice aux bonnes qualités de sa nature. Il était, par exemple, généreux jusqu'à la prodigalité : il entra au ministère avec une fortune énorme, et, au lieu de faire des économies à la façon de Grenville, après un demi-siècle passé au pouvoir, il se trouva ruiné. D'ailleurs il eut, sur plusieurs de ses contemporains, l'avantage de conserver jusqu'à sa mort des relations politiques nombreuses et importantes. Il faisait rire ses amis à ses dépens, mais il les gardait; le mérite, pour ce temps-là, n'était pas mince.

A Newcastle se rattachaient plus particulièrement ceux qui servaient depuis long-temps dans le gouvernement, et surtout la meilleure tête du parti whig, lord Hardwicke, qui avait été, lui aussi, le collègue de Walpole et de Pelham, et leur plus utile conseiller. Lord Hardwicke avait quitté son siége de chancelier en 1756, mais il était toujours regardé comme le *leader* du ministère dans la chambre des lords.

John Russell, quatrième duc de Bedford, était le centre d'une autre section de whigs. Le nom de Russell et de Bedford a toujours occupé une place proéminente dans l'histoire de ce parti. Le Russell du XVIIIe siècle avait plus d'un trait que l'on retrouve dans son descendant, le chef actuel du parti whig. Il était partisan déterminé de la paix et de la liberté commerciale; il remplit sans éclat, mais avec distinction, de grands emplois. On lui reproche de n'avoir pas eu assez de discernement dans ses amitiés et dans ses inimitiés politiques. Grand seigneur, homme de société avant tout, d'un caractère facile, ses convenances et ses goûts de société influaient sur ses relations de parti. De là le trait particulier du groupe auquel s'attachait son nom. Les hommes qui le composaient étaient whigs, mais whigs d'une morale politique relâchée. Ainsi on comptait dans son entourage Fox, le père de l'illustre Charles Fox, — Fox, créature et élève de Robert Walpole, le rival de Pitt dans la chambre des communes, orateur et ministre du talent le plus varié, le plus souple, mais accommodant ses opinions à toutes les circonstances et plus attaché encore aux profits qu'aux honneurs du pouvoir; Rigby, intelligence subalterne, mais rusée, intrigant adroit, conscience vacillante à tous les courans d'intérêts, le type, en ce temps-là, de ces natures rampantes et insinuantes qui sacrifient tout à la conservation d'une place; — lord Sandwich, homme du monde et de dissipations scandaleuses transformé en homme d'état, et qui fut un des plus dociles instrumens de George III.

Le gros des whigs, la masse intelligente, sensée, honnête du parti,

suivait une direction distincte des influences que nous venons d'énumérer. Cette direction appartenait toujours au chef d'une grande famille aristocratique. Le duc de Devonshire en était investi au moment où George III devint roi; la princesse douairière de Galles, mère de George III, l'appelait le prince des whigs. Le duc de Devonshire mourut bientôt, et cette suprématie patricienne passa au marquis de Rockingham.

La figure du marquis de Rockingham repose et console ceux qui parcourent l'histoire de cette époque. Le marquis de Rockingham était par les femmes l'arrière-petit-fils du fameux ministre de Charles Ier lord Strafford. Il possédait une des plus grandes fortunes de l'Angleterre. Il n'avait que trente-cinq ans lorsqu'il fut reconnu comme *leader* par la portion la plus considérable du parti whig. Lord Rockingham était dépourvu des qualités brillantes de l'homme politique; il n'était pas éloquent: une invincible timidité l'empêchait de prendre ou de garder long-temps la parole dans la chambre des lords; mais il avait les plus solides qualités d'un chef de parti, — le bon sens inaltérable, l'esprit conciliant, une constance qui le mettait à l'abri des illusions et du découragement. Ce qui faisait surtout de lui l'ornement d'un parti libéral, c'était la droiture de ses vues et la sereine probité de sa vie. Si la cause de la liberté, représentée par les whigs, a conservé au milieu du XVIIIe siècle l'attrait moral qui entraîne les consciences pures et les talens généreux, elle en fut certainement redevable au marquis de Rockingham. Tous les amis de lord Rockingham furent des hommes purs, généreux, honorables. Non-seulement il maintint son drapeau dans les temps les plus difficiles, mais il attira autour de lui, par la dignité de sa conduite et la noblesse de son patronage, l'élite des hommes nouveaux qui entrèrent vers ce temps-là dans la politique. Lord Rockingham eut la gloire de donner Burke à son parti et à son pays; il prit Burke à son début, l'associa à ses travaux comme secrétaire, lui assura l'indépendance en lui faisant cadeau de la propriété de Beaconsfield, et lui ouvrit l'entrée de la chambre des communes. Au déclin de sa vie, il gagna encore à sa cause, par la seule influence de son honnêteté politique, le jeune Charles Fox, qui se vanta d'avoir hérité de ses principes. Pendant dix-huit ans qu'il eut la direction du parti whig, dans l'opposition ou durant de rapides passages aux affaires, il ne donna pas un seul démenti à ses convictions, il ne commit pas un acte d'inconsistance. De nombreuses publications ont récemment amené la lumière sur le caractère et les actes de ses contemporains; on connaît, par leurs correspondances, lord Chatham et les Grenville, le duc de Bedford et la coterie qui l'entourait: les lettres de lord Rockingham, publiées par le comte d'Albemarle, le placent, comme chef de parti, à un niveau moral bien supérieur à celui de ses rivaux. Il y

a des courtisans de l'histoire comme il y en a de la fortune du présent; il est des esprits toujours disposés à se laisser éblouir par les noms qui rappellent les actions éclatantes et bruyantes et à mépriser les hommes modestes qui n'ont pu réussir à étonner le monde par des coups de théâtre; il y a des gens, comme dit Bossuet, « qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et les vaincus. » Ceux-là acclament les excentricités glorieuses de lord Chatham et dénigrent le rôle solide et obscur joué par lord Rockingham; mais, tant que l'on comprendra dans le monde l'utilité d'une tradition de liberté et d'honnêteté politique fidèlement conservée, tant que l'on comprendra que c'est par la durée de ces associations de principes incarnées dans des hommes et désignées du nom de partis que les traditions politiques se transmettent et se perpétuent, il y aura toujours des esprits réfléchis et des consciences honnêtes pour apprécier l'œuvre accomplie par lord Rockingham et pour rendre à sa mémoire le tribut d'honneur qu'elle mérite.

Entre ces divers cercles politiques flottaient plusieurs hommes trop jeunes encore ou trop secondaires pour viser aux premières places. Les uns, — comme le duc de Grafton, jeune seigneur d'esprit facile et de mœurs légères, comme lord Shelburne, qui devait être un jour une des intelligences politiques les plus ouvertes de son pays, et qui fut le père du vénérable marquis de Lansdowne actuel, comme le marquis de Granby, un des meilleurs officiers anglais de son temps, le général Seymour Conway, l'ami d'Horace Walpole, Charles Yorke, le fils de lord Hardwicke, — oscillaient de la vertu de Rockingham au génie de Chatham. D'autres s'attachaient avant tout à leurs places et servaient sous tous les pavillons ministériels. Le nombre de ceux-ci s'accrut à mesure que la désunion, s'étendant dans le parti whig, diminua, pour les consciences intéressées et les ambitieux de bas étage, les chances et les profits de la fidélité politique. Cette classe fournit à George III son point d'appui dans le parlement. On l'appela le parti des *amis du roi*.

III.

George III montra, dès le premier jour de son règne, qu'il entendait que désormais aucun cabinet ne pût agir indépendamment de la volonté royale, qu'il ne voulait pas, suivant le mot de son grand-père, « qu'en Angleterre les ministres fussent le roi. » Aussitôt après la mort de George II, les ministres se rendirent à Carlton-House, résidence du nouveau souverain. Ils furent reçus par lord Bute, qui accabla les plus importans de protestations d'amitié. Le jeune roi affecta de les recevoir l'un après l'autre avant le conseil, et les assura que lord Bute

était leur ami. Il fit lire par le duc de Newcastle le projet de son discours au parlement, dont, contre l'usage, il n'avait pas confié la rédaction aux ministres. Il y déclarait, au sujet de la grande question du moment, la guerre avec la France, qu'engagé dans une guerre sanglante avec la France, il la conduirait de manière à obtenir une paix avantageuse et durable. Pitt fut profondément blessé de cette déclaration, pour trois motifs : d'abord, cette guerre était son œuvre et sa gloire, et l'on en faisait l'objet d'un paragraphe aussi significatif dans le discours royal, sans l'avoir consulté ni même averti. On représentait cette guerre comme sanglante : « Pour ce qui concerne l'Angleterre, c'est faux, disait Pitt; nous sommes vainqueurs sans désastre, l'Angleterre est *sine clade victor*. » Enfin l'on ne mentionnait pas les alliés, lorsqu'il était notoire que l'Angleterre leur devait tant, surtout à Frédéric II. La phrase fut modifiée dans le sens des observations de Pitt : « Je monte sur le trône, disait le roi, au milieu d'une guerre coûteuse, mais juste et nécessaire, et je m'efforcerai de la conduire de façon à produire une paix honorable et durable de concert avec mes alliés. » Le premier coup n'en était pas moins porté à l'initiative indépendante du cabinet, et d'ailleurs l'homme du roi, lord Bute, entra aussitôt dans le ministère comme secrétaire d'état.

La pierre d'achoppement fut la paix. Le roi la voulait, lord Bute la voulait; la majorité du cabinet, ayant à sa tête les trois ducs de Bedford, de Devonshire et de Newcastle, la voulait également. Pitt et lord Temple la repoussaient; Pitt faisait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher les négociations d'aboutir. Il voulait, suivant son expression, « mettre la France à genoux. » Il rédigea une réponse à l'ultimatum français, qu'il apporta au cabinet non comme un document à discuter, mais comme une décision à sanctionner. Il y eut plusieurs conseils des ministres si orageux, que les ducs de Bedford et de Devonshire résolurent de ne plus assister aux réunions du cabinet. George III et lord Bute soutenaient les pacifiques et irritaient leurs ressentimens contre la tyrannie de Pitt. Le duc de Newcastle écrivait que la conduite de Pitt était aussi mauvaise, aussi injuste, aussi hostile, aussi impraticable qu'elle l'eût jamais été. Il aurait pourtant désiré que l'on retînt Pitt dans le ministère. « C'est impossible, » lui répondit lord Bute. L'occasion de la rupture fut la manœuvre politique hardie et heureuse par laquelle le duc de Choiseul releva les chances de la France en s'unissant à l'Espagne et en faisant le pacte de famille. Pitt irrité exigeait que la guerre à l'Espagne fût immédiatement déclarée. A l'exception de son beau-frère, lord Temple, tous les ministres se prononcèrent contre cette résolution. Alors Pitt déclara que c'était la dernière fois qu'il siégeait dans le conseil. « J'ai été appelé au ministère, dit-il, par la voix du peuple, je lui dois compte de ma conduite, et je ne peux rester plus

long-temps dans une situation qui m'impose la responsabilité de mesures qu'on ne me laisse plus diriger. » Pitt et lord Temple donnèrent leur démission; mais la cour eut l'habileté de couvrir de ses faveurs la retraite de Pitt, afin de l'empêcher de tomber du pouvoir avec toute sa popularité. On donna à sa femme la baronnie de Chatham, et à lui une pension de 3,000 livres sterling. La tumultueuse Cité de Londres, dont Pitt était le héros, fut près de le brûler en effigie à cette nouvelle. Pitt y releva son crédit par une lettre à l'alderman Beckford, qui fut publiée par les journaux, et où il exposait les motifs de sa retraite d'un ton qui annonçait de sa part une véhémente opposition contre le gouvernement.

Pitt fut remplacé à la direction de la politique étrangère par un tory, lord Egremont, qui était fils de l'un des adversaires les plus considérables de Walpole, sir William Wyndham, et qui était beau-frère de George Grenville. Il se forma dès-lors au sein du ministère une espèce de junte suprême composée de lord Bute, de lord Egremont et de George Grenville; ces trois personnages se partagèrent le gouvernement. Le pauvre duc de Newcastle se vit exclu de tout: il avait les finances et le titre auquel est ordinairement attaché en Angleterre le rang de premier ministre, il était premier lord de la trésorerie; mais toutes les grandes affaires se délibéraient et se décidaient en dehors de son influence. Lord Bute ne le consultait sur rien et ne l'informait de rien. Malgré sa tenace passion pour les emplois, le vieux duc ne put résister long-temps au ridicule et à la honte de sa situation. Il demanda au roi la permission de se retirer. George ne fit pas même une démonstration de politesse pour le retenir. « Jamais ministre n'a été aussi brutalement renvoyé, » disait lui-même le duc de Newcastle. Une fois sa démission acceptée, le roi lui fit offrir une pension, qu'il eut la dignité de refuser. Lord Bute prit alors la trésorerie, et, de nom comme de fait, fut premier ministre.

Cependant la grande œuvre de lord Bute, la paix, allait se conclure, et avec elle allaient commencer les grandes difficultés du gouvernement dans la chambre des communes. Il s'agissait de faire voter les préliminaires de la paix. Le *leader* ministériel dans la chambre était George Grenville. La raideur de son caractère et la pesanteur de son esprit le rendaient peu propre à ces fonctions dans un moment où le ministère avait besoin de tenir tête à d'éloquens adversaires et de gagner les votes, sinon les convictions. Lord Bute eut recours à Fox; il força George Grenville à céder à Fox la direction de la chambre des communes. Grenville n'y consentit qu'en murmurant et après avoir ennuyé le roi d'un de ses pédantesques sermons. « Monsieur Grenville, lui répondit le roi, il faut prendre des méchans pour gouverner les méchans. » Grenville s'accommoda de cette raison, mais plus encore

de la promesse de la trésorerie, quand on serait sorti des embarras du moment. Lord Bute l'assurait qu'il ne garderait pas long-temps ce ministère, auquel il sentait lui-même son inaptitude : il ignorait jusqu'à la langue des finances; il était incapable de traiter avec les banquiers et les négocians qui avaient affaire à son département. Il avait insisté, disait-il, auprès du roi pour obtenir la permission de se retirer; mais ses instances avaient tellement affecté George III, qu'on le voyait quelquefois assis des heures entières, la tête dans ses mains, sans dire une parole. La princesse douairière avait supplié lord Bute d'avoir égard aux anxiétés morales du roi, et c'était le seul motif qui le retînt passagèrement, disait-il, à la trésorerie en attendant qu'il pût céder la place à George Grenville.

Avec sa hardiesse naturelle et son dédain accoutumé des criailleries populaires, Fox exécuta les hautes œuvres de lord Bute. Il fit voter la paix et nettoya l'administration de tous les fonctionnaires que les whigs y avaient placés. On dit qu'en acceptant la direction de la chambre des communes, Fox avait entrepris d'acheter une majorité en faveur de la paix. Les chroniqueurs du temps assurent qu'il ouvrit le marché des votes dans son propre ministère. Les votes furent tarifés le plus bas à 200 livres sterling, et l'on prétend que le secrétaire de la trésorerie, M. Martin, reconnut que 25,000 livres avaient été dépensées ainsi en une matinée. Fox fut aussi cruel dans la Saint-Barthélemy des fonctionnaires qu'il avait été cynique dans le trafic des consciences. Il alla jusqu'à destituer de petits commis de la douane, jusqu'à supprimer de modestes pensions de veuves. Il suffisait pour que la victime fût frappée qu'elle fût redevable de sa position à l'un des ministres disgraciés. Cette averse de destitutions fit dire assez spirituellement à un journal : « Le gouvernement a destitué tous ceux que les anciens ministres avaient mis en place, excepté le roi. » Les grands seigneurs whigs furent les premiers atteints. Les démissions de leurs emplois honorifiques leur furent réclamées. Le prince des whigs, le duc de Devonshire, se vit brutalement redemander sa clé de chambellan; le marquis de Rockingham renvoya la sienne. George III biffa de sa propre main le nom du duc de Devonshire sur la liste des conseillers privés. Ces seigneurs et le duc de Newcastle furent révoqués de la lieutenance de leurs comtés. Quand Fox eut accompli sa tâche, il obtint son salaire. Il trouva dans la chambre des lords un refuge contre l'animadversion publique, et déroba son nom déconsidéré sous le titre aristocratique de comte Holland.

En ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1763, la politique personnelle du roi avait fort avancé sa besogne. Les grands whigs, sauf la coterie complaisante du duc de Bedford, avaient été écartés du gouvernement. Les whigs étaient dans l'opposition, mais ils y

étaient en défiance les uns des autres. Ceux du duc de Devonshire et du marquis de Rockingham gardaient un souvenir amer des hauteurs de Pitt, qui avait commencé la débâcle du parti. Pitt était l'irréconciliable ennemi du duc de Newcastle, à la perfidie duquel il attribuait ses mésaventures. Il se mirait dans un isolement qui flattait son orgueil et dont les vapeurs de la popularité lui cachaient la faiblesse. Lord Temple et Pitt étaient brouillés à mort avec Grenville. Un incident récent avait signalé publiquement cette rupture. C'était à la chambre des communes. On discutait le budget. Il fallait faire face au passif laissé par les dépenses de la guerre. Pitt et l'opposition avaient combattu les moyens présentés par le ministère. Grenville prit la parole; il essaya de rejeter sur Pitt, qui avait conduit la guerre, la responsabilité des embarras financiers : « Si l'honorable gentleman, dit-il d'un ton quinteux, a des objections aux taxes que nous proposons, il est tenu de nous indiquer où nous devons prendre l'argent qui nous est nécessaire. Qu'il dise où; je le répète, qu'il dise où! » De son banc, qui était en face de celui de l'orateur, Pitt, imitant le ton de Grenville, prononça le refrain d'une chanson populaire de l'époque : « Gentil berger, dis-moi où! » Puis, se levant, il pulvérisa, au milieu des rires de l'auditoire, en quelques mots sarcastiques et dédaigneux l'apostrophe du ministre. Grenville, furieux, reprit la parole : « Si, dit-il, on peut traiter un gentleman avec ce mépris... » Il n'eut pas le temps de finir sa phrase; Pitt avait quitté son banc et traversait la chambre pour sortir, comme c'était son habitude lorsqu'un orateur ne lui paraissait pas mériter son attention. Au mot mépris, il s'arrêta, se retourna vers son beau-frère écumant et lui fit un salut ironique. « Je n'ai jamais vu de regard ni de geste si méprisant, » racontait un témoin de la scène. Le surnom de gentil berger demeura incrusté sur le masque rébarbatif de Grenville, qui certes était bien le moins pastoral des hommes.

Au milieu d'adversaires ainsi divisés, il semblait que la politique personnelle de George III eût le champ libre. La guerre était terminée. Or la guerre est la porte par laquelle s'introduit le plus facilement ce grand trouble-fête que l'on nomme l'imprévu. Le gouvernement royal paraissait devoir se développer sans obstacle dans une ère de paix et de repos général. Les grands chefs whigs avaient le sentiment de leur faiblesse et voulaient attendre. « Il faut que nous tenions nos gens tranquilles pendant quelque temps, écrivait le duc de Devonshire au marquis de Rockingham. Il faut attendre les événemens et voir venir les ministres. S'ils proposent quelque chose de mauvais, combattons-les; sinon, laissons-les à eux-mêmes. Par ce moyen, nous gagnerons du temps pour recueillir nos forces et voir sur qui nous pourrons compter. Si nous pouvons obtenir des chefs et un corps de troupes passable,

je suis pour la bataille; mais je ne suis pas pour paraître à l'état d'opposition faible. Nous ferions une figure insignifiante au préjudice de nos amis et sans profit pour le bien public. » Mais, quand les accidens extérieurs ne l'amènent pas, les fautes des gouvernemens infatués suffisent pour évoquer l'imprévu avec son cortége d'embarras et de brusques péripéties.

Lord Bute n'était pas premier ministre depuis dix mois, qu'il avait soulevé contre lui l'animadversion universelle. Il était impopulaire parce qu'il était l'auteur de la paix, et que la paix, après l'exaltation que les succès de Pitt avaient communiquée aux esprits, paraissait humiliante; impopulaire parce qu'il avait été obligé de parer au déficit des finances laissé par la guerre, et qu'il n'y avait réussi qu'en créant un impôt sur le cidre qui lui avait attiré l'exécration des principaux comtés agricoles; impopulaire à cause de la brutalité et de la cruauté des destitutions accomplies par Fox, mais dont on lui attribuait justement la responsabilité; impopulaire parce qu'il répandait les faveurs du pouvoir sur les tories et même sur les jacobites; impopulaire parce qu'il était Écossais, et qu'à une rivalité séculaire de race s'ajoutait alors la haine politique inspirée aux Anglais par l'attachement invétéré que les Écossais avaient porté à la cause des Stuarts; impopulaire enfin parce que l'opinion ne voyait en lui qu'un intrus politique conduit au premier poste de l'état, non par les longs travaux ou les succès d'une carrière publique, mais uniquement par le bon plaisir royal, en un mot parce qu'il n'était qu'un favori. Un ministre du bon plaisir, un favori! c'est-à-dire un homme qui n'est rien par lui-même, qui, laissé à son propre mérite, ne serait pas sorti d'une stagnante obscurité, et qu'un simple caprice du maître place au-dessus de ses supérieurs de talent et de caractère et sur la tête d'une nation, c'est une vivante injure et la plus offensante qui puisse être faite à un peuple digne d'être libre et pénétré du sentiment de sa dignité. Le peuple anglais ne pardonne point et ne supporte point cette insulte. Depuis le duc de Buckingham, ce fatal mignon de Jacques Ier et de Charles Ier qui tomba sous le poignard de Felton, l'Angleterre n'avait plus connu le joug des favoris. Aussi, de toutes parts, une explosion de mépris et de colère éclata contre lord Bute. On brûlait son effigie dans les provinces, on le huait, on poursuivait son carrosse de coups de pierre dans les rues de Londres. Des pamphlétaires, excités eux-mêmes par des chefs de parti, attisaient le feu avec une ardeur chaque jour redoublée. Bientôt lord Bute n'osa plus sortir qu'avec une escorte; puis, aussi prompt au découragement qu'il avait été facile à la témérité, au moment où ses rivaux politiques le croyaient le plus solidement établi, lorsqu'on pensait qu'un peu de fermeté suffirait pour compri-

mer et éteindre l'effervescence populaire, lord Bute, cédant à ses propres craintes ou aux craintes de sa famille, donna brusquement sa démission.

Lord Bute, en quittant le ministère, ne songeait qu'à dérober sa personne au péril. Ni lui ni le roi, dont il conservait toute la confiance, ne voulaient changer le système inauguré avec le nouveau règne. Avant donc de rendre sa retraite publique, il avait préparé la composition du ministère qui devait lui succéder, de façon à empêcher l'union et la prépondérance des grands whigs dans le gouvernement et à conserver pour lui-même une influence occulte sur la conduite des affaires. Il fit Grenville premier lord de la trésorerie; il appelle Grenville avec effusion, dans les lettres qu'il lui écrit à ce sujet, « son cher George. » Son but, dans la formation du cabinet, est, d'après ses propres termes, de « rallier le concours de tous *les amis du roi* (c'est la première fois que paraît ce nom qui devait être plus tard l'étiquette de tout un parti) et d'assurer l'indépendance du souverain. » De peur que Grenville ne prît l'ascendant d'un premier ministre, lord Bute lui adjoignit les secrétaires d'état lord Egremont et lord Halifax. Les ambassadeurs des puissances étrangères furent avertis que la haute direction serait partagée entre ces trois ministres. Lord Sandwich, nommé premier lord de l'amirauté, était un gage donné à la *connexion* des Bedford, la mieux disposée pour la cour des coteries whigs. Le jeune lord Shelburne, placé à la tête du bureau du commerce, était une amorce pour retenir les amis de Fox, dans le cas où celui-ci, mécontent de n'avoir pas été admis à la délibératian des nouveaux arrangemens, voudrait, par dépit, passer à l'opposition. Les choses ainsi disposées, personne n'étant assez fort dans le ministère pour s'emparer d'une initiative impérieuse, lord Bute, caché derrière le rideau, espérait, avec l'aide des amis du roi, exercer cette domination réelle qu'il couvrait du vague prétexte de l'indépendance royale.

Tandis qu'il ménageait ainsi le triomphe de la politique personnelle du roi, lord Bute ne se doutait ni ne s'inquiétait des maux que son ouvrage causerait à son pays. En donnant à George III le ministère Grenville, l'ancien premier ministre faisait du même coup à l'Angleterre un cadeau fatal. L'administration de George Grenville est le plus mauvais et le plus funeste cabinet qu'il y ait eu en Angleterre depuis la révolution de 1688. C'est ce ministère qui enfanta l'agitation de Wilkes, laquelle occupa, troubla et déshonora pendant plusieurs années, à l'intérieur, l'activité politique de l'Angleterre; c'est ce ministère qui fournit aux États-Unis le motif de leur insurrection, et qui engagea l'Angleterre dans le détestable conflit au bout duquel elle fut dépouillée de ses vastes colonies américaines. L'agitation de Wilkes, la perte de l'Amérique, furent doublement le fruit de la politique person-

nelle de George III. Dans les deux cas, George III s'obstina, parce qu'il prétendit que son honneur de roi était en question; dans les deux cas, la tranquillité et la grandeur de l'Angleterre firent les frais de la manie royale, parce que George, ne voulant avoir pour ministres que des instrumens, ne put avoir pour instrumens que des hommes stupidement entêtés ou honteusement faibles, à qui manquaient l'autorité personnelle, cette suprématie morale qui commande dans le présent aux esprits et aux ames, et la prévoyance, cette seconde vue du génie, qui commande pour ainsi dire à l'avenir.

L'affaire de Wilkes éclata en 1763, quinze jours après l'avénement du ministère Grenville. L'histoire de cet homme est bien connue. Il était le fils d'un riche brasseur. Élevé en gentleman à cause de sa fortune, il s'était lancé de bonne heure dans la vie du monde, qui a toujours été très mêlée en Angleterre à la vie politique. C'est ainsi que Wilkes se trouva d'abord le compagnon de plaisirs de quelques-uns des hommes que, dans la suite, il harponna le plus cruellement de sa plume de pamphlétaire et qui furent ses plus acharnés persécuteurs. Il avait été, par exemple, membre de la licencieuse confrérie de Medmenham-Abbey. Une ancienne abbaye, située dans un des plus jolis paysages des bords de la Tamise, fut choisie par une douzaine d'élégans mauvais sujets, au nombre desquels était Wilkes, pour le théâtre de leurs profanations libertines. Ces dignes enfans du mauvais XVIIIe siècle prenaient eux-mêmes par moquerie le nom de Franciscains. Ils avaient placé sur le portail de leur obscène couvent la devise rabelaisienne : « Fay ce que voudras! » D'autres inscriptions latines ou françaises affichaient dans les bosquets et sur les murs leur impudente immoralité. Le frère Jean des Entomures de cette abbaye de Thélème grimée à l'anglaise était sir Francis Dashwood, un riche baronnet qui devint plus tard le chancelier de l'échiquier de lord Bute. Il fallait à sir Francis, pour que l'orgie fût complète, y mêler l'épice du sacrilége. Dans les réunions de ses moines, ce futur ministre revêtait la robe de capucin et entremêlait ses débauches de cérémonies imitées du culte catholique. Si Wilkes se fit dans ce monde des amis qui ne lui servirent guère, il paya cher le droit qu'ils lui donnèrent de les mépriser; il s'y ruina. En 1757, il avait trente ans et il était entré à la chambre des communes. Quoiqu'il eût de l'esprit et la parole leste, il n'y eut aucun succès oratoire. Il essaya du moins de tirer parti de sa situation politique; il voulait une place : l'ambassade de Constantinople ou le gouvernement d'une colonie. Il fut refusé et attribua son déboire à lord Bute. De là sa fureur contre le favori et sa carrière de journaliste. Wilkes fonda le *North Briton* de concert avec un *clergyman* défroqué, Churchill, qui était aussi un remarquable poète satirique. Il fut poussé et soutenu dans sa nouvelle voie par lord Temple. Wilkes était repré-

sentant d'Aylesbury, chef-lieu du comté de Buckingham, dont lord Temple était le lord-lieutenant. Lord Temple l'avait nommé colonel de la milice du comté. La correspondance de ces deux personnages remplit la principale part des *Grenville Papers*. Wilkes y figure comme un disciple plein de prévenances et de déférence, Temple comme pédagogue et bailleur d'avis. L'acariâtre châtelain de Stowe se déride et prend le ton badin avec le capucin dérisoire de Medmenham-Abbey. Ce sont, de son côté, des félicitations pour les numéros salés du *North Briton*, des encouragemens à la polémique du journal, des témoignages d'intérêt à l'occasion des mésaventures qui pleuvent sur l'écrivain; du côté de Wilkes, des demandes continuelles d'argent auxquelles le généreux lord répond par des lettres de change de 100, 200, 500 livres sterling.

Le *North Briton* déchirait à outrance la politique personnelle du roi, lord Bute, George Grenville, tous les complaisans du favori et surtout les Écossais. Une innovation qui paraît insignifiante aujourd'hui fit la fortune du journal. Jusqu'à cette époque, les journaux ne désignaient que par les initiales les personnages politiques qu'ils discutaient; Wilkes les nomma en toutes lettres, et cette hardiesse décida la faveur publique. La virulence était tout le talent de Wilkes; il en était de son style comme de cette éloquence soufflée des pamphlétaires qui paraît quelque chose d'énorme tant qu'elle est gonflée par la passion du moment, et que plus tard, après la passion refroidie, on est surpris de trouver si plate et si sèche. Chez Wilkes, d'ailleurs, l'intérêt excité par l'homme portait et grandissait l'écrivain. Ardent comme un joueur, audacieux comme un désespéré, souple et gai comme un sceptique épicurien, Wilkes possédait de plus cette sorte d'instinct dramatique indispensable aux hommes qui veulent jouer un rôle populaire. Il savait que l'intérêt s'attache au péril, et que, pour attirer et conserver sur soi l'attention et les haletantes sympathies de la foule, il faut toujours avoir l'air de côtoyer l'abîme et de frôler la catastrophe : donc il recherchait le scandale qui frappe l'attention, il appelait le danger qui émeut la sympathie, et il s'y comportait avec cette bonne grace et cette bonne humeur qui charment la multitude en l'étonnant. Ses débuts dans la notoriété furent signalés par deux duels, le premier avec lord Talbot, ridiculisé par le *North Briton*. « Combien de coups de pistolet échangerons-nous? demandaient à Wilkes les témoins de lord Talbot en allant sur le terrain. — Autant que vous voudrez, » répondit Wilkes. Lord Talbot se contenta d'une seule balle inutile et alla boire deux bouteilles de claret avec Wilkes au cabaret voisin. L'autre duel fut plus sérieux. Le *North Briton* avait traité de vil suppôt du pouvoir un M. Samuel Martin, membre de la chambre des communes et secrétaire de la trésorerie. M. Martin dit dans la chambre qu'il ne connaissait pas

l'auteur de l'article, mais qu'il le tenait pour un lâche gredin. Wilkes lui envoya ce billet : « Pour vous ôter, quant à l'auteur, tout prétexte d'ignorance, je vous dirai à l'oreille que tous les passages du *North Briton* où vous avez été nommé ont été écrits par votre humble serviteur John Wilkes. » Martin et Wilkes se battirent. Wilkes reçut une balle dans la poitrine; mais Martin fut traité d'assassin par le public. On disait qu'il était allé au tir six mois de suite avant de défier son homme.

Wilkes était bien la guêpe faite exprès pour exaspérer des tempéramens susceptibles comme ceux de George III, de lord Bute, de Grenville. Le ministre fit saisir le quarante-cinquième numéro du *North Briton*, où le discours par lequel le roi avait clos la session de 1765 était violemment critiqué. Un mandat d'amener général (*general warrant*) fut lancé nominativement, sans désigner personne, contre tous ceux qui auraient pris part à la rédaction, à l'impression et à la publication du libelle. Wilkes fut arrêté comme auteur de l'écrit incriminé; mais Wilkes était membre du parlement et en cette qualité inviolable : il réclama son privilége. Conduit à la Tour, il nargua le secrétaire d'état, lord Egremont, en lui demandant d'être enfermé dans la chambre où avait été placé comme jacobite le père de lord Egremont, sir William Wyndham. Pour flatter et irriter la passion populaire, il demanda aussi à n'être pas mis dans les chambres qui avaient été données aux Écossais rebelles de 1745. L'arrestation de Wilkes produisit dans Londres une émotion ardente. De grands seigneurs whigs, à la tête desquels était naturellement lord Temple, affectèrent d'aller voir Wilkes à la Tour. Lord Temple publia même en faveur de son ami une brochure contre la saisie des papiers privés. De toutes parts on s'éleva contre l'arbitraire des mandats d'amener lancés en général, sans désignation nominative de l'inculpé, contre les *general warrants*. La question fut promptement jugée. Wilkes invoqua la juridiction de la cour des *plaids* communs, à la tête de laquelle était un magistrat libéral, fervent ami de Pitt, sir Charles Pratt, qui devint plus tard lord Camden et grand-chancelier. La foule des partisans de Wilkes encombrait la cour pendant le procès. Enfin le lord *chief-justice* prononça l'illégalité des *general warrants* et ordonna la mise en liberté de Wilkes. Alors le ministère fit expulser Wilkes de la chambre des communes comme indigne et le mit hors la loi.

On sait le reste. Aux élections générales qui suivirent, Wilkes fut élu par le comté de Middlesex. La chambre, poussée par le gouvernement, cassa l'élection. Wilkes fut réélu; la chambre, le frappant d'incapacité, admit à sa place son concurrent, qui n'avait eu qu'un nombre de voix ridicule. L'opinion de Londres se souleva contre cette usurpation parlementaire. Wilkes eut à sa disposition tous les emplois et

les honneurs électifs. Il fut alderman de la Cité, shériff du Middlesex, lord-maire de Londres. Des souscriptions furent ouvertes en sa faveur sous prétexte de payer les frais de ses procès et de l'indemniser de ses pertes. Il finit par avoir la lucrative sinécure de chambellan de la Cité, qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1797. Pendant dix ans, la lutte de Wilkes et du gouvernement occupa et passionna le public, fut une occasion d'émeutes, remplit la presse, défraya les discussions parlementaires et rabaissa le crédit de la chambre des communes. L'aveuglement, la maladresse et l'obstination du roi et des « amis du roi » furent cause que le nom de Wilkes, uni par une sacrilége association au nom de la liberté, — Wilkes et la liberté! — demeura pendant dix ans la devise de l'opinion libérale. On reproche souvent à cette pauvre liberté l'infamie des hommes dans lesquels le hasard personnifie quelquefois sa noble cause; mais ce malheur lui est commun avec la religion et la morale, et la liberté, pas plus que la morale et la religion, n'est responsable des étranges défenseurs que les circonstances lui apportent. Tandis que Wilkes s'abritait derrière la liberté, il était précisément dénoncé et persécuté au nom de la morale par un de ses anciens compagnons de débauches, lord Sandwich, dont les mœurs étaient un scandale public, ce qui faisait dire ironiquement à lord Chesterfield : « C'est un grand bonheur que M. Wilkes, le défenseur intrépide de nos droits et de nos libertés, soit hors de danger et puisse vivre encore pour combattre et écrire à leur profit, et ce n'est pas un moindre bonheur que Dieu ait suscité le comte de Sandwich pour venger et propager la vraie religion et la morale! Ces deux bénédictions feront justement époque dans les annales de notre pays! » L'événement a montré à qui devait être imputée l'odieuse importance donnée à Wilkes : quand le gouvernement, lassé de la lutte, ne s'opposa plus à la rentrée de Wilkes dans la chambre des communes, la popularité de Wilkes s'évanouit, et Wilkes devint ministériel. A la fin de sa vie, il allait aux réceptions du roi, il y trouvait un accueil gracieux. Le roi, dans une de ces rencontres, lui ayant fait une question au sujet du *serjeant* Glynn, qui avait été son avocat et son associé dans ses démêlés avec le gouvernement, Wilkes répondit : « Je vous en prie, sire, n'appelez pas le *serjeant* Glynn mon ami. Il était *wilkite*, et je peux assurer votre majesté que je ne l'ai jamais été. » Cette répudiation effrontée de lui-même est le dernier mot par lequel l'impudent démagogue ait pris congé de l'histoire.

Grenville commença son ministère par l'affaire de Wilkes; il le finit par l'affaire d'Amérique. L'idée de taxer l'Amérique n'était pas nouvelle; elle avait été proposée à sir Robert Walpole au moment où ce ministre devenait impopulaire. Walpole répondit à l'avis par une saillie de bonne humeur : « J'ai contre moi la vieille Angleterre; croyez-vous

que j'irai maintenant me mettre la nouvelle Angleterre sur les bras? » Un sous-secrétaire d'état qui servait sous Grenville avait l'habitude de dire après l'indépendance des États-Unis : « M. Grenville a perdu l'Amérique parce qu'il lisait les dépêches américaines; s'il avait fait comme ses prédécesseurs, qui ne les ouvraient pas, ce malheur ne serait point arrivé. » Grenville fut conduit par trois idées à la résolution de taxer l'Amérique. Obligé de justifier à ses propres yeux sa rupture avec Pitt, son grand cheval de bataille était les profusions financières qu'il attribuait à la politique belliqueuse du grand ministre. Partant de là et de la nécessité de trouver des ressources, Grenville cherchait, comme on dit, à faire flèche de tout bois; or, à la lecture des dépêches américaines, il lui était venu à l'esprit que, puisque la dernière guerre avait été engagée à cause des colonies américaines et avait été très avantageuse à ces colonies, il était logique et juste qu'une partie des charges laissées par la guerre fût supportée par l'Amérique. Ceci posé, Grenville, infatué des priviléges du parlement anglais, s'imagina qu'il n'y avait qu'à établir par un acte du parlement l'impôt qu'il avait résolu de lever en Amérique. Comme l'ouverture par laquelle les idées entraient dans l'esprit de Grenville était fort étroite, une fois entrées, elles n'en sortaient plus. Son plan arrêté, Grenville n'en voulut pas démordre. L'intérêt financier engagé dans la question était minime. Grenville ne comptait pas tirer plus de 100,000 livres sterling du droit de timbre auquel il assujettissait l'Amérique. Ce n'était pas non plus le chiffre de l'impôt qui effrayait les Américains; ils protestaient contre la nature de la taxe et déniaient à la métropole le droit de les y soumettre. Les colonies sont unies aux métropoles par deux intérêts, un intérêt politique et un intérêt commercial. Les colonies d'un état libre doivent donc recevoir la loi de la métropole pour tout ce qui concerne la politique générale et l'intérêt commercial; les lois civiles et politiques et les lois de douanes, c'est la métropole qui les promulgue; les colonies n'ont qu'à les exécuter. Voilà ce qu'admettaient les Américains; mais, s'appuyant sur ce grand principe de la liberté anglaise qu'un citoyen ne peut être soumis à une taxe que par une assemblée où il est représenté, ils niaient que le parlement métropolitain eût qualité pour voter des lois financières qui leur fussent applicables. Ils ne refusaient pas de prêter secours aux finances obérées de la métropole, mais ils voulaient que ce fût par le vote libre de leurs assemblées et non par une loi coërcitive venue d'Angleterre. Franklin, qui fut, au début du conflit, délégué par la Pensylvanie auprès du gouvernement anglais, écrivait long-temps après : « Si M. Grenville, au lieu de sa loi du timbre, eût fait appel aux assemblées des états, je suis sûr qu'il eût obtenu plus d'argent des colonies sous forme de dons volontaires qu'il n'en attendait lui-même de ses timbres; mais il préféra

la contrainte à la persuasion. » Grenville, avec sa rogue opiniâtreté, déplaça la question. D'une affaire de finances il fit une affaire de logique et de théorie parlementaire. « Vous prétendez, disait-il à ses adversaires, que le parlement peut voter des lois de douane pour les colonies, mais non des impôts? Les actes votés par la chambre des communes et la chambre des lords, et sanctionnés par le roi, sont des lois et ont force de loi dans tout l'empire; refuser d'y obéir, c'est se mettre en rébellion; contre la rébellion, il n'y a que la force. » Grenville pouvait avoir pour lui l'apparence logique et la légalité littérale; mais il oubliait qu'un raisonnement bien déduit peut mener à l'absurde, suivant les prémisses; il oubliait que l'observation des formes n'est pas tout dans une loi, et qu'une fois la légalité d'une mesure démontrée, il reste à savoir si la pensée politique de cette mesure est sensée ou folle, prudente ou dangereuse. Grenville put croire jusqu'à sa mort qu'il avait fait un bon syllogisme et qu'il était irréprochable sur le terrain de la légalité. S'il eût assez vécu, l'indépendance des États-Unis lui eût prouvé qu'il avait fait de la détestable politique.

Tels furent les deux actes principaux du ministère de George Grenville, dont les développemens et les conséquences remplirent les vingt premières années du règne de George III. Cependant, avant même que l'on pût prévoir les désastreux effets de la politique de Grenville, quelques semaines seulement après la formation de son ministère, lord Bute et le roi avaient repris vis-à-vis des chefs principaux des partis leur sourd travail d'amusement et de division. Chose curieuse, au moment où il annonçait sa retraite des affaires, lord Bute écrivait au duc de Bedford : « Il y a une chose à laquelle le roi est décidé, c'est de ne souffrir, sous aucun prétexte, que ces ministres du dernier règne, qui ont tenté de l'enchaîner et de l'asservir, rentrent jamais à son service tant qu'il vivra et qu'il tiendra le sceptre. » Ceux auxquels lord Bute faisait allusion étaient Pitt et les whigs du duc de Devonshire et du duc de Newcastle; mais, quelques semaines après, lord Bute, ne trouvant pas dans Grenville les complaisances auxquelles il s'était attendu, pour intimider et assouplir les nouveaux ministres ou pour amollir l'opposition par le mirage du pouvoir, faisait offrir successivement le ministère à Pitt, au duc de Newcastle et à lord Hardwicke. Quelques mois après, lord Egremont, un des membres du triumvirat, mourait subitement, et sa mort était l'occasion d'une bizarre crise ministérielle. Lord Bute s'adressa directement à Pitt. Le grand *commoner* répondit qu'il ne travaillerait à la formation d'un cabinet que sur l'invitation directe du roi. George III le manda au palais de Buckingham par une lettre ouverte. Pitt s'y rendit en plein midi dans sa chaise à porteur, dont la caisse, accommodée à ses membres goutteux, avait une forme si originale, que le peuple la reconnaissait, comme si

le nom de Pitt y eût été inscrit. Tout Londres sut que Pitt était resté plusieurs heures en audience particulière auprès du roi. Grenville ne fut averti de ce qui se passait que par la vue de la chaise, qu'il trouva à la porte du palais au moment où il y allait pour son travail quotidien. Il eut l'ennui et l'humiliation de faire antichambre, tandis que le roi était enfermé avec celui qu'il pouvait regarder comme son successeur. Pitt énuméra au roi ses exigences; le roi eut l'air de l'encourager, répéta cependant qu'il fallait qu'il eût soin de son honneur, et le remit au lendemain. Dans la soirée, George III eut une entrevue secrète avec Grenville, et montra pour les conditions de Pitt une répugnance dans laquelle le ministre menacé le confirma de toutes ses forces. Pitt, loin de se douter qu'il était joué, avait fait venir à Londres les personnages importans du parti whig. Il se présenta le lendemain à l'audience royale avec la liste d'un ministère complet. Tous les grands whigs y figuraient, lord Temple, lord Hardwicke, lord Rockingham, le duc de Newcastle, le duc de Devonshire. Après avoir discuté quelque temps les noms qu'on lui proposait, George III coupa court à l'entretien en disant : « Eh bien! monsieur Pitt, je vois que cela ne peut pas aller. Mon honneur est compromis, et il faut que je le maintienne. » Cette alerte ne produisit pas sur Grenville l'effet d'intimidation que lord Bute et le roi s'en étaient promis. Grenville, après l'avortement de Pitt, se crut l'homme nécessaire; il se fortifia par l'alliance du duc de Bedford, auquel il donna la présidence du conseil, accabla le roi de sermons peu polis sur ses devoirs envers ses ministres, et lui arracha le désaveu nullement sincère, mais humiliant, de l'ascendant du favori écossais.

Ceci se passait dans l'été de 1763. George III fut découragé de son échec. Pendant près de deux années, il n'osa renouveler sa tentative. Dans ce temps-là, les incidens de l'affaire de Wilkes agitaient l'Angleterre, et les troubles d'Amérique commençaient; ce ne furent point pourtant ces tristes complications qui ébranlèrent le ministère Grenville. Contre Wilkes et contre l'Amérique, Grenville eut pour lui le roi d'abord et avec le roi la majorité du parlement. Cependant, en 1765, George III ne put plus tenir contre les façons pédantesques du rogue ministre. A bout de patience, il supplia son oncle, le duc de Cumberland, qui se tenait à l'écart et patronait dans sa morose retraite les principes et les hommes de l'opposition, de venir à son secours. Le duc de Cumberland n'aimait point Pitt, mais il subissait la pression de l'opinion publique, qui appelait le grand *commoner* à la tête du gouvernement. Le vainqueur de Culloden se chargea donc de l'humble office de négociateur entre le roi et l'altier plébéien. Le but du duc de Cumberland était de rallier dans le ministère toutes les grandes influences whigs autour du génie de Pitt. Il s'en ouvrit aux chefs du parti, à lord

Rockingham, au duc de Newcastle, au duc de Grafton, qui se déclarèrent prêts à le seconder. Sur la prière du roi, il alla voir lui-même Pitt, que la goutte retenait dans sa résidence de Hayes. Pitt, pour réponse, dicta son ancien programme : la faculté pour lui de former en Europe un système d'alliances contre le pacte de famille; la promesse que les officiers et fonctionnaires destitués seraient rétablis dans leurs emplois; le concours du roi pour faire déclarer l'illégalité des *general warrants* et apaiser ainsi l'agitation dont Wilkes était le prétexte. George allait accepter ces conditions; mais lord Temple, qui voulait que le roi se rendît à merci, refusa le ministère. Pitt, qui avait vis-à-vis de lui des obligations de famille et même d'argent, se crut forcé de céder aux répugnances de son beau-frère. On dit que ce fut à contre-cœur, et qu'après avoir signifié son refus aux avances de la cour, il se tourna vers lord Temple, et avec tristesse lui répéta les vers de Virgile :

Extinxti te meque, soror, populumque patresque
Sidonios, urbemque tuam.

Ce nouvel échec fut l'occasion des plus insupportables tracasseries pour George III de la part de Grenville. Cette fois, Grenville et le duc de Bedford, se croyant maîtres du roi, allèrent jusqu'à lui porter une remontrance écrite, dont ils lui infligèrent la lecture, qui dura plus d'une heure : « Si je n'avais fondu en eau, disait le roi en parlant de cette avanie, j'aurais suffoqué d'indignation. » Son parti fut pris. Tyrannisé par ceux dans lesquels il n'avait cherché que des instrumens, il espéra trouver un soulagement au moins en changeant de maîtres. Il fit encore un appel aux whigs par l'intermédiaire du duc de Cumberland. Ceux-ci décidèrent, dans une réunion à laquelle assistèrent dix-huit de leurs meneurs, qu'ils se rendraient aux vœux du roi; ils crurent que leurs devoirs envers le pays ne leur permettaient pas de suivre plus long-temps Pitt et lord Temple dans leur ambitieuse abstention. Un ministère fut formé sous la direction du marquis de Rockingham et sans le concours de Pitt.

Le sort du ministère Rockingham est un des exemples les plus décourageans de l'impuissance dont sont trop souvent frappées en politique les bonnes intentions et les bonnes actions. Ce ministère ne dura qu'un an; mais, en une année, il fit les deux choses qui auraient prévenu les malheurs vers lesquels marchait l'Angleterre, si le sort d'un peuple ne tenait qu'aux mesures de son gouvernement, s'il ne subissait plus encore l'influence des accidens qui naissent de la mobilité des faits et du caractère des hommes. Le marquis de Rockingham fit abroger la loi du timbre qui avait soulevé l'Amérique; il fit passer une loi déclarative dans laquelle le parlement abandonnait le droit de taxer les colonies: voilà pour l'Amérique. Il fixa la législation

des *warrants* dans le sens libéral: voilà pour l'Angleterre. Si son ministère eût pu vivre, l'agitation de Wilkes n'eût plus eu de prétexte, l'affaire d'Amérique était terminée, la séparation des États-Unis n'eût point eu lieu. Mais le ministère Rockingham péchait par le talent; c'était ce qu'on appelle un gouvernement faible. « C'est un ministère d'été, » disait Charles Townshend, un de ses plus spirituels adversaires. Lord Rockingham ne pouvait tirer sa force d'existence que de l'une de ces deux sources : ou de la popularité qui est la confiance publique, ou de la confiance du roi. Or il fut battu en brèche des deux côtés. La confiance du public appartenait à Pitt, la confiance du roi appartenait à lord Bute ou aux sectateurs de sa doctrine. Pitt affaiblit ce cabinet honnête et intelligent en lui marchandant son concours à l'origine, et en refusant d'y entrer dans la suite, malgré les instances désintéressées du marquis de Rockingham, qui lui offrait de lui céder la place de premier ministre. Dès la première séance de la session de 1766, il affecta de marquer sa place à l'écart et au-dessus du ministère. Il le fit avec sa brusquerie originale et pittoresque : « Je me tiens ici à cette place, dit-il en se levant pour parler sur l'adresse, seul et sans liaisons politiques. Quant au dernier ministère, — et il se tourna vers Grenville, qui siégeait près de lui, — toutes les mesures importantes qu'il a prises ont été radicalement mauvaises. Quant aux *gentlemen* d'à-présent, pour ceux du moins que j'ai sous les yeux, — ici il regarda le *leader* du cabinet dans la chambre des communes, le général Conway, — je n'ai contre eux aucune objection; je n'ai jamais été trahi par eux! Leur caractère est irréprochable; mais néanmoins, j'aime à être explicite, je ne peux leur donner ma confiance. Pardonnez-moi, messieurs, reprit-il aussitôt en s'inclinant devant les ministres, la confiance est une plante qui croît lentement dans un cœur âgé; la jeunesse seule est la saison de la crédulité! » Toute la conduite de Pitt durant cette session prouva qu'il était prêt désormais à accepter le pouvoir, pourvu qu'il lui fût offert par le roi lui-même et qu'on le laissât maître de composer le cabinet à son gré. Cette attitude détacha de lord Rockingham quelques-uns de ses propres collègues, le duc de Grafton entre autres : attirés par l'ascendant de Pitt, ils espéraient qu'un puissant et durable ministère allait enfin s'établir avec le prestige de ce grand nom. De son côté, George III ne pardonnait pas au marquis de Rockingham ses concessions aux colonies américaines. Un grand nombre d'amis du roi, des hommes attachés à sa personne, quelques membres de l'administration que lord Rockingham avait été forcé par George III de maintenir dans leurs places, votaient systématiquement contre les mesures ministérielles. Lord Rockingham ne tenait à vivre que pour accomplir ce qu'il regardait comme sa mission, la pacification de l'Amérique.

Quand le sort de ses bills sur les colonies cessa d'être compromis, le marquis de Rockingham se montra moins patient à l'endroit de ces trahisons de cour. Il parla d'un ton ferme à George III, et demanda l'autorisation de faire un exemple en destituant certains membres de l'administration qui s'autorisaient du nom du roi pour voter contre le ministère. George III, avec une duplicité dont ses propres lettres, recueillies dans l'ouvrage du comte d'Albemarle, portent témoignage, essaya d'abord d'amuser et de rassurer le marquis de Rockingham; mais bientôt, aidé du lord chancelier Northington, il noua une intrigue qui amena la dissolution du cabinet, et Pitt devint ministre.

Le second ministère de Pitt est, comme on sait, la page la plus triste de la vie de ce grand homme. Ce fut en juillet 1766, après la fin de la session, que Pitt fut chargé de former un ministère. Pitt remplit sa mission de façon à rester le dictateur plutôt que le chef du cabinet. Lord Temple, qui voulait avoir une part dans cette dictature, se la voyant refuser, rompit avec son beau-frère. Pitt garda seulement de l'administration qu'il venait de supplanter les ministres qui avaient salué d'avance sa suprématie. Séparé des whigs de Rockingham, il ne put gagner ceux du duc de Bedford, lesquels voulaient entrer au pouvoir tous ensemble ou pas. A très peu d'exceptions près, son cabinet se trouva composé de ses amis et admirateurs personnels : les membres les plus considérables étaient le duc de Grafton, qui fut premier lord de la trésorerie; lord Shelburne, secrétaire d'état; lord Camden, chancelier; le général Conway, *leader* de la chambre des communes; Charles Townshend, chancelier de l'échiquier. Soit à cause de ses souffrances habituelles, qui l'empêchaient de se livrer à un travail assidu, soit pour n'avoir à s'occuper que de la direction suprême des affaires, Pitt ne prit pour lui que la sinécure du sceau privé. Il quitta en même temps la chambre des communes et entra dans la chambre des lords avec le titre de comte de Chatham. Il est curieux de voir l'effet de la formation de ce ministère sur la situation personnelle de Pitt d'abord, ensuite sur les affaires de l'Angleterre et sur la politique personnelle du roi.

Le seul fait de son entrée à la chambre des lords amoindrit Pitt. Il désertait le théâtre de sa puissance, la chambre des communes; il abdiquait cette sorte de royauté que désignait le titre de *great commoner*; il désavouait ce mouvement d'opinion populaire qui personnifiait en lui la gloire et l'orgueil des classes plébéiennes; il déroutait la renommée en éteignant dans le nom aristocratique, mais nouveau, de lord Chatham la resplendissante célébrité du nom roturier de Pitt : le titan cessait de toucher la terre. Dans le public, parmi ses amis, au sein de sa famille, tout le monde eut le sentiment de cette faute. La Cité de Londres, qui était la citadelle de la puissance politique de Pitt, avait

résolu de célébrer par une illumination sa rentrée au pouvoir; quand on apprit que l'homme du peuple s'était transformé en pair d'Angleterre, la fête fut contremandée. Ses collègues furent stupéfaits et effrayés lorsqu'ils surent que leur chef abandonnait la chambre des communes. Dans sa famille, son second fils, William Pitt, celui qui devait être l'adversaire de la révolution française et de Napoléon, et qui n'avait alors que sept ans, signala l'erreur de son père avec un piquant mélange de naïveté enfantine et de précocité : « Je suis heureux, dit-il à son précepteur, de n'être pas l'aîné : je pourrai servir mon pays dans la chambre des communes comme papa. » Un des plus étranges accidens que l'on puisse rencontrer dans la vie d'un grand homme déroba bientôt à Pitt l'usage de ce pouvoir suprême auquel il avait aspiré avec tant d'orgueil, qu'il venait de saisir après tant d'efforts et qu'il s'était réservé avec des précautions si jalouses. Chatham était ministre depuis six mois et la session de 1767 commençait, lorsqu'une maladie inexplicable lui enleva l'exercice du pouvoir. L'on avait déjà remarqué depuis quelque temps dans la conduite de lord Chatham certaines allures qui frisaient l'extravagance. Sa fortune était médiocre; il menait cependant un train de prince. Il ne voyageait qu'avec un cortége de domestiques. Il avait eu la fantaisie de planter des cèdres dans la propriété de Burton-Pynsent, qui lui avait été léguée récemment par un de ses admirateurs. Il fit venir les cèdres en poste de Londres et fit travailler aux plantations, même la nuit à la lueur des torches. Il avait loué aux environs de Londres une villa, où il s'était établi avec un luxe démesuré; à chaque heure du jour un dîner y était préparé, afin qu'on pût lui servir à tout moment, suivant le caprice de son estomac, un repas à point. Il tomba tout-à-fait malade à Bath. Il partit pour Londres, mais fut forcé de s'arrêter quelques semaines dans une auberge de la route, dont il fit habiller les nombreux domestiques à sa livrée. Revenu à Londres, il s'enferma chez lui, ne voulut plus voir personne ni entendre parler d'aucune affaire. Cette maladie soudaine est encore aujourd'hui une énigme. De nombreux contemporains de Pitt et certains historiens ont cru qu'elle était supposée, que c'était un prétexte dont lord Chatham avait essayé de couvrir sa retraite devant les dégoûts et les difficultés du pouvoir. Il est plus probable que Chatham fut réellement en proie à une de ces crises d'abattement moral et de prostration physique auxquelles sont exposées par momens les natures nerveuses. Cet indéfinissable état de corps et d'ame dura dix-huit mois. Lord Chatham n'en fut guéri que par le retour de son ancienne maladie, la goutte. Pendant ces dix-huit mois, lord Chatham conserva le nom de premier ministre, mais il n'eut aucune communication avec ses collègues ni avec le roi sur les affaires publiques. Ses collègues, souvent embarrassés, essayèrent, dans les

premiers temps, d'arriver jusqu'à lui, mais ils ne parvenaient point à rompre la claustration dans laquelle leur chef cachait son spleen. Le roi lui-même, ne pouvant obtenir que Chatham vînt le voir, le prévint qu'il irait personnellement lui rendre visite. Alors seulement, pour détourner cette menace, Chatham consentit à recevoir le duc de Grafton. « Quoique je m'attendisse, racontait le duc au sujet de cette entrevue, à trouver lord Chatham très malade en effet, sa situation était différente de celle que je m'étais imaginée. Ses nerfs et son moral étaient affectés à un degré effrayant, et la vue de ce grand esprit affaissé et ainsi affaibli m'aurait rempli de douleur lors même que je n'aurais pas éprouvé depuis long-temps un sincère attachement pour la personne et le caractère de lord Chatham. L'entrevue fut très pénible. » Lord Chatham demanda en grace à ses collègues de rester au pouvoir et d'attendre son rétablissement. Le roi lui écrivit pour le tirer de cette sombre torpeur, en lui peignant les nécessités politiques du moment : « De tels objets auraient réveillé les grands hommes des anciens âges; ils vous obligent à secouer les restes de votre indisposition. » Il répondit au roi par la main de lady Chatham : « Avec une santé si délabrée qu'elle me rend toute application d'esprit impossible, je me jette aux pieds de votre majesté, j'implore votre indulgence et votre compassion, et vous supplie de ne point exiger d'un serviteur dévoué et infortuné un travail qu'il ne pourrait, dans son état de faiblesse, rendre digne de la considération de votre majesté. » Pour échapper plus sûrement aux obsessions, il se fit transporter dans sa maison de campagne à Hayes. Un contemporain décrit ainsi la vie intérieure de lord Chatham à cette époque : « C'est l'abattement de corps et d'esprit le plus complet. Il demeure toute la journée devant une table, la tête dans ses mains; il ne permet à personne de rester dans sa chambre, frappe lorsqu'il veut quelque chose, et, après avoir dit ce dont il a besoin, renvoie d'un signe la personne qui a répondu à son appel. » Même quand le moral commençait à se rétablir en lui, si l'un des rares amis qu'il continuait à recevoir venait à faire allusion à la politique, il tressaillait, tremblait de la tête aux pieds, fondait en larmes et coupait la conversation. La bizarre mélancolie de ce Nabuchodonosor parlementaire cessa vers la fin de 1768. Le premier usage qu'il fit de la santé fut d'envoyer au roi sa démission de premier ministre.

Voilà ce que fut le ministère pour lord Chatham. On va voir ce que fut le ministère formé par lord Chatham pour les affaires de l'Angleterre et la politique personnelle du roi. Certes, lord Chatham fut bien puni par les résultats de son œuvre des superbes dédains dont il avait accablé l'honnête administration du marquis de Rockingham. Les deux grandes questions dont lord Rockingham avait débarrassé l'Angleterre, — l'Amérique et Wilkes, — furent réveillées par les collègues que Pitt

s'était choisis, et la politique de George III prévalut. La maladie et l'éloignement de lord Chatham enlevèrent au ministère le lien puissant qui en serrait les élémens hétérogènes, la main vigoureuse dont il avait besoin pour garder son unité et suivre une impulsion régulière et sûre. Le duc de Grafton suppléa lord Chatham dans la première place; il n'était de force ni à résister au roi ni à contenir ses collègues. Le ministère ne fut plus qu'une association d'égaux, chacun se mettant à tirer de son côté et cherchant à faire figure pour son compte. Un incident, conséquence de cette anarchie ministérielle, ralluma la crise américaine. Parmi les collègues de Pitt, le plus brillant et celui auquel le contrôle du chef était le plus nécessaire était le chancelier de l'échiquier Charles Townshend. Après l'entrée de Pitt dans la chambre des lords, Townshend demeurait le premier orateur de la chambre des communes. Townshend était un homme jeune dont la pratique des affaires avait de bonne heure développé et assoupli la merveilleuse facilité, étincelant d'esprit, mais indécis, léger, imprudent, qui semblait ne chercher dans la politique que l'ostentation et l'amusement de son talent, en un mot un artiste parlementaire et non un homme d'état. Quand Chatham ne fut plus là, Townshend se permit des espiègleries d'écolier échappé. Une de ses boutades les plus fameuses fut un discours que l'on appela le discours au champagne de Charles Townshend. « C'était, dit Horace Walpole, témoin de cette scène extraordinaire, un torrent d'esprit, de talent, d'*humour*, de science, d'absurdité, de vanité et de fiction, relevé de toutes les graces de la comédie, du bonheur des allusions et des citations, et de la bouffonnerie de la farce. De la question à l'ordre du jour, l'enquête sur l'Inde, il ne dit pas une syllabe. Ce fut une esquisse du temps, une peinture des partis, de leurs chefs, de leurs espérances et de leurs défauts. Ce fut l'éloge et la satire de lui-même, et il excita de tels murmures d'étonnement, d'admiration, d'applaudissement, de rire, de pitié et de mépris, que rien n'est si vrai que le mot par lequel il conclut en parlant du gouvernement : il dit qu'il était devenu ce qu'on l'a souvent appelé lui-même, une girouette! — Pendant plusieurs jours, on n'a su parler d'autre chose. On ne pouvait s'aborder sans se demander : « Avez-vous entendu le discours au champagne de Charles Townshend? » Pour ma part, je proteste que c'est le plaisir le plus singulier du genre dont j'aie jamais joui. » Or, un jour que l'on discutait le budget et que Charles Townshend était en veine de discours au champagne, comme on le harcelait de questions sur la manière dont il se proposait de combler le déficit des recettes, il répondit étourdiment qu'il trouverait des moyens innocens de tirer quelque revenu des colonies américaines. Aucun de ses collègues n'avait été averti de cette téméraire déclaration. Pour tenir son engagement, il proposa

quelques taxes sur le verre, le papier, le thé, qui, d'après son propre calcul, ne devaient pas produire plus de 40,000 livres sterling. Le gouvernement, n'osant pas se défaire de Townshend, fut obligé de le suivre dans son incartade. A la nouvelle de la création de ces impôts, l'Amérique prit feu; quand on voulut les lever, elle s'insurgea; quand on voulut réprimer l'insurrection par les armes, elle proclama son indépendance; mais Charles Townshend, qui mourut peu de temps après, ne vit pas les suites de sa folle imprudence.

Au moment où Chatham donnait sa démission et où le duc de Grafton prenait le titre de premier ministre, l'agitation de Wilkes recommença. Aux élections générales de 1768, Wilkes fut nommé représentant du comté où se trouve Londres, le Middlesex. George III, comme le prouve une lettre de lui à lord North, qui succéda à Charles Townshend à la chancellerie de l'échiquier, fit de l'expulsion de Wilkes une question d'honneur personnel. Cette expulsion, proposée par le ministère, fut prononcée par la chambre des communes. Quatre fois le comté de Middlesex élut Wilkes, trois fois la chambre des communes, excitée par le gouvernement, annula l'élection; la quatrième fois, se substituant aux électeurs, elle prononça l'admission du concurrent de Wilkes, qui n'avait réuni qu'un nombre insignifiant de suffrages. Alors on vit se lever un ouragan d'opposition. Tous les hommes éminens du parlement, depuis lord Chatham jusqu'à lord Rockingham dans la chambre des lords, depuis Burke jusqu'à Grenville lui-même dans la chambre des communes, défendirent la constitution violée dans la souveraineté électorale. Le ministère du duc de Grafton fut emporté par cette tempête. Le roi et la majorité de la chambre des communes, dominée par l'influence de la couronne, tinrent bon; mais, par un curieux contre-coup, l'action et le triomphe de la politique personnelle du roi, en cette circonstance, devaient ouvrir dans la vie politique de l'Angleterre un champ nouveau à l'élément démocratique. Jusqu'à cette époque, la démocratie n'avait guère figuré dans le jeu de la constitution anglaise par une action directe et des procédés distincts. La vie politique se partageait entre la couronne et l'aristocratie. L'intervention du peuple dans les élections était faussée par les bourgs pourris. Les débats du parlement, dont la publication était interdite, arrivaient à l'opinion publique sous une forme allégorique, à de rares intervalles, et demeuraient sans influence. L'excitation communiquée aux esprits par l'agitation de Wilkes changea les choses. Les journaux, écrits avec une passion et un talent dont les *Lettres de Junius* sont un monument impérissable, acquirent plus de puissance; ils commencèrent à imprimer plus hardiment et plus complétement les débats des chambres et établirent ainsi plus efficacement que par une extension de suffrage électoral le contrôle du public sur le parlement.

L'innovation la plus considérable de cette époque, celle qui a fourni à la démocratie anglaise son instrument le plus actif, ce fut l'usage des *meetings*. A l'occasion des luttes de Wilkes avec la couronne et la chambre des communes furent tenus à Londres les premiers *meetings* que l'on ait vus en Angleterre. Depuis lors, c'est avec des *meetings* que la démocratie anglaise a fait toutes ses grandes conquêtes : l'émancipation des catholiques, la réforme parlementaire et le libre échange. En grandissant par de maladroites persécutions l'ascendant populaire de Wilkes, George III, sans s'en douter, faisait fabriquer les armes des agitateurs de l'avenir. En voulant détruire Wilkes, il introduisit dans la vie politique de l'Angleterre ces espèces de tribuns du peuple qui se sont parés eux-mêmes du titre d'agitateurs, et qui, exaltant et personnifiant en eux les passions, les intérêts et les droits populaires, font de temps en temps la loi aux rois et aux parlemens, — les Cobbett, les O'Connell et les Cobden.

Après la démission du duc de Grafton, l'opposition s'attendait à être appelée aux affaires. Elle fut déçue. George III choisit justement cette circonstance pour élever et fixer au pouvoir un homme qui ne pouvait lui donner aucun ombrage, auprès duquel il était sûr de ne rencontrer aucune résistance, un ministre enfin selon son cœur, lord North. Le roi avait déjà épuisé en dix ans six ministères; par son opiniâtreté et en triomphant sans cesse des hésitations constantes de lord North lui-même, il fit durer pendant plus de dix ans son septième cabinet. Lord North était bien la nature de ministre qu'il faut sous un régime représentatif à un roi qui prétend gouverner. C'était un homme profondément instruit, avec de grandes facultés de travail, orateur peu brillant, mais facile et sensé, — d'une égalité d'humeur incomparable, que toutes les injustices et toutes les violences de l'opposition ne pouvaient faire sortir des gonds. Quoiqu'il n'eût point d'orgueil, il dédaignait la popularité; peu de temps avant de devenir premier ministre, dans un piquant résumé de ses états de services politiques, il prenait plaisir à rappeler à la chambre des communes qu'il n'avait jamais proposé que des mesures impopulaires. Il avait aussi peu d'ambition que d'orgueil. Il ne chercha pas la première place; George III l'y poussa par les épaules et l'y retint par les basques de l'habit. Il dut son élévation et la durée de son pouvoir à l'indécision et à la passiveté de son caractère. Naturellement cette passiveté de caractère se refléta sur sa politique. Habile dans les détails de l'administration, il n'avait aucune de ces pensées qui percent l'avenir et vont y préparer les événemens; c'était l'homme de la politique terre à terre et au jour le jour, de la politique qui court sans cesse après le fait et ne peut jamais le devancer ni l'atteindre, de la politique qui ne pare les coups qu'après les avoir reçus. Avec un pareil instrument, George III réalisait enfin le plan de

Leicester-House : il avait mis la royauté hors de pages; il faisait plus que régner, il gouvernait.

L'histoire des douze années du ministère de lord North ou mieux du gouvernement personnel de George III est remplie par la guerre de l'indépendance américaine. Ce serait sortir du plan de cette étude que de retracer les incidens de cette longue lutte. Nous en avons montré la cause; il n'y a qu'à faire remonter à la cause, c'est-à-dire à la politique personnelle de George III, la responsabilité du dénoûment.

Il serait également inutile d'insister sur les diverses évolutions tentées par l'opposition dans le parlement pour prévenir les fatales conséquences de cette guerre. La résistance des chefs whigs au gouvernement fut impuissante. Quand, après douze ans, ils arrivèrent au pouvoir, ce ne furent point leurs efforts qui les y portèrent, ce furent les événemens désastreux produits par la politique de George III. Il n'y a ici d'intéressant que les phases morales par lesquelles passa l'opposition libérale pendant ce long espace de temps. Au commencement, l'opposition fut ardente contre lord North. La vieille clameur contre lord Bute et contre le favoritisme se réveilla plus ardente que jamais. Lord Bute se tenait, il est vrai, dans une retraite absolue, il ne voyait plus le roi, il voyageait même en Italie quand lord North fut nommé ministre; mais son système triomphait, et il n'est pas surprenant que le public et même les principaux hommes politiques crussent que son influence durait encore, puisqu'ils voyaient régner les idées qu'il avait enracinées dans l'esprit de George III. Cependant l'effervescence ne peut être de longue durée chez un peuple. L'affaissement succéda aux premières ébullitions. Quand les Américains ne se contentèrent plus de résister aux usurpations de la métropole et déclarèrent leur indépendance, le sentiment national se révolta contre cette prétention; quand des discussions on passa aux armes, les intérêts mercantiles, flairant les profits de la guerre, appuyèrent le gouvernement, et la majorité de la nation ne vit plus dans les Américains que des ennemis qu'il fallait vaincre pour sauver l'honneur du nom anglais. La question étant posée dans ces termes, la nation ne fut plus sensible aux vicissitudes de la guerre : lorsque le succès favorisait les armes anglaises, le peuple, dans son imprévoyance, applaudissait à la continuation d'une lutte où il croyait être sûr de vaincre; lorsque le succès était pour les Américains, le peuple, par fierté patriotique, appuyait la continuation de la guerre pour venger l'honneur national. Les hommes politiques qui dirigeaient l'opposition, et qui voyaient de plus loin que le peuple l'abîme où on allait aboutir, se trouvèrent presque toujours en désaccord avec le sentiment public, froissèrent les préjugés nationaux, et furent délaissés par la force qui seule peut soutenir une opposition, la popularité.

L'homme qui fut à la fois le plus malheureux et le plus magnifique dans cette situation affreuse, c'est lord Chatham. Un déchirement mortel tourmentait cette grande ame. Il était ministre de nom quand le nouveau conflit américain avait commencé; la maladie l'avait empêché de l'étouffer dans son principe. Lui qui avait tant fait pour l'Amérique et contre la France dans cette glorieuse guerre de sept ans, qu'il appelait orgueilleusement *ma* guerre, il voyait l'Amérique se retourner contre l'Angleterre, et fournir à la France, dont elle invoquait l'alliance, l'occasion de splendides représailles! Lui qui avait été éloigné du pouvoir par le roi au nom de la paix, il voyait son pays se consumer par la volonté du roi dans le fratricide d'une guerre civile! Ce spectacle soulevait les bouillonnemens de son ame enflammée, exaspérait les rages nerveuses de son tempérament convulsif. Il se plongea tout entier dans l'opposition la plus agressive, déplorant et méprisant la tiédeur des antres whigs : « J'ai vu l'autre jour, écrivait-il en 1770 à un de ses amis, — le marquis de Rockingham, et je n'ai rien appris de plus que ce que je savais déjà, c'est-à-dire que le marquis est un homme honnête et honorable, mais que modération! modération! est le refrain de la clique. Quant à moi, je suis résolu de me passionner pour le public, et d'être un épouvantail de violence à côté de ces gentils gazouilleurs de bocage, les whigs modérés et les hommes d'état tempérés. » Il tint parole. Il attaqua plus audacieusement que personne cette influence occulte à laquelle on attribuait la politique du gouvernement, et qui n'était autre que le propre système de George III; il défendit la résistance des Américains, et l'exalta comme un exemple héroïque donné à l'Angleterre elle-même. Les incidens de la guerre, les Allemands mercenaires et les sauvages appelés en Amérique au secours des troupes anglaises, lui fournirent les motifs de ses plus foudroyantes apostrophes contre la politique des ministres. Un instant, lorsque la France reconnut l'indépendance des États-Unis et prépara la guerre contre l'Angleterre, il eut une illusion de patriotisme et de génie; il crut pouvoir réveiller chez les Américains le vieux ferment de la haine française; il crut que, si l'on donnait satisfaction complète aux griefs des colonies et que si l'on remuait dans le cœur de ces populations les fibres nationales, on pourrait du même coup réconcilier les deux peuples frères et les lancer ensemble dans la même charge contre l'étranger qui grandissait par leurs discordes. Pour qu'un retour pareil eût été possible, il eût fallu au moins que lord Chatham fût ministre, et le roi était plus obstiné que jamais à lui fermer ses conseils; mais il eut bientôt la douleur suprême de se voir dépasser par ceux dont il avait gourmandé d'abord la modération. George ne voulait faire aucune concession à l'Amérique avant qu'elle fût vaincue; lord Rockingham et ses amis, prévoyant l'inévitable is-

sue de la lutte, voulaient que l'Angleterre reconnût l'indépendance de l'Amérique : Chatham voulait avec une égale passion et que l'Amérique ne fût point asservie et que l'Amérique ne fût point séparée. Cette contradiction insoluble le tua. Il mourut comme il avait vécu, altier, passionné et solitaire dans sa conviction. Il se fit porter à la chambre des lords pour parler contre la motion du duc de Richmond en faveur de l'indépendance américaine : ses derniers balbutiemens, son évanouissement mortel et les dramatiques détails de cette scène héroïque sont dans toutes les histoires et dans tous les souvenirs.

Entre la tempêtueuse persévérance de Chatham et l'étroite et froide opiniâtreté de George III, le trait le plus caractéristique des hommes éminens de cette époque, c'est le découragement. Depuis Washington, libérateur des États-Unis, jusqu'à lord North, instrument trop docile de George III, il n'y a pas un homme qui ne se soit arrêté dans sa tâche en désespérant de sa cause et de son temps. Trois ans seulement avant le triomphe de son pays, Washington laissait voir dans une lettre à un ami le triste jugement qu'il portait sur ses associés dans la lutte de l'indépendance : « Si j'avais à tracer une peinture des hommes et de l'époque d'après ce que j'ai vu, entendu et appris, je dirais d'un mot que la paresse, la dissipation et l'extravagance se sont emparées de tous; que la spéculation, le péculat et une insatiable soif de richesses semblent l'emporter sur toute autre considération dans tous les rangs de la société; que les disputes de parti et les querelles personnelles sont la grande affaire du jour. » Et après ces pénibles confidences, Washington, malgré l'admirable sérénité de son ame, exprimait parfois le regret d'avoir accepté la responsabilité du commandement supérieur, de ne s'être pas borné à servir comme simple soldat dans l'armée américaine. De 1770 à 1782, les désenchantemens des libéraux anglais ne furent pas moins amers. La correspondance du marquis de Rockingham fourmille de témoignages de ce genre. J'en citerai quelques-uns. En 1777, sir George Saville, un des esprits les plus nets et des plus purs caractères du parti whig, écrivait au marquis : « Nous ne sommes pas seulement des patriotes *hors de* place, mais des patriotes *hors de* l'opinion du public. Les succès répétés de la guerre, quelque creux que je les croie, et ils seront d'autant plus ruineux s'ils sont réels, ont fixé ou converti à la politique du gouvernement quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent. J'en suis sûr. Je suis également certain que tout ce que nous pourrons faire changera si peu l'état des esprits et des choses, que le choix d'une conduite est pour nous plus indifférent que jamais. L'impatience nous presse toujours de remuer quand nous souffrons, mais il n'y a pas de règle d'action plus fausse que de croire qu'il faut toujours faire quelque chose. Nous étions accoutumés à la consolation d'avoir au fond l'opinion publique pour

nous. Il est dur d'y renoncer. Nous ne l'avons certainement plus. Une tenue convenable, tempérée, ferme, peut nous la ramener à la longue; — des efforts actifs, jamais. Tout notre mérite sera de savoir supporter cette disgrace même sur une plus grande échelle; des manifestations réitérées d'opposition ne feraient que nous user davantage. Je crois cependant que nous devons à nous-mêmes de laisser à l'avenir une *pièce justificative*, mais sans nous figurer qu'elle puisse avoir le moindre résultat immédiat. Si le retour de la saison (une saison, c'est sept ans ou plus en politique) nous en rapporte le fruit, c'est tout ce que je demande. » A la même époque, le duc de Richmond exprimait le même sentiment sur la situation. « La conduite qui peut soulever le moins d'objections pour le moment, écrivait-il au marquis de Rockingham, serait de faire acte de présence et d'opposition sur les grandes questions, dans une attitude de découragement et de tristesse, ou bien si nous avons des amis disposés à aller plus loin, de demander des enquêtes sur les dépenses publiques, car j'ai si mauvaise opinion de nos concitoyens que je suis persuadé que rien ne pourra les émouvoir, si ce n'est l'obligation de payer. Injustice, rapine, meurtre, désolation, perte de la liberté, tout cela, nous Anglais, nous pouvons l'infliger aux autres ou le subir nous-mêmes; mais, quand il s'agit de payer, nous commençons à murmurer. » En 1780, le duc de Richmond écrivait avec un redoublement de douleur : « Il y a long-temps que je vois et dis que nous ne devons nous attendre qu'à la misère et à la ruine. Toute intervention de notre part ne nous attirera que vexations nouvelles. Une nation qui a supporté sans bouger tout ce qu'elle a subi et la perte évidente de sa liberté, une nation qui se tourne contre les meilleurs amis de la liberté et les confond avec ses pires ennemis, une pareille nation ne peut être sauvée. » Le désespoir du duc de Richmond s'était encore accru en 1781 : « Une stupidité et une indolence générales, écrivait-il, semblent s'être emparées de la nation; elle a perdu son caractère. Ce qui nous confondait d'étonnement dans l'histoire des autres peuples, lorsque nous les voyions passer, avec une lâche soumission, de la liberté au despotisme, nous le voyons s'accomplir sous nos yeux, et nous n'y pouvons rien! Le petit nombre d'hommes qui seraient encore capables de quelques efforts se gaspillent dans une petite politique de palliatifs et agissent sans ensemble et sans système. »

Le pauvre marquis de Rockingham essayait en vain de ranimer le moral de son parti. « C'est faute de ces palliatifs, répondait-il, dont vous dédaignez la petitesse, que l'Angleterre expire. Ils répareraient au moins un peu les effets de son mal et donneraient peut-être le temps à la sagesse, à la sobriété, à l'attention des honnêtes gens, de rétablir sa constitution aujourd'hui si misérable et si ruinée. » Poussé à bout

lui-même, il se réfugiait tristement dans la dignité de sa conscience. « Contre un roi égaré, contre un public égaré, la raison et l'esprit de l'individu reprennent leurs droits et doivent refuser une soumission passive et abjecte. » Quand une opposition en est réduite ainsi à se renfermer dans les protestations individuelles de la conscience, elle est arrivée au dernier degré de la faiblesse, elle touche au néant.

Si pourtant les whigs avaient pu lire dans l'ame du chef apparent du gouvernement, lord North, ils auraient eu des motifs de reprendre courage. George III était forcé à chaque instant de ranimer, par ses excitations, les esprits de son faible ministre. Lord North sentait son insuffisance et demandait à être délivré d'une trop lourde responsabilité. George III, en 1774, lorsque les hostilités commencèrent entre les colonies et la métropole, écrivait avec une incompréhensible légèreté de cœur à son ministre : « Le dé est jeté, il faut ou que les colonies triomphent ou qu'elles se soumettent. Je n'ai pas de répugnance à leur laisser voir que nous ne voulons pas leur imposer de nouvelles taxes; mais il faut qu'il y en ait toujours une pour maintenir notre droit. » Il ne permettait plus à lord North de reculer devant la lutte où il l'avait engagé. « J'aurais été grandement surpris (janvier 1778) du désir que vous m'avez exprimé de vous retirer, si je n'avais su que, bien que vous vous abattiez de temps en temps, vous avez pourtant trop d'affection personnelle pour moi et le sentiment de l'honneur trop délicat pour permettre à une pareille pensée de s'emparer de votre esprit. » Quelques mois après, lord North voulait commencer une négociation avec lord Chatham et ses amis pour leur céder le pouvoir. Le roi y mit une condition qui rendait tout arrangement impossible, c'est que lord Chatham accepterait lord North comme chef du cabinet, et il ajoutait : « Ceci dit, je n'ajouterai qu'un mot, afin de bien mettre devant vos yeux mes plus intimes pensées. Je crois qu'aucune considération d'avantage pour le pays et de danger pour moi-même ne pourra jamais me décider à m'adresser à lord Chatham ou à toute autre branche de l'opposition. Honnêtement, j'aimerais mieux perdre la couronne que de subir l'ignominie de la porter sous leur joug... Tant qu'il y aura dans le royaume dix hommes pour me soutenir, je ne me livrerai pas à un tel esclavage. Il est impossible que la nation ne m'appuie pas; mais, si elle ne m'appuie pas, elle aura un autre roi. » Une autre fois, il écrivait à lord North : « Voulez-vous, à l'heure du danger, m'abandonner comme a fait le duc de Grafton? » Lorsque lord Chatham mourut, George III tirait parti de cet événement pour réconforter son hésitant ministre : « La fin de lord Chatham ne peut-elle vous décider à rester à la tête de mes affaires? » Jusqu'au bout, le roi demeura pressant, persévérant, inflexible, et le ministre, averti par la clairvoyance de son esprit du danger de la politique personnelle, céda

pourtant aux obsessions du roi par faiblesse d'ame. Enfin la crise finale arriva. Le jour vint où les malheurs de la guerre lassèrent et effrayèrent le peuple anglais et lui ouvrirent les yeux, le jour où lord North lui-même ne voulut plus aller en avant. C'était en 1782, un an seulement après que le duc de Richmond écrivait à lord Rockingham sa lettre la plus désespérée. Ce jour-là, les whigs revinrent au pouvoir, et lord Rockingham fut chargé de former un ministère; George III était vaincu, son système était épuisé. Peu d'années après, sa politique personnelle allait se noyer dans le génie du jeune Pitt, du propre fils de ce lord Chatham qu'il avait si obstinément repoussé et tant haï. Lui-même, frappé d'un coup terrible, il fut obligé de disputer à la folie la dernière moitié de son long règne. Étrange et mystérieuse rencontre! le seul roi de la maison de Hanovre qui ait voulu courber le régime représentatif d'Angleterre sous son gouvernement personnel devait mourir insensé!

Telle est, rapidement esquissée, cette page, la plus mauvaise de l'histoire du gouvernement représentatif en Angleterre. Les esprits bien faits en peuvent tirer plus d'une leçon. On y apprend à ne pas trop présumer des institutions libres, par conséquent aussi à ne pas se scandaliser de leurs vices et de leurs échecs et à ne pas désespérer de leur fortune. On y apprend que la liberté n'affranchit pas les peuples de cette loi humiliante qui lie le sort de millions d'hommes aux infimes accidens de l'existence de quelques individus : la liberté est suspendue à la goutte ou aux vapeurs de Chatham, comme le despotisme est attaché au grain de sable de Cromwell. On y apprend cette vérité, banale il est vrai dans l'histoire, mais toujours oubliée dans la politique active, que, lorsqu'un système est parvenu à s'emparer d'un pays, ce ne sont pas les efforts de ses adversaires, ce sont ses fautes qui le renversent. Enfin, en comparant les desseins des hommes qui jouèrent les rôles principaux dans la période que nous avons décrite aux impressions immédiates qu'ils recevaient des événemens dont la portée leur échappait, et au dénoûment que nous avons sur eux l'avantage de connaître, on apprend une fois de plus à se défier de l'égale illusion des espérances et des découragemens immodérés.

EUGÈNE FORCADE.

BEAUMARCHAIS

Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

II.

LES ANNÉES DE JEUNESSE.[1]

I. — ENTRÉE DE BEAUMARCHAIS A LA COUR. — SON PREMIER MARIAGE. — SA SITUATION AUPRÈS DE MESDAMES DE FRANCE.

Jusqu'à vingt-quatre ans, le jeune Caron bornait toute son ambition à vendre beaucoup de montres au roi, aux princes et aux seigneurs de la cour. Comment naquit en lui l'espoir de franchir la distance qui le séparait de l'aristocratie et de devenir à son tour noble de race, ou mieux de *souche*, comme il disait plus tard? C'est ici qu'il convient de placer un petit portrait inédit qui me semble tracé d'après nature par l'ami Gudin. « Dès que Beaumarchais parut à Versailles, dit Gudin, les femmes furent frappées de sa haute stature, de sa taille svelte et bien prise, de la régularité de ses traits, de son teint vif et animé, de son regard assuré, de cet air dominant qui semblait l'élever au-dessus de tout ce qui l'environnait, et enfin de cette ardeur involontaire qui s'allumait en lui à leur aspect. »

Il est facile de juger, d'après ce portrait, que la modestie ne fut jamais le caractère principal de la physionomie de Beaumarchais, et que, s'il dut plaire aux dames de ce temps-là, qui aimaient assez ce genre de beauté, en revanche il dut avoir moins de succès auprès des

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er octobre.

hommes et conquérir de bonne heure cette renommée de fatuité qui fut, on peut le dire, la source de toutes les haines amassées contre lui, haines féroces, dont son repos et sa réputation eurent tant à souffrir et qui le faisaient s'écrier, dans ses mémoires contre Goëzman : « Mais si j'étais un fat, s'ensuit-il que j'étais un ogre? »

Toutefois, en 1755, le jeune Caron, simple horloger, n'était pas dans une situation à pouvoir faire ombrage aux courtisans qui lui commandaient des montres. Il commença donc par avoir les profits de sa bonne mine sans en éprouver d'abord les inconvéniens. Une femme qui l'avait remarqué à Versailles vint le voir à Paris dans sa boutique rue Saint-Denis, sous prétexte de lui apporter une montre à réparer. Ce n'était pas précisément une grande dame, c'était la femme d'un *contrôleur de la bouche*, ou, pour parler plus noblement et plus exactement, d'un *contrôleur clerc d'office de la maison du roi*, qui, par parenthèse, portait les mêmes prénoms que Beaumarchais, car il s'appelait Pierre-Augustin Francquet. Cette charge de contrôleur clerc d'office était une de ces mille fonctions de cour que nos rois créaient jadis quand ils avaient besoin d'argent, et qui, une fois vendues au premier titulaire, se transmettaient ensuite par lui à ses héritiers ou à d'autres acheteurs avec l'agrément du prince, comme aujourd'hui les charges d'avoué ou de notaire. C'est ce qui faisait dire à Montesquieu dans ses *Lettres persanes* : « Le roi de France n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, ses flottes équipées. » Ceux qui voudraient se faire une idée de l'innombrable variété de ces charges de cour n'ont qu'à consulter un des almanachs qui se publiaient avant la révolution sous le titre d'*Almanach de Versailles* : ils y trouveront des fonctions burlesques comme celles de *cravatier ordinaire du roi* ou de *garde des levrettes de la chambre*, qui probablement avaient coûté plus d'argent qu'elles ne donnaient de travail aux titulaires.

Le contrôleur clerc d'office dont la femme avait remarqué le jeune Caron était très vieux et infirme. Sa femme n'était plus de la première jeunesse. Je vois, d'après une note de Beaumarchais, qu'elle avait six ans de plus que lui, par conséquent trente ans en 1755; mais elle était fort belle, et, lorsqu'elle vint en rougissant présenter sa montre au charmant horloger, celui-ci n'eut pas besoin qu'on l'invitât à la reporter lui-même. « Le jeune artiste, dit galamment Gudin, brigua l'honneur de reporter la montre aussitôt qu'il en aurait réparé le désordre. Cet événement, qui semblait commun, disposa de sa vie et lui

donna un nouvel être. » Au bout de quelques mois, M. Francquet reconnut que sa vieillesse et ses infirmités l'empêchaient de remplir convenablement sa charge de contrôleur, et qu'il ne pouvait mieux faire que de la céder au jeune Caron, moyennant une rente viagère garantie par le père de ce dernier.

En présence de la carrière nouvelle qui s'ouvrait devant lui, le jeune horloger renonça à sa profession et fut investi de la charge de contrôleur clerc d'office par brevet du roi, en date du 9 novembre 1755 (1). Cette première fonction de cour remplie par Beaumarchais différait de plusieurs autres en ce qu'elle n'était pas absolument une sinécure. Sous la direction du contrôleur ordinaire de la bouche se trouvaient seize contrôleurs clercs d'office qui servaient par quartier, quatre par trimestre. Leurs attributions sont ainsi définies dans l'*État de la France pour* 1749 : « Les *contrôleurs clercs d'office* font les écrous ordinaires et cahiers extraordinaires de la dépense de la maison du roi, et ont voix et séance au bureau. Ils ont 600 livres de gages, dont ils ne touchent que 450, et des livrées en nature, environ 1,500 livres... Les contrôleurs sont du corps du bureau dans les repas et festins extraordinaires où le bâton n'est pas porté, ils servent la table du roi l'épée au côté et mettent eux-mêmes les plats sur la table. Par subordination aux maîtres d'hôtel et aux autres officiers supérieurs, ils ont commandement sur les sept offices de la maison, dont les officiers doivent leur obéir pour ce qui regarde leur charge. Ils ont leur *bouche à cour* à la table des maîtres d'hôtel ou à celle de l'ancien grand-maître. Un de ceux qui servent chez le roi peut aussi venir manger à la table des aumôniers. » Enfin, dans le règlement de 1681, fait par Louis XIV pour sa maison et maintenu par ses successeurs, article 21, il est dit : « La viande de sa majesté sera portée en cet ordre : deux des gardes marcheront les premiers, ensuite l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son bâton, le gentilhomme servant pannetier, le contrôleur général, le *contrôleur clerc d'office*, et ceux qui porteront la viande, l'écuyer de cuisine, le garde-vaisselle, etc. » On voit d'ici le futur auteur du *Mariage*

(1) Voici un extrait de ce brevet dans lequel Beaumarchais porte encore le nom de Caron tout court : « De par le roy. — Grand-maître de France, premier maître et maîtres ordinaires de notre hôtel, maîtres et contrôleurs bouchaux de notre maison et chambre aux deniers, salut. Sur le bon et louable rapport qui nous a été fait de la personne du sieur Pierre-Augustin Caron et de son zèle et affection à notre service, à ces causes nous l'avons cejourd'hui retenu et par ces présentes signées de notre main retenons en la charge de l'un des contrôleurs clercs d'office de notre maison, vacante par la démission de Pierre-Augustin Francquet, dernier possesseur d'icelle, pour par lui l'avoir et exercer, en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, priviléges, franchises, libertés, gages, droits, etc.

« Donné à Versailles sous le scel de notre secret, le 9 novembre 1755.

« LOUIS. »

de Figaro à son poste de bataille et dans l'exercice de ses fonctions, précédant, l'épée au côté, la *viande de sa majesté*, avant de la poser lui-même sur la table.

Deux mois après son entrée à la cour, le 3 janvier 1756, le vieillard qui lui avait vendu sa charge mourut d'une attaque d'apoplexie, et onze mois plus tard, le 22 novembre 1756, le jeune Caron épousa la veuve Francquet, née Marie-Madeleine Aubertin. Alors seulement, au commencement de 1757, il ajouta pour la première fois à son nom ce nom de Beaumarchais qu'il devait rendre si fameux. Le manuscrit de Gudin nous apprend que ce joli nom fut emprunté à un *très petit fief* appartenant à la femme du jeune Caron. Je ne sais pas au juste où était situé ce *petit fief*, j'ignore si c'était un *fief servant* ou un *fief de haubert*, ou simplement un fief de fantaisie : toujours est-il que cette circonstance fournit plus tard au juge Goëzman la seule plaisanterie un peu agréable que contiennent ses mémoires contre Beaumarchais, quand il dit : « Le sieur Caron emprunta d'une de ses femmes le nom de Beaumarchais, qu'il a prêté à une de ses sœurs. »

Cependant le jeune Caron, devenu sieur de Beaumarchais et contrôleur clerc d'office de la maison du roi, n'était point encore passé gentilhomme; sa petite charge ne coûtait pas assez cher pour conférer la noblesse. Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1761, quand il eut acheté, moyennant 85,000 francs, la charge très noble et très inutile de secrétaire du roi, qu'il acquit le droit de faire au juge Goëzman, gentilhomme de la veille, qui lui reprochait sa roture, cette mémorable réponse : « Je me réserve de consulter pour savoir si je ne dois pas m'offenser de vous voir ainsi fouiller dans les archives de ma famille et me rappeler à mon antique origine, qu'on avait presque oubliée. Savez-vous bien que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse (1), que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune, qu'elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et que personne n'oserait me la disputer, car *j'en ai la quittance!* » Ce *j'en ai la quittance*, qui peint parfaitement Beaumarchais, nous en dit plus dans sa comique insolence que bien des livres sur l'avilissement du principe aristocratique en France à la fin du dernier siècle.

Cependant l'état d'aisance que Beaumarchais devait à son premier mariage dura peu; moins d'un an après ce mariage, il perdit sa femme, qui mourut le 29 septembre 1757, d'une fièvre typhoïde, après huit jours de maladie. Cette coïncidence de la mort d'un vieillard infirme, bientôt suivie de la mort d'une femme de trente et un ans atteinte d'une

(1) Beaumarchais surfait ici l'antiquité de sa noblesse; en 1773, elle ne datait en réalité que de douze ans.

affection de poitrine déjà ancienne et mariée à un jeune homme de vingt-cinq ans dont elle était fort éprise, cette coïncidence n'avait en elle-même, physiologiquement parlant, rien d'extraordinaire; aussi ne fut-elle d'abord remarquée de personne. Ce ne fut que plus tard, lorsque la destinée de Beaumarchais devint assez brillante pour exciter l'envie, que l'on fit circuler contre lui ces atroces rumeurs d'empoisonnement si communes au XVIIIe siècle (1); et lorsque, par une fatalité déplorable, après avoir perdu encore sa seconde femme, il se trouva engagé dans une lutte contre des adversaires qui ne respectaient rien, ces calomnies abominables prirent une telle consistance, qu'il eut la douleur d'être obligé de s'en défendre publiquement, d'en appeler au témoignage des quatre médecins qui avaient soigné la première de ses femmes, des cinq médecins qui avaient soigné la seconde, et de prouver que la mort de l'une et de l'autre, loin de l'enrichir, l'avait ruiné. Les documens inédits que j'ai interrogés sur ce point confirment pleinement cette assertion. Ainsi, pour ne parler ici que de sa première femme, Beaumarchais, dans ses mémoires contre Goëzman, s'exprime en ces termes : « Faute d'avoir fait *insinuer* mon contrat de mariage, la mort de ma première femme me laissa nu dans la rigueur du terme, accablé de dettes, avec des prétentions dont je n'ai voulu suivre aucune, pour éviter de plaider contre ses parens, de qui jusqu'alors je n'avais eu qu'à me louer. » Le fait de l'insinuation tardive du contrat de mariage est constaté sur la pièce même, que j'ai entre les mains, et il prouve que le jeune Beaumarchais se préparait si peu à la mort de sa femme, qu'il n'avait pas pris la peine de sauvegarder ses intérêts. D'autres pièces constatent également la remise des biens de sa femme en partie aux parens de son premier mari, en partie à ses parens à elle, lesquels, pendant les seize ans qui suivent sa mort, vivent en très bons termes avec Beaumarchais.

Ce n'est qu'en 1773, quand ce dernier, accablé d'ennemis et engagé dans d'autres procès ruineux, semble les inviter à la curée de sa réputation et de sa fortune, que l'un d'eux pousse les autres à rompre ce silence de seize ans et à se dire les créanciers de Beaumarchais, tandis qu'ils étaient en réalité ses débiteurs dans la liquidation du passif et de l'actif de la communauté avec la veuve Francquet, dont ils avaient touché la succession. Après une suite de procès qui dura plusieurs années, un jugement définitif les condamna comme débiteurs; ils écrivirent alors à Beaumarchais des lettres suppliantes, et, bien qu'ils eussent contribué à noircir sa réputation, ce dernier, fidèle à son caractère oublieux et facile, leur fit remise de sa créance. Voilà

(1) Les plus grands personnages du XVIIIe siècle, notamment le duc de Choiseul, après la mort du dauphin, fils de Louis XV, ont été l'objet d'imputations aussi noires et aussi injustes.

l'exacte vérité sur ce point. Du reste il suffira, pour défendre Beaumarchais des calomnies infâmes que nous retrouverons dans le cours de ce récit, de le montrer dans l'intimité de son caractère et de sa vie privée; on reconnaîtra sans peine qu'un tel homme *ne peut pas être*, comme dit Voltaire, un empoisonneur, et il ne restera plus qu'à s'étonner que des imputations aussi perfides et aussi atroces n'aient pas même eu pour résultat d'altérer la bonté et la gaieté de son naturel.

Ainsi, en entrant dans le monde, Beaumarchais recevait de la destinée ce mélange de faveurs et de disgraces qui devait remplir toute sa carrière et tenir constamment en éveil son caractère et son esprit. La mort de sa première femme le rejetait dans la pauvreté; mais il avait un pied à la cour par sa petite charge, qu'il avait conservée, et bientôt se présenta pour lui l'occasion de regagner au-delà de ce qu'il avait perdu.

On a vu que, dès sa jeunesse, il aimait la musique de passion; il chantait avec goût et jouait avec talent de la flûte et de la harpe. Ce dernier instrument, alors peu connu en France (1), commençait à obtenir une grande vogue. Beaumarchais s'attacha à l'étude de la harpe, il introduisit même un perfectionnement dans les pédales de cet instrument, comme il avait perfectionné le mécanisme des montres. Sa réputation de harpiste, conquise dans quelques salons de la ville et de la cour, parvint bientôt aux oreilles de Mesdames de France, filles de Louis XV. Ces quatre sœurs dont la vie retirée, les habitudes pieuses, formaient un contraste heureux avec le ton de la cour dans les dernières années du règne de Louis XV (2), cherchaient à se distraire de la monotonie de leur existence en se livrant aux études les plus variées. Mme Campan nous apprend dans ses mémoires que non-seulement l'étude des langues, mais aussi les mathématiques et même le tour et l'horlogerie, occupaient successivement leurs loisirs; elles aimaient surtout la musique; Mme Adélaïde, par exemple, jouait de tous les instrumens, depuis le cor jusqu'à la guimbarde. On se rappelle que Beaumarchais avait déjà eu occasion, en sa qualité d'horloger, de faire pour Mme Victoire une pendule d'un genre nouveau. En apprenant que ce jeune horloger, devenu contrôleur de la maison du roi, se faisait remarquer par son talent sur la harpe, Mesdames désirèrent l'entendre. Il sut se rendre agréable et utile; elles déclarèrent

(1) Dans les lettres de Diderot à Mlle Voland, à la date de 1760, on lit : « J'avais été invité la semaine passée par le comte Oginski à l'entendre jouer de la harpe..... *Je ne connaissais point cet instrument;* c'est un des premiers que les hommes ont dû inventer... La harpe me plaît... cependant elle est moins pathétique que la mandore. »

(2) On connaît les sobriquets de mauvais goût dont Louis XV s'amusait à décorer ses filles dans l'intimité : il appelait Mme Victoire *Coche*, Mme Adélaïde *Loque*, Mme Sophie *Graille*, et Mme Louise *Chiffe*.

qu'elles voulaient prendre des leçons de lui, et bientôt il devint l'organisateur et le principal virtuose d'un concert de famille que les princesses donnaient toutes les semaines, auquel assistaient d'ordinaire le roi, le dauphin, la reine Marie Leczinska, qui vivait encore à cette époque, et où n'était admis qu'un très petit nombre de personnes.

On se doute bien que dans ce cercle auguste, où non-seulement la dignité du rang suprême, mais encore la vertu la plus pure, étaient représentées par le dauphin, la reine et Mesdames, le jeune artiste laissait de côté ces airs évaporés et avantageux dont le portrait de Gudin nous le montre suffisamment pourvu. S'il était un peu fat, il était encore plus spirituel; se plier aux circonstances, s'adapter au caractère de ceux à qui il voulait plaire, fut toujours un de ses talens. Sorti de sa boutique pour entrer tout à coup dans une sphère aussi élevée, il avait besoin de veiller sur lui-même, car sa position était difficile, étrange, et assez enviable pour faire naître ces jalousies sauvages qui ne se rencontrent guère que dans les cours ou dans les coulisses, deux sortes de théâtres qui ont le privilége d'exciter au plus haut degré les mauvaises passions du cœur humain. Il n'était ni maître de musique, ni domestique, ni grand seigneur, et il donnait sans appointemens des leçons à des princesses; il composait ou achetait pour elles la musique qu'elles jouaient; il était admis à faire preuve non-seulement de talent, mais d'esprit, dans des réunions intimes de la famille royale, où l'on ne cherchait qu'à se distraire des ennuis de l'étiquette et où un jeune roturier aimable pouvait éclipser l'homme le plus qualifié. Un jour, Louis XV, pressé de l'entendre jouer de la harpe et ne voulant déranger personne, lui avait passé son propre fauteuil et l'avait forcé de s'y asseoir malgré ses refus. Un autre jour, le dauphin, dont Beaumarchais connaissait l'austérité (1) et auquel il savait très habilement tenir un langage que les princes d'alors entendaient peu, avait dit de lui : « C'est le seul homme qui me parle avec vérité. » Il n'en fallait pas davantage pour soulever toutes les vanités en souffrance contre un homme ainsi posé, qu'on avait vu quelques années auparavant venir à la cour vendre des montres. Ajoutons que le jeune Beaumarchais, respectueux, souple, insinuant envers ceux de qui il pouvait attendre quelque bienveillance, n'était jamais en reste avec ses ennemis déclarés, qu'il savait opposer une spirituelle moquerie à des dédains qui n'étaient pas toujours spirituels, qu'orné de toutes les séductions de la jeunesse, de la figure, de l'intelligence et des talens, il rencontrait à Versailles même des dames que le préjugé aristocratique n'aveuglait point; qu'on se souvienne enfin que la modestie n'était pas

(1) Il s'agit ici du fils de Louis XV, prince pieux, honnête homme, grave, studieux, qui ne ressemblait en rien à son père, et qui mourut à trente-six ans, en 1765.

son fort, et l'on comprendra comment se forma de bonne heure contre lui ce que La Harpe appelle très bien un foyer de haines secrètes et furieuses qui ne visaient à rien moins qu'à le perdre entièrement. Ce furent d'abord des tracasseries, des embûches, des impertinences, qui mettaient à l'épreuve sa présence d'esprit et son énergie. On connaît l'histoire de la montre. Un homme de cour qui s'était engagé à déconcerter Beaumarchais l'aborde en présence d'un grand nombre de personnes au moment où il sortait en habit de gala de l'appartement de Mesdames et lui dit en lui présentant une fort belle montre : « Monsieur, vous qui vous connaissez en horlogerie, veuillez, je vous prie, examiner ma montre, qui est dérangée. — Monsieur, répond tranquillement Beaumarchais, depuis que j'ai cessé de m'occuper d'horlogerie, je suis devenu très maladroit. — Ah! monsieur, ne me refusez pas cette faveur. — Soit; mais je vous avertis que je suis maladroit. » Alors, prenant la montre, il l'ouvre, l'élève en l'air, et, feignant de l'examiner, il la jette par terre; puis, faisant à son interlocuteur une profonde révérence, il lui dit : Je vous avais prévenu, monsieur, de mon extrême maladresse, — et il le quitte en le laissant ramasser les débris de sa montre.

Un autre jour, Beaumarchais apprend que l'on a fait croire aux princesses qu'il vivait au plus mal avec son père, et qu'elles sont fort indisposées contre lui. Au lieu de réfuter directement cette calomnie, il court à Paris, et, sous prétexte de montrer à son père le château de Versailles, il l'emmène avec lui, le conduit partout et a soin de le faire trouver plusieurs fois sur le passage de Mesdames; le soir, il se présente chez elles, laissant son père dans l'antichambre. On le reçoit très froidement; cependant une des princesses lui demande par curiosité avec qui il s'est promené toute la journée. — Avec mon père, répond Beaumarchais. Étonnement des princesses. L'explication se produit naturellement. Beaumarchais sollicite pour son père l'honneur d'être admis devant Mesdames, et c'est le vieux horloger qui se charge lui-même de faire l'éloge de son fils. On sait qu'il était capable de s'en acquitter parfaitement.

On a écrit que Beaumarchais aurait encouru le mécontentement de Mesdames par un propos qui serait non pas d'un fat, mais d'un sot. On a raconté qu'ayant vu un portrait en pied de Madame Adélaïde jouant de la harpe, il aurait dit devant la princesse : — Il ne manque à ce tableau qu'une chose essentielle, le portrait du maître. — Ce conte absurde a précisément pour origine une de ces mille petites méchancetés de cour tentées contre un jeune parvenu dont la faveur offusquait. On avait envoyé à Mesdames un éventail sur lequel était représenté le petit concert qu'elles donnaient chaque semaine avec tous les personnages qui y étaient admis; seulement on avait oublié avec intention

l'homme qui, sous le rapport musical, y tenait la première place, c'est-à-dire Beaumarchais. Les princesses, en lui montrant l'éventail qu'il regardait en souriant, signalèrent elles-mêmes cette omission malveillante en déclarant qu'elles ne voulaient pas d'une peinture où l'on avait dédaigné de faire figurer leur maître.

La jalousie qu'excitait la situation de Beaumarchais ne s'en tint pas aux petites noirceurs; elle alla bientôt jusqu'à l'outrage. Gravement insulté et provoqué par un homme de cour que le manuscrit de Gudin et la correspondance inédite désignent seulement sous le nom de chevalier des C....., Beaumarchais dut accepter la provocation.

« Ils montèrent à cheval, dit Gudin, se rendirent sous les murs du parc de Meudon et se battirent. Beaumarchais eut le triste avantage de plonger son épée dans le sein de son adversaire; mais, lorsqu'en la retirant, il vit le sang sortir à gros bouillons et son ennemi tomber sur la terre, il fut saisi de douleur et ne songea qu'à le secourir.

« Il prit son propre mouchoir et l'attacha comme il put sur la plaie pour arrêter le sang et prévenir l'évanouissement. Sauvez-vous, lui disait celui qu'il cherchait à rappeler à la vie; sauvez-vous, monsieur de Beaumarchais. Vous êtes perdu si l'on vous voit, si l'on apprend que vous m'avez ôté la vie. — Il vous faut du secours, et je vais vous en chercher. Il remonte à cheval, court au village de Meudon, demande un chirurgien, lui indique le lieu où est le blessé, le conduit vers le chemin, s'éloigne au grand galop et revient à Paris examiner ce qu'il doit faire (1).

« Son premier soin fut de s'informer si le chevalier des C..... vivait encore. On l'avait transporté à Paris, mais on désespérait de sa vie. Il sut que le malade refusait de nommer celui qui l'avait blessé si grièvement. « J'ai ce que je mérite, disait-il; j'ai provoqué, pour complaire à des gens que je n'estime point, un honnête homme qui ne m'avait fait aucune offense. »

« Ses parens et ses amis n'en purent tirer aucune autre réponse pendant huit jours qu'il vécut encore. Il emporta au tombeau le secret de celui qui le privait du jour et lui laissa le regret éternel d'avoir ôté la vie à un homme digne d'estime, à un homme assez généreux pour avoir craint de le compromettre par le plus léger indice.

« — Ah! jeune homme, me dit-il un jour que je plaisantais devant lui de je ne sais quel duel dont on parlait alors, vous ignorez quel désespoir on éprouve quand on voit la garde de son épée sur le sein de son ennemi! Et il me conta cette aventure qui l'affligeait encore, quoiqu'elle se fût passée depuis plusieurs années. Il n'en parlait qu'avec chagrin, et je ne l'aurais vraisemblablement jamais apprise, s'il n'eût pas cru nécessaire de me faire sentir combien il peut être dangereux de plaisanter sur des événemens aussi funestes, et que la légèreté multiplie beaucoup plus que la bravoure.

« Avant que le chevalier fût mort, lorsqu'il était encore incertain s'il ne laisserait pas échapper le secret qu'il voulait garder et si sa famille n'en de-

(1) Cette relation de Gudin semble indiquer que les deux adversaires se seraient battus sans témoins. Je la reproduis telle qu'il l'a écrite.

manderait pas vengeance, Beaumarchais réclama la protection de Mesdames, qu'il instruisit de toutes les circonstances de ce malheureux événement. Elles en prévinrent le roi; sa bonté paternelle lui fit répondre : Faites en sorte, mes enfans, qu'on ne m'en parle pas. Ces augustes princesses prirent toutes les précautions que la générosité du mort rendit inutiles. »

Le récit un peu orné de Gudin m'a fait éprouver le besoin d'une vérification, et j'ai trouvé le fait et la date de ce duel constatés de la main de Beaumarchais dans sa correspondance de cette époque, à propos d'un autre incident qui le suivit de près, et qui donnera mieux que je ne pourrais le faire une idée de l'arrogance de certains gentilshommes à l'égard de ce roturier considéré comme un intrus. Beaumarchais se trouvait, en 1763, à un bal à Versailles, où l'on jouait; un homme de qualité, nommé M. de Sablières, lui emprunta, sans le connaître, trente-cinq louis. Au bout de trois semaines, Beaumarchais, n'entendant plus parler de ces trente-cinq louis, écrit au gentilhomme en question, lequel répond qu'il enverra les trente-cinq louis le lendemain ou le surlendemain. Trois autres semaines se passent; Beaumarchais écrit une seconde fois : pas de réponse. Il s'impatiente et adresse à M. de Sablières la troisième lettre qui suit :

« Après que vous avez manqué à la parole écrite que j'ai reçue de vous, monsieur, j'aurais tort de m'étonner de ce que vous vous dispensez de répondre à ma dernière lettre : l'un est une suite naturelle de l'autre. Cet oubli de vous-même ne m'autorise pas sans doute à vous faire des reproches. Vous ne me devez aucune politesse ni aucun égard. N'ayant pas l'honneur d'être de vos amis, quel droit aurais-je d'en attendre de celui qui manque à des devoirs plus essentiels? Cette lettre n'est donc faite que pour vous rappeler encore une fois une dette de trente-cinq louis que vous avez contractée envers moi chez un ami commun, sans autre titre exigé que l'honneur du débiteur, et ce qui était dû de part et d'autre à la maison qui nous rassemblait. Une autre considération qui n'est pas de moindre poids, c'est que l'argent que vous me devez ne vous a pas été enlevé par moi sur la chance d'une carte; mais je vous l'ai prêté de ma poche, et me suis peut-être privé par là d'un avantage qu'il m'était permis d'espérer, si j'eusse voulu jouer au lieu de vous obliger.

« Si je ne suis pas assez heureux pour que cette lettre fasse sur vous l'effet qu'elle produirait sur moi à votre place, ne trouvez pas mauvais que je mette entre nous deux un tiers respectable, qui est le juge naturel de ces sortes de cas.

« J'attendrai votre réponse jusqu'après demain. Je suis bien aise que vous jugiez, par la modération de ma conduite, de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur, votre, etc.

« DE BEAUMARCHAIS. »

« 29 mars 1763. »

Voici maintenant la réponse de M. de Sablières, l'homme de qualité

écrivant au fils de l'horloger Caron. Je reproduis sa lettre textuellement, avec les fautes d'orthographe et de grammaire qui la décorent :

« Je scois que je suis assés malheureux que de vous devoirs trente-cinq louis, j'ignore que cela puisse me desonorés quand on a la bonne volontés de les rendre, ma fasson de penssés, monsieur, est connu, et lorsque je ne serés plus votre débiteur je me fairés connoitre à vous par des terme qui seront diférent des votre. Samedy matin, je vous demenderés un rendevous pour m'acquiter des trente-cinq louis et vous remercier des choses honnettes que vous avés la bontés de vous servir dans votre letre; je fairés en sorte dy repondre le mieux qu'il me sera possible, et je me flatte que dicy à ce tems vous voudrés bien avoir une idée moins desavantageuse. Soyés convincu que cest deux fois vints quatre heure vont me paroitre bien longue; quand au respectable tiers que vous me menassés, je le respecte, mais je fais on ne peut pas moins de cas des menasse, et je scois encore moins de gré de la modération. Samedy vous aurés vos trente-cinq louis je vous en donne ma parolle, j'ignore si à mon tours je serés assés heureux pour repondre de ma modération. En attendans de metre aquittes de tout ce que je vous dois, je suis, monsieur, comme vous le désireres, votre très humble et, etc.

« Sablières. »

Cette missive annonçant des intentions peu pacifiques, Beaumarchais, qui venait de tuer un homme en duel à une époque où les lois contre le duel étaient encore très rigoureuses, répond par une nouvelle lettre, dans laquelle il commence par se défendre de toute pensée blessante en ce qui touche l'honneur de ce pétulant M. de Sablières, et qu'il termine ainsi :

« Ma lettre une fois expliquée, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'attendrai chez moi samedi toute la matinée l'effet de votre troisième promesse. Vous ignorez, dites-vous, si vous serez assez heureux pour répondre de votre modération. Sur l'emportement de votre style, on peut déjà juger que vous n'en êtes pas trop le maître par écrit; mais je vous réponds que je n'aggraverai pas un mal dont je ne suis pas l'auteur, en sortant de la mienne, si je puis l'éviter. D'après ces assurances, si votre projet est de passer en présence les bornes d'une explication honnête et de pousser les choses à outrance, ce que je ne veux pourtant pas présumer de votre première chaleur, vous me trouverez, monsieur, aussi ferme à repousser l'insulte que je tâche d'être en garde contre les mouvemens qui la font naître. Je ne crains donc pas de vous assurer de nouveau que j'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, monsieur,

« Votre très-humble, etc. « De Beaumarchais.

« *P. S.* Je garde une copie de cette lettre, ainsi que de la première, afin que la pureté de mes intentions serve à me justifier en cas de malheur ; mais j'espère vous convaincre samedi que, loin de chercher des affaires, personne ne doit faire aujourd'hui d'aussi grands efforts que moi pour les éviter.

« Je ne puis m'expliquer par écrit. »

« 31 mars 1763. »

Sur la copie de cette même lettre se trouvent écrites, de la main de Beaumarchais, les lignes suivantes, qui expliquent le *post-scriptum*, et qui ont trait au duel avec le chevalier des C***, dont je viens de parler.

« Ceci m'arriva huit ou dix jours après ma malheureuse affaire avec le chevalier des C***, qui paya son imprudence de sa vie, laquelle affaire m'aurait perdu sans la bonté de Mesdames, qui parlèrent au roi. M. de Sablières se fit expliquer l'apostille de ma lettre par Laumur, chez qui je lui avais prêté ces 35 louis, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que cela le dégoûta de m'apporter lui-même mon argent. »

Ces détails suffiront, je pense, pour faire comprendre combien était difficile à cette époque la situation d'un jeune parvenu assez bien favorisé par la nature et la destinée pour inspirer beaucoup de jalousie, et trop récemment sorti de sa boutique pour se faire accepter sur un pied d'égalité. On ne s'étonnera pas que le caractère de Beaumarchais se soit formé et trempé de bonne heure au milieu de tant d'obstacles.

Cependant la faveur dont il jouissait auprès de Mesdames, et qui avait commencé en 1759, avait été long-temps plus enviable en apparence qu'utile pour lui en réalité. N'ayant d'autres ressources que les minces émolumens de sa petite charge de contrôleur, non-seulement il était obligé de mettre gratuitement son temps à la disposition des princesses, sans parler de frais de représentation assez onéreux pour lui, mais parfois même, on va le voir, il se trouvait dans la nécessité de procéder en grand seigneur, et de faire, pour des achats d'instrumens coûteux, des avances qu'on ne se pressait guère de lui rendre. Très désireux de s'enrichir, il était trop habile pour compromettre sa faveur en recevant des récompenses pécuniaires qui l'auraient mis au rang d'un mercenaire : il voulait, en attendant une occasion favorable de tirer parti de sa situation, se réserver le droit d'écrire ce qu'il écrivait plus tard : « J'ai passé quatre ans à mériter la bienveillance de Mesdames par les soins les plus assidus et les *plus désintéressés* sur divers objets de leur amusement. »

Or Mesdames, comme toutes les femmes et surtout les princesses, avaient des fantaisies assez variées qu'il fallait satisfaire immédiatement. On peut lire dans la correspondance de Mme Du Deffant la très amusante histoire d'une boîte de confitures de coings d'Orléans si impatiemment exigée par Mme Victoire, que le roi, son père, fait courir après le premier ministre M. de Choiseul, lequel fait courir après l'évêque d'Orléans, qu'on éveille à trois heures du matin pour lui remettre, à son grand effroi, une missive de Louis XV ainsi conçue :

« Monseigneur l'évêque d'Orléans, mes filles ont envie d'avoir du *cotignac*; elles veulent de très petites boîtes : envoyez-en. Si vous n'en avez pas, je vous prie...

Dans cet endroit de la lettre il y avait une chaise à porteur dessinée, et au-dessous de la chaise :

d'envoyer sur-le-champ dans votre ville épiscopale en chercher, et que ce soit de très petites boîtes; sur ce, monseigneur l'évêque d'Orléans, Dieu vous ait en sa sainte garde.

« Louis. »

Plus bas, on lisait en *post-scriptum* :

« La chaise à porteur ne signifie rien; elle était dessinée par mes filles sur cette feuille que j'ai trouvée sous ma main. »

On fait partir sur-le-champ un courrier pour Orléans. Le cotignac, dit Mme Du Deffant, arrive le lendemain; on ne s'en souciait plus.

Il advenait souvent à Beaumarchais de recevoir des missives qui rappellent un peu l'histoire du cotignac, avec cette différence que le jeune et pauvre maître de musique n'avait pas, comme l'évêque d'Orléans, de courrier à sa disposition. Voici, par exemple, une lettre que lui adresse la première femme de chambre de Mme Victoire :

« Mme Victoire a pris goût, monsieur, de jouer aujourd'hui du tambourin, et me charge de vous écrire dans l'instant de lui en faire avoir un le plus tôt qu'il vous sera possible. Je souhaite, monsieur, que votre rhume soit dissipé et que vous puissiez promptement faire la commission de Madame. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble servante.

« De Boucheman Coustillier. »

Il fallait acheter sur-le-champ un tambourin digne d'être offert à une princesse; le lendemain, c'était une harpe; le surlendemain, une flûte, — et ainsi de suite. Quand le jeune Beaumarchais avait épuisé sa bourse, très maigre alors, en payant les fournisseurs, et qu'il était un peu fatigué d'attendre, il envoyait humblement son mémoire à Mme d'Hoppen, l'intendante de Mesdames, en l'accompagnant des réflexions suivantes :

« Je vous prie, madame, de vouloir bien faire attention que je suis engagé pour le paiement des 844 livres restantes, n'ayant pu les avancer, parce que j'ai donné tout l'argent que j'avais, et je vous prie de ne pas oublier que je suis, en conséquence, absolument sans le sol. — Outre les 1,852 livres

Mme Victoire me redoit, d'un reste.	15
plus, d'un livre de maroquin à ses armes et doré. . .	36
et pour le copiste de musique dudit livre.	36
« Total général.	1,939 liv. 10 s.

« Ce qui fait en somme 80 louis et 19 liv. 10 s.

« Je ne compte point toutes les voitures qu'il m'en a coûté pour courir chez les différens ouvriers, qui demeurent presque tous dans les faubourgs, non plus que les messages que cela a occasionnés, parce que je ne l'ai point écrit et que je ne suis point dans l'usage de le compter à Mesdames. N'ou-

bliez pas aussi, je vous prie, que Mme Sophie (1) me doit 5 louis : dans un temps de misère, on ramasse les plus petites parties. Vous connaissez mon respect et mon attachement pour vous, je n'en dirai pas un mot de plus. »

C'est donc avec une impatience très explicable que Beaumarchais attendait l'occasion d'utiliser son crédit auprès de Mesdames au profit de sa fortune. La littérature étant, à ses yeux, un métier ingrat, il ne voulait s'y livrer qu'autant qu'elle pourrait devenir pour lui un délassement. Cependant il écrivait déjà beaucoup. Du jour où il entre à la cour, on voit qu'il éprouve le besoin de compléter une éducation insuffisante. Il y a dans ses papiers de cette époque une masse de brouillons écrits de sa main sur lesquels il jette sans ordre ses propres idées, mêlées à des citations empruntées à une foule d'auteurs sur toutes sortes de sujets; je remarque dans ces citations une certaine prédilection pour les écrivains du XVIe siècle, pour Montaigne, et surtout pour Rabelais, dont le style indiscipliné, abondant, hardi, fécond en épithètes, déteint parfois en effet sur la prose du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, et s'y combine de temps en temps avec des formes un peu maniérées qui rappellent Marivaux. Bien qu'il n'ait jamais eu un talent poétique très saillant et qu'il ait souvent mêlé à des vers heureux des vers assez plats, Beaumarchais se livrait dès-lors à sa passion pour les couplets et s'essayait même dans des poésies de plus longue haleine; il a écrit, à cette époque de sa jeunesse, une pièce inédite d'environ trois cents vers sur deux rimes redoublées qui, sans s'élever au-dessus du médiocre, semble composée avec assez de facilité; c'est une satire contre l'optimisme. Voici le début :

Partout on cherche, on étudie
La cause des malheurs divers
Qui désolent cet univers,
Des humains la triste patrie.
Nul n'est d'accord, chacun varie.
J'entends les partisans diserts
Du système de bonhomie
Vanter l'immuable harmonie
Qu'ils remarquent dans l'univers,
D'après les calculs de génie
Et des Leibnitz et des Keppler,
Et que ces fous dans leur manie
Ont nommés célestes concerts :
Moi, je n'oppose à leur folie
Qu'une foule d'argumens clairs,
Et je dis : Sagesse infinie,
L'axe qui sous la terre plie

(1) La troisième des filles de Louis XV.

Semble exprès posé de travers
Par une puissance ennemie.
De là naît l'horreur des hivers,
Où toute la terre engourdie,
Sans fleurs, sans fruits, sans arbres verts,
N'offre la moitié de la vie
Que des champs de frimas couverts.
Sur ce seul exposé, je nie
Que tout soit bien dans l'univers.....

Ces premiers essais de Beaumarchais n'annoncent pas un talent bien original. Sa vocation pour la poésie et les lettres ne paraît pas encore très prononcée. La nécessité de se pousser, de faire son chemin, d'avoir un carrosse et des revenus, lui semble plus urgente que celle de cultiver les muses. Sous ce rapport, il pense comme son patron Voltaire, qui dit quelque part: « J'avais vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'en avais conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre; il faut être dans ce monde enclume ou marteau. J'étais né enclume... » On sait comment Voltaire devint marteau: un riche fournisseur, Paris Du Verney, lui procura un intérêt considérable dans les vivres de l'armée pendant la guerre de 1741. Les produits de cette première opération, placés dans le commerce et bien dirigés, finirent par donner au patriarche de Ferney 130,000 livres de rente. Il était écrit que le même homme qui avait enrichi Voltaire commencerait la fortune de Beaumarchais.

II. — BEAUMARCHAIS ET PARIS DU VERNEY. — LA GRANDE-MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS. — BEAUMARCHAIS LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES CHASSES.

Paris Du Verney était le troisième des quatre frères Paris, financiers célèbres au XVIIIe siècle, qui, de la condition la plus humble (ils étaient fils d'un aubergiste de Moras en Dauphiné), s'étaient élevés à une fortune éclatante. Le plus distingué des quatre frères Du Verney (1), pendant plus de cinquante ans, prit une part active à toutes les grandes affaires d'administration et de finances. Voltaire, qui avait ses raisons pour l'admirer, le cite parfois dans ses ouvrages comme un grand homme d'état. C'était un homme habile et influent, qui avait su se maintenir en crédit sous Mme de Prie comme sous Mme de Pompadour. « On sait que les Paris, écrit Mme de Tencin au duc de Richelieu en 1743, ne sont pas gens indifférens, ils ont beaucoup d'amis, tous les souterrains possibles et beaucoup d'argent à y répandre; voyez après cela s'ils peuvent faire du bien et du mal. »

(1) Le plus riche était le quatrième, Paris Montmartel, banquier de la cour, qui laissa une immense fortune, dissipée par son fils, l'extravagant marquis de Brunoy.

Mme du Hausset, dans ses mémoires assez curieux sur Mme de Pompadour, parle en ces termes du crédit de Du Verney : « M. Du Verney était l'homme de confiance de Madame pour ce qui concernait la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendait fort bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles l'appelait avec mépris le *général des farines*, et le maréchal de Saxe dit un jour à Madame que Du Verney en savait plus que ce vieux général. Du Verney vint un jour chez Madame où se trouvaient le roi, le ministre de la guerre et deux maréchaux, et il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi. Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée à la place du maréchal d'Estrées. »

Si Du Verney fut, en effet, l'auteur de ce choix, ce n'est pas le cas de l'en féliciter, car Richelieu ne se signala guère que par ses rapines dans le Hanovre, et rendit désastreuse la fin de cette campagne, brillamment commencée par la victoire d'Hastembeck, due au maréchal d'Estrées; mais l'influence de Du Verney sur Mme de Pompadour eut quelquefois de meilleurs résultats. Désireux d'attacher son nom à une création utile, il obtint de la maîtresse du roi qu'elle prendrait sous sa protection l'idée d'une école militaire destinée à former de jeunes officiers. Le plan de Du Verney souleva beaucoup de clameurs. Mme de Pompadour y mit de l'obstination, et, grace à elle, l'école militaire fut fondée par un édit de janvier 1751, de sorte que nos jeunes sous-lieutenans, qui peut-être ne s'en doutent guère, doivent l'école qui a précédé et engendré l'École militaire actuelle à l'association d'une belle dame et d'un vieux financier.

Nommé directeur de cette école sous le titre d'intendant, Du Verney s'occupa d'abord de faire bâtir le vaste édifice qui existe actuellement au Champ-de-Mars. Tandis que cet édifice se construisait, les désastres de la guerre de sept ans avaient notablement diminué l'influence de Mme de Pompadour; l'École militaire, considérée comme son ouvrage, était, à ce titre, vue d'assez mauvais œil par la famille royale et le ministère lui-même. Au bout de neuf ans, en 1760, le bâtiment n'était pas encore terminé; on y avait déjà réuni un certain nombre de jeunes gens, mais l'institution languissait faute d'appui. Cet état de choses faisait le désespoir du vieux Du Verney, qui mettait toute sa gloire dans cette création, et dont le caractère actif, inquiet, impétueux, est assez bien peint dans ce quatrain fait après sa mort :

Ci gît ce citoyen utile et respectable,
Dont le souverain bien était de dominer;
Que Dieu lui donne enfin le repos désirable
Qu'il ne voulut jamais ni prendre ni donner!

Du Verney était donc sans cesse à la cour, travaillant pour son école

militaire, sollicitant en vain depuis plusieurs années une visite officielle du roi, qui devait être comme une sorte de consécration de cet établissement. Froidement reçu par le dauphin, la reine et les princesses, en sa qualité d'ami de M[me] de Pompadour, il ne pouvait obtenir de la nonchalance de Louis XV la visite tant désirée, lorsqu'en désespoir de cause il eut l'idée de recourir au jeune harpiste qu'il voyait assidu auprès de Mesdames de France et dirigeant leur concert de chaque semaine, c'est-à-dire à Beaumarchais. Celui-ci comprit tout de suite le parti qu'il pourrait tirer d'un service éclatant rendu à un vieux financier habile, opulent, ayant encore la main dans une foule d'affaires et capable à la fois de l'enrichir et de le diriger; mais comment un musicien sans importance pouvait-il espérer d'obtenir du roi un acte qu'il avait déjà refusé à des sollicitations bien plus influentes que les siennes? Beaumarchais s'y prit en homme qui a la vocation du théâtre et qui connaît le cœur humain.

On a vu que, tout en donnant son temps et ses soins à Mesdames de France, il ne leur avait jamais rien demandé. Il pensa que, s'il était assez heureux pour obtenir des princesses qu'elles fissent d'abord elles-mêmes une visite à l'École militaire, la curiosité du roi, excitée par leur récit, le déterminerait peut-être à une démarche qu'on attendait vainement de sa justice. Il fit donc valoir auprès de Mesdames non-seulement la question d'équité, mais l'immense intérêt qu'il avait lui-même à obtenir cette faveur pour un homme qui pouvait lui être très utile. Les princesses consentirent à visiter l'École militaire, et Beaumarchais fut admis à l'honneur de les accompagner. Le directeur les reçut avec une grande pompe; elles ne lui cachèrent point l'intérêt particulier qu'elles portaient à leur jeune protégé, et quelques jours après, Louis XV, stimulé par ses filles, vint à son tour combler les vœux du vieux Du Verney (1).

A dater de ce jour, le financier, reconnaissant et charmé de trouver en Beaumarchais un intermédiaire utile dans ses rapports avec la cour, résolut de faire la fortune de ce jeune homme; il commença par lui donner dans quelques-unes de ses opérations un intérêt de 60,000 livres, dont il lui payait la rente à 10 pour 100; puis il l'associa à diverses entreprises. « Il m'initia, dit Beaumarchais, dans les

(1) La Harpe et Gudin présentent ce service rendu par Beaumarchais à Du Verney comme la conséquence d'une liaison antérieure; c'est une erreur : la liaison naquit du service même. C'est ce qui est constaté par ce passage d'une lettre inédite de Beaumarchais : « En 1760, M. Du Verney, au désespoir d'avoir vainement tout employé, depuis neuf ans, pour engager la famille royale à honorer de sa présence l'École militaire, regardée comme l'ouvrage de M[me] de Pompadour, *souhaita de me connaître;* il m'offrit son cœur, ses secours et son crédit, si j'avais celui de faire réussir ce que tout le monde avait en vain essayé depuis neuf ans. »

affaires de finances où tout le monde sait qu'il était consommé; je travaillai à ma fortune sous sa direction, et je fis, par ses avis, plusieurs entreprises; dans quelques-unes, il m'aida de ses fonds ou de son crédit, dans toutes de ses conseils. » C'est, en effet, sous l'influence de ce maître habile que le jeune fils de l'horloger Caron prit ce goût des spéculations et des affaires qui ne l'a plus quitté, qui n'a pas peu contribué à tourmenter sa vie, et qui, mêlé chez lui à un goût non moins ardent pour les plaisirs de l'esprit et de l'imagination, donne à sa physionomie un caractère tout particulier.

Bientôt, pour faire son chemin plus vite, il éprouva le besoin d'être noble. Du Verney, anobli lui-même, avança à son protégé l'argent nécessaire pour acheter une charge de secrétaire du roi. Ici un inconvénient se présentait : le père Caron continuait son commerce d'horlogerie, et cela pouvait suffire pour compromettre le succès des démarches du postulant. Une lettre de Beaumarchais à son père prouve que, dès ce temps-là, il ne se faisait point illusion sur la valeur morale de ce genre d'anoblissement.

« S'il m'était libre, écrit-il à son père, de choisir les étrennes que je désire recevoir de vous, je désirerais par-dessus tout que vous voulussiez bien vous souvenir d'une promesse tant différée de changer l'énonciation de votre plafond. Une *affaire* que je vais terminer n'éprouvera peut-être que cette seule difficulté, que vous faites le commerce, puisque vous en instruisez le public par une inscription sans réplique. Je ne puis penser que votre dessein soit de me refuser une faveur qui vous est de tout point égale, et qui met une grande différence dans mon sort par la manière imbécile dont on envisage les choses dans ce pays. Ne pouvant changer le préjugé, il faut bien que je m'y soumette, puisque je n'ai pas d'autre voie ouverte à l'avancement que je désire pour notre bonheur commun et celui de toute ma famille. J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, monsieur et très honoré père,

« Votre très humble, etc.

« DE BEAUMARCHAIS.

« Versailles, ce 2 janvier 1761. »

Le père Caron se décida à renoncer tout-à-fait à l'horlogerie pour ne pas entraver la carrière de son fils, et le brevet de secrétaire du roi fut obtenu par Beaumarchais en date du 9 décembre 1761. Cette situation nouvelle ne contribua pas peu à augmenter le nombre de ses ennemis, et les jalousies qu'excitait sa rapide fortune éclatèrent bientôt dans une circonstance qui fut la grande tribulation de cette première époque de sa vie.

Une charge de grand-maître des eaux et forêts devint vacante par la mort du titulaire. Les grandes-maîtrises des eaux et forêts étaient divisées en dix-huit départemens pour toute la France. Cette charge était considérable, lucrative, et coûtait 500,000 livres. Du Verney, qui s'attachait de plus en plus à son jeune ami, lui prêta la somme nécessaire

pour l'acheter en lui promettant de lui fournir les moyens de le rembourser par des opérations sur les vivres de l'armée, la *bouteille à l'encre* de l'ancien régime. L'argent était déposé chez un notaire, restait à obtenir l'agrément du roi; si Beaumarchais l'eût obtenu, la direction de sa vie eût été probablement changée; déjà Mesdames de France avaient promesse du contrôleur- général que l'agrément serait donné. Leur protégé se tenait pour assuré du succès, mais il avait compté sans ses ennemis.

En apprenant que cet ex-horloger allait devenir leur collègue, quelques grands-maîtres des eaux et forêts s'insurgent et ameutent les autres; une pétition collective est adressée au contrôleur-général, et ces messieurs menacent de donner leur démission. Voici d'abord une note présentée au nom de Beaumarchais par Mesdames de France au roi, et qui nous met au courant de cette affaire :

AU ROI.

« Beaumarchais, petit-fils d'un ingénieur, — neveu du côté paternel d'un capitaine de grenadiers mort chevalier de Saint-Louis, — depuis sept ans contrôleur de la maison du roi, demande l'agrément d'une charge de grand-maître des eaux et forêts, qu'il a achetée 500,000 francs sur la promesse de M. le contrôleur-général, faite à Mesdames, de lui donner cet agrément, lorsque lui ou son père se serait fait recevoir secrétaire du roi. Il s'est fait recevoir, il est prêt de faire recevoir son père en sa place, si on l'exige. On ne trouve à lui faire aucun reproche personnel; mais on lui objecte le commerce de l'horlogerie exercé par son père, lequel l'a quitté absolument depuis six ans (1); on dit de plus qu'il n'a pu être reçu maître d'hôtel du roi. A cela Beaumarchais répond que plusieurs grands-maîtres actuels et plusieurs anciens ont une extraction moins relevée que la sienne; il se présente secrétaire du roi, par conséquent noble; s'il n'a pas été admis maître d'hôtel du roi, c'est qu'il y a un règlement nouveau qui exige la noblesse dans les aspirans, et il n'était pas encore secrétaire du roi.

« L'opposition de quelques grands-maîtres, qui parlent comme au nom du corps (ses ennemis ou ses envieux), doit céder à la promesse donnée par M. le contrôleur-général, à la protection de Mesdames, et à la considération qu'un refus déshonore et ruine un honnête homme. »

M. de la Chataigneraie, écuyer de la reine, écrit de son côté à Paris Du Verney, au nom de Mesdames, pour le pousser à agir à son tour auprès du contrôleur-général en faveur de Beaumarchais. La réponse de Du Verney, directement adressée à Mesdames de France sous forme de bulletin, donnera une idée de la vivacité de la lutte et de l'intérêt que le jeune candidat inspirait alors aux princesses :

(1) Ceci, étant écrit en 1762, est contredit par la lettre précédente de janvier 1761. Il n'y avait qu'un an que le père Caron avait renoncé au commerce; mais un pétitionnaire n'est pas tenu d'être minutieusement exact.

Bulletin du vendredi 8 *janvier* 1762 *pour Mesdames de France.*

« Du Verney n'a pu voir M. Bertin (1), qui est allé à Versailles aujourd'hui sans donner réponse à l'invitation qui lui avait été faite de le voir, mais il a vu M. de Beaumont (2) et lui a dit les choses les plus fortes sur l'injustice horrible qu'on veut faire à M. de Beaumarchais. Il l'a convaincu qu'on ne pouvait se dispenser de recevoir le jeune homme. M. de Beaumont lui a dit qu'il avait laissé M. Bertin dans l'intention d'en parler au roi, n'étant décidé ni pour ni contre le jeune homme. Du Verney pense que, si M. Bertin prévient le roi contre l'acceptation, il sera difficile de parer ce coup; il croit que Mesdames doivent voir le ministre avant le travail et lui demander de deux choses l'une : ou qu'il expose l'affaire au roi avantageusement de manière qu'il se fasse ordonner par le roi de passer outre, nonobstant l'injuste objection des grands-maîtres, ou bien qu'il n'en parle pas encore à ce travail pour que Du Verney ait le temps d'avoir avec lui, à son retour, la même conversation qu'il a eue avec M. de Beaumont. Cependant, si Mesdames ont donné le mémoire au roi et l'ont prévenu qu'elles prenaient intérêt à la réussite et que tous les honnêtes gens espèrent que le malheureux jeune homme ne sera pas la victime de l'envie et de la calomnie, Du Verney pense que le contrôleur-général n'a pas de raisons de détruire M. de Beaumarchais et en a mille pour le servir, puisque Mesdames l'honorent de leur protection. Du Verney supplie Mesdames de vouloir bien lui faire dire ce qui aura été fait, afin qu'il agisse en conséquence. »

Le portrait que Du Verney trace plus loin du jeune Beaumarchais est encore un de ceux qui jurent passablement avec l'idée qu'on se fait en général de l'auteur du *Mariage de Figaro*. « Depuis que je le connais, écrit-il au ministre, et qu'il est de ma petite société, tout m'a convaincu que c'est un garçon droit, dont l'ame honnête, le cœur excellent et l'esprit cultivé méritent l'amour et l'estime de tous les honnêtes gens; éprouvé par le malheur, instruit par les contradictions, il ne devra son avancement, s'il y parvient, qu'à ses bonnes qualités. »

Enfin Beaumarchais à son tour, après avoir épuisé les suppliques, se défend contre la persécution des grands-maîtres avec des traits d'un assez bon comique. Fatigué de s'évertuer à prouver qu'il est noble, il s'attache à démontrer que ses adversaires ne le sont pas.

« Mon goût, écrit-il au ministre, mon état, ni mes principes ne me permettent de jouer le rôle odieux de délateur, encore moins de chercher à avilir les gens dont je veux être le confrère, mais je crois pouvoir, sans blesser ma délicatesse, repousser sur mon adversaire l'arme dont il prétend m'accabler.

« Les grands-maîtres n'ont jamais permis que leurs mémoires me fussent communiqués, ce qui n'est pas de bonne guerre et montre la crainte de m'y

(1) C'est le contrôleur-général des finances.

(2) M. Moreau de Beaumont, intendant des finances, ayant sous sa juridiction les eaux et forêts.

voir répondre efficacement; mais on dit qu'ils m'objectent que mon père a été artiste, et que, quelque célèbre qu'on puisse être dans un art, cet état est incompatible avec les honneurs attachés à la grande-maîtrise.

« Ma réponse est de passer en revue la famille et l'état précédent de plusieurs des grands-maîtres, sur lesquels on m'a fourni des mémoires très fidèles.

« 1° M. d'Arbonnes, grand-maître d'Orléans et un de mes plus chauds antagonistes, s'appelle *Hervé*, et est fils d'Hervé, *perruquier*. Je puis citer dix personnes vivantes à qui cet Hervé a vendu et mis des perruques sur la tête; ces messieurs répondent qu'Hervé était marchand de cheveux. Quelle distinction! elle est ridicule dans le droit et fausse dans le fait, parce qu'on ne peut vendre des cheveux à Paris sans être reçu perruquier, ou l'on n'est qu'un vendeur furtif; mais il était perruquier. Cependant Hervé d'Arbonnes a été reçu grand-maître *sans opposition*, quoiqu'il eût peut-être suivi dans sa jeunesse les erremens de son père pour le même état.

« 2° M. de Marizy, reçu grand-maître de Bourgogne depuis cinq ou six ans, s'appelle Legrand, et est fils de Legrand, *appréteur, cardeur de laine* au faubourg Saint-Marceau, qui leva ensuite une petite boutique de couvertures près la foire Saint-Laurent, et y a gagné quelques biens. Son fils a épousé la fille de Lafontaine-Sellier, a pris le nom de Marizy et a été reçu grand-maître *sans opposition*.

« 3° M. Tellès, grand-maître de Châlons, est fils d'un Juif nommé *Tellès Dacosta*, d'abord bijoutier-brocanteur, et que MM. Paris ont ensuite porté à la fortune; il a été reçu *sans opposition*, et ensuite exclu, dit-on, des assemblées, parce qu'il a été taxé de reprendre l'état de son père, ce que j'ignore.

« 4° M. Duvaucel, grand-maître de Paris, est fils d'un Duvaucel fils d'un boutonnier, ensuite garçon chez son frère établi dans la petite rue aux Fers, puis associé à son commerce, et enfin maître de la boutique. M. Duvaucel n'a rencontré *nul obstacle à sa réception*. »

Beaumarchais, on le voit, avait à lutter contre des aristocrates dont la généalogie n'était pas plus pompeuse que la sienne, mais qui, par cela même, ne s'en montraient que plus acharnés contre un candidat auquel ils ne pouvaient pardonner sa jeunesse, son avancement rapide, son esprit et ses succès de salons. Malgré ses efforts, malgré la protection de Mesdames et l'appui de Paris Du Verney, il ne put vaincre l'opposition déclarée des grands-maîtres; le ministre se rangea de leur côté, et l'agrément du roi ne fut point accordé. Ce pénible échec, à l'entrée d'une carrière administrative qui pouvait être brillante, resta sur le cœur de Beaumarchais; les obstacles qui naissaient de son humble origine se reproduisant sans cesse sur ses pas, il n'y a point lieu de s'étonner de la couleur démocratique et frondeuse que prit son talent jusqu'à la révolution. Cependant la véritable aristocratie lui fut moins hostile que ce patriciat de contrebande qui envahissait déjà tout dans les derniers temps de l'ancien régime. Ce qui prouve en effet que des antipathies personnelles furent l'unique motif de l'opposition des

grands-maîtres et que nulle cause grave ne rendait Beaumarchais indigne de figurer parmi eux, c'est que, quelques mois après, il put acheter, obtenir et exercer sans opposition une charge beaucoup moins lucrative, à la vérité, mais plus aristocratique que la précédente, une charge qui l'investissait de fonctions judiciaires et qui lui donnait la préséance sur des personnages d'une naissance bien plus relevée que la sienne. Pour se consoler et se venger de n'avoir pu être admis dans la confrérie des grands-maîtres des eaux et forêts, il acheta la charge de *lieutenant-général des chasses aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre;* sa nomination fut présentée à l'agrément du roi par le duc de La Vallière (1), capitaine-général des chasses, dont Beaumarchais devenait ainsi le premier officier, ayant sous lui le comte de Rochechouart et le comte de Marcouville, simples lieutenans des chasses. Or, il est évident que s'il y eût eu à cette époque quelque chose de sérieux à alléguer contre l'honneur de Beaumarchais, jamais les trois personnages que je viens de nommer ne l'eussent accepté sans opposition, l'un comme son représentant, les deux autres comme leur supérieur, dans des fonctions de judicature. Telle était en effet la nature des fonctions semi-féodales qu'occupa Beaumarchais pendant vingt-deux-ans et qu'il remplissait avec une exactitude scrupuleuse.

Il convient à ce propos d'expliquer brièvement en quoi consistait cette charge de magistrat, dans l'exercice de laquelle on a quelque peine à se représenter sans rire l'auteur du *Mariage de Figaro*. On appelait *capitaineries* des circonscriptions territoriales où le droit de chasse était exclusivement réservé au roi. Celle dite de la *varenne du Louvre* embrassait un rayon de douze ou quinze lieues autour de Paris. Pour maintenir ce droit exclusif du roi et décider de tous les faits qui pouvaient y porter atteinte, il y avait un tribunal spécial, le tribunal de la varenne du Louvre, dit « tribunal conservateur *des plaisirs du roi,* » qui assignait devant lui et condamnait, sur la plainte des officiers et des agens-voyers de la capitainerie, tout particulier ayant contrevenu aux ordonnances destinées à garantir le monopole royal. Ces ordonnances étaient nombreuses et très vexatoires pour les propriétaires, qui ne pouvaient ni tuer du gibier, ni construire une cloison nouvelle, ni faire un changement quelconque sur leur propre terrain, sans en avoir obtenu l'autorisation. Aussi la suppression des capitaineries, en 1789, fut-elle une des mesures les plus populaires votées par la constituante. Ce tribunal tenait ses audiences au Louvre et était présidé par le duc de La Vallière, capitaine-général, ou, à son défaut, c'est-à-dire presque toujours, par le lieutenant-général Beau-

(1) Petit-neveu de la célèbre duchesse de ce nom.

marchais, qui venait chaque semaine s'asseoir en robe longue sur les fleurs de lis et juger gravement, disait-il, non les *pâles humains*, mais les *pâles lapins*. Le fait est qu'il condamnait bel et bien à l'amende ou à la prison les *pâles humains*, seulement c'était à propos de lapins.

Voici un extrait d'une des nombreuses sentences que Beaumarchais rendait chaque semaine, et qui s'affichaient dans toute la circonscription de la capitainerie. On aimera peut-être à pouvoir considérer sous l'aspect peu connu d'un Bridoison sérieux le personnage multiple que nous étudions :

« De par le roy et monseigneur le duc de La Vallière, pair et grand-fauconnier de France, etc., ou son lieutenant-général.

SENTENCE

« Qui condamne le nommé Ragondet, fermier, en cent livres d'amende pour ne s'être point conformé à l'article 24 de l'ordonnance du roi de 1669, et à jeter en bas l'hangar et les murs de clôture mentionnés au rapport du 24 du présent mois de juillet. »

Suit le dispositif du jugement qui se termine ainsi :

« Fait et donné par *messire* Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre et grande-vénerie de France, y tenant le siége en la chambre d'audience d'icelle, sise au château du Louvre, le jeudi 31 juillet 1766. Collationné : Debret. Signé : Devitry, greffier en chef. »

En 1773, après avoir exercé dix ans ces superbes fonctions, *messire* Caron de Beaumarchais ayant été envoyé par lettre de cachet au For-l'Évêque, on s'avisa de porter atteinte à ses droits de lieutenant-général. Du fond de sa prison, il les revendique aussitôt dans une lettre au duc de La Vallière, où il apparaît fier et imposant comme un baron du moyen-âge.

« MONSIEUR LE DUC,

« Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, lieutenant-général au siége de votre capitainerie, a l'honneur de vous représenter que, sa détention par un ordre du roi ne détruisant point son état civil, il a été fort surpris d'apprendre qu'au mépris du règlement de la capitainerie du 17 mai 1754, qui porte que *tout officier qui n'apportera point d'excuse valable pour ne pas se trouver à la réception d'un nouvel officier sera privé de son droit de bougies* (1), le greffier de la capitainerie a non-seulement fait un état de répartition de bougies où le nom et le droit de bougies du suppliant étaient supprimés par la plus coupable infraction audit règlement, — puisqu'il n'y a pas une excuse plus valable de manquer au tribunal un jour de réception que d'avoir le malheur d'être arrêté par ordre du roi, — mais encore a transporté à un autre officier le droit

(1) On appelait *droit de bougies* au tribunal de la varenne du Louvre des jetons de présence, c'est-à-dire une indemnité pécuniaire accordée à chaque membre présent.

de répartir et signer l'ordre d'envoi desdites bougies, qui de tout temps a appartenu au lieutenant-général de votre siége.

« L'exactitude et le zèle avec lesquels le suppliant a toujours rempli les fonctions de sa charge jusqu'à ce jour lui font espérer, monsieur le duc, que vous voudrez bien le maintenir dans tous les droits de ladite charge contre toute espèce d'entreprise et d'innovation. Lorsque M. de Schomberg fut à la Bastille, le roi trouva bon qu'il y fît le travail des Suisses qu'il avait l'honneur de commander. La même chose est arrivée à M. le duc du Maine (1). Le suppliant est peut-être le moins digne des officiers de votre capitainerie, mais il a l'honneur d'en être le lieutenant-général, et vous ne désapprouverez certainement pas, monsieur le duc, qu'il empêche que la première charge de cette capitainerie s'amoindrisse entre ses mains, et qu'aucun officier ne s'immisce dans ses fonctions à son préjudice.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Beaumarchais avait pu à la rigueur supporter la prison du For-l'Évêque; c'était pour lui, gentilhomme de fraîche date, ce qu'était la Bastille pour un Schomberg; mais lorsqu'en 1785, par un acte d'arbitraire des plus scandaleux, il se vit emprisonné pendant cinq jours dans une maison de correction, sa fierté de lieutenant-général des chasses en fut révoltée, et il envoya noblement sa démission par la lettre suivante au duc de Coigny, qui avait succédé au duc de La Vallière :

« Paris, ce 22 mars 1785.

« MONSIEUR LE DUC,

« L'affront que j'ai reçu, sans que je l'aie mérité, d'une main trop profondément respectée pour que je puisse faire autre chose que gémir en attendant que les preuves les plus éclatantes de mon innocence soient mises sous les yeux du roi; l'affront que j'ai reçu, dis-je, monsieur le duc, m'ayant rayé de la société des hommes, je me suis imposé chez moi une prison perpétuelle, et, comme M. le duc de Coigny ne doit être effleuré en rien de ce qui se rapporte à lui par un événement aussi étrange, j'ai l'honneur de vous prier d'accepter ma démission de la place de votre lieutenant-général. Ce changement dans mon sort n'altérera en rien le respectueux dévouement avec lequel je suis,

« Monsieur le duc, votre, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Cinq ans après cette dernière lettre, il n'existait plus ni capitainerie, ni tribunal de la varenne du Louvre, et messire l'*ex*-lieutenant-général était devenu simplement le citoyen Beaumarchais. Un de ses anciens justiciables, lui gardant rancune de quelque arrêt conservateur des plaisirs du roi, eut l'idée de lui faire écrire à ce sujet par un avocat une lettre d'injures et de menaces, à laquelle l'auteur du

(1) On voit que messire Caron de Beaumarchais ne va pas chercher ses précédens en roture. Il lui faut des Schomberg ou des princes du sang.

Mariage de Figaro répond en homme qui a dépouillé sa robe de juge. C'est du Beaumarchais plus naturel :

« Ce 4 septembre 1790.

« J'ai reçu la lettre *tout aimable* d'un monsieur qui signe *Germain* ou *Saint-Germain* et qui se dit avocat d'un sieur Merle, ce dont je félicite son client. Quand j'étais lieutenant-général du tribunal conservateur des plaisirs du roi, j'étais condamné à écouter tout ce qui plaisait aux plaideurs attaqués ou attaquans, et je me conduisais suivant mon équité, mes lumières et le texte des ordonnances que j'adoucissais de mon mieux; mais, aujourd'hui qu'il n'y a plus, *Dieu merci*, de chasse à conserver ni de tribunal pour cette conservation, je n'ai plus l'ennui de recevoir des requêtes et d'y répondre. Je prie donc M. l'avocat Germain ou Saint-Germain de diriger ses louables leçons sur des objets dont ma *jeunesse* puisse encore profiter. Je ne suis plus le juge du *fin merle* (1) qui l'a choisi pour avocat.

« CARON-BEAUMARCHAIS. »

C'est en 1790 que Beaumarchais parle si lestement de ses anciennes fonctions de lieutenant-général des chasses. A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1763, il ne se doutait guère que la révolution emporterait la charge féodale dont il avait été un moment si fier. Il se partageait entre les devoirs de cette charge, les fonctions de contrôleur de la maison du roi et celles de secrétaire du roi, sans préjudice de trois ou quatre entreprises industrielles, sans oublier non plus les plaisirs qu'il n'oublia jamais, ni les affections de famille qui tinrent toujours une grande place dans sa vie. Il avait acheté rue de Condé une jolie maison dans laquelle il avait installé son père, ses deux plus jeunes sœurs non mariées, et où il venait passer toutes ses heures de liberté, lorsqu'une lettre de ses sœurs de Madrid le détermina à partir pour l'Espagne.

III. — BEAUMARCHAIS ET CLAVIJO. — UN AN DE SÉJOUR A MADRID.

L'aventure de Beaumarchais avec Clavijo à Madrid, en 1764, est assez généralement connue par le dramatique récit qu'il en a publié lui-même dix ans plus tard, en février 1774, dans son quatrième mémoire contre Goëzman. Il suffira donc de contrôler les détails principaux de ce récit à l'aide de la correspondance intime que j'ai entre les mains.

On sait que deux des sœurs de Beaumarchais, — dont l'une mariée avec un architecte, — étaient allées s'établir à Madrid. Un littérateur espagnol, nommé Joseph Clavijo, était devenu amoureux de la cadette des deux sœurs; il y avait entre eux une promesse de mariage qui devait s'effectuer aussitôt que le jeune homme, dénué de fortune, aurait obtenu un emploi qu'il sollicitait. L'emploi obtenu et les bans publiés,

(1) Beaumarchais n'a jamais pu résister à la tentation d'un calembour.

Clavijo avait tout à coup faussé sa promesse, en portant ainsi une grave atteinte au repos et à la réputation de la sœur de Beaumarchais. C'est dans ces circonstances que ce dernier arrive à Madrid, et, par un mélange d'énergie, de sang-froid et d'habileté, arrache à Clavijo une déclaration peu honorable pour lui, mais destinée à garantir l'honneur de Mlle Caron. Bientôt l'Espagnol, effrayé de se voir en butte à l'inimitié d'un adversaire aussi résolu, sollicite une réconciliation avec sa fiancée. Le frère s'y prête, la réconciliation s'opère; mais, au moment où Beaumarchais croit que le mariage va s'accomplir, il apprend que Clavijo travaille sourdement contre lui, et qu'en l'accusant d'un guet-apens, il a obtenu du gouvernement l'ordre de le faire arrêter et expulser de Madrid. Beaumarchais, irrité, court chez les ministres, parvient jusqu'au roi, se justifie et se venge de ce déloyal ennemi en le faisant destituer de sa place de garde des archives et chasser de la cour.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, cet épisode que Beaumarchais a su revêtir des formes les plus dramatiques. En lisant son mémoire, écrit dix ans après l'événement, on est naturellement tenté de vérifier jusqu'à quel point il est exact. Dans une notice sur Clavijo (1), on accuse Beaumarchais d'avoir calomnié l'infidèle fiancé de sa sœur et tracé de lui un *portrait hideux*. Il se pourrait bien que, pour se rendre intéressant, Beaumarchais eût un peu chargé son adversaire (2); mais il y a exagération à dire qu'il en fait un *portrait hideux*, et de plus il est certain que les principales circonstances du récit publié en 1774 sont confirmées par la correspondance intime de 1764. Ainsi l'authenticité de cette première déclaration de Clavijo par laquelle il se reconnaît *coupable d'avoir manqué sans prétexte et sans excuse à une promesse d'honneur*, l'authenticité de cette déclaration, que sa conduite postérieure rend d'autant plus grave contre lui, est pleinement confirmée par les documens de famille. Elle donne lieu à la lettre suivante, écrite par le père Caron à son fils à Madrid, dans laquelle, sous le vieux horloger, on retrouve l'ancien dragon.

« Paris, 5 juin 1764.

« Que je ressens délicieusement, mon cher Beaumarchais, le bonheur d'être père d'un fils dont les actions couronnent si glorieusement la fin de ma car-

(1) Publiée par la *Biographie universelle*.

(2) Ce Joseph Clavijo, devenu plus tard un écrivain distingué, a eu le désagrément de vivre long-temps sous le coup de la réputation un peu noire que lui fit Beaumarchais, dix ans après une aventure qu'il avait probablement oubliée : il s'est vu de son vivant immolé en plein théâtre par Goethe comme un scélérat de mélodrame; mais la scélératesse en amour ne nuit pas toujours à un homme, et celle de Clavijo ne l'a point empêché de faire son chemin à Madrid, où il a rédigé le *Mercure historique et politique*, traduit Buffon en espagnol, et où il est mort en 1806 vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle.

rière! Je vois d'un premier coup d'œil tout le bien que doit produire pour l'honneur de ma chère Lisette l'action vigoureuse que vous venez de faire en sa faveur. Oh! mon ami, le beau présent de noce (1) pour elle que la déclaration de *Clavico!* Si on doit juger de la cause par l'effet, il faut qu'il ait eu grand' peur : assurément, je ne voudrais pas pour l'empire de Mahom joint à celui de Trébisonde avoir fait et signé un pareil écrit : il vous couvre de gloire et lui de honte. Je reçois par même courrier deux lettres de ma charmante comtesse (la comtesse de Fuen-Clara), à moi et à Julie, si belles, si touchantes, si remplies d'expressions tendres pour moi et honorables pour vous, que vous n'aurez pas moins de plaisir que moi quand vous les lirez. Vous l'avez enchantée; elle ne tarit pas sur le plaisir de vous connaître, sur l'envie de vous être utile et sur sa joie de *voir comme tous les Espagnols approuvent et louent votre action avec le Clavico* (2); elle n'en serait pas plus pénétrée quand vous lui appartiendriez. Je vous en prie, ne la négligez pas. Adieu, mon cher Beaumarchais, mon honneur, ma gloire, ma couronne, la joie de mon cœur; reçois mille embrassemens du plus tendre de tous les pères et du meilleur de tes amis.

« CARON. »

Cette lettre prouve encore que Beaumarchais ne ment point dans son mémoire quand il se représente disant à Clavijo : « Je ne viens pas ici faire le personnage d'un frère de comédie qui veut que sa sœur se marie. » Il s'agissait en effet pour lui non pas d'imposer sa sœur à Clavijo le pistolet sur la gorge, mais de sauvegarder son honneur pour la marier ensuite à un Français nommé Durand, établi à Madrid. C'est ce qui résulte plus clairement du passage suivant d'une lettre de Beaumarchais en date du 15 août 1764, qui confirme aussi l'assertion du mémoire.

« J'ai trouvé ma sœur d'Espagne presque mariée avec Durand, car, dans le discrédit où la pauvre tête de fille croyait être tombée, le premier honnête homme qui s'en chargeait était un dieu pour elle. Mon arrivée ayant un peu rectifié ses idées et me trouvant, tant par mes propres vues que par les conseils de mon ambassadeur, dans le cas de préférer Clavijo que j'avais droit de croire bien revenu de ses égaremens par tout ce qu'il faisait pour m'en persuader, il a fallu d'abord user de moyens doux pour rompre un lien que l'espérance et l'habitude avaient cimenté de l'une et de l'autre part. »

On trouve ici la confirmation de cette partie du mémoire où Beaumarchais se montre séduit lui-même par Clavijo, devenant son ami et son avocat auprès de sa sœur. Dans d'autres lettres, Beaumarchais raconte les sourdes menées, la duplicité de l'Espagnol et la vengeance qu'il en tire, mêlée cependant d'hésitation. « Le fat de Clavijo, écrit-il,

(1) Il était question, à ce moment, pour la sœur, d'un autre mariage.

(2) On voit que, — si Beaumarchais s'est peint en beau, dix ans après, dans son mémoire, — le témoignage de la comtesse de Fuen-Clara, personne considérable et âgée, prouve que sa conduite avait eu beaucoup de succès à Madrid.

levait l'oreille sur ce que son emploi n'était pas donné et qu'il en touchait secrètement les appointemens. Il l'a trop dit, cela m'est revenu; ma pitié s'est changée en indignation. Son emploi est donné, et il n'a plus qu'à se faire capucin ou à quitter le pays. Le voilà tout-à-fait écrasé; mais ma pitié est encore revenue, hélas! sans fruit pour lui. »

Enfin l'existence d'un journal de toute cette affaire, écrit de la main de Beaumarchais et que je n'ai plus retrouvé dans ses papiers, mais qui a servi de base à la relation publiée dix ans plus tard, l'existence de ce journal est constatée maintes fois dans la correspondance, et notamment dans ce billet écrit au père Caron en 1764 par un abbé à qui on avait communiqué le journal :

« J'ai lu et relu, monsieur, la relation qu'on vous envoie de Madrid. Je suis au comble de la joie de tout ce qu'elle contient; M. votre fils est un vrai héros. Je vois en lui l'homme le plus spirituel, le frère le plus tendre; l'honneur, la fermeté, tout brille dans son procédé vis-à-vis Clavijo. Je verrai avec joie la suite d'une relation qui m'intéresse tant. Je vous suis bien obligé de votre attention; elle ne m'est due que par les sentimens d'estime et d'amitié que j'ai pour vous et pour toute votre respectable et aimable famille, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

« 3 juin 1764. » « L'abbé DE MALESPINE. »

Ce n'est donc pas un roman, ainsi qu'on l'a dit quelquefois, mais une histoire vraie que Beaumarchais inséra dans ses mémoires contre Goëzman, après y avoir été fort heureusement pour lui provoqué par une lettre anonyme où l'on dénaturait et calomniait sa conduite à Madrid.

Voilà pour l'incident Clavijo; mais cet incident ne dura qu'un mois. Commencé à la fin de mai 1764, il n'en était plus question à la fin de juin, et Beaumarchais séjourna près d'un an à Madrid : il n'en partit qu'à la fin de mars 1765. Qu'y faisait-il? C'est ici que sa correspondance est assez curieuse.

Il était venu pour venger sa sœur, mais il n'était pas homme à voyager si loin pour un seul objet; il venait aussi pour faire des affaires, beaucoup d'affaires. Sous ce rapport, l'Espagne était, en 1764, un pays neuf et attrayant pour les spéculateurs à imagination, comme l'était essentiellement Beaumarchais. Il arrivait donc la tête pleine de projets, la poche munie de 200,000 francs en billets au porteur de Du Verney, que ce dernier lui confiait avec défense, à la vérité, d'en user sans une autorisation expresse, mais qui étaient destinés à le poser grandement auprès du ministère espagnol; il apportait aussi force lettres de recommandation de la cour pour l'ambassadeur de France, et, à peine arrivé, on le voit lancé en plein dans ce tourbillon d'entreprises industrielles, de plaisirs, de fêtes, de galanterie, de musique et de chansons, qui est son élément. Il est dans la fleur de l'âge, il a bientôt

trente-trois ans; tout son esprit, toute son imagination, toute sa gaieté, tout son entrain, toutes ses facultés, en un mot, sont à leur plus haut point de force et de développement. On a ici le Figaro et l'Almaviva du *Barbier de Séville* fondus ensemble avec une teinte de Grandisson et des nuances qui rappellent les plus célèbres spéculateurs de nos jours.

« Je suis mes affaires (écrit-il à son père) avec l'opiniâtreté que vous me connaissez; mais tout ce qu'on entreprend entre Français et Espagnol est dur à la réussite: ce sera un beau détail que celui que j'aurai à vous faire lorsque je reviendrai me chauffer à votre feu.

« Je travaille, j'écris, je confère, je rédige, je représente, je combats : voilà ma vie. M. le marquis de Grimaldi, le plus galant homme qui ait jamais été à la tête d'un ministère, est ma belle passion; ses procédés sont si francs, si nobles, que j'en suis enchanté. Renfermez ce que je vous mande dans un cercle fort étroit, et que cela ne passe pas les murs de votre petit réduit. Il me paraît qu'on est assez content ici du jour que j'ai répandu sur quelques questions épineuses, et j'ose vous promettre au moins que, si je ne réussis pas à tout, j'emporterai de ce pays l'estime de tous ceux à qui j'ai affaire. Conservez bien votre santé, et croyez que mon plus grand bonheur sera de vous faire jouir de tout le bien qui m'arrivera. »

Ailleurs Beaumarchais écrit :

« Je suis dans le plus beau de l'âge. Je n'aurai jamais plus de vigueur dans le génie: c'est à moi de travailler, à vous de vous reposer. Je parviendrai peut-être à vous libérer de vos engagemens : j'y attache la bénédiction de mes travaux. Je ne vous dis pas tout ici; mais comptez que je ne m'endors pas sur le projet que j'ai toujours eu dans la tête, de vous mettre au pair, par état, de tout ce que vous voyez autour de vous. Vivez seulement, mon cher père, ayez soin de vous : le moment viendra où vous jouirez de votre vieillesse, à la manière des honnêtes gens, libre de dettes et content de vos enfans. Je suis occupé à faire nommer votre gendre ingénieur du roi avec appointemens. Il est devenu fort sage et travaille comme un cheval; je le talonne avec l'aiguillon de l'honneur, mais il va bien sans éperons..... Si vous receviez des nouvelles de moi par quelque habitant de Madrid, on vous dirait : Votre fils s'amuse comme un roi ici; il passe toutes ses soirées chez l'ambassadrice de Russie, chez milady Rochford; il dîne quatre fois par semaine chez le commandant du génie, et court à six mules les alentours de Madrid; puis il va au *sitio real* voir M. de Grimaldi et autres ministres. Il mange tous les jours chez l'ambassadeur de France, de sorte que ses voyages sont charmans et lui coûtent fort peu. Tout cela est vrai quant à l'agrément; mais il ne faut pas que vos amis en concluent que je néglige mes affaires, parce que personne ne les a jamais faites que moi. C'est dans la bonne compagnie, pour laquelle je suis né, que je trouve mes moyens... et quand vous verrez les ouvrages sortis de ma plume, vous conviendrez que ce n'est pas marcher, mais courir à son objet. »

Quels sont donc les ouvrages qui sortent de la plume de Beaumar-

chais à Madrid? — C'est d'abord un grand mémoire sur la concession du commerce exclusif de la Louisiane à une compagnie française organisée à l'instar de la compagnie des Indes, pour laquelle Beaumarchais assiége le ministère espagnol. — C'est ensuite un plan en vertu duquel il demande à être chargé de fournir de nègres toutes les colonies espagnoles. L'idée est assez singulière, venant de l'auteur du petit poème contre l'optimisme dont j'ai parlé, et où je trouve la tirade suivante, écrite un an à peine avant le voyage à Madrid :

« Si tout est bien, que signifie
Que, par un despote asservie,
Ma liberté me soit ravie?
Mille vœux au ciel sont offerts,
En tous lieux l'humanité crie :
Un homme est esclave en Syrie,
On le mutile en Italie :
Son sort est digne des enfers
Aux Antilles, en Barbarie.
Si votre ame en est attendrie,
Montrez-moi, raisonneurs très chers,
Sur quelle loi préétablie
Mon existence est avilie,
Lorsque, par les documens clairs
D'une saine philosophie
Que le sentiment fortifie,
Je sais que l'auteur de ma vie
M'a créé libre, et que je sers.
Suis-je un méchant, suis-je un impie,
Lorsqu'avec douleur je m'écrie :
Tout est fort mal dans l'univers (1)? »

C'est ainsi que chez Beaumarchais la spéculation fait parfois un peu contraste avec la philosophie.

Le troisième projet que Beaumarchais rédige à Madrid entre un concert et un dîner, c'est un mémoire pour la *colonisation de la Sierra-Morena;* puis viennent divers travaux sur les moyens de faire fleurir

(1) Deux ans après, en 1766, Beaumarchais, qui avait déjà oublié son projet de se faire fournisseur de nègres, écrivant au chef des bureaux de la marine en faveur d'un mulâtre, commence sa lettre ainsi : « Un pauvre garçon nommé Ambroise Lucas, dont tout le crime est d'avoir le teint presque aussi basané que la plupart des hommes libres de l'Andalousie et de porter des cheveux bruns naturellement frisés, de grands yeux noirs et des dents fort belles, ce qui est pourtant bien pardonnable, a été mis en prison à la réquisition d'un homme un peu plus blanc que lui qu'on appelle M. Chaillou, qui avait à peu près les mêmes droits sur le basané que les marchands ismaélites acquirent sur le jeune Joseph, lorsqu'ils l'eurent payé à ceux qui n'avaient nul droit de le vendre; mais notre religion a des principes sublimes qui s'arrangent admirablement avec la politique des colonies. »

en Espagne l'agriculture, l'industrie et le commerce, et enfin un plan nouveau pour la fourniture des vivres de toutes les troupes d'Espagne. Ce dernier plan étant de tous les projets du voyageur celui qui a été le plus voisin de l'exécution, laissons-le en discourir à sa manière dans une lettre inédite à son père, qui est très longue et à laquelle j'emprunte beaucoup de citations, parce que, dans ses deux parties si différentes, la lettre est un vivant portrait de cet industriel doublé de philosophe et d'artiste qui s'appelle Beaumarchais.

« Madrid, 28 janvier 1766.

« MONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE,

« J'ai reçu votre lettre du 15 janvier par laquelle vous dites des merveilles sur votre étonnement de la réception que vos amis ont faite à votre confidence (1); mais ce que vous appelez *coups de surprise* m'eût paru, à moi, une chose toute naturelle. Pour être bien avec soi, il faut n'avoir rien à se reprocher dans la conduite des choses qu'on entreprend; pour être bien avec les autres, il faut réussir. Le succès seul fixe l'opinion des hommes sur le travail de ceux qui spéculent; voilà pourquoi, si j'eusse pu arrêter la parole sur vos lèvres, je me serais opposé de mon mieux à ce que vous fissiez part de mes secrets à quelqu'un. Mes mesures ont beau être les plus sages que je puisse prendre; j'aurai eu beau mettre tout le jeu, toute l'adresse imaginable pour faire filer une aussi grande affaire jusqu'à son heureux dénoûment : si quelque événement imprévu brise ma barque, même dans le port, je n'ai plus rien à espérer que le sourire amer de ceux qui m'auraient porté aux nues si j'avais fixé la fortune. Au reste, mon cher père, vous me connaissez; ce qu'il y a de plus étendu, de plus élevé n'est point étranger à ma tête : elle conçoit et embrasse avec beaucoup de facilité ce qui ferait reculer une douzaine d'esprits ordinaires ou indolens. Je vous mandais l'autre jour que je venais de signer des préliminaires; aujourd'hui je suis beaucoup plus avancé. L'hydre à sept têtes n'était qu'une fadaise auprès de celle à cent têtes que j'ai entrepris de vaincre; mais enfin je suis parvenu à me rendre maître absolu de l'entreprise *entière des subsistances de toutes les troupes des royaumes d'Espagne, Mayorque*, et des *presidios de la côte d'Afrique*, ainsi que de celles de tout ce qui vit aux dépens du roi. Notre ami a raison de dire que c'est la plus grande affaire qu'il y ait ici, elle monte à plus de 20 millions par an. Ma compagnie est faite, ma régie est montée; j'ai déjà quatre cargaisons de grains en route, tant de la Nouvelle-Angleterre que du midi, et, si je coupe le dernier nœud, je prendrai le service au 1[er] mars. Les gens qui sont aujourd'hui en possession de cette affaire n'y entendaient rien, et, dans l'année passée, ils ont horriblement perdu : 1° parce que les grains ont été hors de prix en Espagne et qu'ils n'avaient pas une seule correspondance chez l'étranger; 2° parce qu'ils avaient entrepris l'affaire à un titre trop modique. Je les ai mis hors de cour par divers arrangemens très difficiles à combiner; enfin, par mon moyen, l'esprit de conciliation et la paix ont succédé à une aigreur aussi ruineuse entre des associés

(1) Le père, déjà instruit de l'affaire, et à qui son fils recommandait le secret, en avait parlé avec précaution à des amis qui avaient paru douter du succès.

que leur mauvaise conduite. Ils sont dehors, et la queue que je suis à écorcher maintenant est de faire accepter mes conditions particulières au ministre qui m'invite à entrer en danse, mais qui trouve les violons un peu chers. Je ne puis rien changer à mes justes prétentions. L'affaire était à 14 maravédis la ration de pain et 14 réaux la fanègue d'orge, et il restait trois ans à courir pour que le bail finît. Moi, j'entre au milieu d'un marché que je fais rompre du consentement de tous les intéressés. Je demande 16 maravédis et 16 réaux pour le temps de dix ans, à commencer du 1er septembre prochain. Je demande l'extraction franche de 2 millions de piastres fortes par chaque an pour faciliter mon commerce avec l'étranger, et comme je prends le service au 1er mars, avant la récolte, je demande 18 maravédis et 18 réaux jusqu'au 1er septembre, ce qui fait 2 maravédis et 2 réaux d'augmentation sur le prix fondé de 16 et 16 pour m'indemniser des premiers frais. A ces conditions, je me charge de rembourser au roi environ 4 millions de réaux qu'il a avancés à l'affaire avant cette année, pourvu toutefois que sa majesté consente à rejeter ce remboursement sur les dernières années de mon bail. Un des articles les plus certains de mon marché est le paiement assuré, tous les 30 du mois, de 1,800,000 réaux, que je recevrai à la trésorerie royale. Les deux associés qui me cèdent leur affaire doivent 5 millions de réaux à différens particuliers; les billets sont échus; ils ne peuvent payer. J'ai tout arrangé de manière que, le jour de la signature du traité, je leur remettrai les 5 millions en leurs propres effets, et celui qui en est le porteur a pris de tels tempéramens avec moi en particulier, que ces 5 millions ne me seront imputés qu'à la fin de mon bail, et que, le jour de la signature du contrat, il doit envoyer à ma caisse 3 millions pour commencer à travailler. Pour cela, je lui donne un tiers dans les bénéfices.. . . . .
On a idée de joindre à cela la fourniture de pain blanc de toutes les villes d'Espagne, ce qui double l'étendue de mon entreprise; mais je veux commencer à donner une grande opinion de ma façon de travailler, afin que la confiance amène les avantages très difficiles à obtenir en commençant. Je prévois qu'il y a des parties à joindre à celles-ci qui rendront l'affaire sans bornes; mais je dirai, comme les honnêtes Espagnols, *poco à poco*, mettons-nous en selle avant de galoper et surtout affermissons-nous bien sur les étriers. Il est neuf heures du soir, je sors pour aller jaser affaires; si je rentre avant onze heures, je vous dirai encore un mot.

« Je rentre, rien n'est changé. Je viens de signer ce fameux compromis qui fait mon titre pour traiter en nom propre avec M. le marquis d'Esquilace, ministre de la guerre et des finances. Tout le monde à Madrid parle de mon affaire, on m'en fait compliment comme d'une chose faite; moi, qui sais bien qu'elle n'est pas finie, je me tais jusqu'à nouvel ordre.

« Bonsoir, mon cher père; croyez-moi, ne soyez étonné de rien, ni de ma réussite, ni du contraire, s'il arrive. Il y a en tout dix raisons pour le bien et cent pour le mal; à l'égard de mon âge, il est celui où la vigueur du corps et celle de l'esprit mettent l'homme à sa plus haute portée. J'ai bientôt trente-trois ans. J'étais entre quatre vitrages à vingt-quatre. Je veux absolument que les vingt années qui s'écoulent jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans me ramènent, après de longs travaux, à la douce tranquillité que je ne crois

vraiment agréable qu'en la regardant comme la récompense des peines de la jeunesse.

« Cependant je ris; mon intarissable belle humeur ne me quitte pas un seul instant. J'ai fait ici des soupers charmans; je pourrais vous envoyer des vers faits par votre serviteur sur des séguedilles espagnoles, qui sont des vaudevilles très jolis, mais dont les paroles ordinairement ne valent pas le diable. On dit ici, comme en Italie : les paroles ne sont rien, la musique est tout. J'entre en fureur sur une pareille déraison. Je choisis l'air le plus goûté, air charmant, tendre, délicat; j'y établis des paroles analogues au chant. On écoute, on revient à mon opinion, on m'accable pour composer. Mais un moment, messieurs, que la gaieté du soir ne gâte pas le travail du matin. Ainsi toujours le même, j'écris et je pense affaires tout le long du jour, et le soir je me livre aux agrémens d'une société aussi illustre que bien choisie. Mais, puisque j'ai parlé plaisirs, et qu'il est onze heures du soir, ma lettre sera partagée comme mon temps : la première partie au sérieux, la fin à l'amusement. Recevez donc la dernière séguedille échappée à ma saillie. C'est une de celles qui ont fait le plus de fortune ici; vous la trouverez ci-jointe. Elle est entre les mains de tout ce qui parle français à Madrid.

« En vérité, je ris sur l'oreiller, quand je pense comme les choses de ce monde s'engrènent, comme les chemins de la fortune sont en grand nombre et tous bizarres, et comme surtout l'ame supérieure aux événemens peut toujours jouir d'elle-même au milieu de tous ces tourbillons d'affaires, de plaisirs, d'intérêts différens, de chagrins, d'espérances qui se choquent, se heurtent et viennent se briser contre elle. Mais ce n'est pas de la morale que je vous ai promis, c'est une chansonnette fort tendre; l'air, que je vous enverrai peut-être un autre jour, est plaintif et délicat. J'ai établi pour paroles une bergère au rendez-vous la première et se plaignant du coquin qui se fait attendre. Les voici :

SÉGUEDILLE.

Les sermens
Des amans
Sont légers comme les vents.
Leur air enchanteur,
Leur douceur,
Sont des piéges trompeurs
Cachés sous des fleurs.
Hier, Lindor,
Dans un charmant transport,
Me jurait encor
Que ses soupirs,
Que ses désirs
S'enflammeraient par les plaisirs;
Et cependant
En cet instant
Vainement
J'attends l'inconstant.

Aye! aye! aye! je frissonne!
Aye! aye! aye! mon cœur m'abandonne!
Ingrat, reviens.
Mon innocence était mon bien;
Tu me l'ôtas,
Je n'ai plus rien.
Devais-je, hélas!
Tout hasarder,
Tout perdre, pour te conserver?
Mais quelqu'un vers moi prend l'essor...
Le cœur me bat... C'est mon Lindor!
Soupçons jaloux, éloignez-vous!
Craignez de troubler un moment si doux!

« Ma chère Boisgarnier, si tu tenais l'air de cette jolie séguedille et l'accompagnement de guitare que j'ai fait (dans un pays où tout le monde en joue et ne peut accompagner ma séguedille comme moi, qui, par égard pour le pays, broche de temps en temps quelque chose pour leur instrument favori), tu chantonnerais, tu ânonnerais, peut-être à la fin tu y viendrais. Va, je te promets l'air et l'accompagnement, si j'ai un moment d'ici au premier courrier. Mais que dirais-tu de moi si je te le portais moi-même? Effectivement, je suis bien près de mon départ; un mot du ministre peut me mettre en route d'ici à douze jours.

« Bonsoir, mon cher père; il est onze heures et demie, je vais boire du sirop de capillaire, car depuis trois jours j'ai un rhume de cerveau affreux; mais je m'enveloppe dans mon manteau espagnol, avec un bon grand chapeau détroussé sur mon chef, ce qu'on appelle être en *capa y sombrero,* et quand l'homme, jetant le manteau sur l'épaule, se cache une partie du visage, on appelle cela être *embossado;* c'est ce que j'ajoute à mes précautions, et, dans mon carrosse bien fermé, je vais à mes affaires. Je vous souhaite une bonne santé. En relisant cette lettre que je vous envoie toute mal torchée qu'elle est, j'ai été obligé d'y faire vingt ratures pour lui donner une espèce de suite; ceci est pour vous corriger de lire mes lettres aux autres ou d'en tirer des copies. »

C'est en effet d'une plume rapide comme la pensée que Beaumarchais écrit cette longue lettre, où on le voit passant d'un sujet à l'autre avec la plus étrange flexibilité de goûts et d'aptitudes. Ici des calculs, là des méditations philosophiques, ailleurs du sentiment, plus loin du badinage, partout de la sincérité et de l'entrain : tel est ce Protée. Voici une autre lettre inédite de lui, où il se peint dans le salon de l'ambassadeur de Russie à Madrid, autour d'une table de jeu, et dont la verve et le mouvement me déterminent à la donner tout entière. Elle est adressée à sa sœur Julie. C'est encore Beaumarchais vu sous un autre aspect.

« Madrid, ce 11 février 1765.

« Tu peux te rappeler, ma chère Julie, que je t'ai promis un de ces cour-

niers passés le détail d'une tracasserie de l'ambassadeur de Russie à mon égard, dont je me suis tiré comme je le devais. Le voici : il te donnera une idée de ma vie à Madrid, j'entends celle de mes soirées, car les jours entiers sont aux affaires.

« Depuis long-temps le comte de Buturlin, fils du grand-maréchal de Russie et l'ambassadeur en question, me recevait chez lui avec cette prédilection qui faisait dire que lui et la très jolie ambassadrice étaient amoureux de moi. Le soir, il y avait ou jeu ou musique et souper, dont je paraissais l'ame. La société s'était accrue de tous les ambassadeurs qui, avant ceci, vivaient avec assez peu de liaison. Ils faisaient, depuis le retour de la cour en cette ville, des soupers charmans, disaient-ils, parce que j'en étais. J'avais un soir gagné au brelan, quoique petit jeu, aux 10 écus de cave, 500 livres au comte et 1,500 à la comtesse: depuis ce jour, on ne jouait plus au brelan, et l'on me proposait le pharaon, que pour rien au monde je ne voulais jouer. Je n'étais pas payé de mes 2,000 livres; je ne disais mot. Tout le monde le savait; on trouvait que j'agissais en ambassadeur, et le comte en maigre particulier. Enfin un soir, piqué de ce que le comte venait de gagner une centaine de louis et qu'il ne me parlait pas de ce qu'il me devait, je dis tout haut : *Si le comte veut me prêter de l'or, je vais faire une folie et vous tailler au pharaon;* il ne put s'en défendre, et me passa les 100 louis qu'il venait de gagner, et je tins la banque : en une heure, ma pauvre banque fut enlevée. Le duc de San-Blas me gagna 50 louis, l'ambassadeur d'Angleterre 15, celui de Russie 20, etc. Me voilà à peu près comme si je n'avais rien gagné. Je me lève en riant et je dis : « Mon cher comte, nous sommes quittes. — Oui, dit-il, « mais vous ne direz plus que vous ne voulez pas jouer au pharaon, et nous « espérons que vous ne fausserez pas compagnie à l'avenir. — A la bonne « heure pour ponter quelques louis, mais non pour tailler aux banques de « 100 louis. — Celle-là, dit-il, ne vous coûte guère. — C'est tout ce qu'on « pourrait me dire, répondis-je, si j'avais eu affaire à un mauvais débiteur. » Là-dessus la comtesse rompt les propos. Mme de la C... (1) se lève, et me dit de lui donner le bras. Je pars... Bouderie pendant deux jours : j'allais néanmoins à l'hôtel de Russie comme à l'ordinaire, et, pour n'avoir point l'air d'avoir joué un argent désespéré, je perdais chaque soir en pontant 10 ou 12 louis, ou j'en gagnais quelques-uns. Un soir que j'avais gagné 20 louis sur une banque de 200, je me lève, et, avant de m'en aller, je mets tout mon gain sur deux cartes qui gagnent toutes deux. Je pousse, tout réussit; je fais sauter la banque que tenait le marquis de Carrasola. Le chevalier de Gusman met 100 quadruples sur la table et dit : Messieurs, ne vous en allez pas, je parie que M. de Beaumarchais va me faire sauter encore cette nouvelle banque. — Je me crois obligé, ayant 200 louis de gain, de répondre à l'agacerie; je joue, tout le monde cesse, parce qu'il n'y avait personne qui jouât si gros jeu. Moi, ayant mis 50 louis de côté et voulant rendre le reste pour ne plus jamais jouer, je mettais 10 louis sur chaque carte; la carte gagnant, je doublais. Bref, en deux heures, j'eus les 100 quadruples. Je me levai, et fus me coucher avec 500 louis, dont je perdis le lendemain 150. Mme de la C...

(1) C'est la dame dont on a lu le *remerciement* un peu léger adressé au père Caron.

me dit que j'avais joué très noblement d'avoir rendu une telle somme sur mon gain, et que je pouvais garder le reste. Je me retirais, lorsque l'ambassadeur de Russie, me parlant personnellement, me dit : « Est-ce que vous ne voulez plus, monsieur, essayer vos forces contre moi? — Monsieur, lui dis-je, j'ai beaucoup perdu ce soir. — Mais, reprit-il vivement, vous avez bien plus gagné hier. — Monsieur le comte, lui dis-je, vous savez si je suis attaché à l'argent du jeu; j'ai joué malgré moi, j'ai gagné en dépit du bon sens, et vous ne me pressez ainsi que parce que vous savez bien que je joue sans règle et très désavantageusement. — Parbleu, dit-il, on ne peut pas mieux jouer que de gagner, et de cet argent il y en a beaucoup à moi. — Eh bien! monsieur le comte, combien perdez-vous? — Cent cinquante louis, dit-il. — Je perdrai donc, lui répondis-je, 300 louis ce soir, car, avec les 150 que je viens de rendre à la banque, j'en mets 150 autres contre vous si vous voulez tailler, afin que tous les avantages vous restent; mais je veux jouer 25 louis tous les coups. » Il prend des cartes, ne demandant pas mieux : la fortune me continue, je lui gagne 200 louis; alors je me lève et je dis : « C'est folie à moi de jouer plus long-temps; je vous ruinerais, monsieur; un autre jour je serai en malheur, et vous vous racquitterez. — Comment, monsieur, vous partez? Pardieu! gagnez-moi 500 louis ou racquittez-moi. — Non, monsieur le comte, un autre jour; il est quatre heures, on peut s'aller coucher. — Mais, monsieur, vous fûtes plus poli hier avec le chevalier de Gusman. — Aussi, répondis-je, a-t-il perdu 500 louis. Je n'en puis plus de sommeil. Voulez-vous vos 200 louis d'un coup de trente et quarante? — Non, dit-il, au pharaon. — Messieurs, je vous souhaite le bonsoir. » La comtesse sa femme, un peu fâchée de la perte de son mari, s'échappe à dire que j'étais plus heureux que poli. Je la regardai fixement et lui dis : « Madame l'ambassadrice, vous oubliez que vous me fîtes, il y a huit jours, un compliment tout contraire. » Elle rougit, je n'ajoutai rien, et je partis. Il était vrai que huit jours avant, soupant chez milord Rochford, elle m'avait prié, à mains jointes, de lui prêter 30 louis pour payer sa perte, et que je l'avais fait sur-le-champ, quoique je perdisse et que je me rappelasse l'histoire du brelan.

« Voilà donc M. le comte mon débiteur de 200 louis, la comtesse de 30, sans compter mes 350 louis de gain. Je jure mon gros juron de ne plus jouer; je vais pendant plusieurs jours voir la banque sans me mêler des affaires des grands. L'ambassadeur me fait une mine de chien, ne me dit mot; sa femme est embarrassée. On ne parle point de payer, pas une politesse sur le retard. J'en porte mes plaintes à Mme de la C..., qui, le même soir, prend à part le médecin de l'ambassadeur dans un coin du salon, et là lui fait une sortie terrible sur son maître, lui déclare que, s'il ne change pas de conduite à mon égard, elle lui rompra en visière devant toute l'Espagne, qu'il est un mal élevé et un sot; bref, toutes les herbes de la Saint-Jean.

« Comme ma conduite était constamment la même à l'égard du mari et de la femme, tout le monde était pour moi. Le lendemain, le docteur apporte 200 louis chez Mme de la C., où je dînais; elle, fort offensée, fait dire à l'ambassadeur qu'elle le verra le soir pour lui donner la leçon qu'il mérite, qu'il aurait dû m'apporter mon argent chez moi et me demander excuse de ses bouderies et de ses retards. A bon compte, je prends les 200 louis, dont le

docteur me demande quittance. Je lui ris au nez et j'écris à l'ambassadeur une lettre polie, mais très propre à le faire rougir de lui-même. Deux heures après, la comtesse vient chez Mme de la C... Je n'y étais plus. — Grande explication. — Je ne mets plus le pied à l'hôtel de Russie pendant huit jours. Enfin la comtesse m'envoie le médecin pour me prier de l'aller voir et me faire reproche de mon absence. Je réponds que, malgré l'extrême privation que je ressentais de ne plus jouir de sa société, je ne croyais pas devoir me présenter dans une maison où j'avais si fort à me plaindre du maître.

« On va chez Mme de la C..., on négocie, on dit que le comte est honteux, confus. Je tiens bon sur l'étiquette, et enfin M. l'ambassadeur envoie chez moi le prince de Mezersky de sa part me prier de lui faire l'honneur d'aller le soir au concert et souper chez lui. L'après-midi, le comte passe à ma porte et me fait demander si je veux voir la pièce nouvelle dans sa loge, qu'il m'attend pour m'y mener. Je crus qu'il valait mieux qu'on nous vît faire l'entrevue chez lui, et je répondis que j'écrivais, mais que j'aurais l'honneur de me rendre à l'invitation du soir. J'arrive un peu tard exprès, afin que le concert fût commencé et que tout le monde fût assemblé. Je suis surpris de me voir, moi qu'on regardait avant comme de la maison et qu'on n'annonçait plus, précédé de deux pages qui ouvrent tous les battans, et je perce jusqu'au concert en cérémonie. La comtesse était au clavecin; elle s'avance et me dit, en me présentant le comte, que des amis ne devaient pas se fâcher pour des malentendus, et qu'ils espéraient l'un et l'autre que je leur ferais l'honneur de rester des leurs, et tout de suite elle ajouta, pour sceller la réconciliation : « Monsieur de Beaumarchais, j'ai dessein de jouer le rôle d'Annette; j'espère « que vous accepterez celui de Lubin (1); l'envoyé de Suède fera le seigneur, « le prince Mezersky le bailly, et nous sommes déjà à la répétition. » Quelque chose que je fisse, je ne pus éviter d'accepter cette offre obligeante, et sur-le-champ, passant au clavecin, tout l'orchestre part, et je chante les ariettes de Lubin. Chacun dit ce qu'il sait de son rôle, ensuite grande musique, grand souper. La bonne humeur renait. Parole d'honneur, de part et d'autre, qu'on ne me parlera jamais de jouer, et que nous nous amuserons à des plaisirs plus vifs, mais qui ne tireront pas autant à conséquence. La comtesse, enchantée, me fait remettre par un page, au dessert, un billet contenant quatre vers à ma louange, de mauvaise versification, mais assez flatteurs, qu'elle avait faits le jour même. Les voici :

O toi à qui la nature a donné pour partage
Le talent de charmer avec l'esprit du sage,
Si Orphée, comme toi, eût eu des sons si flatteurs,
Pluton sans condition aurait fait son bonheur (2).

« Peste ! ce ne sont pas là des honneurs communs. J'ai répondu. La liaison est plus belle que jamais : le bal, le concert, plus de jeu, et j'ai de reste 14,500 livres. J'ai fait depuis des paroles françaises sur une nouvelle séguedille espagnole. Il y en a deux cents exemplaires; on se l'arrache; elle est gail-

(1) Dans *le Devin du Village.*

(2) Ne pas oublier que cette grande dame était russe.

larde et dans le genre *Est-il endormi!* Je te la garde pour un autre jour, avec la musique de celle que j'ai envoyée à mon père. Bonsoir. J'ai rempli mon engagement tant bien que mal. Tu en sais autant que moi sur ma tracasserie. J'écrirai mercredi à ma Pauline et à sa tante. Malgré les préparatifs d'Annette, j'ai bien peur que le diable n'emporte Lubin avant qu'on joue la pièce : je puis partir dans dix jours. »

La fatuité étant un peu le péché mignon de Beaumarchais, qui se compare ailleurs à Alcibiade, on est tenté de se demander s'il n'exagère pas sa familiarité avec ces ambassadeurs; mais le dossier d'Espagne contient des lettres de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Rochford, qui prouvent qu'en effet le jeune et brillant Français était alors bien réellement le favori du corps diplomatique de Madrid. Sa gaieté d'enfant de Paris met en mouvement tout ce monde un peu guindé. Lord Rochford raffole de lui, va au Prado avec lui, fait des soupers avec lui, chante des duos avec lui et devient étonnamment jovial pour un diplomate anglais.

C'est sans doute la scène de jeu que nous venons de reproduire qui servit de base aux calomnies répandues plus tard, lors du procès Goëzman, et qui tendaient à présenter Beaumarchais comme un joueur peu loyal. Non-seulement il jouait loyalement, mais je vois dans toutes ses lettres qu'il n'aimait pas le jeu et ne s'y livrait qu'à son corps défendant. A l'époque où il tenait à Paris un grand état de maison, on jouait chez lui, mais il ne jouait jamais. Au milieu de ce tourbillon d'affaires et de plaisirs aristocratiques, Beaumarchais nous apparaît toujours occupé de son humble famille, tantôt déployant une rare habileté pour forcer, sans compromettre ses allures patriciennes, deux ou trois grandes dames de Madrid à payer des factures arriérées du père Caron pour montres et bijoux, tantôt avec une fraternelle bonhomie prenant une part active à tous les petits incidens de la vie de ses sœurs de Paris, ou bien quittant les salons de la cour pour la modeste demeure de ses sœurs de Madrid.

« J'ai vu Drouillet (1) à mon arrivée, écrit-il à son père; lui et sa femme m'ont rendu visite, mais je ne suis point entré dans leur société, quoique Drouillet soit un homme estimable et rond comme feu Pichon et qu'il tienne une fort bonne maison à Madrid. La raison de mon éloignement est le ton et les airs ridicules de sa femme, qui, pour quelques écus de plus que vos filles, les traitait de *mesdemoiselles* devant moi, ce dont j'ai eu l'honneur de la relever. Elle désirait fort de m'attirer chez elle par toutes les prévenances et invitations possibles, ne parlant point de mes sœurs, ce qui m'a fait répondre à toutes ses politesses que j'avais trop peu de séjour à faire à Madrid pour ne pas donner tout mon temps à ma famille. C'est partout de même, et le ridicule est de tous les pays. Il y a ici ce qu'on appelle grande et petite

(1) Banquier français établi à Madrid.

France; mes sœurs, trop bien élevées pour être de la petite, ne sont pas jugées assez riches pour être de la grande; ainsi les visites de la Drouillet étaient pour moi seul : sur quoi monsieur votre fils a pris la liberté de la remettre à sa place, et elle dit que je suis *malin* (1). Vous savez, mon cher père, ce qui en est, et s'il y a de la malice à voir les choses sans brouillard et à dire ce qu'on pense. »

Le fils aîné de sa sœur de Madrid était en pension à Paris; l'enfant vient à mourir. Beaumarchais, chargé par son père de préparer sa sœur et son beau-frère à cette triste nouvelle, répond par la lettre suivante, qui est bien, ce me semble, d'un homme essentiellement bon et d'une bonté délicate :

« J'ai reçu votre gros et triste paquet, dont je n'ai pas encore fait usage entièrement; je garde à ces pauvres gens cette pénitence pour leur carême. Il leur reste un fils qui est un fort joli enfant, spirituel au possible, et qui dévore tout ce qu'on lui apprend. Les seuls préparatifs que j'aie faits à la triste nouvelle que je dois leur annoncer ont été de beaucoup caresser le petit *Eugenio* depuis votre lettre, ce à quoi ils me paraissaient fort sensibles. Je lui ai donné un louis pour son carnaval, et je lui fais faire un très bel habit de houzard. Je leur ai parlé de son frère pour leur faire apercevoir la différence de dispositions aux sciences et talens de celui-ci à l'autre, et, de discours en discours, je les ai amenés au point de m'avouer leur embarras pour placer cet aîné autrement que dans les gardes du roi, dans le temps qu'on destine l'autre au génie. Je les crois disposés maintenant de telle sorte que, dès l'entrée du carême, je leur apprendrai la nouvelle sans autre ménagement. »

Il paraît qu'il était déjà, à cette époque, en correspondance avec Voltaire, je ne sais à quelle occasion. « J'ai reçu, écrit-il de Madrid à son père, la lettre de M. de Voltaire; il me complimente en riant sur mes trente-deux dents, ma philosophie gaillarde et mon âge (2). Sa lettre est très bonne, mais la mienne exigeait tellement cette réponse que je crois que je l'eusse faite moi-même. Il désire quelques détails sur le pays où je suis; mais je lui répondrais volontiers, comme M. de Caro le fit hier à Mme la marquise d'Arissa chez M. de Grimaldi. Elle lui demandait ce qu'il pensait de l'Espagne. — Madame, répondit-il, attendez que j'en sois dehors pour avoir ma réponse; je suis trop sincère et trop poli pour la faire chez un ministre du roi..... » Quelquefois de mauvaises nouvelles lui arrivent de France; il éprouve des pertes, ses plans de Madrid ne réussissent pas, et il écrit :

« Je me raidis par le travail contre l'infortune. Sitôt que je quitte la rame, les malheurs, les pertes m'accablent de toutes parts. La gaieté de mon caractère, et, j'ose le dire en rendant grace à la Providence, la force de mon ame,

(1) Ce mot se retrouvera dans la bouche de Mme Goëzman.

(2) Je n'ai pas trouvé cette lettre de 1764 dans la correspondance de Voltaire éditée plus tard par Beaumarchais; il est probable que ce dernier l'avait perdue.

jointes à l'habitude des revers, tout cela m'empêche de succomber... Quand je me suis emporté une once de chair aux lèvres avec mes dents sur le passé, je travaille sérieusement sur le présent et je ne puis m'empêcher de sourire sur l'avenir. J'ai déjà perdu trois ou quatre fois plus que je n'ai vaillant au monde, d'indignes ennemis ont barré mon chemin, le pauvre Pichon me ruine à Saint-Domingue : me voilà néanmoins secouant ma tête carrée et recommençant gaiement l'ouvrage des Danaïdes. »

On n'en finirait pas, si on voulait examiner toutes les nuances du caractère et de l'esprit de Beaumarchais dans cette correspondance de sa jeunesse. J'y ai cherché avec une curiosité bien naturelle des traces de son opinion sur le théâtre espagnol. Ce n'est pas sans étonnement qu'on le voit s'en tenir sur ce point à quelques aperçus assez insignifians. Son attention s'est portée sur les mœurs plutôt que sur le théâtre. Tout ce qu'il en dit se borne à peu près à ce passage d'une lettre au duc de La Vallière, en date du 24 décembre 1764, dans laquelle Beaumarchais, après de longs détails sur l'administration, la politique et les mœurs de l'Espagne, s'exprime ainsi :

« Les spectacles espagnols sont de deux siècles au moins plus jeunes que les nôtres, et pour la décence, et pour le jeu; ils peuvent très bien figurer avec ceux de Hardy et de ses contemporains; la musique en revanche peut marcher immédiatement après la belle italienne et avant la nôtre. La chaleur, la gaieté des intermèdes tout en musique dont ils coupent les actes ennuyeux de leurs drames insipides, dédommagent très souvent de l'ennui qu'on a essuyé en les entendant. Ils les appellent *tonadillas* ou *saynètes*. La danse est absolument inconnue ici; je parle de la figurée, car je ne puis honorer de ce nom les mouvemens grotesques et souvent indécens des danses grenadines et moresques qui font les délices du peuple. »

Cette citation semblerait prouver que Beaumarchais ne fait pas beaucoup de cas du théâtre espagnol. Le moment n'est pas venu encore d'examiner ce qu'il en a tiré. Ce qui est certain, c'est qu'il a notablement défiguré les types qu'il lui empruntait; mais d'un autre côté on peut reconnaître même par cette lettre que le mouvement général de la comédie espagnole, et surtout la gaieté des *intermèdes*, des *saynètes*, ont produit sur lui une assez vive impression. Quand il quitta l'Espagne après un an de séjour, il avait échoué dans ses spéculations industrielles; mais il en revenait plus riche qu'il ne le croyait lui-même, car il apportait dans sa tête les premiers linéamens de ces figures si accentuées et si originales de Figaro, de Rosine, d'Almaviva, de Bartholo, de Basile, qui devaient faire un jour la gloire de son nom.

LOUIS DE LOMÉNIE.

Mlle DE KŒNIGSMARK.

I. *Nouveaux Documens sur la Famille de Kœnigsmark* découverts dans les archives de la bibliothèque de La Gardie et publiés par M. le docteur Palmblad; Upsal, 1851.

II. *Denkwürdigkeiten der Kœnigsmark'schen Familie* (*Souvenirs de la Famille de Kœnigsmark*), von Cramer; Leipzig, Brockhaus.

Pour peu qu'on se soit attardé quelque temps dans certaines résidences de l'Allemagne, qu'on ait étudié leurs annales privées, parcouru leurs jardins, leurs châteaux, leurs bibliothèques, leurs galeries de portraits, on aura remarqué la singulière influence que l'exemple de Louis XIV exerçait au XVIIe siècle sur la plupart des princes du saint-empire. Tout en faisant cause commune avec les ennemis de la France, tout en se liguant contre elle avec la Hollande et les Pays-Bas, on subissait à distance l'ascendant suprême du grand roi, on copiait son attitude, on l'imitait dans ses magnificences et ses amours. S'il me fallait trouver une période intermédiaire entre le relâchement des mœurs au XVIIe siècle et la licence du XVIIIe, c'est en Allemagne que je la chercherais. Chacun de ces électeurs, chacun de ces ducs et de ces princes veut avoir son Versailles et son Marly; mais, comme une copie renchérit toujours sur l'original, les faiblesses de Louis XIV perdent chez ses imitateurs d'outre-Rhin cet air de grandeur qui les dissimule aux yeux du monde, et pour la première fois se dépouillent de ces réserves décentes qui sont comme un hommage rendu à la vertu. Vous n'êtes pas encore au Parc-aux-Cerfs, mais déjà vous n'êtes plus à Versailles, et cependant que d'aimables fantômes peuplent ces solitudes aujourd'hui silencieuses et délaissées de la Saxe-Électorale

et du Hanovre! Sous ces ombrages symétriques qu'on dirait taillés par Le Nôtre, que d'héroïnes charmantes ont soupiré, que de gracieuses pastorales ont eu lieu! que de romanesques aventures, d'églogues et de tragédies se sont passées dans ces immenses châteaux désormais inhabités et confiés à la garde héréditaire d'une famille de serviteurs qui se transmettent de père en fils, pour la raconter à l'étranger, l'histoire de ces personnages si divers dont les portraits couvrent les murailles, remplissent les vestibules, encombrent les greniers! Ces vieux châteaux de la Saxe galante et du Hanovre électoral, ces gothiques palais, mornes et silencieux au dehors, féeriques au dedans, avec leurs lambris d'or massif, leurs tentures de brocard, leurs lourdes portières de tapisserie, quel étrange et fantasque spectacle ne deviennent-ils pas pour nous, quand nous les contemplons du milieu du siècle où nous vivons! La tragédie s'y confond avec la pastorale; à chaque porte heurte l'intrigue; le long des corridors à demi éclairés, l'amour mène sa sarabande, non point le véritable amour, mais son spectre, traînant à sa suite une muse de circonstance déguisée en Flore mythologique. Comme ils pirouettent sur leurs talons rouges, ces Tyrcis et ces Mélibées! comme elles s'en donnent à cœur joie, ces brûlantes épavorées! Et pendant ce temps, à l'endroit le plus isolé du splendide manoir, là-haut, derrière ces rideaux où tremble la clarté d'une lampe, un cœur languit, une ame souffre.

L'ancien duc de Cumberland, le feu roi de Hanovre Ernest-Auguste, père du souverain actuel, aimait beaucoup à faire aux étrangers les honneurs historiques de sa résidence. Cet octogénaire couronné, à l'épaisse moustache blanche, au corps toujours militairement boutonné dans son uniforme de hussard, était au fond un esprit fort lettré, en matière d'histoire surtout, et qui, dès qu'il abordait le chapitre des aïeux, ne restait jamais à court d'anecdotes piquantes et de traits malins. La première fois qu'il vous faisait l'honneur de vous adresser la parole, c'était pour vous demander si vous aviez vu dans la galerie du château de Herrenhausen le portrait de l'électrice Sophie-Dorothée, fille du duc George-Guillaume de Lünebourg-Celle et de la jolie comtesse d'Olbreuse, cette infortunée et charmante princesse à qui sa distinction personnelle, ses graces exquises, sa légèreté française, hélas! et son esprit ont valu et presque mérité le sort de Marie Stuart, son aïeule. Le lendemain, sa majesté vous interrogeait sur son grand-aïeul Ernest-Auguste, dont elle portait le nom, et qui fut le premier électeur de Hanovre, comme lui, duc de Cumberland, en était le premier roi. Un profond et rusé politique, celui-là, qui, non content d'avoir troqué sa crosse d'évêque d'Osnabrück contre la couronne de duc de Hanovre, plaça plus tard sa couronne ducale sur le chapeau électoral, et, si la mort ne l'eût arrêté dans ses brigues infatigables,

aurait fini par tout échanger, crosse, couronne et chapeau, contre le triple diadème de roi de la Grande-Bretagne. L'électeur succomba trop tôt pour voir se réaliser ce beau rêve de toute sa vie; mais tant de combinaisons laborieusement ourdies ne devaient pas être perdues. En travaillant pour lui et sa descendance, le roué diplomate avait compté sur la mort, et la mort vint bravement en aide à ses desseins. Par elle, douze enfans de la reine Anne furent moissonnés pour ouvrir le chemin à la race de Brunswick-Hanovre, et, lorsqu'à son tour la reine Anne mourut en 1784, le fils du pauvre évêque d'Osnabrück monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de George I[er]. Comment penser au premier électeur sans évoquer à l'instant le souvenir de sa terrible favorite, de cette célèbre comtesse Platen, espèce de Montespan avec le cœur d'une Médée et le tempérament d'une Phèdre, et dont vous retrouvez à chaque pas l'image éblouissante dans les galeries du palais de Herrenhausen? De M[me] de Platen à Philippe de Kœnigsmark, il n'y a qu'un caprice de courtisane, et nous touchons ainsi à cette race singulière qui, pendant plus d'un siècle, occupa l'Europe de ses hauts faits, et semblait, avant que le feu du ciel l'eût frappée dans le dernier de ses descendans, devoir éternellement fournir des généraux, des ministres, des favoris et des maîtresses à toutes les têtes couronnées du saint-empire.

I.

Il y a peu de familles plus curieuses à tous les points de vue que cette famille des Kœnigsmark; l'histoire et le roman se la disputent. A partir de la guerre de trente ans jusqu'à la guerre de sept ans, vous la voyez figurer sur la scène dans les costumes les plus étranges et les plus variés. Il n'est point de pays ayant joué un rôle à cette époque si agitée dont les archives n'aient retenu quelque chose de leur histoire, éparpillée ici et là, en Suède, en Allemagne, en France. Race superbe et vaillante, féconde race qui passe en soulevant le bruit et la fumée, puis tout à coup s'éteint et disparaît sans qu'il en reste vestige! Les hommes sont des héros ou des aventuriers, les femmes de pudiques vestales, des matrones saintes et vénérables, ou d'enivrantes pécheresses promenant de royaume en royaume leurs irrésistibles séductions. Partout le tumulte et l'intrigue, les procès et le besoin d'argent. C'est le propre de cette incomparable lignée d'être par voies et par chemins éternellement, de ne connaître ni repos ni répit. Son histoire est celle de son siècle, et cela non-seulement en Europe, mais en Asie aussi et en Afrique : la guerre des Turcs, la révolution de Pologne, les querelles des princes allemands, rien ne manque au spectacle qui se déroule, et tout vient à sa place.

En remontant aux origines de cette famille, vous trouverez que ses richesses, comme sa puissance, eurent pour fondateur le vieux maréchal Kœnigsmark. Ce héros-là, on serait mal inspiré de le vouloir citer à comparaître devant le tribunal de la morale austère, car il y ferait, je suppose, assez mauvaise contenance. C'était dans la guerre un abominable pillard, un coquin de sac et de corde, et qui savait allier par un agréable mélange l'astuce et la perfidie de l'aigrefin à la brutalité du soudard. De cette désinvolture hardie et poétique, de ce parfum chevaleresque qui fut plus tard la marque distinctive et le signe de sa race, vainement vous en chercheriez vestige chez cet endurci malandrin. Il faut voir ses façons expéditives de procéder avec ses ennemis, les justices sommaires qu'il rend de par le monde au nom de son propre intérêt! Toujours debout et toujours à l'œuvre, il ne désarme pas, et, lorsque les souverains qu'il sert ou prétend servir font la paix, lui reboucle son ceinturon et recommence à guerroyer pour son compte. Comme il s'agite et s'escrime au milieu de cette cohue de la guerre de trente ans! La scène et l'acteur semblent ici créés l'un pour l'autre. Entre tous ces généraux, honneur de la Suède à cette époque, le maréchal finit, coûte que coûte, par faire sa trouée et conquérir sa place à côté des Wrangel, des Bänner, des Horn et des Torstensohn! A quel titre? Dieu le sait! car de l'art stratégique, de la haute capacité militaire de ces illustres capitaines, il n'en possède pas le premier mot, et la bravoure soldatesque est au fond son unique mérite.

Né en 1600, sur une terre noble appartenant à sa famille, le premier des Kœnigsmark s'engage de bonne heure dans l'armée impériale et prend du service sous les ordres de ce duc Albert de Saxe-Lauenbourg qui passe pour le meurtrier de Gustave-Adolphe. En 1630, lorsque cet héroïque monarque paraît en Allemagne, Kœnigsmark abandonne à l'instant les drapeaux de l'empereur pour se ranger du côté de la Suède. A dater de ce jour, sa carrière se développe et ses heureux talens prennent essor. Le voilà parcourant la basse Allemagne, la Bohême et la Silésie à la tête d'une armée qu'il a levée lui-même; le voilà pillant, massacrant, incendiant et promenant partout l'épée et la torche, si bien que, grace à lui, le nom suédois devient en peu de temps l'épouvante et l'exécration de la chrétienté. La paix de Westphalie est signée, du diable s'il y prend garde! Il porte le plus tranquillement du monde le siége devant Brême, ville impériale, et se met à manœuvrer selon les règles. L'Europe entière se récrie; il laisse l'Europe se récrier. Les cabinets de France et de Suède, soulevés de tant d'audace, formulent leurs plaintes, lancent leurs protestations et leurs anathèmes, le sénat de Stockholm et la chambre impériale citent à leur banc cet incorrigible boute-entrain : à d'autres! Le vieux drôle ne comparaît pas. Un soldat arrogant insulte du milieu de ses mercenaires à tous les droits

de la société. Enfin il daigne se rendre à Stockholm, et là se concilie par des présens, faible dîme prélevée sur ses immenses butins, la faveur de son auguste souveraine. Il assiste, en 1650, au couronnement de la reine Christine, qui le nomme gouverneur de la principauté de Werden et du duché de Brême, et c'est en cette qualité de lieutenant royal qu'il établit sa résidence à Stade et s'y construit un splendide palais qu'il intitule Agathenbourg, du nom de sa femme. Il s'en fallait pourtant de beaucoup que ces façons d'agir trouvassent de la sympathie à la cour de Stockholm. Les grands de Suède ne pouvaient pardonner à cet étranger un tel excès de fortune et de faveur. On ourdissait contre lui intrigue sur intrigue, on complotait cabale sur cabale; mais le vieux reître n'était pas homme à se prendre en de pareils filets. Libéral et magnifique avec les natures mercenaires, il fonçait l'épée haute sur quiconque faisait mine de ne se vouloir point laisser corrompre, et, moyennant ce double et très habile emploi de l'argent et du fer, il avait fini par se ménager une situation privilégiée à la cour de la reine Christine, où, chose incroyable, on lui donnait le titre de protecteur des lettres et des beaux-arts. Tout aussi bien qu'un autre, il remplissait son fauteuil à l'académie de Stockholm, ce Vandale démolisseur des églises et des monumens de Prague. Et quand il avait passé sa matinée à couronner des astronomes et des philosophes, à distribuer des encouragemens aux jeunes peintres qui *promettent* et aux musiciens d'*avenir*, il venait le soir, en tournant sur ses talons, raconter ses prouesses littéraires au petit cercle de sa majesté, et jetait au besoin son vers de Tibulle ou d'Horace avec l'aplomb et l'à-propos d'un humaniste consommé.

Ainsi s'achemina vers le tombeau ce vieil enfant. Chargé de gloire et d'opulence, il avait voulu, par une de ces faiblesses très ordinaires à la nature humaine, semer un brin de myrte dans ses lauriers, et Minerve, pas plus que Bellone, ne s'était montrée cruelle; mais ce qui valait bien toutes les palmes de l'Hélicon, ce fut un revenu de cent trente mille écus (fortune énorme pour le temps) qu'il laissa à sa famille, dûment accompagné du titre de comte et de toute sorte de châteaux, résidences et domaines. On peut appeler cela n'avoir point vécu absolument pour rien. Peu à peu les malédictions et les anathèmes attachés d'abord à ces conquêtes du pillage s'évanouirent, et, selon l'antique et solennel usage, le mausolée de marbre s'éleva, calme et triomphal, ne parlant à la postérité respectueuse que d'honneur, de vertus et de gloire. On vous montre à Stockholm le portrait de ce fondateur de la dynastie romanesque des Kœnigsmark : vous croiriez voir l'image vivante de Pierre-le-Grand; puis, quand vous avez assez admiré la figure de ce bandit superbe, on vous met devant les yeux un épais in-quarto rempli de gravures et de documens : c'est la vie du héros écrite en style pindarique. Il est vrai qu'à ce reliquaire de fa-

mille on pourrait opposer un autre monument, je veux dire Prague incendiée et mise à sac; car si, dans la biographie suédoise, le héros mythologique apparaît un peu trop, le simple souvenir de ce triste fait d'armes suffit pour ramener le demi-dieu à des proportions plus humaines, et les deux documens se complètent ainsi l'un par l'autre.

Le vieux maréchal laissa trois fils, dont le moins âgé, Othon-Guillaume, devait trouver la mort au siége de Négrepont, tandis que le cadet, Jean-Christophe, succomba très jeune encore aux suites d'une chute de cheval. Quant à l'aîné, le général Conrad-Christophe de Kœnigsmark, qui mourut à l'assaut devant Bonn, il fut le père de Charles-Jean, de Philippe, et des deux sœurs Aurore et Wilhelmine. Sous sa ferme direction, la famille vit de jour en jour s'accroître son importance et son crédit. Le père de Charles-Jean, de Philippe et d'Aurore s'était marié à Christine Wrangel, fille du maréchal Hermann Wrangel, lequel avait eu l'insigne honneur d'avoir épousé une princesse palatine, ce qui mettait par le côté maternel la famille en alliance avec les maisons souveraines d'Allemagne, tandis que, par le père, on touchait à ce que la noblesse suédoise avait de plus illustre. Devant cette jeune et riante lignée, la carrière s'était aplanie comme à souhait, et pourtant ces chemins que la destinée semblait prendre plaisir à semer de fleurs sous leurs pas, aucun des enfans du général Conrad-Christophe de Kœnigsmark ne les devait parcourir jusqu'au bout; cette race favorisée entre toutes allait s'éteindre dans la plénitude de sa force.

Charles-Jean, l'aîné des fils du général, est le vrai héros de la famille. Si l'aïeul n'avait été qu'un soldat valeureux, qu'une sorte de glorieux pillard, le petit-fils portait déjà dans toute sa personne la grace et la dignité de son rang. Jeune, beau, aristocrate au fond du cœur, intrépide au combat et d'une séduction parfaite, on eût dit le Roland du XVIIe siècle. La cour de Suède, alors en proie aux disputes des partis, n'offrait qu'une scène bornée au chevaleresque et bouillant jeune homme. Il vint à Paris, il y fit rencontre de son oncle Othon-Guillaume, et l'oncle et le neveu, tous les deux curieux du plaisir et des galanteries, se précipitèrent dans les aventures. L'oncle surtout s'accrochait à cette vie de fredaines avec l'âpre persistance que portent dans les équipées de ce genre les tempéramens vigoureux d'un âge mûr; car, pour Charles-Jean, son ame, éprise d'un certain idéal de renom et de gloire, rêvait déjà des exploits plus illustres. A peine âgé de dix-huit ans, il s'arrache aux merveilles de la cour de France, dit adieu aux délices de Versailles et fait voile vers Malte, pour s'en aller offrir au grand-maître de l'ordre ses services contre les Barbaresques. Les Turcs exerçaient alors une piraterie abominable, et la vigilance des fidèles chevaliers de la croix s'était donné une terrible tâche en essayant de maintenir la police sur les mers. Un jour, un brick

sarrasin, après avoir coulé bas une voile chrétienne, cinglait lestement vers Tanger, emmenant avec lui l'équipage et ses trésors. Les hommes, chargés de chaînes, avaient été jetés pêle-mêle dans la cale, et ceux qui n'avaient pu trouver place gisaient avec les femmes sur le pont, exposés aux ardeurs du soleil, aux insultes des vainqueurs. La mer était au calme plat; les pauvres captifs, exténués par le jeûne et la soif, tombaient comme des mouches, et les matelots ne semblaient occupés qu'à lancer par-dessus le bord les cadavres de ceux qui rendaient l'ame. Tout à coup, blanche sur fond de gueule, la croix de Malte apparaît à l'horizon. Peu à peu, ce signe libérateur à la fois et menaçant grandit et se multiplie; chrétiens et mécréans, tous reconnaissent et saluent, avec quelles émotions diverses! les galères de l'ordre. Au même instant, un chevalier se précipite à l'abordage, l'épée nue; mais les Turcs, à coups de crampons, ont repoussé sa galère, et le jeune homme, de sa main gauche, empoigne un câble, tandis qu'il s'escrime de l'autre contre un groupe de brigands qui le harcèlent et s'efforcent de le repousser dans l'abîme. Au milieu de la bagarre survient un bandit mieux avisé, qui, du bout de son yatagan, tranche le câble, et voilà notre héros dans la mer. Comme il porte une lourde armure, chacun le croit perdu; mais bah! dans un clin d'œil il reparaît à l'extrémité opposée du navire, et tombe sur les Turcs d'estoc et de taille; les mécréans, ainsi attaqués par derrière, s'imaginent avoir affaire à un ennemi nombreux et commencent à lâcher pied. Avant qu'ils se soient remis de leur panique, les galères chrétiennes les enveloppent de toutes parts. Les pirates alors, se voyant perdus sans ressource, mettent le feu aux poudres; une effroyable détonation ébranle l'atmosphère : c'est le navire sarrasin qui saute. Comment l'intrépide chevalier, lancé à travers l'espace par cette foudroyante artillerie, tomba du ciel dans les flots et fut recueilli à bord d'une chaloupe maltaise qui le rapporta vivant encore, quoique fort éclopé, sur le rivage, Dieu seul le sait; toujours est-il qu'à peu de temps de là Raphaël Cotonerus, le grand-maître de l'ordre, embrassait Charles-Jean en présence de toute la confrérie solennellement rassemblée et l'armait chevalier de Malte. Un protestant chevalier de Malte! un hérétique! Jamais encore le cas ne s'était vu, et l'énormité de la récompense témoigne au moins de la grandeur du fait.

De Malte, notre chevaleresque aventurier passa à Rome, à Florence, puis à Venise, alors plus que jamais le théâtre des réjouissans intermèdes et des folles algarades. Au pays classique du carnaval et des coups de stylet, à cette ville de palais et de lagunes dont Melpomène hante l'éternel bal masqué bras dessus bras dessous avec Arlequin, le brillant Suédois ne pouvait manquer de payer son tribut de jeunesse, de plaisir et d'amour. Ce fut à Venise que Charles-Jean de Kœnigsmark rencontra la belle comtesse de Southampton, cette vaillante

amoureuse qui, plantant là fortune et famille, le suivit désormais par le monde déguisée en page : romanesque anecdote que la princesse palatine a consignée dans ses mémoires avec cette brusque rondeur de style qui ne marchande pas les expressions. « Il doit être assez dans le caractère de quelques dames anglaises de suivre leurs amans. J'ai connu un comte de Kœnigsmark qu'une dame anglaise avait suivi en habit de page. Elle était avec lui à Chambord, et comme, faute de place, il ne pouvait loger au château, il avait fait dresser dans la forêt une tente où il logeait. Il me raconta son aventure à la chasse; j'eus la curiosité de voir le soi-disant page. J'allai donc à cette tente, et il me présenta ce page. Je n'ai jamais rien vu de plus beau que cette figure : les plus beaux yeux du monde, une bouche charmante, une prodigieuse quantité de cheveux du plus beau brun, qui tombaient en grosses boucles sur ses épaules. Elle sourit en me voyant, se doutant bien que je savais son secret. Lorsqu'il partit de Chambord pour l'Italie, le comte de Kœnigsmark se trouva dans une auberge et en sortit le matin pour faire un tour de promenade. L'hôtesse de cette maison courut après lui et lui cria : « Montez vite là-haut, monsieur; votre page accouche. » Le page accoucha en effet d'une fille; on mit la mère et l'enfant dans un couvent à Paris. Tant que le comte a vécu, il en a eu grand soin; mais il mourut en Morée, et le page fidèle ne lui survécut pas long-temps. Elle est morte comme une sainte. Un ami du comte, neveu de Mme de Montespan, nommé Tiange, a pris soin de la petite fille; après la mort de celui-ci, le roi a donné une pension à cette pauvre créature : je crois qu'elle est encore dans ce couvent (1). » Ainsi parle de sa verte et originale façon l'auguste douairière qui garda jusqu'à la fin son allure de ménagère allemande, et même à la table du grand roi mangeait bravement sa choucroûte.

De Venise le comte Charles-Jean se rendit à Madrid, ensuite passa en Hollande, et revint par Hambourg à Stockholm, où, après avoir séjourné quelque peu, mécontent de la situation qu'on lui faisait, il accepta du gouvernement une mission à la cour du roi Jacques II. — En Angleterre l'attendaient les frères, cousins et petits-cousins de lady Southampton, et les duels se mirent à lui pleuvoir dessus. Comme son épée aimait assez à reluire au soleil, il la tira volontiers, et avec une chance telle que ses ennemis, ne pouvant le vaincre par le fer, jugèrent à propos d'essayer du poison. Dégoûté de perdre son temps à de pareilles misères, il tourna les yeux vers des travaux plus dignes. L'Angleterre préparait alors une expédition contre l'Afrique; Jacques II offrit au jeune comte, qu'il aimait, d'y prendre part, et Charles-Jean s'embarqua sur la flotte destinée à bombarder Tanger. Comme le vent était contraire,

(1) Lettre de la princesse Charlotte-Élisabeth de Bavière à la princesse de Galles, née princesse d'Anspach, 28 octobre 1717.

il prit par la France et l'Espagne. Lorsqu'il arriva devant Tanger, l'assaut avait été livré et la place emportée : c'étaient les Anglais qui à leur tour se voyaient menacés et cernés par les Mores. La garnison, à moitié réduite par la faim et les privations, tentait une sortie désespérée, au moment même où Charles-Jean mettait le pied sur le rivage. Saisir le premier cheval qui se présente et s'élancer au plus épais de la mêlée fut pour lui l'affaire d'un clin d'œil. Sous ce soleil de feu, à travers les tourbillons d'une poussière aveuglante, impossible de distinguer ses adversaires; l'ivresse du combat le poussa au milieu des musulmans. On l'entoure, on l'accable, on l'écrase; il résiste et se défend en vrai lion. A vingt pas de lui sont les Anglais, mais son cheval vient d'être abattu d'un coup de hache, et pour les rejoindre il ne lui reste que son épée. N'importe, il se fraie un chemin à travers cette muraille humaine, et, toujours avançant sur cette route de cadavres, Kœnigsmark aperçoit bientôt des auxiliaires. « Courage, lui crie-t-on de toutes parts, une minute encore, et nous sommes à vous. » A ces mots, ses forces épuisées se raniment, la muraille de chair s'ébranle, et par sa brêche passe le victorieux compagnon, qui rejoint aussitôt le détachement de cavalerie anglaise.

Deux ans plus tard, Charles-Jean arrive à Paris et lève, de ses propres deniers, un régiment à la tête duquel il est blessé au siége de Courtrai. Peu après, nous le retrouvons en Catalogne, toujours avec les troupes françaises, qu'il appuie du vaillant concours de ses armes. Entré ensuite au service de la république de Venise, il prend part au siége de Navarin et de Modon, et la terrible expédition d'Argos le compte, avec son oncle, au nombre de ses héros. Là cependant s'arrêta cette jeune et illustre carrière. La mère de Charles-Jean, la veille du jour où son fils la quitta pour s'embarquer, avait rêvé qu'elle le voyait gisant sur la grève sanglante et la tête séparée du corps par le sabre d'un Turc : pressentimens funestes, qui devaient se réaliser du moins en partie; car si le comte de Kœnigsmark ne périt pas en Morée de mort violente, s'il ne lui arriva point, selon le pronostic du songe, d'avoir la tête tranchée par le yatagan d'un Sarrasin, il n'en succomba pas moins aux suites d'une épidémie qui l'enleva en quelques jours, à l'âge de vingt-six ans (1686)! Ses restes mortels furent ramenés à Stade et déposés dans le caveau de famille, où ne tarda pas à venir les rejoindre la dépouille de son oncle, le maréchal Othon-Guillaume, lequel à son tour succomba aux léthifères influences du climat. Ainsi se termine cette épopée digne d'un héros de l'Arioste : l'Europe vit en lui un de ses plus brillans acteurs disparaître de son théâtre, les palais des souverains perdirent une de leurs plus élégantes figures; je me tais sur tant d'autres regrets dont les boudoirs furent témoins.

Entre Charles-Jean et son jeune frère Philippe-Christophe le contraste est complet. Philippe n'est guère connu dans l'histoire que par son

intrigue amoureuse avec l'électrice Sophie-Dorothée de Hanovre et le sombre et mystérieux épisode qui la dénoua. Doué au moral de certaines qualités de Charles-Jean, il l'emportait sur son frère par l'éclat de l'esprit, l'élégance des manières, tout ce qui tient du goût et du savoir-vivre; et si chez l'aîné l'officier de fortune héroïque et brillant, le terrible chevalier de Malte passait quelquefois avant l'homme du monde, chez le cadet c'était le courtisan qui dominait, j'allais dire le damoiseau. Sur ce front rose et blanc, paré des plus aimables graces de la jeunesse, aucun vestige n'apparaissait des temps homériques de la famille, et le vieux maréchal, l'*ancêtre,* eût souri de pitié en voyant à la main délicate et fine de son petit-neveu l'épée de salon qui remplaçait la lourde flamberge des compagnons de Gustave-Adolphe. Il est vrai que le sourire n'eût point tardé à changer d'expression, car au fond l'arme importe peu du moment qu'on s'en sert en vainqueur, et Philippe était du sang des Kœnigsmark, toujours bouillant, irascible, fougueux, prompt à remonter au cœur à la moindre offense, mais tempéré par les générations nouvelles, mais épuré de sa rudesse antique, ainsi qu'il convient à un sang de noble source, coulant désormais sous la batiste et non plus sous les tricots de maille et les plastrons de peau de buffle. On eût dit que la beauté de sa mère Christine de Wrangel avait passé dans le corps de Philippe et de sa sœur, la divine Aurore, tandis que Charles-Jean tenait plus particulièrement du père la force des Kœnigsmark. J'ai vu à Hanovre un portrait de ce jeune comte de Kœnigsmark (1). On n'imagine rien de plus fier, de plus gracieux, de plus hautain. De pareils traits eussent été dignes du pinceau de Van-Dyck. L'œil est grand, bien ouvert et plein de flammes, la chevelure d'un noir de jais retombe en boucles soyeuses à la manière des raffinés du temps de Louis XIII, et sur la lèvre d'un contour voluptueusement arrondi flotte je ne sais quel indice de ce penchant à l'ironie, au persiflage, à la causticité, qui fut l'un des traits caractéristiques et peut-être la perte de cette nature toute spirituelle et mondaine. A comparer les deux images, Philippe ressemble évidemment beaucoup à sa sœur Aurore, la célèbre maîtresse de l'électeur Frédéric-Auguste; seulement le visage d'Aurore ne respire que douceur et bienveillance, et vous chercheriez en vain dans cette physionomie aimable et tendre ce signe de la moquerie et de l'épigramme qui vous frappe chez le frère : signe charmant à la fois et fatal; car si de ce don original le monde raffole, il ne manque jamais de poursuivre à l'occasion ceux que le diable en a dotés, et ce qui fit leur fortune et leurs succès se trouve faire un beau jour leur ruine et leur abandon. Qui plus cruellement que Philippe de Kœnigsmark éprouva ce sort? Ajoutons que personne, hélas! ne

(1) Chez Mme la baronne de Beck, dont le père l'acheta, ainsi que celui de l'électrice Sophie-Dorothée, à la vente d'une célèbre galerie de tableaux.

le mérita mieux que ce railleur charmant, auprès duquel nulle femme n'obtenait grace et dont nulle bienséance n'arrêtait la langue maudite, lorsqu'il s'agissait d'amener le sourire sur les lèvres moroses d'une altesse.

Étrange mystère que la destinée de ce dernier des Rawenswood! On dirait une sanglante histoire du moyen-âge ayant le XVIIIe siècle pour théâtre; la sauvagerie des mœurs barbares et les raffinemens de l'intrigue moderne, quelque chose comme Frédégonde donnant la main à Watteau dans une pastorale héroï-comique. Encore aujourd'hui l'ombre et le doute planent sur les circonstances du terrible événement qui mit fin à l'existence du plus beau, du plus brave, du plus entreprenant et du plus recherché des gentilshommes. Où repose-t-il? On l'ignore. Où se cache cette tombe muette que tant de gens intéressés à la découvrir ont poursuivie avec acharnement? Pour avoir le secret de cette disparition, le mot de la lugubre énigme, la sœur, aux jours de son crédit, remua l'Europe entière. Vains efforts! la fosse où s'abîma le jeune comte de Kœnigsmark a pris rang parmi ces mystérieuses sépultures comme l'histoire en compte quelques-unes : tombes désertes que ni les contemporains n'ont connues, ni la postérité, et sur lesquelles jamais la pitié ne répandit une larme, la religion une prière! Il y a environ un siècle qu'à Hanovre, dans l'antique résidence des électeurs, on découvrit un squelette humain sous le parquet d'une chambre à coucher. Ce squelette, c'était celui du dernier des Kœnigsmark. Qui l'a dit? La légende; mais l'histoire? Elle se tait. « Il y a trois jours, mon maître est sorti le soir vers dix heures, et depuis il n'a point reparu, » écrit dans ses angoisses à Aurore de Kœnigsmark le secrétaire de son frère. Et les lettres se succèdent ainsi pleines d'anxiété, de doutes, de funestes pressentimens. Le comte est sorti et ne revient pas. Que peut-il être devenu? Des laquais de la cour l'ont vu rôder dans un des corridors du château; l'un d'eux prétend qu'il était enveloppé d'une cape grise et se dirigeait vers les appartemens de la princesse Sophie-Dorothée. Entre ces corridors et ces appartemens s'étend l'antique salle d'armes; il l'a traversée en entrant, mais ame qui vive ne l'en a vu sortir. D'autres, sur le récit d'un page attardé cette nuit-là dans les couloirs du palais, racontent qu'un homme enveloppé d'un manteau de couleur claire s'est vu assailli par deux sbires armés, lesquels, à l'aide d'une lanterne sourde, l'ont ensuite conduit dans la tour du sud. Enfin quelques-uns se disent, mais tout bas, que le comte, en quittant le théâtre, était allé faire visite à la princesse, et que là cinq muets, s'étant emparés de sa personne, l'ont lié et garrotté sur le sopha même de son altesse électorale, qui, saisie d'horreur à ce spectacle, est tombée évanouie et sans connaissance.

Bien long-temps encore, les contemporains gardèrent des doutes sur

l'événement. D'année en année, on voyait ici et là surgir quelque aventurier se disant le comte de Kœnigsmark. Tantôt c'était sous les haillons d'un malheureux proscrit, tantôt sous l'uniforme d'un officier étranger que se montrait le revenant. Ce qui demeure acquis, c'est que le véritable Kœnigsmark ne reparut jamais et que jamais les sœurs de Philippe ne furent dupes de ces diverses impostures imaginées comme toujours dans la seule intention d'extorquer de l'argent à la famille.

La tragique disparition de ce frère, qu'elle aimait tendrement, fut pour la sœur un de ces coups de tonnerre qui changent en un jour les conditions de l'existence. Sous l'impression de cet événement, la jeune fille de dix-huit ans se transforma et revêtit en quelque sorte ce caractère d'indépendance qu'amène le sentiment de la responsabilité. Non contente de pleurer la victime, elle lui voulut susciter des vengeurs. Elle écrivit à différens princes d'Allemagne des lettres pleines d'énergie et de fermeté; mais ceux-ci, prévoyant une affaire qui pouvait devenir orageuse, refusèrent de s'y embarquer, les uns en ne donnant pas signe de vie, les autres en éludant la question, à l'exemple de cet excellent duc de Mecklenbourg-Schwerin, dont la réponse, toute guillerette, peut sembler, en pareil sujet, un véritable tour de force, et mérite à ce titre qu'on la cite :

« Madame,

« J'ai reçu votre lettre et ne saurais trop vous dire combien je déplore l'infortune de votre très cher frère. Conservons cependant l'espérance qu'il se retrouvera. La cause de tout ceci, bien qu'elle demeure encore un mystère, se laisse néanmoins pressentir. Dame Vénus n'y est pas étrangère, et pourrait-on payer trop cher, fût-ce de sa vie, les tendresses de l'objet aimé?

« Adieu donc, mon cher ange. Votre très dévoué,

« Frédéric-Guillaume.

« Schwerin, 18 juillet 1674. »

De telles bucoliques n'étaient guère de nature à consoler la pauvre sœur. Aurore entreprit de pourvoir seule aux soins que lui imposait sa piété fraternelle, et se mit dès-lors à parcourir l'Allemagne, à visiter les cours et les souverains, cherchant partout un prince qui voulût bien se déclarer aux yeux du monde le paladin de la noble cause qu'elle avait embrassée. Ainsi arrivait à Dresde l'héroïque voyageuse, à Dresde, où sa destinée l'attendait. Une lettre de M. Stepney, alors ministre d'Angleterre, à son collègue de Hanovre, parle en ces termes des premières démarches d'Aurore : « 24 juillet 1694. La sœur du comte de Kœnigsmark est arrivée ici dans le but de tout faire pour intéresser l'électeur au sort de son malheureux frère, qu'elle persiste à croire encore de ce monde. Là-dessus l'électeur a donné les ordres les plus impératifs pour qu'il fût réclamé par son agent; mais son cher cousin l'électeur de Hanovre se borne à répondre qu'on ne lui

casse pas davantage la tête de cette histoire, que ledit gentilhomme est un libertin fieffé, habitué à vivre dans la débauche, et qu'on ne sait pas en somme ce qu'il est devenu. » Cependant il paraît que la cour de Saxe trouva mauvaise cette fin de non-recevoir. Les négociations à ce sujet devinrent plus pressantes, les envoyés plus curieux, et peu s'en fallut qu'une rupture n'éclatât entre la Saxe et le Hanovre. Grace à l'intervention officieuse des ministres d'Angleterre et de Pologne, l'affaire pourtant se calma, et bientôt le cabinet saxon, ayant acquis la certitude que le comte de Kœnigsmark était mort, et bien mort, accepta le fait accompli et laissa tomber la chose. « Les amourettes portent malheur dans ce pays, écrit ce même M. Stepney à M. Cresset, chargé d'affaires d'Angleterre à Hanovre; nous avons eu ici nos catastrophes, et vous venez à votre tour d'avoir chez vous la tragédie. C'est une aventure tout italienne que celle-là, et je crains bien que le poignard et le poison des Borgia et des Castracani ne finissent par s'acclimater sous votre ciel. Vos princes ont voyagé par là, et l'éducation qu'ils y ont faite leur a sans doute appris comment on se débarrasse des gens qui nous gênent en les envoyant sans bruit hors de ce monde. Un ou deux braves serviteurs du comte de Kœnigsmark ne se lassent pas cependant de poursuivre leurs recherches; on les voit aller et venir d'ici à Hanovre, s'informant au sujet de leur maître. Hélas! point de nouvelles! Quant à moi, mon opinion est que son cadavre gît au fond du cloaque. Sa sœur est ici qui continue à jeter feu et flammes comme Cassandre. L'aimable personne voudrait avoir des nouvelles de son frère; mais Hanovre lui répond, à l'exemple de Caïn : Nous ne sommes pas les gardiens de ton frère. On retrouvera peut-être le cadavre, mais les circonstances du meurtre resteront toujours un impénétrable mystère. J'ai connu ce jeune homme en Angleterre, à Hambourg, dans les Flandres et à Hanovre; c'était un assez mauvais garnement, et je l'évitais avec soin. Si ce qu'on raconte de lui est vrai, il pourrait bien se faire qu'il n'ait eu, en dernière analyse, que ce qu'il méritait. »

Philippe de Kœnigsmark, pendant les campagnes de Flandre, s'était lié avec les plus grands personnages de son temps, qui le recherchaient pour sa bravoure sur les champs de bataille, son goût effréné des plaisirs et les agrémens de son esprit. Au premier rang de cette illustre clientelle figure le roi d'Angleterre Guillaume III, qui commandait l'armée alliée. Dans une lettre de Kœnigsmark datée du camp de Deinse (13 août 1692) se trouve ce passage : « Le roi m'avait écrit pour jouer avec lui à la tente de l'électeur, où il a déjeuné. Je ne sais si ma méchante humeur me permettra d'y aller. » Et plus loin : « Milord Portland m'a bien témoigné de l'estime et m'a assuré que le roi avait de la bonté pour moi. Tout cela ne me fait point prendre une résolution

à chercher fortune. » L'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, qui soutenait les Pays-Bas au nom du roi d'Espagne, était aussi des amis du jeune comte, qui disait de lui quelque part : « Mgr l'électeur me fait fort souvent la guerre sur ma méchante humeur; il se doute bien que je l'ai apportée de Hanovre, quoiqu'il en ignore la cause. » Mais ce qui ressort surtout des lettres de Kœnigsmark à cette époque, c'est son intime liaison avec le duc de Saxe Frédéric-Auguste. Ce prince, tant célèbre dans les fastes du plaisir et de la galanterie, et qui devait plus tard adorer la sœur, se sentait, dès cette période, entraîné par un secret instinct vers le frère. Avec Frédéric-Guillaume et Philippe de Kœnigsmark commença cette vie d'amusemens et de fêtes qui devait atteindre bientôt son apogée sous le règne de la gracieuse Aurore. A l'illustre faveur dans laquelle était le frère en ce moment, la sœur devait avant peu succéder, et Philippe régnait à la cour de Saxe en attendant que vînt le tour d'Aurore. C'était alors Mlle de Kessel, depuis comtesse de Hauchwitz, qui possédait le cœur de l'électeur. Les parties de campagne, les spectacles et les concerts se multipliaient en l'honneur de l'aimable déesse. Les journées se passaient en cavalcades, en goûters sur l'herbe, les nuits en petits soupers. De tous ces divertissemens, de tous ces galas, de toutes ces réunions intimes, Philippe de Kœnigsmark était l'ame. Point de plaisir sans lui, point de distraction, point de causerie. Or les belles dames de la cour de Dresde raffolaient de causerie, et M. de Kœnigsmark avait tant d'esprit, de verve, de piquant! Si plaisantes étaient ses anecdotes, lorsque, pour égayer la fin d'un souper, la flamme à l'œil, la bouche rose, pimpant, jaseur, un peu leste et débraillé, il se mettait à raconter les péchés mignons de la cour de Hanovre et comment cette fameuse comtesse Platen, qui déjà préparait l'œuvre ténébreuse de sa mort, se comportait en galanterie! Détails scabreux, qui en doute? et qu'une fille d'opéra n'oserait désormais entendre, mais que les belles dames d'alors écoutaient le plus simplement du monde et sans se voiler de l'éventail.

Assez sur le frère. Abordons maintenant la sœur.

II.

Aurore de Kœnigsmark est une des plus intéressantes apparitions que le XVIIIe siècle ait produites : d'une beauté délicieuse, d'un caractère enjoué, d'une irrésistible bonté d'ame, elle avait un de ces esprits élevés, honnêtes, délicats, dont le charme, digne d'être goûté en tous temps, se fait surtout sentir au lendemain de ces terribles commotions où la civilisation a couru le risque de périr au milieu des tourmentes sociales. Cette jeune femme, en quelque lieu et quelque période que le destin l'eût mise, méritait d'attirer les regards; mais,

ainsi placée au cœur de cette Allemagne où régnaient naguère les mœurs barbares de la guerre de trente ans, il semble que sa valeur personnelle se dégage plus attrayante des ombres qui lui servent de fond, fraîche rose issue des ruines, diamant pur dans les ténèbres. L'Allemagne de cette époque n'était point mûre pour une personne de cette sorte, pour une intelligence si haute et si ferme, que la nature, par un de ces contrastes qu'elle affectionne, revêtit de la forme la plus suave, la plus tendre, la plus féminine. C'est en France que Mlle de Kœnigsmark aurait dû naître, en France où les rares qualités qu'elle possédait eussent trouvé leur véritable emploi. Frédéric-Auguste ne vit jamais qu'une agréable maîtresse dans celle qui aurait pu être pour lui un confident, un ami, un ministre. A celle qui aurait pu être le génie protecteur de sa couronne, ce prince aimable et débauché ne sut demander que des caresses ! N'admirer chez une femme que les charmes de sa beauté, ne compter pour quelque chose que les avantages de son sexe lorsque l'esprit est là, impatient de se manifester, maladresse profonde, grave injure dont souffre à en mourir toute personne intelligente ! Par ces lèvres adorables et sensées, la pure raison quelquefois voudrait parler, et jamais vous ne leur demandez que des baisers frivoles. Ces nobles yeux rayonnent des saintes flammes de l'intelligence, et c'est assez pour vous d'y lire un tendre aveu. Ce qu'il y avait de délicat et d'éminent chez Mlle de Kœnigsmark, Frédéric-Auguste ne le comprit point. Pour ce glorieux, pour ce sultan, qui prétendait qu'avant tout on l'amusât, une femme, à la condition d'être élégante et jolie, en valait une autre, et, malgré ce grand renom de chevaleresque, ce ne fut jamais dans ses amours qu'un homme assez vulgaire, incapable d'apprécier le mérite d'une femme en dehors des papotages du boudoir et des voluptés de l'alcôve. Les premiers enivremens de la lune de miel dissipés, il en coûta beaucoup à Mlle de Kœnigsmark de se voir méconnue dans ce qu'elle estimait davantage en elle, et cependant jamais la perte d'une illusion bien chère n'altéra le calme et la sérénité de son humeur. Jusqu'à ses derniers momens, qu'elle passa retirée en la célèbre abbaye de Quedlinbourg au milieu de vénérables et fort revêches dames chanoinesses, elle ignora ce que c'était que la malveillance, l'envie, l'idée même de se venger d'une offense. Du nombreux groupe des favorites du roi Auguste sa figure se détache aimable, souriante, un peu mélancolique, et marquée au front de cet idéal qui frappa Voltaire.

La jeunesse de la sœur de Charles-Jean et de Philippe se passa dans ce château féodal d'Agathenbourg, près de Stade, qui servait de retraite à la comtesse douairière de Kœnigsmark, née Wrangel. Tout auprès de la résidence de famille était la petite cour de Celle, où la jeune Aurore et ses deux frères firent connaissance avec la fille du duc régnant

et de M[lle] d'Olbreuse, avec cette princesse Sophie-Dorothée de Brunswick-Lünebourg, dont les infortunes vous rappellent involontairement ce vers si mélancolique du poète de Francesca :

I tuoi martiri mi fanno tristo e pio.

Pendant les absences que faisait de temps en temps sa mère pour se rendre à Stockholm ou à Copenhague, Aurore tenait les comptes de la maison, lesquels aujourd'hui existent encore. Curieux documens, où l'on voit la divine enchanteresse, qui depuis eut à ses pieds tous les princes de l'Europe, consigner bourgeoisement, en bonne et digne ménagère, la dépense de la semaine : tant de livres de veau, de mouton et de bœuf, tant pour le pain, les œufs, le beurre, les légumes, tant pour les aumônes! A quinze ans, la jeune fille entre dans le monde. Accompagnées de leur mère, M[lle] de Kœnigsmark et sa sœur Amélie-Wilhelmine visitent les cours d'Allemagne et de Suède. L'éducation d'Aurore est terminée : elle sait l'allemand et le français, l'anglais et l'italien; elle sait l'histoire et l'astronomie, joue du théorbe, chante de la voix la plus séduisante, cause à ravir et compose des vers charmans. D'une pareille enfant, quelles merveilles n'a-t-on point droit d'attendre, et les délicieux échos que trouvent au fond du cœur de la vieille comtesse tant de succès et de complimens dont sa fille est l'objet! Pour Amélie-Wilhelmine, qui fut depuis la comtesse de Lewenhaupt, on nous la représente comme formant avec sa sœur le plus remarquable contraste. On ne dit point précisément qu'elle fût laide; mais, de sa beauté et de ses graces, pas un mot : tout ce qu'on raconte, c'est qu'elle avait le nez rouge, et que, par ses façons d'être altières et déplaisantes, elle éloignait d'elle autant de cœurs que l'aimable Aurore en gagnait, ce qui ne l'empêcha point de se marier très sortablement, grace aux beaux yeux de sa cassette, car elle avait une dot convenable, et d'être en somme, dans tout le cours de sa vie, beaucoup plus heureuse que sa belle et brillante sœur.

Frédéric-Auguste venait de monter sur le trône électoral de son frère, et ces vives ardeurs qu'allume au sein d'un jeune souverain le sentiment de la toute-puissance rayonnaient poétiquement au front du gracieux prince, dont les agrémens personnels eussent, à défaut du prestige d'une couronne, mérité de triompher des cœurs les plus rebelles. Vers cette époque arrivèrent du fond du Nord, à la cour de Dresde, deux nobles dames amenées là par des intérêts de famille et des démêlés avec un banquier de Hambourg (1), détenteur à leur préjudice de sommes considérables et de riches bijoux. L'une de ces dames était la comtesse de Lewenhaupt, l'autre M[lle] Aurore de Kœnigsmark dans

(1) Un des nombreux hommes d'affaires du comte Philippe, de ce frère dont les deux sœurs recherchaient dès cette époque la trace dans les différentes cours d'Allemagne.

tout l'éclat de sa jeunesse et de ses attraits. Ses yeux éveillés et fendus en amande montraient sur l'émail le plus pur deux étincelantes étoiles brunes, où se mêlait aux doux reflets d'une ame tendre et sensible le vif rayon de l'esprit et de l'espiéglerie. Quand elle riait, elle avait, disent les contemporains, des clignemens irrésistibles, et de ses paupières à demi closes s'échappait comme une double expression de malice et de volupté; son nez était d'une régularité merveilleuse; sa bouche, ravissante en sa mobilité capricieuse, laissait voir des dents de la couleur des perles. Les roses naturelles de son teint eussent fait parler d'elles sans la mode du temps qui voulait qu'on se mît du rouge; elle avait la démarche fière, la taille svelte et souple, la gorge, les bras et les mains d'une blancheur extrême; ses cheveux étaient d'un certain blond qu'on a depuis appelé *blond suédois*. En un mot il semblait, pour employer le langage du siècle, que la nature se fût épuisée en sa faveur. A toutes ces perfections du corps elle joignait beaucoup d'habileté, des manières caressantes, un badinage léger, une raillerie fine, des saillies heureuses, que dirai-je? un pinceau vif et brillant pour peindre les caractères ou les ridicules, des idées singulières et singulièrement rendues; beaucoup de politesse, de générosité, de désintéressement, une ame bienfaisante, toujours prête à rendre service, et ne nuisant jamais; sans aigreur, sans fiel, sans rancune. Une personne douée de qualités pareilles devait nécessairement captiver le cœur de Frédéric-Auguste. Ce prince l'aima d'abord avec une passion extrême; dans la suite, lorsque la légèreté de ses sentimens l'eut porté à la quitter, il eut toujours à son égard de grandes attentions, et, de toutes ses maîtresses, Mlle de Kœnigsmark fut la seule pour laquelle il témoigna jusqu'à la fin conserver de l'estime.

A Dresde, les comtesses recevaient à l'ordinaire les visites de ce qu'il y avait de plus galant à la cour. Le jeune électeur les vint voir, et ne tarda pas à s'enflammer pour les charmes de l'aimable Aurore. Son impatience à se déclarer était vive. Un soir que les deux Suédoises se trouvaient au cercle de l'électrice-mère, Frédéric-Auguste y parut, et, après avoir adressé quelques mots aux dames de qualité qui étaient venues faire leur cour, s'approchant de la jeune comtesse de Kœnigsmark :

— Je ne sais, mademoiselle, lui dit-il, si ce n'est pas vous blesser que de vous avouer que votre mérite me force à ne vivre que pour vous, et que je me trouverais le plus malheureux de tous les hommes si mes respects, mes soins et mes hommages vous étaient désagréables.

— Monseigneur, répondit Aurore, je m'étais flattée, en venant ici, que je n'aurais qu'à me louer de la générosité de votre altesse électorale, et je ne croyais pas que ses bontés dussent me faire rougir. Je la supplie donc très humblement de vouloir bien s'abstenir de discours

qui ne peuvent que diminuer ma reconnaissance et la haute estime que j'ai conçue pour sa personne.

Après ces paroles, ayant appelé sa sœur la comtesse de Lewenhaupt:

— Amélie, lui dit-elle, l'électeur me fait des questions touchant la cour de Suède auxquelles vous êtes en état de répondre mieux que moi.

Le trouble et l'embarras de l'électeur étaient au-delà de tout ce qu'on peut imaginer; son altesse adressa en balbutiant deux ou trois questions à Mme de Lewenhaupt, puis se retira dans ses appartemens fort mécontente. Resté seul avec son favori Beichling, Frédéric-Auguste lui exprima son désespoir d'adorer une ingrate et de sentir qu'il ne pouvait cesser de l'aimer. Ce que voyant, M. de Beichling s'efforça de le rassurer sur ses craintes.

— Faut-il donc, monseigneur, que votre altesse électorale se chagrine de la sorte parce qu'une fille de qualité ne se rend point dès que vous lui parlez? Mlle de Kœnigsmark vous a répondu comme il convenait à une personne bien née. Qu'auriez-vous dit vous-même, si elle se fût rendue à votre premier aveu?

Le résultat de cette conversation entre le maître et le confident fut que l'électeur écrirait à Mlle de Kœnigsmark et que M. de Beichling porterait le billet.

Le lendemain donc, à l'heure de leur réception habituelle, le favori de Frédéric-Auguste se rendit chez les comtesses. On parlait poésie, Mlle de Kœnigsmark aimait beaucoup les vers; M. de Beichling lui dit tout bas à l'oreille qu'il mourait d'envie de lui en montrer que l'électeur avait composés, mais que c'était une chose toute secrète. Elle se leva aussitôt et se retira avec lui dans une embrasure de fenêtre. Là, saisissant l'occasion favorable, il se mit à parler de la passion de son maître, dont il fit une peinture si vive et si touchante, que Mlle de Kœnigsmark en parut attendrie. Alors Beichling lui présenta le billet; elle le prit et, l'ayant mis dans sa poche, répondit qu'il en pouvait attendre la réponse. Elle rejoignit ensuite la compagnie; mais, quelques momens après, elle passa dans sa chambre et y lut le billet de l'électeur, lequel était conçu en ces propres termes : « Si mon désespoir vous était connu, mademoiselle, je suis persuadé que, quelque haine que vous me portassiez, la bonté de votre cœur vous engagerait à m'accorder votre pitié. Oui, mademoiselle, on ne peut être plus affligé que je le suis d'avoir osé vous déclarer que je vous adore. Souffrez que j'aille expier ma faute à vos pieds, et, puisque vous voulez ma mort, ne me refusez pas la consolation d'entendre prononcer mon arrêt de votre bouche. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Croyez-en Beichling, c'est un autre moi-même, il vous dira que ma vie et ma mort sont entre vos mains. »

Mlle de Kœnigsmark se trouva fort ébranlée après la lecture de cette lettre, elle hésitait entre la douceur et la sévérité; mais enfin ce fatal ascendant qui l'enchaînait malgré elle la porta à faire cette réponse: « Il convient si peu, monseigneur, à une particulière de juger des souverains, que je ne sais quel parti prendre à l'égard de votre altesse électorale. On ne condamne pas aisément ceux qu'on estime; à plus forte raison, on ne veut point leur mort. Jugez, monseigneur, si je dois désirer la vôtre, moi qui *joint* à l'estime beaucoup de reconnaissance et de respect. »

Long-temps encore Mlle de Kœnigsmark opposa l'orgueil de sa naissance et de sa vertu aux empressemens du fougueux Achille, aux magnifiques séductions du demi-dieu. Elle succomba cependant; mais sa chute fut d'un noble cœur qui croit à la sainteté de l'amour et, se donnant une fois, prend vis-à-vis de lui l'engagement de rester jusqu'à la mort fidèle à ce premier et suprême sacrifice. Une fois maîtresse avouée du prince, une fois la favorite en titre, elle sortie d'une race illustre et qui dans ses veines avait du sang de maison souveraine, elle releva superbement la tête et porta cette couronne flétrissante avec la hauteur d'une impératrice. Son esprit ferme et résolu, oubliant la déchéance de la femme, sembla n'entrevoir plus que les avantages d'une situation qui lui permettait d'employer pour le bien un crédit omnipotent. Auguste, si faible qu'il fût, si peu de sens qu'il possédât à l'endroit des choses de l'intelligence, n'en dut pas moins reconnaître qu'en portant dans l'effervescence d'un caprice passionné atteinte à l'honneur de cette femme, il l'avait subjuguée momentanément, mais non soumise.

Un jour qui mériterait d'avoir sa place dans les fastes de l'amour, et dont les annales galantes du château de Moritzbourg (1) garderont l'éternelle mémoire, fut celui où l'aimable et royal jeune prince, environné de l'éclat et de la pompe de sa cour, conduisit en triomphateur à la résidence d'été des souverains de la Saxe sa beauté prête à rendre les armes. Le matin, avant de partir, son altesse envoya à Mlle de Kœnigsmark un habit d'une richesse extraordinaire, ainsi qu'une garniture de diamans des plus splendides (2). Mme de Lewenhaupt ne fut point oubliée, et les présens qu'elle reçut, quoique de beaucoup inférieurs à ceux destinés à sa sœur, furent magnifiques. Ensuite, sans trop s'embarrasser, faut-il le dire, de l'état larmoyant de l'électrice délaissée, toute la cour se mit en route pour Moritzbourg. C'était par une belle matinée de printemps invitante et radieuse. L'air embaumé des parfums de l'aubépine et de l'acacia retentissait des chants des

(1) Pœllnitz, *Denkwürdigkeiten*, Amsterdam, 1728.
(2) Sternberg, *Die Frauen des achtzehnten Jahrhunderts;* Leipzig, Brockhaus.

oiseaux, et partout le long des sentiers d'émeraude que suivait le galant cortége, pleuvait la neige des fleurs, roucoulait la tourterelle, murmurait sous le rocher la source vive. Au moment où les voitures entraient dans les beaux bois qui avoisinent la résidence, une députation mythologique se présente. C'est Diane environnée de ses nymphes qui vient engager l'illustre compagnie à visiter son palais, et, faisant allusion au doux nom d'Aurore, la déesse salue une sœur dans Mlle de Kœnigsmark. Les dames ayant mis pied à terre, on aperçoit en effet un édifice merveilleux élevé là comme par magie. On entre : un salon peint à fresque pour la circonstance reçoit les hôtes de l'électeur. Sur les murs, la mort du tendre Endymion, le châtiment du téméraire Actéon, toute l'histoire, en un mot, de l'immortelle chasseresse se déroule reproduite avec un art infini. Diane cependant ordonne à ses nymphes de régaler Aurore et sa suite. Aussitôt du milieu du parquet qui s'entr'ouvre sort une table chargée de mets exquis. A peine les dames ont-elles pris place, qu'un bruit de chalumeaux, de cymbales et de tambourins se fait entendre; en même temps paraît le dieu Pan, que les satyres, les faunes et les autres divinités des bois accompagnent. Grande terreur parmi la moitié la plus impressionnable de l'aristocratique assemblée; mais qu'on se rassure, car le terrible Pan, c'est son altesse électorale en personne; les satyres sont les chambellans les mieux tournés de la cour, et les faunes, de jeunes pages. Diane, que représente à ravir la comtesse de Beichling, femme du confident intime des plaisirs du prince, invite Pan à s'asseoir près de la belle Aurore. Que de tendres choses ne lui dit point ce dieu! quels empressemens pour la servir, quels soins pour lui plaire et la persuader de sa passion! « Que vous êtes aimable! que je vous aime! je vous aimerai éternellement. » Vieilles paroles que tout cœur épris sait mettre en musique! Vers la fin du repas, la trompe retentit, les aboiemens des chiens se font entendre. Les dames étonnées accourent aux fenêtres et voient passer un cerf que poursuivent des chasseurs élégamment troussés. Quel plaisir on aurait à suivre la chasse! Aussitôt il se trouve là des chevaux tout prêts et des calèches ouvertes. Les deux déesses montent en phaëton; on part, on est parti. Pauvre cerf, qui ne demandais qu'à brouter les feuilles de ces bois, l'amant inhumain a juré ta perte, et pour inaugurer ses royales tendresses, ton noble sang va couler! — Par une embûche habilement ourdie, le cerf est réduit à se précipiter dans un étang de la forêt, et, pendant que la meute acharnée s'efforce d'atteindre sa victime à la nage, les dames, descendues de cheval, montent dans des gondoles et gagnent à force de rames la rive, où gaiement elles abordent au bruit des fanfares pour voir mourir le cerf et donner la curée.

A l'une des extrémités de l'île s'élève une tente dressée à la turque.

Des ottomanes de brocart la décorent, et tous les parfums d'Orient y brûlent dans des cassolettes d'or. Dans cette calme et silencieuse retraite, disposée au sein d'une fraîche oasis, les glaces et les sorbets circulent sur des plateaux damasquinés. Tout à coup mascarade nouvelle! les grands officiers du sérail apparaissent, puis le sultan lui-même tout éblouissant de pierreries. Orosmane s'avance d'un pas lent et mesuré vers la tente des dames et jette le mouchoir à Zaïre. Ici l'étiquette ressaisit ses droits. Mlle de Kœnigsmark et l'électeur prennent place sur un divan réservé, laissant les tabourets au reste de la compagnie. Les danseuses du théâtre de la cour, vêtues en bayadères, exécutent un divertissement. Après quoi, l'électeur se lève et, donnant la main à Mlle de Kœnigsmark, la conduit à sa gondole, où sont admis à s'asseoir, avec le *padischah* et la favorite, le prince de Furstemberg et la comtesse de Lewenhaupt. De nombreuses gondoles reçoivent les autres dames, qui choisissent à leur tour les cavaliers qui leur conviennent, et l'on se promène ainsi quelque temps sur l'eau aux sons d'une musique harmonieuse.

Arrivé au château de Moritzbourg, le prince accompagne sa favorite jusqu'à l'appartement qu'il lui destine : somptueux appartement meublé avec une extraordinaire magnificence; salle du trône, où le trône est un lit. La garniture de ce lit, d'une ordonnance admirable, est en damas *aurore* brodé d'argent; on y voit en divers compartimens les amours d'Aurore et de Tithon; des amours bouffis et pansus relèvent les rideaux en festons et semblent répandre sur la divinité du sanctuaire les pavots, les roses et les anémones. « C'est ici, mademoiselle, que vous êtes vraiment souveraine, s'écrie galamment l'électeur, et que, de grand seigneur que j'étais, je deviens votre esclave. » Et la belle Aurore de répondre : « Ah! monseigneur, dans quelque état que vous vous présentiez à mes yeux, n'avez-vous point le droit de dire que je vous appartiens? » On se quitte un moment pour changer de toilette et s'ajuster pour le souper. En se mettant à table, Mlle de Kœnigsmark trouve sur son assiette un bouquet de diamans, d'émeraudes, de rubis, de saphirs et de perles, qui lui annonce qu'elle est la reine de la fête qui va suivre. Sitôt après le souper, les danses commencent, et, dans le moment que les gigues et les sarabandes sont le plus animées, le prince et la favorite disparaissent de la salle de bal. Chacun s'en aperçoit, mais chacun sait aussi ce qu'il doit faire, et le bal continue à mener son train comme si nul n'avait remarqué cette absence. Ainsi se comportaient les cours à cette époque. Et penser que cette journée que nous venons d'essayer de décrire fut suivie de quinze autres non moins brillantes, non moins somptueuses, non moins folles en travestissemens mythologiques, en voluptueuses extravagances, en prodigalités sans nombre! Pour la reine du moment, les

fêtes succédaient aux fêtes, les cadeaux aux cadeaux, le triomphe au triomphe.

Cependant à Dresde les deux électrices ont ressenti l'affront. A son retour, l'électeur se voit accueilli par les plaintes et les reproches, et c'est alors que le naturel d'Aurore de Kœnigsmark se montre dans ce qu'il a d'élevé, de généreux, de sympathique. Bien loin de vouloir, à l'exemple des favorites qui l'ont précédée et qui lui succéderont, exploiter à son profit les brouilles de ménage, loin de chercher à séparer son noble amant de sa famille légitime, elle est la première à le prémunir contre l'effervescence d'un tempérament irritable et volontaire, à lui rappeler les égards et les respects qu'il doit à sa mère et à sa femme. La jeune électrice, apprenant les bons offices que lui rend Mlle de Kœnigsmark, voit à son tour sa faveur sans jalousie. « Je me console, disait-elle souvent, d'avoir une rivale, puisque c'est une personne de mérite. » Il semble que l'ange de la paix n'ait pris ce masque tentateur d'une séduisante sirène que pour réconcilier les deux pauvres dames avec ce que leur destinée a de cruel et d'inévitable. Aurore est bien plutôt l'amie et la confidente de la mère et de l'épouse que la maîtresse du fils et du mari. Le prince s'en aperçoit, mais, tout en admirant la délicatesse et le bon goût du procédé, il l'apprécie avec froideur; une concubine ordinaire ferait mieux son affaire, car il ne hait pas au fond qu'on se querelle autour de lui, et ce qu'il aime surtout chez les femmes, c'est le côté vulgaire et sensuel.

Du reste, les illusions d'Aurore de Kœnigsmark touchant l'amour du prince de Saxe paraissent s'être évanouies assez promptement. Au bout de neuf mois, la favorite de l'électeur Frédéric-Auguste étant accouchée de ce fils qui devint plus tard, au service du roi de France, le maréchal de Saxe (1), il en résulta pour elle un état extrêmement grave de faiblesse et de langueur. Frédéric-Auguste n'aimait point qu'on fût malade, et ressemblait fort sur ce point à sa majesté Louis XIV. Le prince commença donc, à dater de cette circonstance, de se dégoûter de sa maîtresse, dont il s'éloigna peu à peu, jusqu'à ce qu'ayant pris d'autres engagemens, il cessa entièrement de vivre avec elle comme amant, car d'ailleurs il continua de la voir et lui marqua toujours la plus grande estime. Aurore de Kœnigsmark était douée de trop de clairvoyance et de tact pour ne point avoir pressenti ce qui lui arrivait. Il ne s'agissait plus pour elle que de s'assurer une retraite honorable et conforme à la dignité de son caractère : elle le fit en jetant les yeux sur l'antique abbaye de Quedlinbourg.

(1) C'est d'Aurore de Kœnigsmark, par le maréchal de Saxe, que descend l'un des plus célèbres romanciers de notre époque.

III.

L'ancien cloître de Quedlinbourg, devenu chapitre protestant, avait toujours eu pour abbesses des princesses de maison souveraine. Aurore de Kœnigsmark se complut à l'idée d'être la première dame de qualité présidant à la sérénissime compagnie. La chose cependant n'était point si facile, et les révérendes chanoinesses poussèrent les hauts cris en apprenant que la favorite disgraciée osait prétendre à prendre rang dans leur congrégation. L'abbesse alors en fonctions était une princesse de Saxe-Weimar, du nom d'Anne-Dorothée. La résistance que l'illustre dame opposa à la candidature de Mlle de Kœnigsmark fut d'abord des plus vives; peu à peu néanmoins les agrémens de la ravissante pécheresse amollirent ce cœur de roc, et Aurore fut admise à titre de prieure, avec promesse d'avoir un jour la survivance de Mme Anne-Dorothée. Sur ces entrefaites, Frédéric-Auguste vendit au roi de Prusse le chapitre de Quedlinbourg. Grande fut l'émotion causée par cet événement dans le pieux domaine. Aurore profita d'un premier moment d'agitation pour se mettre bien avec le pouvoir nouveau et se concilier à la cour de Prusse des amis et des protecteurs. Que de ressources d'esprit, d'activité, de patience, la noble femme eut à déployer en cette occasion, livrée qu'elle était à sa seule énergie, à son seul courage par l'indifférence de son ingrat amant, enchaîné alors au char de la comtesse d'Esterlé, espèce de Pompadour autrichienne à laquelle il prodiguait ses trésors et ses diamans! Ici commence pour Mlle de Kœnigsmark une période de voyages et de courses continuelles à travers l'Europe. Jamais on ne la trouve six mois à la même place. De Quedlinbourg elle va à Berlin, de Berlin à Stockholm, de Stockholm à Hambourg, où l'appellent les intérêts de sa fortune personnelle très compromise; puis tout à coup elle arrive à Dresde, pour rédiger à la hâte le programme d'une fête de cour et consoler la jeune électrice, dont les larmes ne tarissent pas et qui l'accueille en s'écriant : « Ah! ma chère, de votre temps que j'étais plus heureuse! »

A tant de soins et de travaux se joignent les soucis maternels, les préoccupations que lui donne l'éducation d'un fils qu'elle adore et dont, en entrant au chapitre de Quedlinbourg, elle a dû se séparer pour l'envoyer à La Haye poursuivre ses études. J'allais oublier de parler des embarras d'argent. De l'immense fortune des Kœnigsmark, il ne restait plus vestige à cette époque. Les confiscations, les procès aventureux, les dettes du frère, qu'il fallut payer, avaient fini par réduire à néant tant de trésors. Notons aussi que l'aimable Suédoise était de sa nature fort portée à la dissipation : on désapprenait l'économie et l'ordre à l'école des munificences et des prodigalités folles de l'électeur Frédéric-Auguste. Outrageusement volée par ses intendans et

même par ses valets, dépouillée par les hommes de loi, sollicitée sans relâche par les dépenses d'un fils qui chassait de race, M[lle] de Kœnigsmark dut avoir recours aux dernières extrémités. Il fallut vendre son argenterie et mettre ses diamans en gage chez le juif. Au milieu de ces tribulations horribles, sa grace native ne se dément point, et c'est le sourire et la gaieté sur les lèvres qu'elle écrit, pauvre cœur saignant et brisé, à son royal amant des jours heureux, pour lui demander en faveur de son fils une somme qu'encore elle n'obtient pas!

Il est vrai que, vers le même temps, Frédéric-Auguste eut à subir, de son côté, les cruelles vicissitudes de la fortune. On sait les misères encourues par ce prince en qualité de roi de Pologne, et comment Charles XII, après avoir fait couronner à sa place Stanislas Leczinsky à Varsovie, s'avança vers la Saxe avec ce nouveau monarque, trophée éclatant de ses victoires. Auguste, qui n'avait ni argent ni armée à opposer à son implacable ennemi, fut contraint de signer la paix aux conditions humiliantes que le roi de Suède lui dictait, ce qui n'empêcha pas Charles XII d'entrer en Saxe et d'y lever des contributions énormes. C'en était fait de la gloire et de la renommée d'Auguste : dans la déroute du roi de Pologne allait disparaître la fortune de l'électeur de Saxe. Il s'agissait de sauver l'honneur d'un homme, d'un grand prince, de relever une ame abattue et prête à s'abandonner elle-même : noble tâche qui devait tenter une femme, une héroïne telle que M[lle] de Kœnigsmark. Elle vint à Dresde rejoindre aux temps de l'adversité son infidèle amant, et ne le quitta plus. On se revit, on se retrouva seul à seul, en tête à tête; mais, hélas! quelle différence! Aux badinages de l'amour, les sérieux entretiens de la politique avaient succédé. Les tendres caresses, les frivoles sermens qu'un souffle emporte avaient fait place aux graves propos, aux sévères remontrances d'une femme d'esprit et de cœur qui, voyant celui qu'elle aima sur le point de fléchir, le rappelle à la tradition de ses aïeux, aux vertus que lui imposent la gloire de sa maison et le jugement de l'avenir. La favorite d'autrefois s'était transfigurée dans la flamme de son dévouement. Le roi de Pologne montra-t-il autant de goût pour l'habile et magnanime conseillère que l'électeur de Saxe en avait eu jadis pour l'élégante et gracieuse jeune fille qui s'immolait à ses plaisirs? On en pourrait douter d'après le caractère d'un prince égoïste et voluptueux, aussi peu porté à subir l'ascendant de l'intelligence qu'il le fut toute sa vie à se laisser entraîner par l'ivresse des sens. M[lle] de Kœnigsmark, lasse de prodiguer des avis qu'on n'écoutait pas, entreprit d'agir de sa personne; elle se fit donner une mission secrète, dicta elle-même à Frédéric-Auguste les lettres qui devaient l'accréditer, et partit au milieu de l'hiver pour Narva, où l'implacable ennemi du roi de Pologne tenait son camp.

Voltaire a raconté les détails de cette négociation qui échoua, et dans laquelle le héros suédois joua le rôle d'un homme parfaitement mal élevé. L'accueil que fit Charles XII à la comtesse de Kœnigsmark n'est point le fait d'un gentilhomme. L'inconvenance d'un pareil trait n'échappe point à Voltaire; mais, en historien épris de son héros quand même, en apologiste qui sait son métier, Voltaire remarque agréablement qu'ainsi la comtesse de Kœnigsmark ne remporta de son voyage que la satisfaction de pouvoir croire que le roi de Suède ne redoutait qu'elle; ce qui s'appelle s'en tirer par un madrigal. En général, le manque absolu d'égards envers les femmes entre assez dans les façons d'agir des potentats exclusivement militaires. Cela se nomme d'habitude humilier l'arrogance de la beauté. Nous comprenons combien de semblables exemples sont édifians, et tout ce que la basse hypocrisie, la laideur haineuse et bourgeoise, la vertu envieuse, ressentent de petites satisfactions à voir l'orgueil abaissé de ces charmantes pécheresses que l'amour d'un roi, que son caprice mit au premier rang. Néanmoins une femme de naissance et d'esprit, pour avoir failli dans certaines conditions, qu'admettent, à tort sans doute, mais en réalité, les mœurs d'un siècle, ne perd point son titre de femme, et se poser en justicier à son égard, l'outrager au nom d'une morale dont vous ne consentez vous-même à observer les lois qu'autant qu'elles conviennent aux goûts d'une nature exceptionnelle, assure-t-on, en ses austérités aussi bien qu'en ses écarts, passera toujours pour l'acte d'un soldat grossier. Charles XII avait beau affecter de ne point boire de vin, il se conduisit ce jour-là comme un caporal ivre.

La comtesse de Kœnigsmark ne persista point trop d'ailleurs dans ce rôle de négociateur qu'elle s'était imposé par dévouement pour Frédéric-Auguste : elle savait mieux que personne ce qu'il fallait penser du caractère de son ancien amant, de ce prince chevaleresque par boutades et seulement sur les champs de bataille. Aussi, comme elle avait de la prudence et beaucoup de tact, elle évita de se mêler de ses affaires au-delà d'une certaine mesure, persuadée qu'en politique, les grands, lorsqu'ils sont faibles, finissent toujours par sacrifier les petits et qu'il existe de toute éternité d'excellentes excuses pour consacrer en pareil cas la perfidie et la lâcheté des rois. D'ailleurs, à défaut de son instinct naturel, le sort de l'infortuné Patkul l'eût avertie. Profondément impressionnée par le trépas sanglant d'un homme qu'elle aimait et honorait, n'essayant même point de vouloir démêler dans cette catastrophe accomplie sous ses yeux quelle part revenait à la criminelle faiblesse de son ancien amant et ce qu'il fallait attribuer à la fatalité, elle retourna bien vite à son cloître. De loin en loin, lorsqu'elle reparaissait à la cour de Dresde, ce n'était plus pour y diriger de frivoles divertissemens, ce n'était plus pour y amuser de ses saillies et de ses épigrammes un

prince qui commençait à devenir inamusable et dont l'ame égoïste se fermait chaque jour davantage aux sentimens purement affectueux. Les intérêts de son fils passionnaient seuls désormais la tendre mère, qui dut, après tant de démarches et de soins, se contenter d'obtenir du royal père, incessamment porté à se dédire et à temporiser, la dignité de comte du saint-empire ou le titre de comte de Saxe en faveur d'un enfant qu'elle adorait. Là s'arrêtèrent les munificences paternelles de Frédéric-Auguste, car de l'argent il n'en pouvait donner, ses propres ressources étant épuisées. Une armée de voraces concubines s'attachait partout aux pas de ce prince, qui ne remit sur sa tête la couronne de Pologne, dont l'avait un moment dépossédé Charles XII, que pour faire de Varsovie une nouvelle capitale de ses licencieux déréglemens et de ses ruineuses fredaines. A la comtesse Lubomirsky avait succédé la fille du grand-maréchal Bielinsky, cette jolie et rouée comtesse de Denhoff, qui chantait si bien la partie de Sangaride dans *Atys*, et, regardant sans cesse le roi, lui adressait avec des regards languissans toutes les paroles tendres de son rôle; ce qui n'empêchait point la favorite de l'électeur de Saxe de mener à Dresde un train d'impératrice pendant l'absence du roi de Pologne. « Comme votre majesté a deux maisons dont l'une est en Saxe et l'autre en Pologne, il serait juste aussi, pour que tout fût complet, qu'elle eût une maîtresse dans chacun de ses états. Par là elle satisferait les deux nations. Maintenant les Polonais crient, parce que votre majesté a une maîtresse saxonne; si vous l'abandonniez, sire, pour prendre une maîtresse polonaise, les Saxons se plaindraient. Si vous aimiez six mois en Pologne et six mois en Saxe, les deux nations seraient satisfaites. » Ainsi parlait au roi Auguste M. le comte de Vitzthum, son conseiller, et jamais, on peut le dire, prince n'écouta d'une oreille plus docile les avis de son ministre.

Il est facile d'imaginer les belles complications qu'un pareil système devait amener dans les finances d'un souverain, d'autant que, s'il faut en croire les chroniques, la galanterie et la prodigalité des aimables Polonaises laissaient de beaucoup derrière elles toutes les merveilles qu'on avait pu voir se réaliser en ce genre au pays de Saxe. On n'entendait parler que de bals, de carrousels, de promenades sur la Vistule; jamais Varsovie n'avait été si brillant. Tantôt, dans un souper, le roi présentait à sa maîtresse une cassette de vermeil dans laquelle il y avait toute sorte de bijoux et dans le fond le diplôme de l'empereur qui la déclarait princesse de l'empire, tantôt il bâtissait pour la favorite régnante un palais « où il y avait des appartemens pour toutes les saisons: les uns, revêtus de marbre, étaient pour l'été; les autres, lambrissés, parquetés et recouverts de la plus belle laque de la Chine, étaient pour l'hiver. Il y mettait pour trois cent mille écus de meubles, et ceux qui entraient croyaient voir un enchantement : ce n'étaient que vaisselle de

vermeil, vases de cristal, tableaux, lits de brocart en broderie; tout y était d'un goût si exquis et si particulier, qu'il n'y avait rien qui ne pût servir de modèle. » A celles qui aimaient la musique, on donnait des concerts d'harmonie; pour d'autres, on mandait de Dresde les comédiens français. Les millions s'évanouissaient comme en un rêve, et pendant ce temps les soldats, ne recevant plus de paie, désertaient; peu à peu la galanterie dégénéra en débauche, le festin en orgie, la fête en bacchanale. Bientôt le prince en vint à n'avoir plus autour de lui que des serviteurs corrompus et vénaux. On le volait, on le pillait à merci. Dans tous les coins de son palais s'agitaient la fraude et les honteux trafics : c'était à qui lui vendrait sa femme ou sa fille. Brigues infâmes où se distinguaient, par leurs empressemens cyniques, les plus grands seigneurs et les plus grandes dames du royaume! L'ivrognerie, la luxure, que dirai-je? tous les vices, s'étaient donné rendez-vous à la cour de Pologne. Ce que Dresde avait de plus dissolu passait à Varsovie pour l'honnêteté même, et les plus francs buveurs saxons n'étaient que de timides écoliers auprès des Polonais, leurs maîtres. Impur et crapuleux amalgame, triste marée humaine dont le flux et le reflux allait de Varsovie à Dresde, balançant au-dessus de son flot, comme un Silène en belle humeur, ce monarque libertin qui vieillissait! Le vice avait perdu ses graces, la dissipation son éclat; de cette pompe bachique, la beauté, l'esprit, la distinction et la noblesse s'étaient retirés, l'orgie vulgaire restait seule. Le chevaleresque, le galant prince de Saxe, l'ancien amant de Mlle de Kœnigsmark, n'était plus, hélas! qu'une sorte de Polonais aviné, n'ayant de goût désormais que pour la femme capable de lui tenir tête le verre en main!

Quelle amère et douloureuse nécessité ce dut être pour un cœur tel que celui d'Aurore de Kœnigsmark d'avoir à recourir sans cesse aux bontés d'un homme à ce point déchu de son premier état! Il y a des fautes qui trouvent leur châtiment et leur expiation à travers la vie entière d'une pauvre femme. Que ceux qui n'ont vu dans Mlle de Kœnigsmark que la favorite idolâtrée et rayonnante d'un prince jeune, aimable, renommé, la contemplent à cette heure où, mère tendre et sublime, elle vient implorer vainement celui qui ne se souvient plus de l'avoir adorée, cette ame en laquelle les plaisirs, la débauche et les âpres leçons du destin ont tari toute noble source. Hélas! noble et digne femme, pourquoi vous tourner ainsi vers cet ingrat? Qui vous êtes, qui vous avez été, il ne le sait plus, il n'en veut plus rien savoir. Ne le voyez-vous point? Vous lui écrivez, vos lettres demeurent sans réponse, ou, s'il y répond, c'est d'un style dont l'indifférence vous froisse. Que lui demandez-vous? de l'amour? La dernière étincelle en est éteinte en lui, et peut-être est-ce vous qui l'avez jadis recueillie? Des bienfaits pour votre fils? Mais la clé de sa cassette, c'est la Cosel,

la Denhoff, la Dieskau, la Osterhausen, c'est Vitzthum, c'est tout le monde qui la tient, excepté lui, et d'ailleurs sa cassette est vide! Cessez, madame, cessez cette correspondance inutile, coupez court à ces sollicitations qui l'attristent en lui montrant l'infortune et le dénûment de la seule personne que peut-être il estime ici-bas. — On ne sait pas cependant jusqu'où peuvent aller l'obstination et l'entêtement d'une mère! La comtesse de Kœnigsmark y mit du courage; disons mieux, de l'héroïsme, car il en faut pour supporter de semblables humiliations. Un jour, elle lui demande en rougissant de dégager pour elle un bijou de prix qu'elle a, dans un moment de gêne, livré aux griffes de Shylock. Le prince ne répond pas. Elle renouvelle sa prière en rappelant cette fois à son ancien amant dans quelles circonstances elle reçut de lui cette perle : même silence absolu de la part du roi. Ces lettres sont navrantes et vous fendraient le cœur si l'on ne savait que c'est au fond le train accoutumé des choses de cette vie. Une femme ordinaire y succomberait; mais elle, rien en ce genre ne la surprend, rien ne la brise; il y a de ces natures délicates et charmantes qui se redressent fièrement où de plus fortes fléchiraient. A travers toutes ces misères, sa gaieté habituelle, son enjouement, sa fine malice, ne se démentent pas une minute. Elle écrit des lettres délicieuses à ses anciens adorateurs, qui ne se lassent pas de revenir à la charge avec leurs éternelles propositions de mariage. De son chagrin secret et de ses peines, la cellule du cloître a seule confidence, et, quand la voix du monde la convie, elle y reparaît en enchanteresse, en femme d'esprit, qui fut belle, qui l'est encore, et n'a rien perdu de la conscience de ses imprescriptibles droits. Les échos solitaires de Quedlinbourg parlent encore d'une fête qu'elle donna au fils de Pierre-le-Grand lors de la visite de ce jeune prince en Allemagne, fête allégorique et mythologique selon les mœurs du temps, avec travestissemens, intermèdes et ballets. La comtesse de Kœnigsmark, poétiquement drapée à l'antique, y représentait une muse, et récita des vers de sa composition, dont le tsarévich fut charmé, et qui provoquèrent, disent les annales du chapitre, l'applaudissement de toutes les révérendes, et nommément de la dame abbesse, laquelle, fort âgée du reste et médiocrement servie par ses oreilles et ses lunettes, prit jusqu'à la fin la muse antique pour sainte Thérèse, les amoureuses mélopées pour quelque psalmodie ambroisienne : illusion qu'on se garda bien de vouloir dissiper, et qui fut cause que, la révérende dame s'étant retirée de bonne heure, le bal et la mascarade se prolongèrent fort avant dans la nuit!

Cependant le fils de Frédéric-Auguste et de la comtesse de Kœnigsmark s'était marié, et l'aimable chanoinesse de Quedlinbourg, parmi tant de visites illustres qui s'empressaient vers elle de toutes parts, ne

tarda pas de recevoir celle de sa belle-fille. Cette fois encore, d'amères déceptions devaient éprouver le cœur de la pauvre mère. La comtesse de Saxe en fit tant, à ce qu'on assure, et garda si peu de retenue dans ses intrigues, qu'elle souleva l'opinion publique de la contrée et porta le scandale au sein d'une communauté qui n'a jamais passé pour être très sévère. Cette personne d'impérieuse humeur et de mœurs détestables avait été fort recherchée d'abord à cause de ses richesses par le jeune comte, qui ne tarda pas à la répudier, et ne l'aurait jamais épousée sans un ordre exprès du roi son père.

Dans son chapitre de Quedlinbourg, la comtesse de Kœnigsmark était assiégée par des soucis d'un autre genre. Elle avait, nous l'avons dit, brigué le rang d'abbesse : elle ne le fut jamais, et partant n'eut jamais droit au titre de princesse du saint-empire, qu'on lui donnait d'ailleurs par courtoisie, ce titre étant alors une des nombreuses prérogatives de l'illustre dignité. Lorsque mourut la princesse de Saxe-Weimar, ce fut une princesse de Holstein-Gottorp qui lui succéda. Il faut avouer aussi que l'aimable comtesse semblait prendre à tâche de provoquer tous les mauvais vouloirs du conclave féminin, lequel, eût-il été on ne peut mieux disposé (ce qui certes n'était guère), aurait fini par se lasser des perpétuelles allées et venues de la trop mondaine cénobite. On devine quelle étrange religieuse devait faire cette personne élégante et dissipée, qui ne cherchait plus qu'une chose : s'étourdir par l'activité, les démarches, le mouvement, l'intrigue, sur les souvenirs et les regrets du passé, sur les ennuis et les misères du présent. Été comme hiver, elle courait la poste, se rappelant à Dresde qu'elle avait un mot à dire au roi de Prusse, à Berlin qu'un procès réclamait immédiatement sa présence à Stockholm. « De grace, madame, lui écrivait le roi de Prusse, qui lui marquait beaucoup de bienveillance, de grace, rendez-vous à votre poste. J'apprends qu'on se chamaille à Quedlinbourg, et vous n'y êtes pas pour rétablir l'ordre et mettre fin à ces discordes par l'autorité de votre présence. »

Hélas! c'était tout autre chose que l'ordre qu'elle ramenait d'ordinaire en sa pieuse résidence, lorsque d'aventure il lui prenait fantaisie d'y venir faire quelque séjour. Alors de tous les points de la Saxe et de la Prusse vous eussiez vu accourir les galans visiteurs. Au grand scandale des nobles recluses, l'abbaye se transformait en cour d'amour. On y menait la vie de château la plus aimable et la plus évaporée. A Dieu ne plaise que le beau langage y fût oublié! c'était l'hôtel de Rambouillet transporté au fond des montagnes du Harz, mais un hôtel de Rambouillet moins solennel, moins constamment académique, et d'où Julie d'Angennes et le duc de Montausier savaient sortir à temps pour laisser la place libre aux violons, car au bureau d'esprit succédait volontiers le *thé dansant*. On voit que chez Mme Aurore de Kœnigsmark

le béguin de la chanoinesse n'était pas encore parvenu à cacher complétement les galans atours de la favorite du roi de Pologne, et ces mœurs n'étaient point de nature à lui conquérir le titre d'abbesse de Quedlinbourg. Encore si les nobles personnes qui composaient ce chapitre eussent été jeunes et portées au plaisir, il y aurait peut-être eu moyen de s'entendre avec elles; mais toutes avaient passé l'âge des inconséquences, et les ménagemens dus à leur santé leur eussent, à défaut des sentimens d'austère dévotion qui les animaient, commandé à coup sûr la retraite et la quiétude monotone de la vie claustrale. Aurore de Kœnigsmark était donc là une exception, et, comme telle, fut sacrifiée. Les bonnes dames de Quedlinbourg se promirent de n'accorder jamais, sous aucun prétexte, leur suffrage canonique à cette évaporée, et la parole fut tenue, grace à l'infatigable activité des deux comtesses de Schwarzbourg, qui, non contentes de mener à l'intérieur cette opposition acharnée, entretenaient à prix d'or à la cour un agent spécial chargé de contre-carrer secrètement toutes les démarches d'Aurore.

La comtesse de Kœnigsmark resta jusqu'à la fin de sa vie simple chanoinesse. On la retrouve en 1698 aux bains de Teplitz, où, dans une de ses lettres, elle raconte agréablement son arrivée. « A peine avions-nous fait quelques pas dans la montagne, qu'un véritable enchanteur s'offrit à nous : c'était le mois de mai répandant déjà ses trésors sur ces solitudes. — Où vas-tu ainsi, aimable dieu? m'écriai-je; suspends un moment ta course et me dis si nous trouverons à Teplitz bonne compagnie. — Mais le dieu mignon essuya la sueur de ses touffes blondes et me répondit en raillant : — Non, madame; vous venez trop tôt et ne trouverez personne à Teplitz. — Hélas! il disait vrai, le méchant oracle. Nous sommes ici dans la plus insupportable solitude, et, si j'excepte quelques malades qui vont et viennent devant mes fenêtres, emmitouflés dans leurs robes de chambre et leurs pantoufles, je ne vois céans ame qui vive. » Ce grand ennui toutefois eut son terme. Enfin commença la vraie saison des eaux, et la plaintive Ariane vit alors son exil se peupler de nombreux arrivans, diplomates et gens du monde qui ne demandaient pas mieux que de prendre leur part de ces plaisirs et de ces dissipations dont raffolait Aurore de Kœnigsmark. La mythologie, on le sait, faisait à cette époque les frais de tous les divertissemens. Ce goût, venu de la cour de France, avait atteint dans certaines parties de l'empire, et notamment en Saxe, un paroxisme prodigieux. On vivait en plein Olympe, on était Diane ou Pallas, Aphrodite ou Junon, et cela non-seulement dans les fêtes du palais électoral, mais alors même qu'il s'agissait des plus simples détails domestiques. Les belles dames du directoire qui soupaient chez Barras vêtues à la grecque dépouillaient, en rentrant chez elles, toute

apparence antique et se hâtaient de reprendre bien vite le ton courant, si tant est qu'elles l'eussent un seul instant mis de côté. Ici tel n'était point le cas; la mythologie imprégnait tout de son parfum : plaisirs, conversation, lettres, affaires même, l'illusion se perpétuait sans fin à travers la vie. On entrait au bal, on en sortait déesse, et la camériste, en mettant au lit sa maîtresse, était dupe elle-même de l'apothéose! Pour ce travers, la spirituelle chanoinesse de Quedlinbourg était fort de son siècle; ses lettres ont le pathos du temps : aimer, c'est *hanter les bosquets de Cythère;* quiconque rime un méchant quatrain *monte Pégase*, et même à Teplitz, même en ces eaux thérapeutiques, peu faites, hélas! pour inspirer les riantes fictions, l'aimable femme ne saurait se baigner comme une simple mortelle. « Si je pensais que les détails de notre séjour ici fussent de nature à vous intéresser, j'aimerais à vous les écrire. La société s'augmente remarquablement; la trompette de la tour nous a, ces jours derniers, signalé encore l'arrivée de divers grands personnages que Prague nous envoie. Vous imaginez si nos belles coquettes sont déjà sous les armes. Nous avons entrepris maintes parties de plaisir qui toutes ont eu la pluie pour dénoûment. On a donné aussi quelques dîners, mais les convives s'y endormaient, et je crains que ce ne soient là de mauvais antidotes contre la paralysie. Dernièrement, ces dames organisèrent une partie de bain où nous nous rendîmes couronnées de fleurs et déguisées en nymphes de Diane. Nous convînmes de choisir au sort celle qui ferait Diane, ce fut Mme de Reisewitz. On avait déployé une tente au-dessus du bassin, et nous nous mîmes au bain deux à deux. A peine les belles ont-elles confié à l'humide élément leurs charmes recouverts d'un léger voile, que soudain une nymphe étrangère et renfrognée se montre à l'autre extrémité du bain. Jugez de la terreur, quand on s'aperçoit que cette vieille nymphe a de la barbe. Diane aussitôt sonne l'alarme, et nous reconnaissons le vieux comte Trautmannsdorf, venu là pour surprendre à l'eau les aimables baigneuses et jouer un tour pendable à Mme de Reisewitz, qui se mourait de peur. Mais nous ne sommes pas au bout. Le comte Isterlé apparaît alors en robe de chambre, en bottes fortes, et coiffé d'un énorme bonnet d'Astrakan. Nous l'éclaboussons de notre mieux, son bonnet tombe, et le voilà changé en Actéon, avec un magnifique bois de cerf à la tête. Cependant Diane et ses nymphes cherchent à s'enfuir, lorsqu'un nouveau trouble-fête se présente : c'est le comte Zwirbi, qui leur barre le passage en les agaçant de mille façons. — N'allez pas prendre au moins ceci pour une fable, car ce que je vous raconte est la pure vérité, et vous pouvez y croire comme aux sentimens de vos obéissantes et fidèles nymphes. »

Pour une chanoinesse, l'anecdote semble au moins bien légère, et peut-être n'en faudrait-il pas davantage pour donner raison aux bonnes

dames du chapitre, qui remuaient là-bas ciel et terre afin d'empêcher Aurore d'être abbesse. Cependant rappelons-nous le ton des lettres de la princesse palatine. C'étaient les mœurs et le goût du temps, c'en était aussi le langage. On dansait aux sons du chalumeau sur les pelouses des jardins de la résidence, et la lune éclairait ces galans seigneurs pourchassant, à travers les méandres du petit bois, les hamadryades de la cour de Mme l'électrice. Dans ces travestissemens à la mode excellait Aurore de Kœnigsmark : nulle mieux qu'elle, aux jours de sa jeunesse, ne sut jamais inventer une allégorie, former un groupe, disposer un tableau. Qu'elle apparût en druidesse ou sous le costume national des paysannes de la Dalécarlie, la ravissante Suédoise pouvait compter sur un triomphe. Un jour, déguisée en Atalante, elle défia le vieux duc de Holstein-Beck à la course, et, vingt ans plus tard, le charme inimitable de ses poses, l'harmonie de ses gestes au moment de lancer la pomme d'or, étaient encore dans tous les souvenirs de cette cour galante et raffinée.

La muse française avait alors tout crédit en Allemagne, les princes eux-mêmes s'évertuaient à la cultiver, témoin cet excellent duc de Wolfenbüttel, Antoine Ulric, et son églogue, en vingt-quatre chants, intitulée *les Bergers de Mésopotamie*. Quel doux et mélodieux langage parlait le tendre Artamène dans cette poétique élucubration du Théocrite couronné! Comme on applaudissait, comme on se pâmait d'aise aux trilles de cette flûte pastorale, soupirant le sentimental sur le mode Scudéry! Il y aurait peut-être une curieuse étude à faire de l'influence du bel esprit français dans certaines cours du Nord à cette époque. L'influence irrésistible que les mœurs espagnoles avaient eue sur la France au temps de Louis XIII, la France l'exerçait à son tour sur l'Allemagne. Ce n'était point assez que la langue politique de l'Europe fût celle du cardinal de Richelieu : pour écrire leurs mémoires, tourner un billet, scander un quatrain, les gens du bel air ne connaissaient pas d'autre style au monde que celui de Voiture ou de Mme de Sévigné. Je conviens que toutes ces boutades n'étaient pas des chefs-d'œuvre : bien des méchans vers, bien des tristes écrits eurent alors les honneurs de l'impression, qui, sans le souverain ascendant de cette mode, n'eussent jamais vu le jour. En outre l'expression, en changeant de pays, s'altérait souvent ou se modifiait, et de ces variations, compliquées d'un certain goût propre au terroir, d'un grain de germanisme inaliénable, il résultait une sorte de littérature confuse, hétéroclite, et qui nous semble aujourd'hui pleine d'afféterie et de pauvretés.

Que j'étais autrefois un volage berger!
A tout moment, sur la fougère
J'allais de bergère à bergère
Me faire un plaisir de changer;

Mais, depuis que j'ai vu la charmante Sylvie,
Contraint de l'aimer constamment,
Par un extrême changement
Je ne veux changer de ma vie (1)!

Songeons pourtant que ce n'est pas à nous de nous montrer sévères; cette poésie, cette prose françaises en pays allemand, étaient, en dernière analyse, le plus bel hommage rendu à nos lettres, à notre esprit, à nos mœurs, surtout si nous réfléchissons que, pour réagir contre ce dilettantisme peu à peu passé dans les habitudes du sol, il ne fallut rien moins que cette coalition de génies, à laquelle présidèrent les Lessing, les Herder, les Kant et les Goethe.

En sa qualité de bel esprit et de femme à la mode, Aurore de Koenigsmark ne pouvait qu'obéir à la manie du temps; elle devait à sa renommée, à son rang, à la position qu'elle occupait à la cour, de sacrifier au dieu Phébus. Combien de poésies françaises, — églogues, bouquets, impromptus, épigrammes, — sont sorties de cette jolie tête; combien de fois la muse de Mme Deshoulières et de Benserade visita l'aimable Suédoise, — ce sont là des questions que je n'essaierai pas de résoudre, vu le nombre infini des pièces fugitives qu'on attribue à son inspiration. D'ailleurs, la gloire d'Aurore de Koenigsmark gagnerait-elle beaucoup à ce qu'on exhumât ces rapsodies? J'ai parcouru le manuscrit de la bibliothèque de Quedlinbourg, et j'avoue à regret n'avoir rien trouvé qui mérite d'être cité dans cette prose métrique, alignée en rimes incorrectes, et qui ressemble plus ou moins à la monnaie courante de l'époque; une chose pourtant m'a frappé, je veux parler de certaines notes marginales tracées de la main de l'auteur et traitant en style d'Araminthe des sublimités de l'art de la ponctuation!

Du reste, si la spirituelle favorite de l'électeur Frédéric de Saxe ne composa en français que des vers assez médiocres, ses diverses correspondances seront toujours lues avec charme. Ajoutons, pour épuiser la liste de ses talens, qu'elle peignait fort agréablement le paysage et

(1) L'écrivain suédois auquel nous devons la plus récente publication sur les Kœnigsmark, M. Palmblad, attribue ces vers au frère d'Aurore, à Philippe de Kœnigsmark, qui les aurait adressés en manière d'envoi à Sophie-Dorothée au moment d'abjurer aux pieds de la princesse la flamme dont il avait brûlé publiquement pour Mme de Platen. Tout mauvais qu'ils soient, ces vers sont-ils bien de lui? Je n'oserais m'en porter garant, vu le peu de probité du Lauzun hanovrien en fait de choses littéraires. Il me suffira de citer ici une anecdote assez piquante et qui, selon moi, caractérise à la fois et le personnage et le temps. A l'époque de sa liaison avec Philippe, la comtesse de Platen voulut un jour parcourir son cabinet en l'absence du maître. Sur la table un volume était ouvert : c'était un recueil de poésies françaises. Les yeux de Mme de Platen s'y arrêtèrent par distraction, et quel fut son désenchantement en retrouvant dans une de ces poésies l'original d'une pièce de vers pleine de tendresse que son amant lui avait donnée naguère comme un produit de sa propre muse!

fut de plus une musicienne accomplie. On cite d'elle en cet art de véritables œuvres, entre autres un opéra, *les Trois Filles de Cécrops*, qui fut exécuté à Wolfenbüttel, sur le théâtre de la cour. L'auteur y jouait un rôle en compagnie du duc Antoine-Ulric, dilettante consommé et qui dès ce temps semblait fonder dans les maisons souveraines de l'Allemagne ce culte des beaux-arts dont la tradition aujourd'hui encore a de si glorieux représentans dans le duc Ernest de Saxe-Gotha (1) et le roi George de Hanovre (2). Aurore de Kœnigsmark possédait une voix du timbre le plus pur et chantait à ravir. Pour l'agilité, la méthode, le goût, les contemporains la comparent à la Margeretti, qui était alors par toute l'Allemagne la cantatrice en grand renom. Dans l'exécution de certaines mélodies populaires, elle était, dit-on, inimitable. A Stockholm, la reine Ulrique-Éléonore ne se lassait pas d'entendre les trilles et les roulades de *son rossignol suédois*, comme elle se plaisait à l'appeler. Un jour, Aurore de Kœnigsmark se trouvant en visite à la cour de Hanovre, l'électeur Ernest-Auguste la pria de chanter. En fait de musique, le vieux et corpulent électeur partageait l'opinion du bonhomme Bartholo, et, sous prétexte qu'il ne pouvait souffrir toutes ces *gargouillades italiennes*, il supplia la gracieuse enchanteresse de le régaler lui et sa cour de quelque mélodie bien franche et dans le style suédois. Aurore obéit aux désirs de l'altesse électorale et chanta divinement un de ces *Lieder* dont tous ceux qui de nos jours ont entendu Jenny Lind connaissent l'accent mélancolique et si naïvement profond. Quand elle eut fini, un murmure d'admiration s'éleva de partout, et, comme Ernest-Auguste adressait à la noble virtuose les complimens les plus empressés : « Monseigneur, reprit celle-ci dans le pathos du temps, votre altesse électorale a gravement péché contre Apollon et les neuf muses en préférant ces airs barbares aux chants mélodieux que les immortels eux-mêmes semblent prendre à tâche d'enseigner aux humains. Un pareil trait devait attirer sur votre tête la vengeance de l'Olympe courroucé, et je prétends l'exercer au nom d'Apollon en

(1) L'auteur applaudi de *Casilda*, charmant ouvrage représenté sur plusieurs théâtres de l'Allemagne, et que naguère encore on mettait en scène à Bruxelles.

(2) Du vivant de son père, alors qu'il n'était que prince royal, le roi George composait en grande partie la musique militaire des régimens hanovriens; mais c'est surtout comme profond connaisseur que j'oserai le citer ici, comme appréciateur excellent des beautés de l'art, de ses ressources, de son génie. Si quelque chose peut consoler de la privation de la vue, n'est-ce point cette subtilité des autres sens qui, chez certaines organisations heureusement douées, équilibre en quelque sorte à la longue la somme des perceptions? Le roi de Hanovre en offre un remarquable exemple. Il y a du *voyant* dans sa manière de comprendre les maîtres, d'en causer, d'analyser ses sensations. J'ai dans le temps eu confidence de quelques pages attribuées à l'auguste penseur, et qui, pour l'élévation philosophique du jugement, la suprême délicatesse du goût, l'ingénieux et le *trouvé*, me rappelaient ce que Novalis a écrit de parfait en ce genre.

infligeant au duc de Hanovre le supplice d'un grand air d'opéra. » Là-dessus Aurore se remit au clavecin, et, d'une voix vibrante et limpide, entonna un récitatif pompeux auquel succéda bientôt une phrase en style pastoral qui ravit d'aise l'assemblée. Ernest-Auguste, qui détestait les roulades, trouva parfaites les vocalisations de l'adorable cantatrice; il ne savait qu'admirer davantage du charme exquis de cette musique ou de son incomparable exécution. « En vérité, madame, vous m'avez converti, s'écria-t-il enfin, et je déclare qu'à dater de ce jour l'école d'Italie me peut compter au nombre de ses plus chaleureux partisans; mais, je vous prie, de quel maître est la composition que nous venons d'entendre? — Monseigneur, répondit Mlle de Kœnigsmark en rougissant, il ne saurait être ici question d'un pareil terme, et l'auteur de cette ariette a tout au plus des droits au simple titre de dilettante. — Pardon, altesse, interrompit alors le feld-maréchal de Bielke; mais l'auteur de cette ariette n'est autre que l'auteur des *Filles de Cécrops*, c'est-à-dire mademoiselle, dont mon orgueil de Suédois me fait un devoir de trahir le secret. — Mais c'est donc une véritable magicienne que cette petite créature! répliqua l'électeur enchanté. Quand je vous disais, ma mignonne, que les graces et les muses s'étaient donné rendez-vous autour de votre berceau! »

Succès évanouis, règne d'un jour, éphémères triomphes dont le souvenir même allait s'affaiblissant! quelle gloire n'a son déclin? et qu'il est triste parfois, qu'il est mélancolique et sombre l'horizon où s'éteignent ces astres frivoles applaudis à leur naissance, et qu'à leur apogée un si fastueux éclat environne! Survivre à sa jeunesse, à sa faveur, à sa fortune, s'attacher, se cramponner quand même à tout ce qui vous quitte, du premier rôle passer au second plutôt que de disparaître courageusement de la scène, sacrifier au bruit, à je ne sais quel besoin dévorant d'occuper le monde, le repos et la dignité de sa vie, vouloir épuiser toutes les coquetteries, les grandes et les moindres, et quand l'âge vous chasse d'une frivolité se réfugier dans une autre comme l'oiseau que traque l'incendie et qui va de branche en branche jusqu'à ce que la flamme, ayant tout consumé, le consume à son tour, — tel est, la plupart du temps, le destin de ces belles pécheresses à qui l'énergie a manqué pour mettre, comme Mlle de La Vallière, un mur d'airain, une infranchissable barrière entre ce qu'on appelle leur grandeur et leur chute. La retraite aux Carmélites est encore ce qu'il y a de mieux pour ces existences exceptionnelles. Lorsqu'elle jeta les yeux sur l'abbaye de Quedlinbourg, Aurore de Kœnigsmark était dans le vrai de sa situation. Seulement il aurait fallu y entrer, ce dont elle se garda bien. Il était dans la nature de cette femme légère, inconsidérée, un peu pédante, de prendre tout par le côté mondain, même le cloître. Ce pédantisme dans la frivolité,

ce mélange de superficiel et de doctoral qui caractérise assez la société allemande au XVIIIe siècle, marque d'un trait original les derniers jours de l'infatigable chanoinesse. Souffrante, elle passait des heures à disputer avec son médecin sur le nom grec ou latin de sa maladie, et, qui pis est, elle se traitait elle-même à l'aide de toute sorte d'électuaires et de mixtures qu'elle fabriquait de ses mains. Après avoir cru jadis aux philtres de beauté, après avoir préparé tant et plus de ces eaux miraculeuses pour conserver le teint et la jeunesse, on croyait aux élixirs de longue vie, aux recettes de bonne femme. Ainsi va le monde. Cette fin d'Aurore de Kœnigsmark est d'ailleurs bien la fin d'une vieille coquette; rien n'y manque, hélas! ni les tracas de toute espèce, ni les procès, ni le besoin d'argent, chose horrible pour un homme et bien plus horrible encore pour une femme! En Livonie, en Suède, à Hambourg, dans le duché de Brunswick, où ne plaidait-elle pas? La réduction et le sequestre d'une part, de l'autre les prodigalités, la mauvaise gestion, les dilapidations continuelles avaient réduit à néant cette immense fortune des Kœnigsmark. Quant aux énormes dépenses qui amenèrent la ruine complète d'Aurore, ce fut son ambition maternelle qui les lui coûta. Au terme de son aventureuse existence, comme si elle eût craint que les agitations ne lui fissent défaut, la noble dame avait rêvé le trône de Courlande pour son fils le comte de Saxe. A nourrir cette chimère, elle consacra les derniers débris échappés au naufrage des biens de sa famille. En dépit de ses incessantes démarches, de ses brigues nombreuses toujours accompagnées de nouveaux sacrifices d'argent, Aurore eut le chagrin de voir échouer tous ses projets. Atteinte à la fois dans son orgueil de femme et dans ses sentimens de mère, son pauvre cœur ne s'en releva pas. Elle comprit que l'heure était venue de quitter un monde où son crédit avait cessé de compter, et ne songea plus qu'à faire une mort digne d'une personne de son mérite et de sa naissance. La comtesse Aurore de Kœnigsmark mourut le 14 février 1728. Les cloches de l'abbaye sonnaient encore pour le trépas de l'illustre chanoinesse, qu'un messager se présenta pour recueillir, au nom de son fils, ce qu'elle pouvait avoir laissé de bijoux et d'argent. Le comte de Saxe se montrait fort pressé de savoir ce que lui rapporterait la mort de cette mère dont il n'avait pas même assisté les derniers instans. On fit droit à sa demande, et l'envoyé du brillant Maurice reçut une somme de cinquante-deux écus, laquelle composait tout le capital légué à ses héritiers par l'ancienne favorite d'un grand prince, par celle qui fut, aux jours de son empire tout-puissant, la souveraine d'un souverain! *Et nunc erudimini!*

—Si vous allez à Quedlinbourg, m'avait-on dit à Hanovre, ne manquez pas de vous faire montrer la momie. — Je n'eus garde d'oublier la recommandation. La voilà donc, la reine de beauté, la rivale des

Graces, la muse élégante et folâtre de la plus charmante des cours d'amour! On prétend que l'air de ces caveaux funèbres a la propriété de conserver les corps. Triste propriété, si l'on en juge à cette espèce de parchemin raccorni, à ce quelque chose de desséché, de jaune, de hideux, qui s'offre à vos regards, dès que le couvercle se lève de cette sépulture fameuse et presque journellement visitée! Quel luxe de vêtemens! quelle pompe! et jusque dans la mort quels riches et galans apprêts! Jamais fille de Pharaons ne vit s'enrouler autour d'elle si merveilleuses bandelettes. Qu'on se figure ce que le vieux point d'Angleterre a de plus précieux et de plus rare, des flots de malines, des guipures sans prix inondant de leurs trésors une longue robe en damas bleu; puis ce sont des colliers et des pendans d'oreilles, des bracelets et des anneaux. Partout le diamant et le saphir, l'émeraude et le rubis : il semble que l'antique flamme de ses yeux réside dans ces pierreries. Quel dommage que M. le comte de Saxe ait ignoré tant de richesses, inutilement ensevelies dans le cercueil de sa mère! A tous ces ornemens, à tous ces joyaux, à toutes ces breloques, il aurait certes trouvé, lui, un emploi plus conforme à leur nature. Ainsi repose, dans l'or de Golconde et les tissus d'Ophir, l'aimable chanoinesse de Quedlinbourg. A sa gauche et à sa droite sont les deux comtesses de Schwarzbourg, ces deux vénérables matrones qui de leur vivant lui jouèrent tant de méchans tours et dont l'influence atrabilaire l'empêcha finalement d'être abbesse. Pauvre femme! par combien d'agitations et de tourmens secrets, par combien de fatigues, de tribulations, de tracas et de misères elle a dû passer pour en arriver à dormir entre ses deux plus fières ennemies! « N'aurons-nous pas l'éternité pour nous reposer? » disait le grand Arnauld. Je ne connais pas d'individus à qui cette parole puisse s'appliquer mieux qu'à certaines personnes exclusivement vouées au monde, et qui, toujours en proie à de nouveaux soucis, à de nouveaux besoins, à des excitations nouvelles, incessamment passionnées de l'affaire du moment, quelle qu'elle soit, dépensent, à tenir leur salon, à régler un quadrille, à conquérir un succès, des qualités qui serviraient à gouverner l'état, et, de frivolités en frivolités, gagnent le terme sans trouver une minute pour se reconnaître. Aurore de Kœnisgmark fut de ce nombre, et si cette riche nature, cette éducation brillante, ces talens, n'ont laissé dans l'histoire qu'une trace fugitive, il faut en accuser le prince égoïste et banal, qui, ne la distinguant en quelque sorte que pour la délaisser, livra au caprice et au malaise d'une agitation désormais stérile une existence dont il avait nonchalamment éveillé les instincts superbes et dominateurs.

H. Blaze de Bury.

LE ZOLLVEREIN

ET

L'UNION DOUANIÈRE AUSTRO-ALLEMANDE.

Une grave question préoccupe en ce moment l'Allemagne. L'expiration prochaine du grand traité d'union douanière sur lequel repose l'existence du Zollverein a remis les gouvernemens en présence de toutes les passions, de tous les intérêts qui, depuis si long-temps déjà, opposent des obstacles, en apparence insurmontables, aux aspirations des états germaniques vers l'unité. Le traité du Zollverein sera-t-il ou non renouvelé? L'Autriche fera-t-elle ou ne fera-t-elle pas partie de la nouvelle union douanière? Tel est le problème qui, depuis près d'un an, a été tour à tour débattu dans les congrès et dans les conférences diplomatiques. Il ne s'agit point là de difficultés purement commerciales, et, si l'on ne se plaçait que sur le terrain des négociations douanières, il est probable que les divers intéressés seraient bien près de s'entendre. Ce qui s'agite au fond de ce débat, c'est quelque chose de plus élevé, c'est une difficulté d'un ordre essentiellement politique et moral. La crise de 1848 avait mis à l'ordre du jour la question de l'unité allemande : on sait quel a été le dénoûment des efforts tentés alors en sens divers pour résoudre le problème. Aujourd'hui à la poursuite de l'unité politique succède la recherche d'un accord des intérêts matériels; mais cet accord, dont le Zollverein, en ce moment attaqué dans son existence, avait posé les premières bases, ne peut être lui-même envisagé que comme un prélude à l'union des forces politiques, et la question de l'unité revient ainsi sous sa forme pratique après avoir été abordée un moment par son côté idéal. L'his-

toire des négociations douanières poursuivies depuis deux ans en Allemagne se rattache, on le voit, à l'histoire générale du corps germanique, et c'est à ce titre qu'elle nous paraît mériter qu'on la suive dans toutes ses phases, dans ses mille péripéties tour à tour politiques et commerciales.

Deux sortes de difficultés, — les unes durables et d'origine ancienne, les autres passagères, — compliquent la question soulevée au-delà du Rhin par le renouvellement du Zollverein. Parmi les difficultés durables, il faut compter les rivalités nationales; parmi les difficultés passagères, nous noterons la position nouvelle faite à quelques états de l'Allemagne, à l'Autriche particulièrement, par les événemens qui se sont succédé depuis 1848. Un exposé des complications purement politiques antérieures à 1848 et de celles que cette année a vu se produire doit donc nous amener à l'histoire des récens débats d'intérêts matériels dont ces luttes regrettables sont l'indispensable explication.

I.

On peut distinguer plusieurs périodes dans la crise qu'entretiennent en Allemagne depuis plusieurs siècles les divisions des membres du corps germanique. Depuis le XVI[e] siècle jusqu'à l'organisation de la diète de Francfort, le problème de l'union des états allemands traverse sa période militante et guerrière. En 1815 commence ce qu'on pourrait appeler sa *période diplomatique*. Enfin l'ère dont les négociations aujourd'hui pendantes semblent le prélude nous montre cette lutte se continuant sur le terrain des affaires, dans le monde des chiffres, où elle cherche encore son dénoûment.

La première période, on la connaît assez pour que nous nous bornions à l'indiquer. Qui a oublié les luttes sanglantes, les déchiremens intérieurs dont l'Allemagne a tant de fois offert le triste spectacle? A l'heure qu'il est, elle n'est pas même entièrement guérie des blessures dont elle a été meurtrie par la guerre de trente ans. Que le cardinal de Richelieu, défendant exclusivement les intérêts de la France, ait vu avec satisfaction l'incendie qui dévorait les plus belles forces de l'Allemagne, rien de plus simple; mais ce qui est étrange, c'est qu'à toutes les époques il se soit rencontré des diplomates, des hommes d'état allemands pour entretenir les dissensions intestines qui déchiraient leur patrie. Au fond de toutes ces guerres, de ces agitations incessantes, on retrouve tour à tour le conflit des nationalités et la lutte des intérêts religieux. Seulement c'est par les armes qu'on cherche à vider la querelle jusqu'à l'époque où la révolution française vient substituer en Allemagne les projets d'unité et d'équilibre à des rivalités désormais périlleuses.

Équilibre, unité, ces deux mots caractérisent deux époques bien distinctes : l'une représentée par les travaux de la diète germanique de 1815 à 1848; l'autre très courte, remplie par les tentatives de l'assemblée constituante de Francfort et quelques essais postérieurs. Occupons-nous d'abord de la première époque.

Aucune constitution n'a été, il faut bien le dire, aussi peu appropriée aux besoins d'une grande nation que la constitution fédérative allemande de 1815; aucune ne répondait moins aux rapides progrès que la civilisation avait faits dans les dernières années du XVIIIe siècle au-delà du Rhin. La constitution de 1815 n'eut quelque pouvoir qu'au point de vue militaire, par la création d'une armée fédérale destinée à repousser les attaques de l'étranger : ce n'était d'ailleurs là qu'une conséquence obligée des longues guerres qui venaient d'avoir lieu et de la position géographique de l'Allemagne, qui, à l'ouest et au nord, se trouve à découvert en face de la France et de la Russie; mais, pour tous les autres intérêts des états allemands, la diète de Francfort est restée de beaucoup au-dessous de sa tâche. On sait que le pacte de Vienne a fait de l'Allemagne, non pas un *état fédératif* comme par exemple les États-Unis ou la Suisse, mais une *fédération d'états isolés* sans aucune unité réelle. Pour donner plus de garanties aux intérêts individuels, on a stipulé que toutes les décisions importantes devront être prises à la majorité des deux tiers de l'assemblée plénière des états (*plenum*), formant un ensemble de 70 voix; dans le *conseil restreint* (ou commission exécutive), composé de 17 voix seulement, la majorité simple suffit. Toutes les fois cependant qu'il s'agit d'accepter ou de modifier des lois fondamentales ou des lois organiques de l'union, de décider sur les droits individuels ou sur les intérêts religieux, il faut l'unanimité dans les deux assemblées. Or la répartition des voix entre les différens états est telle que la marche des délibérations se prolonge presque toujours à l'infini (1).

La diète de Francfort étant un instrument d'équilibre, mais non de progrès, il ne fallait guère en attendre les réformes matérielles solli-

(1) Dans l'assemblée plénière, l'Autriche, la Prusse, la Bavière et le Wurtemberg comptent chacun pour quatre voix; le grand-duché de Bade, les deux principautés de Hesse, le Holstein et le Luxembourg ont chacun trois voix; le Brunswick, Schwerin et le Nassau, chacun deux; les autres états, chacun une voix. Dans le conseil spécial, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le Holstein, le Luxembourg et les trois états de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt et de Hesse-Hombourg comptent chacun pour une voix, les duchés de Saxe pour une voix, Brunswick et le Nassau ensemble pour une, les deux duchés de Mecklenbourg pour une, les trois duchés d'Anhalt pour une; les deux principautés de Schwarzbourg pour une, les deux Hohenzollern, Reuss, Lichtenstein, Lippe et Waldeck pour une, et enfin les quatre villes libres également pour une voix. Qu'on se fasse maintenant une idée de la lenteur avec laquelle ont lieu les délibérations des assemblées!

citées par l'Allemagne à mesure que son commerce et son industrie se développaient. La diète n'a établi ni l'uniformité de juridiction ni l'unité du système des postes, moins encore l'unité du système commercial; on ne lui doit pas même l'unité des poids, des mesures et des monnaies. La navigation sur le Rhin, l'Elbe et le Danube est encore aujourd'hui soumise à des restrictions douanières très onéreuses, et presque chaque état allemand a son système spécial de poids et de mesures. Quant aux monnaies, il nous suffira de remarquer qu'un *guide* anglais conseille aux voyageurs en Allemagne de se servir de monnaies françaises. L'union douanière a fait prévaloir l'usage du poids d'un *quintal de douane* (1), mais ce poids n'est employé que dans les bureaux des douanes et jamais sur les marchés mêmes. La diète ne s'est pas davantage occupée des brevets d'invention, en sorte que si tel ou tel état de l'Allemagne refuse d'en délivrer un à l'inventeur, ce dernier n'a aucun recours contre cette décision. Elle a presque exclusivement porté son attention sur les mesures propres à étouffer l'élément révolutionnaire, et dans cette voie même elle s'est aliéné l'esprit populaire, principalement en ordonnant, par les décrets de Carlsbad du 20 septembre 1819, l'institution d'une commission centrale d'examen, d'une censure plus sévère et d'une surveillance plus rigoureuse des universités. Diverses mesures exceptionnelles, telles que le décret du 28 juin 1832, dont le but était de fortifier la monarchie au détriment du principe représentatif, ne pouvaient qu'augmenter l'impopularité de la diète. Les gouvernemens eux-mêmes en vinrent à sentir la nécessité d'une réforme, et, dans un curieux écrit publié en 1848 (2), M. de Radowitz a prouvé que la Prusse avait, bien avant 1848, fait des efforts pour opérer une pareille réforme de concert avec l'Autriche : efforts qui ont échoué contre la résistance du prince de Metternich. Si nous insistons sur ces faits, c'est parce qu'en France on est trop porté à croire que le grand mouvement de l'Allemagne dans ces dernières années n'a été occasionné que par des idées chimériques, et parce que de l'insuccès on a cru pouvoir déduire l'absurdité des projets mêmes. Cette méprise s'explique d'ailleurs, et la France était, en 1848, trop occupée de ses affaires intérieures pour donner une attention suivie à celles de l'Allemagne.

De 1815 à 1848, les efforts de la diète se concentrent donc sur le maintien de l'équilibre allemand et la défense des principes de la monarchie absolue : les tendances vers l'unité trouvent dans la haute assemblée

(1) Un *quintal de douane* (50 kilogrammes) vaut 89 livres 1/4 de Vienne, et une livre de douane vaut 28 demi-onces 56/100 de Vienne. Que d'embarras dans les plus simples calculs!

(2) *Deutschland und Friedrich Wilhelm IV* (*l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*). La première édition a paru sans nom d'auteur, la seconde sous le nom de M. de Radowitz.

une résistance passive, même quand elles ne dépassent pas le cercle des intérêts matériels. Il importe de s'arrêter un moment sur les difficultés créées par cette résistance, et pour cela il faut se demander quelles étaient, à la veille des événemens de 1848, les relations réciproques du nord et du midi de l'Allemagne. Les regrettables dissidences qu'on y a vu éclater et qui subsistent encore ont malheureusement leur source ailleurs que dans une lutte puérile d'ambitions et de vanités : l'esprit national diffère essentiellement dans le nord et dans le midi des pays germaniques. L'Allemand du nord est d'un caractère réservé, lent à agir, mais persévérant; l'Allemand du midi cache sous des dehors modestes un tempérament ardent et une grande mobilité dans les sentimens. Les efforts de certains diplomates allemands concourent avec les causes naturelles pour élever encore et fortifier les barrières qui séparent le midi et le nord. La différence des religions leur vient en aide. Le nord est protestant, le midi est catholique, et, si la liberté de penser semble avoir éloigné de nous les guerres de religion, il ne manque pas d'esprits exaltés qui voudraient les rallumer. Quoi qu'il en soit, les deux parties de l'Allemagne comptent des hommes d'état assez pénétrans, assez élevés au-dessus des passions locales, pour comprendre les dangers que créerait au midi comme au nord le développement des haines religieuses venant s'ajouter aux dissidences politiques. Pourtant, entre les deux grandes fractions du corps germanique, il y aurait un terrain de conciliation praticable, et la nécessité qui pousse les intérêts matériels vers l'union serait la meilleure arme qu'on pût employer contre les partisans du morcellement et les fauteurs incorrigibles des rivalités nationales.

La situation où les événemens de 1848 surprenaient la diète ne permettait pas aux intérêts matériels de prévaloir sur les questions politiques. L'esprit public était surtout frappé des causes de faiblesse et de division que recélait, pour l'Allemagne, la constitution fédérative, telle qu'on l'avait vue fonctionner depuis 1815. C'est à ces inconvéniens qu'on voulut porter remède, et c'est à des moyens tout politiques qu'on s'adressa. Au lieu de l'accord des intérêts, c'est l'union des états mêmes qu'on se proposa, et cette œuvre était peut-être au-dessus des forces de ceux qui ne craignirent pas de l'essayer.

On sait dans quelles circonstances le parlement de Francfort commença ses travaux. La convocation du parlement paraissant le seul moyen d'apaiser l'esprit révolutionnaire, la vieille diète crut devoir remettre ses pouvoirs au vicaire de l'empire nommé par l'assemblée nouvelle. Il est naturel que l'idée de transformer la confédération en un seul état fédératif se soit alors produite en Allemagne. La masse de la nation éprouvait un grand enthousiasme pour cette idée, sans se rendre bien clairement compte de la manière dont l'unité pourrait

être réalisée, et sans posséder elle-même assez d'abnégation pour acheter cette nouvelle constitution par les sacrifices qu'elle entraînait inévitablement. On n'était pas complétement d'accord sur les conditions du nouveau régime : l'unité de l'Allemagne exigerait-elle ou non la forme monarchique? La grande majorité de la nation préférait cette forme de gouvernement. Le parlement de Francfort rédigea une constitution dont la pratique n'était pas impossible, mais à la condition que les princes allemands abdiquassent une partie de leur souveraineté en faveur de l'unité de l'Allemagne et du pouvoir de l'empereur qui en serait le représentant; c'était singulièrement se tromper sur les dispositions d'esprit des princes allemands, et particulièrement ceux des états de second ordre, d'autant plus que l'Autriche, se voyant exclue à jamais du droit de porter la couronne impériale, devait exciter les princes à la résistance. Le parlement de Francfort ne s'était pas moins trompé sur les intentions du roi de Prusse : Frédéric-Guillaume IV refusa la couronne impériale, et, par suite de ce refus, la mission du parlement se trouva manquée.

Néanmoins la Prusse, sentant elle-même le besoin de l'unité des états allemands, résolut d'arracher l'œuvre de l'union aux mains de la démocratie et de se replacer elle-même à la tête de la réorganisation de l'Allemagne. Si les états de deuxième et de troisième ordre doivent savoir gré à la Prusse d'avoir refusé la couronne impériale, — car le refus du roi Frédéric-Guillaume était dicté par un scrupule moral plutôt que par un manque de courage, — ils ne sauraient lui faire un reproche d'avoir voulu former une *union restreinte*, composée de tous les états allemands, à l'exclusion de l'Autriche. On sait que la Saxe et le Hanovre avaient accepté le projet de l'union restreinte, et il est probable que, sans la résistance de l'Autriche, ce projet eût été réalisé. La Bavière, qui a tant fait d'efforts pour empêcher l'union, avait la prétention de s'élever au rang d'une troisième grande puissance allemande. Comment M. von der Pfordten, président du conseil du roi de Bavière, ne voyait-il pas que, si son pays avait eu réellement assez de puissance pour prendre le rang qu'il ambitionnait, l'Autriche aurait été la première à l'en empêcher? La Bavière avait juste assez d'influence pour distraire d'une union avec la Prusse le midi de l'Allemagne, ainsi que le Hanovre et la Saxe, qui par eux-mêmes n'étaient pas portés à admettre la suprématie de la Prusse. A la vérité, le Hanovre et la Saxe, en promettant leur adhésion à l'union par le traité dit des trois rois, avaient fait des réserves par lesquelles ils subordonnaient leur adhésion définitive au consentement de l'Autriche ou à l'admission de tous les autres états, l'Autriche exceptée; autant valait refuser dès le début. On comprend difficilement comment un homme d'état tel que M. de Radowitz a pu si long-temps s'occuper d'un plan

inexécutable du moment que les états de second ordre n'étaient pas décidés à accepter l'union. La situation qu'aurait créée une exécution incomplète du projet d'union pouvait avoir des effets déplorables. La partie méridionale voisine de l'Autriche aurait tôt ou tard été obligée de se rallier à cette dernière puissance, et l'union du nord de l'Allemagne, ayant pour ennemis l'Autriche et les états du midi, aurait dû chercher un appui dans une alliance avec la France ou avec la Russie; autrement l'union avait trois ennemis puissans à ses côtés.

On connaît la fin de cette triste histoire : l'état provisoire, continué après le congrès des princes par la commission de Francfort, puis par les conférences de Dresde, se termina par un retour pur et simple à l'ancienne diète de Francfort.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur la crise actuelle de l'Allemagne, si nous interrogeons les intentions des peuples comme les dispositions des princes, il faudra reconnaître que les premiers ont été cruellement désappointés après plusieurs années d'attente, que non-seulement leur enthousiasme est resté stérile, mais que plus que jamais ils sont désunis entre eux. Quant aux princes, ils sont blessés et dans leurs sympathies et dans leurs intérêts; leurs conseillers ont conservé de la dernière campagne diplomatique une excitation passionnée, dont les effets ne peuvent que compliquer tristement la situation de l'Allemagne. Voilà les faits qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut comprendre la violence de la lutte qui s'est engagée sur la question douanière. Quelle douleur pour une nation pleine de vie et de puissance, qui sent profondément la nécessité d'une union étroite de tous ses membres, d'avoir complétement échoué dans ses efforts pour y arriver! Et comment s'étonner de l'irritation qui se réveille au-delà du Rhin chaque fois que se reproduit, sous une forme ou sous l'autre, le problème tant de fois abordé avec enthousiasme et tant de fois abandonné avec découragement!

La période politique de ce grand travail, dont le but est une organisation meilleure des forces et des intérêts de l'Allemagne, a, comme nous venons de l'établir, traversé, depuis 1815, deux phases : — l'une d'inertie en quelque sorte systématique jusqu'en 1848, — l'autre d'activité aventureuse et stérile jusqu'aux conférences de Dresde. La question se transporte alors sur le terrain commercial, et c'est l'histoire des dernières éventualités de la crise qu'il nous reste à retracer, après avoir mis en présence, d'une part le Zollverein depuis ses origines jusqu'au traité du 7 septembre 1851, de l'autre les tentatives d'union austro-allemande, qui remontent à une date beaucoup plus récente.

II.

Nous avons dit qu'une union sans consistance véritable entre les états de l'Allemagne ne saurait nullement répondre à leurs besoins. Tant que la Prusse ne se trouvera pas unie avec le reste de l'Allemagne par un lien étroit, tant qu'au contraire les états qui devraient l'appuyer ne chercheront qu'à l'affaiblir, elle se verra dans la nécessité de s'allier à la Russie. C'est pour cette raison que l'union politique projetée par la Prusse n'aurait pas été, ainsi que l'ont prétendu les états secondaires de l'Allemagne, une institution purement prussienne, mais une institution vraiment allemande. Nous savons parfaitement que cette union ne pouvait être réalisée sans des sacrifices de la part des différens gouvernemens allemands; mais nous sommes intimement convaincu que ces sacrifices individuels auraient été largement compensés par des avantages communs. Il est évident qu'on n'a absolument rien gagné à la dissolution de l'union, car le dualisme entre la Prusse et l'Autriche subsiste toujours, et les états qui se trouvent en quelque sorte enclavés entre ces deux grandes puissances ne pourraient pas résister à leurs prétentions, quand même ils s'uniraient étroitement entre eux.

C'est la situation de la Prusse qui domine en ce moment la question douanière; c'est son rôle depuis la formation du Zollverein qu'il faut examiner d'abord. Sur une étendue de 5,165 lieues carrées d'Allemagne, la Prusse contient seize millions et demi d'habitans. Son sol est loin d'égaler en richesse celui de l'Autriche; mais en revanche elle ne souffre pas des désavantages qui résultent, pour cette dernière, de la diversité des populations. A l'exception de la population slave, peu nombreuse et formée déjà aux mœurs allemandes, la Prusse ne comprend presque exclusivement que des peuples de race germanique. Un grand inconvénient résulte de la séparation qui existe entre les anciennes provinces de la Prusse et les provinces rhénanes; mais le Zollverein y a remédié en partie, puisque les pays intermédiaires sont compris dans cette union douanière. L'armée prussienne, qui se distingue par l'instruction militaire et par la discipline, et qui représente un effectif d'environ 500,000 hommes, a néanmoins révélé, lors de la mobilisation qui a eu lieu en 1850, des défauts qui ne pouvaient échapper aux regards d'un gouvernement aussi favorable aux réformes que le gouvernement prussien. En Prusse, on a cherché à concilier l'organisation d'une puissante armée nationale avec l'économie dans les finances et avec les principes de l'humanité. Tout homme capable de porter les armes est soldat, mais sans être, comme en Autriche, exposé à passer une grande partie de sa vie dans le service actif. Le soldat prussien n'est sous les armes que pendant l'espace de cinq ans; le ser-

vice dans les réserves est de deux ans; les volontaires ne sont engagés que pour trois ans, — et dans certaines conditions pour un an seulement. En 1850, on s'est aperçu qu'on manquait surtout d'officiers et de sous-officiers, et la même lacune s'est fait sentir dans la landwehr. Pour remédier à ces défauts, la Prusse a porté, pour 1852, le budget de l'armée de 27,298,374 à 29,185,024 thalers.

La marine de guerre de la Prusse ne comprend encore que 50 navires avec 150 canons. Sa marine marchande est plus considérable; elle compte 812 grands navires jaugeant 130,666 lasts, et 531 navires côtiers jaugeant 7,303 lasts; elle est par conséquent la plus importante de l'Allemagne. Les côtes de la mer Baltique fournissent à la Prusse un nombre considérable de matelots fort estimés par les navigateurs. La Prusse possède de plus une grande quantité de bois de construction, et peut construire des navires à moins de frais qu'aucun autre pays de l'Europe. Le port d'Elbing fait les transports à meilleur compte que celui de Trieste. Les vivres pour l'approvisionnement des navires sont à très bon marché, et la marine marchande de la Prusse s'est maintenue malgré les droits très élevés perçus au détroit du Sund, malgré les chemins de fer et malgré la concurrence que l'Égypte et les États-Unis ont faite au commerce de la mer Baltique, par suite du changement du tarif d'importation des céréales en Angleterre (1).

L'administration financière de la Prusse est, comme l'on sait, un modèle. La dette publique n'est que de 191,776,532 thalers. Les recettes de 1851 étaient de 93,294,959, les dépenses de 96,367,532 thalers. Les finances de la Prusse sont dans un état assez florissant pour qu'on ait pu réduire le taux de l'intérêt de 5 pour 100 à 4 et demi pour 100, et la valeur du papier-monnaie n'a pas baissé même de 1848 à 1850. L'administration des postes est surtout excellente. Le ministre du commerce, M. von der Heydt, et le directeur général des postes, M. Schmückert, ont travaillé sans relâche à l'amélioration des services importans dont la direction leur est confiée.

(1) Les revenus du Danemark provenant des droits perçus au détroit du Sund se montent à 2 millions et demi de thalers par an. En 1851, le Sund fut franchi par 19,944 navires; sur ces traversées, 2,652 ont été faites par des navires prussiens. La Prusse ne possédant que 872 navires marchands, chacun des navires a donc en moyenne payé les droits du Sund trois fois dans une seule année. Durant les cinq dernières années, le Sund fut franchi en moyenne par 900 navires du Mecklenbourg, 780 du Hanovre, 150 d'Oldenbourg, 92 de Lubeck, 70 de Brême et 24 de Hambourg. La jonction de la Mer du Nord avec la mer Baltique, qui donnerait un essor considérable au commerce sur cette dernière, se ferait très facilement par l'agrandissement du canal de Kiel ou par l'élargissement de la Schlei; mais le Danemark n'y consentira jamais. Lors de l'affaire du Schleswig-Holstein, on n'a pas assez remarqué en France que la Russie a un grand intérêt au maintien des droits du Sund, qui, abstraction faite de l'importance politique de ce passage, sont un grand obstacle à la prospérité du commerce de la mer Baltique.

L'activité de l'administration prussienne s'est fait sentir d'ailleurs au-delà des frontières du royaume, et elle a trouvé pour certaines mesures un concours bienveillant dans l'Autriche elle-même. C'est ainsi que l'Autriche a prêté la main aux négociations qui avaient déjà commencé sous la direction de M. de Nagler pour la conclusion d'une union postale austro-prussienne; M. le baron de Kübeck, alors président de la chambre aulique en Autriche, a contribué beaucoup à la réalisation de cette réforme. La conférence qui a eu lieu en 1848 à Dresde ne put cependant avoir de résultat, par suite des grands événemens de cette année; mais en 1850 le gouvernement prussien profita du séjour à Berlin d'un haut fonctionnaire du département des finances autrichiennes, pour jeter les bases d'une union postale austro-prussienne, dans laquelle pouvaient entrer les autres états allemands, ce qu'ils firent en effet dans le courant des années 1850 et 1851, en acceptant aussi l'abaissement des tarifs. L'union postale exerça une influence très heureuse sur le commerce international, surtout par l'effet des traités conclus avec la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemark, la Suède, la France et la Russie, qui amenèrent tous une accélération et une diminution de prix pour le transport des lettres. Les lignes télégraphiques de la Prusse, de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg et du royaume de Saxe ont également été réunies par un traité du 25 juillet 1850 (1). Ces réformes, accomplies de concert par les deux grands états d'Allemagne, montrent combien il serait facile d'élargir entre eux le terrain de la conciliation. Le rôle joué par la Prusse dans ces négociations était d'ailleurs dicté par l'intérêt des états de second ordre groupés autour d'elle. C'était encore cet intérêt, on le reconnaîtra sans peine, qui avait amené la formation du traité d'union douanière, connu sous le nom de *Zollverein*, et dont le maintien est aujourd'hui mis en question.

Lors de la reconstitution de l'Allemagne en 1815, ce pays était sillonné par une foule de lignes douanières tout aussi gênantes pour les voyageurs que pour le commerce. Aussi les membres du congrès de Vienne avaient-ils cru nécessaire d'introduire dans le pacte fondamental un article concernant l'organisation commerciale. Cet article (le 19e) n'ayant pas produit de résultat définitif dans les différens états allemands, le gouvernement prussien, par la loi du 26 mai 1818, posa la première base du Zollverein. Cette loi ne pourvoyait cependant qu'aux besoins de la Prusse comme état indépendant et n'appartenant à l'Allemagne que par une partie de son territoire. Néanmoins le sys-

(1) La longueur de la ligne télégraphique en Prusse est de 413 lieues d'Allemagne; la ligne des chemins de fer a une longueur de 388 lieues et a coûté 150 millions de thalers; la longueur des chaussées, qui, en 1816, n'était que de 419 lieues, est maintenant de 1,673 lieues.

tème auquel cette loi avait donné naissance exerçait une attraction naturelle sur les petits états voisins de la Prusse. Le grand-duché de Hesse suivit leur exemple et entra dans l'union douanière en 1828. La communication entre les anciennes et les nouvelles provinces de la monarchie prussienne fut établie en 1832 par l'accession de la Hesse électorale, et c'est de cette ligue douanière, dans laquelle étaient encore entrés la Bavière et le Wurtemberg (qui en 1828 avaient fait entre eux un traité à part) et auxquels se joignirent ensuite la Saxe et les états de Thuringe, que sortit le Zollverein. Dans les années 1836 et 1842, l'accession du grand-duché de Bade, celle du Nassau, de Francfort, de Lippe, de Waldeck, de Brunswick et du Luxembourg, donnaient à cette union douanière une étendue de 8,307 lieues d'Allemagne carrées, avec une population d'environ 30 millions d'ames, répartie en vingt-sept états fédératifs (1).

En 1831 cependant, le Hanovre et le Brunswick avaient fait un traité commercial à part, auquel adhérèrent en 1837 les états d'Oldenbourg et de Schaumbourg-Lippe. Cette seconde union douanière d'états, dont l'industrie naissante pouvait du reste très bien se passer d'un tarif élevé, prenait le nom de *Steuerverein*. Elle perdit de son importance, lorsque en 1844 le duché de Brunswick s'en sépara pour s'unir au Zollverein. Néanmoins cette espèce de Sonderbund embrassait encore une population de 2 millions d'ames. Une partie des provinces de l'est de la Prusse resta ainsi séparée des provinces de l'ouest. Les embouchures de l'Elbe, du Weser, de l'Ems, ainsi que les côtes de la Mer du Nord, étaient encore inaccessibles au Zollverein. Le Holstein, y compris le Schleswig,

(1) L'étendue des frontières du Zollverein est de 1,104 31/40 lieues d'Allemagne. Voici le tableau de la répartition des revenus dans les trois dernières années :

ÉTATS.	HABITANS.	1849.	1850.	1851.
Prusse	16,669,153	16,689,280 th.	16,281,611 th.	16,087,575 th.
Luxembourg	189,783	83,816	82,500	81,435
Bavière	4,526,650	1,318,576	1,136,439	1,236,281
Saxe	1,894,431	1,897,458	1,985,723	2,214,692
Wurtemberg	1,805,558	354,015	308,537	353,735
Bade	1,360,599	780,923	721,105	695,975
Hesse-Électorale	731,584	464,792	444,210	433,845
Hesse-Darmstadt	862,917	407,818	403,665	417,208
États de Thuringe	1,014,954	400,743	341,875	391,801
Brunswick	247,070	368,749	348,213	393,618
Nassau	425,686	76,849	65,455	75,249
Francfort	71,678	816,163	829,426	874,637
Totaux	29,800,063	23,649,182 th.	22,948,759 th.	23,256,051 th. *.

* En 1847, la recette avait atteint le chiffre de 28,189,319 thalers. La diminution en 1851 provient en partie des troubles qui ont éclaté dans les dernières années, et en partie de l'incertitude dans laquelle se trouvaient les esprits au sujet de la prolongation des traités du Zollverein.

le Mecklenbourg et les villes anséatiques avaient un système douanier particulier. Enfin les provinces allemandes de l'Autriche étaient soumises à une législation douanière basée sur la prohibition ou sur l'imposition exagérée de presque tous les produits de l'industrie étrangère. Dans cet état de choses, on sentit généralement la nécessité de réunir les neuf différentes unions douanières de l'Allemagne. On revint donc, en 1848, sur la promesse formulée inutilement dans le pacte fédéral; mais ni les délibérations des députés réunis à Francfort pour fixer un tarif général qui devait être basé sur des droits de douane peu élevés, ni les efforts de la *réunion générale allemande pour la protection de l'industrie intérieure* qui cherchait à contrecarrer la réunion de Francfort, n'arrivèrent à un résultat satisfaisant.

Le gouvernement autrichien saisit dès cette époque l'occasion qui semblait s'offrir de réaliser ses plans commerciaux; il proposa dans son organe officiel (1) et dans un mémoire du ministre du commerce, à la date du 30 décembre 1849, la création d'un système douanier *austro-allemand*. Il demandait en même temps que tous les états allemands prissent part à la discussion de son projet; mais bientôt il en reconnut lui-même l'inopportunité. En conservant la base des anciens traités, la Prusse évitait soigneusement une dissolution du Zollverein, et elle obtint l'assentiment de presque tous ses alliés. Cependant, lors de la neuvième réunion générale des membres du Zollverein, on s'occupa de nouveau des propositions de l'Autriche; mais on ne put pas se décider à conclure un traité de douane avec ce dernier état, qui diffère sous tant de rapports du reste de l'Allemagne.

Les combinaisons d'un traité austro-allemand ayant été écartées comme presque impossibles, les circonstances permirent une entente entre la Prusse et le Hanovre, qui avait été considérée jusqu'alors comme très difficile. Le Hanovre avait déjà haussé son tarif d'importations pour augmenter ses revenus, et s'était par cette mesure rapproché du tarif du Zollverein. L'époque de l'expiration du *Steuerverein* approchait d'ailleurs. Le gouvernement hanovrien n'hésita plus à entamer des négociations avec la Prusse, négociations qui eurent pour résultat le traité du 7 septembre 1851, réunissant le *Steuerverein* au Zollverein.

On sait généralement que toutes les parties contractantes de la grande union douanière d'Allemagne avaient depuis long-temps le désir le plus vif de voir le Hanovre se joindre à elles. Le traité du 7 septembre réalisa ce vœu. L'avenir comprendra difficilement comment un acte aussi important de la politique commerciale de la Prusse, et tout favorable aux intérêts de l'Allemagne, a pu devenir la cause de

(1) *Gazette de Vienne* du 26 octobre 1849.

nouvelles divisions dans ce pays. Pour atteindre son but, la Prusse avait cru nécessaire de tenir secrètes ses négociations avec le Hanovre; dans la suite, la défection de ses alliés prouva que, sans cette précaution, le projet de la réunion du *Steuerverein* au Zollverein aurait succombé sous l'influence des autres états. Cependant la marche que, contrairement à ses habitudes, la Prusse avait suivie dans cette question devint un sujet d'irritation pour une partie des membres du Zollverein. Dans le midi de l'Allemagne, on ne se faisait pas faute d'incriminer les intentions de la Prusse; on disait que, sous sa politique purement commerciale en apparence, elle cachait un but d'agrandissement territorial. Nous croyons les adversaires de la Prusse mal fondés dans leurs reproches, car qui pourrait douter que, si la Prusse avait voulu réellement agrandir son territoire, elle n'eût choisi, pour hasarder cette tentative, les années 1848 et 1849? Le roi de Prusse n'a-t-il pas refusé alors la couronne de l'empire allemand? N'a-t-il pas fait, dans l'intérêt de la paix générale, des sacrifices d'autant plus grands, que la cause de l'unité de l'Allemagne était gagnée dans le cœur de tous les vrais Allemands? La Prusse a-t-elle cherché à profiter de la présence de ses troupes en Saxe et dans le grand-duché de Bade? En se mettant à la tête d'une union restreinte, elle a voulu, dit-on, tirer parti de l'état de désorganisation où s'est trouvée un moment l'Autriche; mais ignore-t-on qu'elle n'a pas employé alors la moitié de ses ressources pour réaliser l'union qu'elle projetait?

Voyons cependant quel peut avoir été le but politique de la Prusse en concluant le traité du 7 septembre et en poursuivant le maintien du Zollverein. Si ce but avait été un agrandissement territorial, le moyen choisi serait purement illusoire, car, d'après les traités du Zollverein, chaque état, quelque petit qu'il soit, a le droit d'opposer son *veto* aux décisions de tous les autres. Cette situation est éminemment favorable à l'indépendance des états secondaires, et la Prusse n'a point cherché à la modifier. Dans la nouvelle union douanière, elle a assuré au Hanovre un droit de vote égal au sien. La proposition faite à Francfort par l'Autriche, — de faire prendre les décisions de la diète même à la simple majorité des voix, — a une signification bien plus grave que ne l'aurait été une proposition semblable de la part de la Prusse émise dans le sein du Zollverein. Le seul but politique que la Prusse pouvait et peut encore avoir dans le maintien du Zollverein serait celui d'exercer une influence sur le vote des autres états à la diète de Francfort; mais une telle influence doit être considérée comme très morale et comme indispensable pour l'équilibre de l'Allemagne, car l'Autriche est assez puissante par elle-même, et elle saura toujours contre-balancer à la diète l'action de sa rivale. Il serait absurde de vouloir faire un reproche à la Prusse de ce qu'elle a agrandi son territoire par des con-

quêtes. Si l'on remontait à l'origine et à la formation des différens états, on trouverait que celle de la Prusse est une des plus légitimes. A ceux qui disent dédaigneusement que la Prusse est sortie d'une caserne, il est permis de demander s'il vaut mieux sortir d'un testament ou d'un contrat de mariage.

En réalité, les petits états d'outre-Rhin, qui redoutent le Zollverein comme instrument de l'ambition prussienne, s'effraient d'un danger qui n'existe pas, tant qu'un choc venant de l'extérieur n'aura pas donné le branle à l'Allemagne. L'union douanière a-t-elle empêché la Bavière d'envoyer ses troupes contre la Prusse, et M. von der Pfordten n'a-t-il pas avoué que l'expédition n'était pas dirigée contre la Hesse, mais contre l'union politique proposée par la Prusse? Les petits états craignent qu'en se rapprochant de la Prusse, ils ne soient absorbés par cette puissance; mais, s'ils s'appuyaient sur l'Autriche, ils ne tarderaient pas à manifester la même crainte, d'autant plus que l'Autriche, en entrant dans la grande union douanière de l'Allemagne avec une population plus nombreuse à elle seule que celle qui se trouve actuellement dans cette union, pourrait évidemment conquérir une prépondérance bien plus dangereuse que ne le serait celle de la Prusse. Cette dernière considération n'a probablement pas échappé aux puissances étrangères, qui ne doivent pas être portées à désirer l'accession de l'Autriche au Zollverein, car le nouveau plan commercial de l'Autriche diffère très peu de son ancien plan politique, de faire recevoir tous ses états dans la confédération germanique.

Il importe d'entrer dans quelques détails sur le traité qui a fait naître en Allemagne de si graves dissentimens. Par ce traité, la Prusse accordait au Hanovre un *præcipuum*, c'est-à-dire une prime en sus de la part de ce dernier pays aux revenus du Zollverein. En faisant ces concessions, la Prusse a calculé que le Hanovre augmenterait la caisse de l'union d'un million de thalers, sans compter une économie de 300,000 thalers obtenue par la suppression de l'ancienne ligne douanière sur les frontières du Hanovre. Comme la plupart des pays voisins de la mer, le Hanovre a des habitudes de luxe, de *comfort*, et lors des négociations il a pu faire valoir qu'il consomme proportionnellement plus de café, de thé, de riz, de fruits du midi, de tabac, de vin, d'alcool et de sucre que les autres pays du Zollverein. Malgré ces motifs fort légitimes, le *præcipuum* a excité beaucoup de mécontentement chez les gouvernemens des autres états. Supposons maintenant que la Prusse se soit trompée dans son estimation : il faut d'abord considérer que l'industrie est très peu développée dans le Hanovre, qui est au contraire un pays agricole très riche, et que par conséquent le *præcipuum* serait pleinement justifié comme une prime accordée pour l'agrandissement du marché du Zollverein. On a calculé du reste qu'abstraction

faite d'un surcroît de consommation de denrées coloniales de la valeur de 788,371 thalers, et d'une économie de 300,000 thalers par suite de la suppression de l'ancienne ligne douanière, l'industrie du coton et des laines gagnerait, par l'accession du Hanovre au Zollverein, des avantages tels que chacun de ces articles fournirait une augmentation de bénéfices équivalente au *præcipuum*. Le même calcul a été fait pour les soieries et pour d'autres produits industriels. Il est du reste singulier qu'on soit entré dans une critique aussi minutieuse du traité du 7 septembre, car l'importance du traité, sous le rapport de la politique commerciale, devrait suffire pour le protéger contre les attaques mesquines dont il est l'objet. En effet ce traité ouvre au Zollverein la Mer du Nord, et rend probable l'accession de la ville de Brême et peut-être aussi celle des autres villes anséatiques. Dans ce cas, le Zollverein aurait une marine marchande composée comme il suit : 794 navires du Hanovre (36,000 lasts), 248 navires de Brême (38,000 lasts), 318 navires de Hambourg (1) (241,000 lasts), 310 navires de Mecklenbourg (27,000 lasts), 210 navires d'Oldenbourg (9,000 lasts), et 78 navires de Lubeck (7,300 lasts) : total, 1,958 navires (158,300 lasts). Si l'on y ajoute maintenant les navires de la Prusse, le Zollverein aurait une marine de 3,361 navires (296,209 lasts). Une telle marine prendrait rang, par son importance, immédiatement après celle de l'Angleterre; elle égalerait celle de la France et surpasserait celle de la Hollande. La marine de l'Autriche contient à peine le tiers du nombre de lasts jaugé par celle du nouveau Zollverein projeté. Les navires du port de Trieste forment à eux seuls les 89 centièmes de la marine autrichienne.

Le traité du 7 septembre intéresse naturellement la France et l'Angleterre. Pour cette dernière, il pourrait avoir des conséquences peu avantageuses, en diminuant l'exportation de ses tissus de coton et de laine vers les pays du *Steuerverein;* mais, quant à la France, l'écoulement de ses marchandises resterait le même. L'importation des vins français dans les pays du *Steuerverein* ne diminuerait aucunement par suite de l'augmentation des droits d'entrée; ces vins sont très recherchés dans le nord de l'Allemagne, et l'opulence qui y règne permet d'en faire une consommation assez considérable. Du reste il n'a pas manqué de voix en Allemagne pour rendre pleine justice à la politique commerciale de la Prusse, et tandis que les gouvernemens désapprouvaient le traité, les chambres de commerce du midi de l'Allemagne y ont donné leur entière adhésion. Qu'on suppose un moment que ce traité soit comme non avenu, qu'on admette l'entrée de l'Autriche dans

(1) Si Hambourg, la ville commerciale la plus importante de l'Europe après Londres et Liverpool, refusait de faire partie du Zollverein, elle pourrait trouver une concurrence sérieuse dans le port de Haarbourg, situé presque en face, de l'autre côté de l'Elbe, et appartenant au Hanovre.

le Zollverein : le gouvernement autrichien serait le premier à demander de toutes ses forces la réunion du Steuerverein au Zollverein. En somme, tous les griefs des adversaires du traité du 7 septembre reviennent à dire que, si l'Autriche faisait partie de l'union douanière, l'adjonction du Steuerverein au Zollverein serait une mesure excellente, mais qu'il n'en est pas de même tant que l'Autriche reste exclue de l'union.

La position difficile dans laquelle la Prusse s'était mise par la négociation du traité de septembre ne tarda pas à s'aggraver. Les traités du Zollverein expirent à la fin de l'année 1853, et, d'après une des conditions du traité, les modifications qui pourront y être faites doivent être annoncées deux ans avant l'expiration. La Prusse se conforma à cette clause : elle dénonça l'expiration du Zollverein; mais elle donna par là de nouvelles armes à ses ennemis. Cette dénonciation était une simple formalité, car, dans la circulaire même qui formulait la dénonciation, la Prusse demandait une reconstitution immédiate du Zollverein sur les bases du traité du 7 septembre. Presque immédiatement on accusa la Prusse de vouloir se séparer du Zollverein pour lui dicter des conditions. L'Autriche, avec son habileté bien connue, vit là une brèche ouverte et résolut d'en profiter. La circulaire du gouvernement prussien était une faute. Connaissant la susceptibilité de ses ennemis, il aurait mieux fait d'éviter la dénonciation et d'annoncer simplement à ses alliés la conclusion du traité du 7 septembre, en leur fixant un délai pour se décider à accepter ou non les modifications survenues au pacte du Zollverein. Quoi qu'il en soit, le sort du traité de septembre fut incertain pendant quelque temps. Un fait grave vint augmenter cette incertitude. A la mort du roi de Hanovre, le 18 novembre 1851, tomba le ministère Münchhausen, sous lequel le traité avait été conclu. Le nouveau ministère, présidé par M. Scheele, était regardé comme penchant vers l'Autriche et comme protégeant les vues de la noblesse, qui, on le sait, sont contraires aux réformes de 1848. Le traité n'ayant pas encore été ratifié par les chambres, il était à craindre que l'influence du nouveau ministère ne fût assez grande pour le faire rejeter. Le bruit courut même un moment que les puissances étrangères faisaient valoir leur influence pour empêcher la réunion du Steuerverein au Zollverein. Cependant la politique de la Prusse finit par l'emporter, et le traité fut ratifié par le Hanovre comme par la Prusse.

La politique commerciale de la Prusse avait donc été, depuis la formation du Zollverein jusqu'au traité de septembre 1851, conforme aux vrais intérêts des états faisant partie de l'union douanière. Derrière les objections qu'au point de vue commercial on dirigeait contre la marche suivie par la Prusse, il n'y avait que des griefs politiques. D'où ve-

naient ces objections, sinon de l'Autriche? L'opposition que rencontra le traité du 7 septembre nous conduit, on le voit, à examiner quel a été en face du Zollverein le rôle de cette puissance et des partisans de l'union austro-allemande.

III.

Sur une étendue de 12,186 lieues carrées géographiques, l'Autriche compte 37,593,096 habitans, formant plus de vingt populations différentes. L'élément prédominant est l'élément slave. Des recherches récentes ont prouvé que la population allemande de l'Autriche n'atteint guère plus de 6 millions et demi d'habitans. La principale richesse de l'Autriche consiste dans les produits de l'agriculture, quoique celle-ci soit encore très arriérée dans la Hongrie et dans la Galicie. Le sol véritablement productif forme les 85 centièmes du territoire de l'empire. L'Autriche fournit elle-même presque toutes les matières premières pour son industrie; elle est également très riche en produits minéraux, et son revenu territorial est évalué à près de 3 milliards et demi de francs (1).

L'Autriche occupe le cinquième rang parmi les puissances commerciales; elle a exporté en 1847 pour 128 millions et demi de francs de *matières premières*, et seulement pour 94 millions de *produits fabriqués*. Son importation en produits du même genre n'a atteint que 20 millions, dont plus de la moitié consiste en filés pour l'usage des manufactures, et elle a été pour les matières premières de 46 millions. Le rapprochement de ces chiffres résume jusqu'à un certain point le caractère et la situation de l'industrie autrichienne. Cette industrie n'a jusqu'à présent une grande importance que pour le marché intérieur de la monarchie, qu'elle dispense presque entièrement de recourir aux manufactures étrangères. La perfection du dessin, de la forme et du goût, la délicatesse et le fini du travail, sont des avantages dont l'industrie autrichienne ne peut encore que faiblement se prévaloir. La marine marchande n'a pas non plus acquis un développement proportionné à la situation de cet empire. D'après la statistique de 1844, cette marine ne jaugeail que 222,541 tonneaux seulement.

L'histoire financière de l'Autriche serait en quelque sorte l'histoire de sa civilisation. Malheureusement les données sur les siècles antérieurs au XVIII[e] manquent presque complétement, et avant 1848 l'Autriche n'a jamais publié l'état de ses finances. Un grand désordre y avait régné jusqu'à cette époque. Le mauvais système de l'adminis-

(1) On peut voir à ce sujet les *Annales du commerce extérieur*, publiées en France par le ministère de l'agriculture et du commerce, nº 562, et l'ouvrage de M. von Reden, *Allgemeine vergleichende Finanz-Statistik*; Darmstadt, 1852.

tration des finances était en partie le résultat de la diversité des populations autrichiennes incapables de supporter toutes un impôt également fort, et en partie celui de faux principes d'économie politique. Ajoutons que, par suite de guerres prolongées, aucun autre pays n'a eu à supporter d'aussi lourdes charges. De 1770 à 1778, les recettes ordinaires de l'Autriche étaient en moyenne de 44,987,016 florins; de 1807 à 1810, elles étaient de 142,214,588 florins. Malgré l'augmentation des recettes, la rente de la dette publique était montée, en 1810, à 29 pour 100, de 18 pour 100 qu'elle avait été en 1781. Par suite des malheurs que l'Autriche eut à souffrir lors de la guerre contre la France, la crise financière était arrivée, en 1811, à son dernier période. La valeur totale du papier-monnaie en circulation était montée à 1 milliard 060,798,800 florins (1), et quoique le gouvernement eût donné, par une proclamation, l'assurance la plus positive que jamais la valeur du papier-monnaie ne subirait aucune réduction, on vit paraître le fameux décret du 20 février 1811, qui réduisit la valeur totale du papier-monnaie à 212,159,760 florins. La valeur totale des monnaies en cuivre fut également réduite de moitié, et la moitié restante fut payée en nouveau papier-monnaie appelé *Einlösungs-Scheine*. La seule garantie que donnait le gouvernement autrichien en décrétant ces mesures était la promesse de ne plus faire une nouvelle émission de papier-monnaie; néanmoins, le 16 avril et le 7 mai 1811, il jeta dans la circulation une nouvelle somme de 45 millions de florins en papier-monnaie, appelé *Antizipations-Scheine*. Plus tard, cette émission fut continuée, en sorte qu'en 1817 le papier-monnaie autrichien représentait une valeur totale de 610,095,930 florins. Le 1er juin 1816 et le 25 juillet 1817 parurent deux nouveaux décrets dont l'effet fut une nouvelle diminution dans la valeur de ce papier. Les porteurs de papier-monnaie reçurent 2/7 en billets de banque, qui devaient avoir une valeur équivalente à de l'argent comptant, et, pour 5/7, une *obligation* de l'état rapportant 1 pour 100 d'intérêt, c'est-à-dire que pour 140 florins de papier-monnaie on recevait une *obligation*, en d'autres termes, un nouveau papier-monnaie représentant la valeur de 100 florins, et 40 florins en billets de banque. Par les nouveaux décrets de 1816 et 1817, le gouvernement instituait aussi une banque appuyée sur cent mille actions, pour lesquelles il fallait payer 1,000 florins en papier-monnaie et 100 florins en argent comptant. On avait le choix de faire la conversion de l'ancien papier-monnaie d'après l'un ou l'autre de ces deux systèmes. Des calculs faits récemment ont montré que, par ces diverses mesures, la dette publique de l'Autriche a subi une ré-

(1) Voyez O. Hübner, *Für die Gläubiger Oesterreichs* (*Aux créanciers de l'Autriche*); Vienne, 1849.

duction de 2,066,268,595 florins, sans compter une grande quantité de papier-monnaie perdue dans les désastres de la guerre.

Pour mieux expliquer ces opérations, nous dirons que celui qui, par exemple, en 1788, aurait changé 1,000 florins d'argent comptant contre la même somme en papier-monnaie recevait, vingt années plus tard, 280 florins, non pas en argent, mais en papier-monnaie, à la place de ses 1,000 florins; six années plus tard encore, il était obligé de changer ses 280 florins contre 120 florins, toujours en papier-monnaie. Voilà cependant ce qu'un célèbre publiciste, M. de Gentz, le confident de M. de Metternich, disait n'être autre chose qu'une contribution indirecte. Dans une note écrite en français et intitulée : *Fonction du papier-monnaie dans un système d'économie bien entendu*, M. de Gentz dit: « La perte qu'éprouve le public par la dépréciation graduelle du signe monétaire n'est autre chose qu'une taxe plus ou moins sévère que lui impose le gouvernement pour faire face aux besoins extraordinaires de l'état. »

Lorsque, en 1840, M. de Kübeck fut placé à la tête de l'administration des finances de l'Autriche, il s'occupa activement d'une réforme du système financier. Les banquiers de Vienne exerçaient une grande influence, et la banque était devenue une sorte de monopole servant à faire de gros bénéfices au détriment de l'état. Malgré les efforts de M. de Kübeck, les finances de l'Autriche ne s'étaient pas sensiblement améliorées, lorsque la révolution de 1848 vint en augmenter considérablement les embarras. Une véritable panique s'empara des esprits, et l'argent comptant fut en partie enterré, en partie envoyé hors du pays. La défense d'exporter de l'argent ne fit qu'empirer le mal. Le gouvernement dut prendre des mesures pour satisfaire aux besoins les plus pressans, et ce n'est qu'après avoir complétement vaincu la révolution qu'il put songer à améliorer la situation financière.

L'état des finances de l'Autriche, pendant l'année 1851, se résume dans les chiffres suivans : la recette totale a été de 223,252,038 florins; en 1850, elle n'avait été que de 194,296,457 florins. Les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année 1851 s'élevaient à 278,420,470 fl.; il y avait donc un déficit de 55,168,432 florins. Le déficit de 1850 avait été de 56,384,591 florins. La rente de la dette publique est comprise dans le budget des dépenses de 1851 pour 52,472,731 florins; en 1850, elle avait été de 49,075,528 florins. Le ministère de la guerre figure, dans le budget des dépenses de 1851, pour 111,999,292 florins; dans le budget de 1850, il entrait pour 126,262,936 florins. Le budget des dépenses de 1851 comprend également 2,321,314 florins, valeur tant en argent qu'en sel, comme frais de guerre payés à la Russie pour son intervention en Hongrie, et 15,179,000 florins pour la mobilisation de l'armée en 1850. D'après un décret impérial du 15 mai 1852, le pa-

pier-monnaie en circulation ne doit pas dépasser la somme de 175 millions de florins; à la fin du mois de juin, il n'a été que de 165 millions 883,981 florins. Ce papier-monnaie représente les valeurs les plus diverses, dont la plus petite est celle de 6 kreutzers, et l'on ne voit presque pas d'autre monnaie en Autriche. L'argent disparaît aussitôt qu'il entre dans la circulation, ce qu'on comprendra aisément en considérant que le papier-monnaie perd encore aujourd'hui 22 pour 100. Cependant l'Autriche a des ressources immenses, et on ne peut douter que, si la paix se prolonge, une administration habile et consciencieuse ne parvienne à rétablir l'équilibre dans ses finances.

Des projets d'agrandissement qui, contrairement peut-être aux vrais intérêts de l'empire, l'entraînent à étendre son territoire vers le nord, du côté de l'Allemagne, plutôt que vers l'orient, du côté de la Turquie, dominent la politique extérieure de l'Autriche. La révolution de 1848, après avoir placé cette puissance dans une situation critique, fut aussi pour elle l'occasion d'un glorieux effort qui réveilla toutes ses ambitions. L'audacieuse politique du prince Schwarzenberg succéda à la prudente réserve d'avant 1848 et aux tâtonnemens qui avaient un moment suivi les révolutions de cette année. L'Autriche se trouva plus forte et plus active que jamais en présence de l'Allemagne divisée et irrésolue : elle sut profiter avec son habileté traditionnelle des avantages de sa nouvelle position.

L'idée d'une union douanière de l'Autriche avec l'Allemagne n'est pas une chose nouvelle. La réalisation de cette idée a déjà été poursuivie par le prince de Metternich, il y a plus de dix ans. Ce n'est d'ailleurs pas un motif pour diminuer le mérite des hommes d'état actuels de l'Autriche : il y a parmi eux des esprits éminens et de zélés patriotes; leur seul défaut consiste peut-être à vouloir aller au-delà des limites du possible. Un des hommes qui se sont le plus distingués depuis 1848 est M. le baron de Bruck, ancien ministre du commerce. M. de Bruck est né à Elberfeld le 18 octobre 1789, et se destinait d'abord au commerce. En 1821, il se rendit à Trieste, où plus tard il fut directeur de la compagnie maritime le *Lloyd*, qu'il a administrée avec un brillant succès. En reconnaissance de ces services, l'empereur lui conféra le titre de baron. En 1848, M. de Bruck défendit vivement les intérêts de l'Allemagne contre les prétentions du parti italien, et fut envoyé par les électeurs de Trieste comme député au parlement de Francfort. Le gouvernement autrichien le nomma plénipotentiaire auprès du vicaire de l'empire. Après la révolution du mois d'octobre 1848, il entra dans le ministère Schwarzenberg-Stadion comme ministre du commerce et des travaux publics. En cette qualité, il fut un des auteurs de la constitution du 4 mars 1849, prit part à la négociation du traité de paix avec le Piémont, et élabora, pour la réorganisation de son département, un

plan très remarquable qui, au mois d'octobre 1849, obtint l'approbation de l'empereur. M. de Bruck déploya une activité prodigieuse pour la construction des chaussées, des chemins de fer et des lignes télégraphiques, pour la réforme du système des postes et des consulats, pour la rédaction du code de commerce et de navigation, et pour l'abolition des douanes à l'intérieur. Il est l'auteur du célèbre mémoire sur l'union austro-allemande, dont il était le partisan le plus zélé. Cependant ses projets ne paraissent pas avoir été complétement d'accord avec les vues du gouvernement de Vienne, et, vers la fin du mois de mai 1851, il donna sa démission.

Avec la sagacité d'un homme d'état supérieur, M. de Bruck vit parfaitement que la question financière est étroitement liée à la question commerciale. Il pensa avec raison que l'industrie autrichienne ne prendra un plus grand essor que lorsque les provinces de l'ouest, qui sont essentiellement industrielles, pourront se procurer les matières premières à un prix peu élevé. Il comprit que le seul moyen d'attirer de nouveaux capitaux dans le pays était de mettre ces provinces en communication directe avec les riches provinces agricoles de l'est. Le chemin de fer de Vienne à Szolnock, avec des embranchemens vers la Galicie, la Servie et la Transylvanie, a une haute importance pour l'Autriche, et M. de Bruck avait la conviction que la crise financière de l'empire ne trouvera une solution heureuse que par l'achèvement de ce réseau de chemins de fer. Il attachait plus d'importance encore au chemin de fer de Vienne à Trieste. C'est à lui aussi qu'appartient l'idée d'une union douanière de la région centrale de l'Europe (*mittel-europäisches Zollreich*), idée poursuivie, après la démission de M. de Bruck, dans le projet de l'union austro-allemande. Dans les conférences de Dresde et à la diète de Francfort, l'Autriche ne voulut faire de l'organisation douanière qu'une simple partie de l'organisation politique générale. C'est dans cette intention qu'elle proposa d'ajouter au pacte fondamental un article additionnel par lequel tous les états allemands auraient été obligés d'accepter dans un délai prescrit l'union douanière universelle de l'Allemagne; mais elle rencontra une opposition unanime et ne put obtenir à Dresde qu'un projet de conventions propres à faciliter les opérations commerciales. On y prépara aussi un traité douanier et un traité monétaire; mais les duchés de Holstein et de Mecklenbourg refusèrent leur consentement à ces derniers projets, et les autres états n'accordèrent le leur que sous la condition que l'Autriche abolirait son système prohibitif, et que, par l'établissement d'un nouveau tarif, elle donnerait plus de liberté au commerce. Le résultat définitif de ces négociations a été qu'il n'y avait pas à songer, pour le moment, à une union douanière avec l'Autriche.

L'Autriche ne tarda cependant pas à opérer dans son système doua-

nier une réforme immense, en substituant à son tarif de prohibition un tarif qui se rapproche beaucoup de celui du Zollverein. Le nouveau tarif a même sur celui de l'union douanière l'avantage de faire une distinction entre les différentes qualités de marchandises. Ce tarif ne devait être applicable qu'à partir du 1er février 1852, et sur certaines marchandises une augmentation de 10 pour 100 était exigible pour la première année, c'est-à-dire jusqu'au 1er février 1853. En même temps, l'Autriche supprima la ligne douanière entre la Hongrie et ses autres états; elle s'attachait ainsi la Hongrie par un nouveau lien, et développait les relations commerciales de ce pays avec les autres provinces de l'empire.

Il y avait donc en présence du Zollverein les élémens tout prêts d'une union austro-allemande. Entre ces élémens et l'ancienne union douanière, une lutte était inévitable. Des congrès, des conférences diplomatiques, qui aujourd'hui encore ne touchent pas à leur terme, en marquèrent les principaux épisodes.

IV.

La Prusse avait fait remettre aux gouvernemens de l'Allemagne une invitation pour l'ouverture à Berlin d'un congrès d'union douanière dans les premiers mois de l'année 1852. L'Autriche avait intérêt à devancer ce congrès, et, dans les derniers jours de novembre 1851, le gouvernement autrichien, après avoir fait les réformes douanières dont nous avons parlé, et profitant des dissentimens survenus entre les membres du Zollverein, s'adressa à tous les cabinets de l'Allemagne pour qu'ils envoyassent des commissaires à Vienne, afin de stipuler les conditions d'une future union douanière entre l'Autriche et l'Allemagne. Les délibérations de Vienne, auxquelles prirent part les commissaires de Bavière, de Saxe, de Hanovre, de Wurtemberg, de Bade, des principautés de Hesse, de Brunswick, d'Oldenbourg, de Nassau et des quatre villes libres, commencèrent le 4 janvier 1852. La Prusse ne s'était pas fait représenter.

Le prince Schwarzenberg ouvrit en personne le congrès douanier de Vienne. Après avoir dit quelques mots du but général de la politique autrichienne : « De divers côtés, continua le prince, on craint encore que le but que nous annonçons hautement ne soit pas le seul que nous poursuivons. Je déclare que ces craintes n'ont aucun fondement, et je regrette de ne pas voir représentés ici tous les états de la confédération; les discussions qui vont s'ouvrir leur auraient enlevé toute espèce de doute sur l'utilité et l'opportunité de nos propositions... Il est incontestable qu'on rencontrera bien des difficultés; mais les expériences qu'on a déjà faites prouvent que de semblables difficultés ne sont pas insur-

montables, et nous trouvons dans le Zollverein fondé par la Prusse, ainsi que dans le traité du 7 septembre, des exemples instructifs qui nous montrent les moyens de vaincre les plus grands obstacles... Du reste, l'avis du gouvernement impérial n'est pas que, dans cette réunion, où plusieurs états de l'Allemagne ne sont pas représentés, on prenne une décision définitive, d'autant plus que les conditions sous lesquelles le nouveau traité entre la Prusse et les autres états doit être conclu ne sont pas encore fixées, et parce que, dans les projets pour une union douanière générale, il faudra déterminer avant tout la forme future de l'union existante. En conséquence, le but de notre réunion est uniquement de faire connaître les diverses opinions et de s'entendre réciproquement..... Les négociations auxquelles donnera lieu l'invitation du gouvernement prussien pour une réunion des plénipotentiaires à Berlin fourniront le moyen de rendre ces projets définitifs. »

L'Autriche soumit à la délibération du congrès deux projets : l'un pour *un simple traité de commerce* à valoir à partir du 1er janvier 1854, et l'autre pour *une union douanière complète* à partir du 1er janvier 1859. Dès le début de ces conférences, les représentans des divers états s'étaient tracé des limites dont il importe de tenir compte. Ils n'avaient pas reçu, disaient-ils, d'instructions spéciales; ils étaient plutôt chargés d'émettre leurs avis personnels que de faire des déclarations au nom de leurs cabinets respectifs. — C'est sous cette réserve que les projets de l'Autriche furent d'abord discutés et modifiés; communication en fut ensuite donnée aux divers gouvernemens pour en obtenir la ratification (1).

Nous ne nous arrêterons point ici au traité de commerce proposé par l'Autriche : ce traité ne faisait que jeter les bases d'une future union douanière; c'est le projet de cette union même qui intéresse toute l'Allemagne au plus haut point. Quelle est donc la possibilité, quelle est la convenance de l'union proposée? Comme le dit fort bien l'article premier du projet d'union, les trois conditions essentielles pour une union douanière sont les suivantes : *liberté de commerce entre les états liés par le traité, — même législation pour le commerce avec les états étrangers à l'union, — communauté des revenus.*

Pour savoir si le projet de l'Autriche remplit ces conditions, il faut commencer par jeter un coup d'œil sur l'organisation intérieure du Zollverein. En 1833, lors de la formation de cette union, les parties contractantes crurent nécessaire d'établir un contrôle pour le commerce entre leurs propres états. Cette précaution était motivée par les raisons suivantes : on voulait d'abord pouvoir se rendre compte du mouvement des marchandises soumises à un droit d'importation; ensuite

(1) La première publication des projets de l'Autriche, révisés par le congrès de Vienne, eut lieu dans la *Gazette d'Augsbourg*.

il s'agissait de donner — à ceux des membres de l'union qui avaient soumis la fabrication ou la consommation de leurs propres produits à des droits intérieurs — le moyen de frapper d'une imposition la marchandise importée, qui paierait des droits moindres dans le pays où elle est produite; on mettait ainsi le producteur indigène en état de soutenir la concurrence du producteur étranger. Pour atteindre ce double but, il fut stipulé, dans l'article 8 du traité du Zollverein, que les marchandises soumises à un droit d'importation ou d'exportation, et allant de la Bavière ou du Wurtemberg vers les états du nord de l'union, ou réciproquement, ne pourraient être transportées que sur les grandes voies de communications, ensuite que les conducteurs de ces marchandises auraient à déclarer le contenu de chaque transport, en montrant leur feuille de route aux bureaux de douane devant lesquels ils passeraient. Cette stipulation ne concernait pas les effets des voyageurs, ni le petit commerce des frontières et des marchés. Le contrôle des marchandises mêmes n'était jugé nécessaire qu'en tant que la perception des droits différentiels le rendrait indispensable.

Ce paragraphe fut fortement désapprouvé par la Bavière et par le Wurtemberg, avant même que le Zollverein fût définitivement constitué. Les délégués de ces deux états soutenaient, dans les délibérations qui se succédèrent alors, que ce paragraphe pourrait entraver le principal but de l'union, savoir : la liberté du commerce intérieur. Ils demandèrent que la simple déclaration des objets soumis à l'octroi suffît à la frontière, et que le contrôle des marchandises ne se fît qu'au lieu de destination, afin d'épargner au commerce toute gêne inutile. Les délégués des autres états répondirent que les stipulations de l'article 8 n'accordaient nullement le droit de soumettre les marchandises à des mesures vexatoires, telles, par exemple, que le déchargement des colis, et qu'une révision de ces marchandises ne devait avoir lieu qu'en cas de soupçons graves contre les conducteurs. Quoique dans la suite on n'ait guère abusé de l'article 8, on tomba d'accord, lors du renouvellement du traité en 1841, de supprimer entièrement cet article, et depuis il ne s'exerce plus aucun contrôle à la frontière des différens états de l'union. Le Zollverein fait donc réellement jouir tous ses membres d'une liberté complète du commerce. Or, dans le projet proposé par l'Autriche, il est dit (art. 3, supplément 5) que, pour la garantie du monopole du tabac et de la poudre dans l'empire, toutes les marchandises venant de l'extérieur ne pourront être transportées que le jour, en suivant les routes de douanes et en passant devant des bureaux de déclaration spécialement désignés. Ces bureaux auront le droit de soumettre les marchandises à un contrôle partiel, si elles n'ont pas encore été contrôlées et plombées dans un état appartenant à l'union. Cette clause suffit pour prouver que le projet de l'Autriche ne remplit pas la première condition d'un traité d'union douanière, c'est-

à-dire le libre mouvement des marchandises. A la vérité, ce projet laisse à l'Autriche une entière liberté pour l'exportation de ses marchandises vers les autres états du Zollverein; mais il n'en est pas de même pour l'importation des marchandises de ces états vers l'Autriche.

Le projet ne donne pas non plus une législation commune aux états allemands vis-à-vis des pays étrangers. Or il ne saurait y avoir d'union douanière sans un tarif uniforme, et l'Autriche demande que, pour l'union qui doit commencer le 1er janvier 1859, il soit fixé, dès 1856, un tarif réglé sur la situation des finances, de l'industrie et du commerce. Il faudrait donc un nouveau concours des treize gouvernemens différens pour fixer le tarif général, de manière que le projet actuel manque de la garantie importante qui, lors du traité de 1833 et du traité du 7 septembre 1851, formait la base de toutes les négociations. Ce défaut n'a pas échappé aux auteurs du projet, et voici comment ils ont cherché à le pallier. Si l'une des deux parties le demande, l'autre est obligée d'admettre son propre tarif comme tarif général, et, par ce fait seul, l'union entre l'Autriche et le Zollverein se trouverait constituée; ce qui veut dire que si l'Autriche, après quatre ou cinq ans de réflexions, trouve encore que l'union douanière lui convient, elle peut forcer les états du Zollverein de la recevoir dans l'union par la simple déclaration qu'elle accepte le tarif du Zollverein, quand même ces états ne trouveraient aucun avantage dans cette admission, ou même y trouveraient du désavantage. Si au contraire l'Autriche pense que cette union ne lui convient plus, elle peut rompre toutes les négociations, car il est certain que les douze états membres actuels du Zollverein n'accepteront pas ou du moins n'accepteront pas à l'unanimité, comme cela est nécessaire en pareil cas, le tarif de l'Autriche.

Le projet remplit-il mieux la troisième condition nécessaire pour une union douanière, savoir la *communauté des revenus?* On voit dès l'abord qu'il serait fort difficile de trouver maintenant, pour le partage des revenus, une base qui fût encore exacte au bout de sept ans, surtout le nouveau tarif n'étant pas arrêté. Aux termes de l'article 8, les revenus de chaque partie doivent être fixés, conformément à ceux des années de 1854 à 1857 : 1° d'après les droits d'entrée des différentes marchandises, y compris le sucre de betterave et à l'exclusion du tabac et de la poudre; 2° d'après les droits d'exportation; 3° d'après les droits de transit. C'est en proportion de ces revenus que doit être partagée l'encaisse entre les deux parties. Si par exemple les droits d'entrée s'élevaient en moyenne, dans les quatre années, à 45 millions de thalers pour le Zollverein et à 25 millions de florins pour l'Autriche, le Zollverein recevrait des revenus communs 30/51 et l'Autriche 21/51. Ce mode de répartition a le défaut de ne pas être basé sur le chiffre de la population. En effet, au commencement de l'année 1837, l'Au-

triche avait 35,402,734 habitans; le Zollverein en comptait 26,048,970. En 1846, d'après les tables statistiques, l'Autriche en comptait 37,443,033, le Zollverein 29,460,816. Or, en comparant ensemble ces quantités numériques, on remarquera qu'en Autriche la population a augmenté de 5 huitièmes pour 100, et dans les états du Zollverein de 10 neuvièmes pour 100. Supposez qu'après 1858 l'accroissement des deux populations continue à se faire dans les mêmes proportions, la part pour laquelle l'Autriche contribuerait à la recette générale augmenterait de 6 centièmes pour 100, tandis que, pour le Zollverein, cette augmentation serait de 12 centièmes pour 100; et comme cette circonstance n'entrerait nullement en considération pour le *partage* des revenus, l'Autriche percevrait des droits de douane d'année en année plus forts, malgré une augmentation plus lente de la population, tandis que pour le Zollverein le contraire aurait lieu malgré l'accroissement plus rapide du même élément. A la vérité, il ne serait pas impossible que ce fût l'Autriche qui se trouvât dans une position désavantageuse, si le mouvement de la population avait lieu dans une proportion différente; mais ce qui est incontestable, c'est que, dans l'un de ces cas comme dans l'autre, le projet de l'Autriche manque absolument d'une base équitable pour la répartition des revenus.

Il convient d'examiner encore si le plan d'une union austro-allemande ne présente pas par lui-même des inconvéniens trop graves pour que la réalisation soit dans l'intérêt des deux parties.

L'importation des produits bruts et des produits de l'industrie de l'Autriche entraverait évidemment la vente des produits des pays du Zollverein. Des contrées qui n'ont rien à offrir peuvent difficilement acheter, et certains pays de l'Autriche, encore à demi barbares, ont plus qu'il ne faut des marchandises que cet empire produit lui-même. Que l'on considère maintenant la cherté du transport du nord de l'Allemagne aux frontières de la Turquie, et l'on ne pourra nier que l'exportation vers les pays autrichiens dont nous venons de parler ne présente de grandes difficultés.

Le seul grand port de mer que possède l'Autriche est celui de Trieste, dont l'importance consiste principalement dans ses rapports avec l'Orient. L'industrie des états du nord se porte au contraire sur le commerce transatlantique. Or il pourrait se faire qu'une puissance jalouse bloquât le port de Trieste, et l'Autriche a par conséquent un grand intérêt à ouvrir aux produits de son industrie une entrée libre dans d'autres ports. Quant à la Bohême, M. de Bruck a déjà reconnu que l'écoulement le plus facile des produits de ce pays, essentiellement industriel, doit se faire par l'Elbe, qui se jette dans la Mer du Nord. Ce sont là autant de nouveaux motifs pour l'Autriche de demander son admission dans le Zollverein; mais l'union douanière allemande aurait-elle également intérêt à cette admission? Cela est douteux.

Une autre raison fort grave contre le projet de l'Autriche, c'est la baisse de la valeur du papier-monnaie autrichien, qui perd 23 pour 100. Dans les pays étrangers à l'Autriche, on demande que les paiemens se fassent en argent, et on y augmenterait infailliblement le prix des marchandises en raison de la perte subie par le papier-monnaie. Le Zollverein surveille ses frontières avec la plus louable activité; les fonctionnaires sont d'une probité généralement reconnue, et il y a eu très peu d'exemples de fraude. En Autriche, il n'en est pas de même; la rétribution insuffisante des douaniers a beaucoup favorisé la contrebande. « La position précaire et le traitement insuffisant des douaniers, disaient avec raison les fabricans de la Bohême dans leur mémoire du 10 février 1850, les mettent en quelque sorte dans la nécessité de pactiser avec la contrebande, et de gagner par des abus ce qu'ils ne peuvent obtenir par les fatigues de leur service. C'est ainsi qu'ils accordent à la fraude une protection dont on ne trouve pas d'exemple dans d'autres pays, même dans ceux qui sont soumis au système de prohibition. »

On voit combien d'objections soulevaient les projets de l'Autriche. Aussi le congrès de Vienne n'a-t-il pas tenu moins de cinquante-sept séances, sans compter les réunions partielles des différentes commissions. La diplomatie autrichienne fit des merveilles d'habileté, et les plénipotentiaires ne tardèrent pas à s'écarter de la réserve qu'ils avaient d'abord scrupuleusement observée. Un grave événement, la mort du prince Schwarzenberg, fit peser une pénible impression sur les dernières séances du congrès, sans cependant que le programme de l'Autriche en subît aucune modification. Le 21 avril 1851, le nouveau ministre des affaires étrangères, M. le comte de Buol-Schauenstein, ferma le congrès, et fit adopter un protocole par lequel les plénipotentiaires engagèrent moralement leurs gouvernemens respectifs. Vu l'absence de la Prusse et des autres états du nord de l'Allemagne, les plénipotentiaires ne purent prendre une résolution définitive; néanmoins on apprit plus tard qu'il avait été stipulé un article secret dont le texte est encore inconnu. Avant de quitter Vienne, les plénipotentiaires reçurent de l'empereur des distinctions et des décorations.

La veille de la fermeture du congrès de Vienne, le gouvernement prussien ouvrit un nouveau congrès à Berlin; il confia la défense de ses intérêts à trois hommes éclairés, MM. de Pommer-Esche, directeur général des contributions, Delbrück, conseiller intime de régence, et Philippsborn, conseiller de légation. Ce dernier, quoique jeune encore, s'était déjà distingué comme consul-général à Anvers et comme négociateur du traité de commerce de la Prusse avec la Hollande. M. de Manteuffel ouvrit en personne les conférences et déclara formellement qu'il n'était jamais entré dans la pensée du gouvernement prussien de dissoudre le Zollverein. C'est le plénipotentiaire de Bavière qui vint

placer le débat sur son véritable terrain. Il répondit au chef du cabinet prussien que son gouvernement désirait également le maintien et l'agrandissement du Zollverein, mais qu'il demandait que cet agrandissement n'eût pas lieu uniquement vers le nord, qu'il se dirigeât aussi vers le midi de l'Allemagne, et qu'on s'entendît avec l'Autriche au sujet d'une union douanière et commerciale. Le discours du plénipotentiaire bavarois causa une légère surprise. On était loin de s'attendre aux nouvelles difficultés qui allaient surgir. Les séances du congrès de Berlin avaient à peine commencé, qu'on apprit que, plusieurs semaines avant l'ouverture du congrès, les gouvernemens représentés à Vienne, la Bavière en tête, avaient tenu, à partir du 6 avril, des conférences secrètes à Darmstadt, dans lesquelles ils s'étaient formellement coalisés contre la Prusse. M. von der Pfordten, le président du ministère bavarois, était l'ame de cette coalition, qui devait en quelque sorte être une revanche sur le traité du 7 septembre. Il y a cependant cette différence entre ce dernier traité et celui de Darmstadt, que le traité du 7 septembre a été fait dans l'intérêt de tous les membres du Zollverein et qu'il a été annoncé publiquement à tous les états faisant partie de l'union, tandis que la coalition de Darmstadt était dirigée contre le fondateur du Zollverein et ne lui a pas même été annoncée, lorsque les puissances coalisées se sont fait représenter au congrès de Berlin (1).

En Prusse, on s'attendait si peu à un pareil revirement, que l'on crut un moment que l'Autriche était étrangère à la formation de la coalition de Darmstadt. Il ne manquait même pas de publicistes qui, par ruse ou par ignorance, disaient que cette coalition était aussi bien dirigée contre l'Autriche que contre la Prusse, attendu que son véritable but était la prépondérance de la Bavière dans le midi de l'Allemagne. Cependant ce qu'on sait sur le traité de Darmstadt paraît prouver le contraire.

La Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, les deux principautés de Hesse, le Nassau et le grand-duché de Bade avaient d'abord approuvé à Darmstadt le dernier protocole du congrès de Vienne; mais, comme nous l'avons déjà fait observer, ce protocole n'avait pas un caractère définitif. Ces états s'étaient encore engagés à déclarer à Berlin qu'il fallait traiter avec l'Autriche sur les bases du projet élaboré à Vienne, et à ne pas terminer les négociations concernant la prolongation et l'a-

(1) Jusqu'à présent, on a pensé en Allemagne que la publication du traité de Darmstadt était le résultat d'une indiscrétion : ce n'est pas notre avis. La position des plénipotentiaires allemands devenait de plus en plus embarrassante, et à la longue il leur était impossible de garder les apparences de l'impartialité envers le gouvernement de Berlin, puisque, *par un traité*, ils s'étaient formellement engagés envers l'Autriche. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que l'Autriche avait intérêt à une manifestation éclatante contre la Prusse. Il nous semble donc plus que probable que le traité a été publié du consentement indirect de ses propres auteurs.

grandissement du Zollverein avant que la Prusse se fût entendue avec l'Autriche. Non contens du résultat de cette première conférence à Darmstadt, les états coalisés en tinrent une seconde, dans laquelle ils stipulaient qu'aucun gouvernement membre du Zollverein ne pourrait conclure un traité de douane avec un autre état sans la permission de tous les autres membres. Si jusqu'à la fin de 1853 aucun de ces états n'avait conclu un traité de ce genre, ils devaient former une union douanière entre eux. Le gouvernement de Bade, se rappelant probablement les grands services que la Prusse lui avait rendus lors de la dernière insurrection, ne souscrivit pas à cette clause du traité. Dans une troisième conférence enfin, on convint de faire à l'Autriche une nouvelle proposition au sujet de l'article secret du projet de Vienne, dans lequel l'Autriche avait promis de garantir aux autres états leurs revenus, si la demande en était faite avant le 30 janvier 1853; les autres gouvernemens s'engagèrent aussi à ne pas traiter avec la Prusse avant le 1er janvier 1853, à moins que celle-ci ne se fût d'abord entendue avec l'Autriche. Le cabinet de Bade resta encore étranger à cette dernière clause du traité de Darmstadt.

La nouvelle de ce traité fit une impression immense dans toute l'Allemagne. Dans le nord, on était particulièrement surpris de la conduite de la Saxe, pour laquelle le Zollverein avait eu des résultats si avantageux. On parlait d'intérêts dynastiques qui seuls avaient pu faire oublier les intérêts matériels du pays. Il fut question d'établir à Berlin une grande foire pour faire concurrence à celle de Leipzig. Le ministère de M. de Manteuffel fut assailli bientôt par les propositions les plus aventureuses : les libres échangistes demandaient que la Prusse se séparât immédiatement du Zollverein, et qu'elle prît des mesures décisives pour la liberté du commerce. M. de Manteuffel se contenta de maintenir son programme : — reconstituer d'abord l'union et traiter ensuite seulement avec l'Autriche. Cette ferme attitude était digne de l'homme qui avait été le plus énergique adversaire du prince Schwarzenberg. Issu d'une ancienne famille noble de la Basse-Lusace, le baron Otto de Manteuffel était entré, jeune encore, au service de l'état, et son avancement dans la carrière administrative avait été rapide. Au mois de juin 1842, M. de Manteuffel fut nommé vice-président du gouvernement de Stettin. Plus tard, il devint conseiller supérieur privé, et, au printemps de l'année 1848, directeur de la deuxième division au ministère de l'intérieur. A la diète de Berlin, en 1847, M. de Manteuffel se signala par sa courageuse défense du pouvoir royal contre les empiétemens du principe représentatif. Lorsqu'en 1848 on se fut enfin décidé à prendre des mesures contre les tendances révolutionnaires, M. de Manteuffel fut nommé ministre de l'intérieur dans le cabinet présidé par M. de Brandebourg. A l'occasion de la dissolution du parlement, M. de Manteuffel montra encore un

courage à toute épreuve, et, après la mort du comte de Brandebourg, il devint président du conseil et ministre des affaires étrangères. Depuis ce temps, il n'a cessé de s'occuper avec un zèle infatigable de tous les intérêts du royaume, dont il a traversé les différentes crises avec une remarquable fermeté.

Les conférences de Berlin étaient, dès le début, frappées de stérilité, puisqu'on s'était engagé à traîner pendant huit mois les négociations en longueur. Le cabinet de Berlin répondit aux états coalisés par une note qui n'amena aucun résultat.

Au mois de mai 1852, M. de Bismark-Schoenhausen, représentant de la Prusse à la diète de Francfort, fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne, que le ministre de Prusse en congé avait quittée momentanément. Cette mission fit croire que la Prusse voulait s'entendre avec l'Autriche au sujet d'une union douanière. Il est cependant facile de voir que non-seulement les intérêts matériels de la Prusse, mais aussi son honneur, étaient trop sérieusement engagés pour comporter une pareille démarche; aussi, lorsqu'on accusa le cabinet de Berlin de vouloir faire des concessions à l'Autriche, il s'éleva de toutes ses forces contre une telle imputation. Le gouvernement prussien prorogea les conférences du congrès douanier au 16 août, et dans une note du 20 juillet il fixa aux membres du congrès le jour de la réouverture comme terme de rigueur pour s'expliquer sur la réunion du Steuerverein au Zollverein, ainsi que sur la question d'une union austro-allemande. « Le second point, disait le cabinet de Berlin, est d'une importance décisive. *Il consiste à faire adopter généralement le principe que les négociations avec le cabinet de Vienne, qui se borneraient à un traité douanier et commercial, ne soient ouvertes qu'après la conclusion du traité sur le renouvellement et l'extension du Zollverein.* » Les coalisés de Darmstadt répondirent par une note dans laquelle ils reproduisirent les mêmes argumens qu'ils avaient déjà tant de fois opposés au gouvernement de Berlin; ils ajoutèrent *qu'ils ne croyaient pas pouvoir prendre des résolutions obligatoires au sujet du renouvellement du Zollverein et de l'accession du Steuerverein avant de connaître quelles seraient les conditions du traité douanier et commercial à conclure avec l'Autriche, et de quelle manière la future union avec cette dernière puissance pourrait être assurée.*

Il serait plus qu'inutile de s'appesantir sur les détails de toutes les réunions que les diplomates allemands ont tenues depuis l'échange de ces notes, pour délibérer sur leur ligne de conduite. Dans les conférences tenues tantôt à Kissingen, tantôt à Stuttgart, on eut plus d'une occasion de remarquer combien les gouvernemens de Wurtemberg et de Bade hésitaient à rester dans la ligue contre la Prusse. Enfin le 21 août dernier, à la réouverture du congrès de Berlin, les plénipo-

tentiaires des gouvernemens coalisés remirent à la Prusse une note dont quelques passages doivent être cités :

« Les délibérations (disaient les plénipotentiaires) sur la première proposition prussienne, concernant la réunion du Steuerverein avec le Zollverein, ont fait naître chez les gouvernemens représentés par les soussignés la conviction que cette proposition n'est pas un obstacle au renouvellement des traités du Zollverein. Ils se déclarent prêts à y accéder en y introduisant les modifications reconnues nécessaires et à la faire entrer dans les nouveaux traités du Zollverein, à la condition qu'on se sera mis d'accord sur les points encore non résolus et surtout sur les rapports commerciaux avec l'empire d'Autriche.

« Quant aux négociations avec le gouvernement impérial d'Autriche, le gouvernement prussien les a lui-même reconnues désirables, et il a fait savoir qu'il était prêt, mais en rappelant, pour ce qui en concerne les bases, le protocole de Wiesbaden du 7 juin 1851. A leur grand regret, les gouvernemens représentés par les soussignés ne peuvent se trouver satisfaits par cette déclaration.

« Nous avons, pour des négociations commerciales avec l'Autriche, des bases bien plus positives que lors des conférences de Wiesbaden. Nous possédons les projets de traités élaborés aux conférences de Vienne, et que les soussignés ont soumis, au nom de leurs gouvernemens, aux présentes conférences le 25 mai dernier. Les soussignés sont donc chargés de prier le gouvernement prussien de vouloir bien déclarer s'il est disposé à reconnaître ces projets, et surtout celui d'un traité de commerce et de douanes, comme bases des négociations avec le gouvernement autrichien, et sous quelle forme il est prêt à accepter ce traité de commerce et de douanes. »

Cette note avait du reste un caractère très conciliant. Les gouvernemens coalisés protestaient de leur vif désir de voir le Zollverein « maintenu et agrandi ; » ils ajoutèrent qu'ils s'étaient toujours laissé guider par la considération que, là où des opinions opposées ont besoin d'être conciliées par des négociations, il ne faut pas que l'une des deux parties voie triompher complétement son avis, tandis que celui de l'autre serait sacrifié.

La réponse de la Prusse a été communiquée au congrès de Berlin le 30 août. Le gouvernement prussien, après avoir pris acte de l'accession toutefois conditionnelle des gouvernemens coalisés au traité du 7 septembre, se déclarait prêt à accepter le projet de Vienne comme base des négociations, mais seulement après le renouvellement et l'extension du Zollverein. Cependant, en acceptant le projet de Vienne comme base d'un traité de commerce avec l'Autriche, la Prusse faisait ses réserves pour tout ce qui pourrait concerner *une union douanière*. Elle demandait en outre que le renouvellement du Zollverein eût lieu pour douze ans; elle réclamait une réponse avant le 15 septembre, et elle déclarait que, faute d'une réponse favorable, elle n'entendrait plus traiter avec la coalition des gouvernemens.

Cette note a été diversement interprétée. Les uns prétendaient que la Prusse y faisait une concession à l'Autriche en acceptant pour base des négociations le projet de Vienne; les autres, au contraire, ne voyaient dans la note du gouvernement prussien que le maintien pur et simple de son programme, mais enveloppé dans des formes qui pourraient faire croire à des concessions. Le gouvernement autrichien paraît avoir été peu satisfait de la nouvelle note du cabinet de Berlin, et on a dû s'attendre plutôt à des complications nouvelles qu'à un arrangement prochain.

La situation dans laquelle vient de se placer la Prusse à l'égard de l'Autriche n'a rien qui doive surprendre; elle a du moins sa justification dans un fait qu'on n'a pu oublier. Lorsque la Prusse voulut former ce qu'on a appelé l'union restreinte, elle entama des négociations avec l'Autriche, qui avait cependant déclaré ne pas pouvoir entrer dans la formation d'un état fédératif. Le 10 mai 1849, la Prusse envoya à Vienne M. de Kanitz, ancien ministre des affaires étrangères; mais le 16 mai le cabinet de Vienne répondit qu'il ne pouvait rien décider relativement à un *état fédératif qui n'existait pas encore*. Il y a une contradiction évidente entre cette déclaration et la demande actuelle de l'Autriche d'être admise dans une union douanière *qui n'est pas encore reconstituée*. L'attitude adoptée par la Prusse vis-à-vis des gouvernemens de la confédération se déduit d'elle-même. Le traité de Darmstadt plaçait le congrès de Berlin en face de difficultés insolubles. Il importait au cabinet prussien de ne pas prolonger une pareille situation : le commerce languissait, et l'opinion publique demandait hautement que le gouvernement persistât dans la voie ferme où il était entré. La réponse que les états coalisés devaient faire à la note du 30 août 1852 n'étant pas encore arrivée à Berlin, même après le 15 septembre, on comprend que le gouvernement prussien ait envoyé le 27 du même mois, à ses agens auprès des différentes cours, une circulaire par laquelle il déclare ne plus vouloir traiter collectivement avec les gouvernemens coalisés, ce qui équivaut à une dissolution du congrès. Le gouvernement de Berlin fait cependant entrevoir qu'il est prêt à entrer en négociations par la voie diplomatique ordinaire. En prenant cette décision, le cabinet prussien avait probablement déjà connaissance de la réponse que la coalition avait rédigée à Munich, et par laquelle elle repoussait les dernières propositions de la Prusse. A l'heure qu'il est, les négociations se poursuivent individuellement entre les différens états; mais il est vraisemblable que l'Autriche convoquera un nouveau congrès douanier à Vienne. Ainsi donc il a été impossible de s'entendre. D'une part, le midi de l'Allemagne maintient ses exigences, appuyé sur l'Autriche; de l'autre, le nord reste en expectative, persuadé qu'il a atteint la limite des concessions compatibles avec les vrais intérêts du

corps germanique, comme avec la dignité de l'état fondateur du Zollverein.

Voilà où en est la grande affaire qui, depuis le traité de septembre 1851, occupe l'Allemagne. Si l'on se demande laquelle des deux parties qui se trouvent en présence aurait le plus à perdre à la dissolution du Zollverein, on reconnaîtra peut-être que ce n'est pas le nord. A l'appui de notre opinion, nous pouvons citer le jugement d'un des économistes les plus distingués de l'Allemagne, M. Rau, professeur à Heidelberg. « La partie de l'Allemagne qui se trouverait le plus lésée, dit M. Rau, serait évidemment la partie méridionale, qui, séparée de la mer, n'aurait de communications avec les côtes que par la voie du Rhin, et qui serait assujettie aux conditions de la surveillance de l'union du nord. Cette union pourrait facilement admettre des vins français et des tabacs américains avec des droits moindres de douane; les pays situés sur les bords de l'Oder, de l'Elbe et du Weser pourraient chercher pour les produits de leur industrie les marchés d'outre-mer, tandis que le midi de l'Allemagne n'aurait pas la même ressource... L'Allemagne méridionale, obligée de s'unir avec l'Autriche, devrait adopter l'organisation de cet empire. Une pareille union aurait des avantages pour certaines industries, et fournirait le moyen de remplacer une partie des produits du nord tels que les tissus de laine et les marchandises en fer ou en acier; mais en général il n'y aurait pas pour le midi une compensation complète aux avantages que le Zollverein lui avait donnés. Cette partie de l'Allemagne n'aurait que Trieste pour seule voie de communication avec la mer; d'ailleurs l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg et les autres états de l'Allemagne méridionale diffèrent trop peu comme pays producteurs pour pouvoir tirer les uns des autres les produits qui leur font défaut. »

Il n'est pas impossible que tôt ou tard on voie se réaliser l'idée d'une union douanière de la partie centrale de l'Europe; mais il faudra d'abord que la civilisation très arriérée encore des pays de la couronne d'Autriche soit plus en harmonie avec celle du reste de l'Allemagne, et, dans ce cas, il serait de l'intérêt de l'Europe de fortifier la puissance de la Prusse en proportion des progrès de l'Allemagne méridionale, afin d'empêcher l'Autriche d'exercer une influence prépondérante dans toutes les affaires germaniques. L'histoire rendra pleine justice aux efforts des hommes d'état autrichiens qui cherchent à introduire des réformes utiles dans leur pays, et il faut espérer que ces hommes auront la satisfaction de voir eux-mêmes leur œuvre porter des fruits; mais il convient aussi de rappeler aux partisans trop impatiens de la prépondérance autrichienne que tout progrès ne peut se réaliser qu'en son temps, et qu'il n'est permis à personne de méconnaître cette loi de l'humanité.

Dr Bamberg.

POÉSIES.

I. — LE FRUIT DE LA DOULEUR.

Sur le versant pierreux d'un plateau du midi,
Respirant le soleil d'un hiver attiédi,
J'errais en longs détours; les collines désertes
D'arbustes odorans étaient au loin couvertes.
Promeneur attentif, au plus humble arbrisseau
J'évitais en marchant de blesser un rameau.
J'avais déjà suivi tous ces sentiers des landes
Sans briser une tige, une feuille aux lavandes;
Aussi, de leurs bouquets intacts et respectés,
Nul parfum ne montait dans l'air, à mes côtés.

A travers champs, bientôt, dans ma course plus prompte,
Je m'élance, et des fleurs je ne tiens plus de compte;
Je marche au plus touffu des arbustes meurtris,
Et disperse à grands pas leurs feuilles en débris.
Alors jaillit, alors le vent à longs flots roule
Un doux torrent d'odeurs des plantes que je foule,
Et plus mon pied rapide, au penchant du coteau,
A coups précipités frappe comme un fléau,
Plus j'écrase, à pas lourds, feuilles, rameaux et tige,
Plus l'essaim des parfums rapidement voltige,
Et plus épais, dans l'air que j'entraîne en courant,
S'amasse et monte au loin un nuage odorant.

Vous, mon Dieu, parmi nous quand nos ames sont mûres,
Vous cheminez ainsi, malgré nos vains murmures,
Faisant votre moisson; et, lorsque vous voulez
Respirer les parfums dans nos cœurs recelés,
La douleur vous précède; elle vient, sans colère,
Ainsi que le coursier foulant le blé sur l'aire,
Et brise sous ses pieds, comme moi ces rameaux,
Nos fleurs et nos fruits mûrs et nos espoirs nouveaux.

Vous dirigez, Seigneur, tous les coups qu'elle porte;
Les plus durs sont toujours pour l'ame la plus forte.
C'est vous, dans la douleur, qui nous êtes présent;
Vous ne nous visitez, mon Dieu, qu'en nous brisant.

Mais c'est alors aussi qu'à travers ses blessures,
La fleur exhale au loin ses senteurs les plus pures;
Alors, mon Dieu, le cœur brisé par le chagrin
Vous livre ses vertus comme l'épi son grain,
Et mille odeurs ont fui de ses veines subtiles,
Qui dormaient jusque-là dans la plante inutiles.
Alors enfin versant, de l'argile ou de l'or,
Le flot immaculé qui s'y gardait encor,
L'homme à vos pieds répand, comme fit Madeleine,
Les plus divins parfums dont son ame était pleine.

II. — A UN ENFANT.

Après vos sœurs et votre mère,
Enfant au cœur tendre et soumis,
Que la nature vous soit chère :
Les champs sont vos meilleurs amis.

L'air des champs donne avec largesse
Comme un autre lait maternel;
Il fait croître en âge, en sagesse,
L'enfant placé là par le ciel.

C'est la voix du monde champêtre,
L'aspect des prés verts, du lac bleu,
Qui vous feront le mieux connaître
Et chérir la bonté de Dieu.

Aimez donc les bois, la fontaine,
L'étang bordé de longs roseaux,
Les petites fleurs, le grand chêne
Tout peuplé de joyeux oiseaux.

L'air parle sous sa fraîche voûte;
Le nid chanteur, dès son réveil,
Au pieux enfant qui l'écoute
Donne toujours un bon conseil.

Enfant qui devez être un homme,
Les bois vous diront des secrets;
Venez! il faut que je vous nomme
Les grandes vertus des forêts.

Préservant la paisible enfance
De nos désirs et de nos maux,

L'ombre, la fraîcheur, le silence,
S'éternisent sous ces rameaux.

Le chêne, aux jours d'ardeurs brûlantes,
— Pour que tout vienne en sa saison, —
Garde, à ses pieds, les jeunes plantes
D'une précoce floraison.

Aimez cet arbre aux fortes branches;
Voyez, sous son feuillage épais,
Comme l'œil bleu de ces pervenches
Dans l'ombre vous sourit en paix!

Sur le chêne essayant sa force,
L'enfant, jusqu'au nid du bouvreuil,
En s'aidant des nœuds de l'écorce,
Sait grimper comme l'écureuil.

Jouez sous le chêne robuste,
Et vous grandirez comme lui;
Et vous-même, d'un jeune arbuste
Quelque jour vous serez l'appui.

Ces chants que l'arbre fait entendre,
Cette ombre aux viriles douceurs,
Vous pourrez un jour les répandre
Sur votre mère et sur vos sœurs.

Imitez les grands bras du chêne
Luttant contre le vent du nord;
Endurcissez-vous à la peine :
Par elle vous deviendrez fort.

Loin de vous une enfance molle!
Du laboureur, du bûcheron,
Suivez, enfant, la rude école;
L'homme fort peut seul être bon.

Pour faire ainsi vos jours utiles
Et doux à ceux que vous aimez,
Profitez des leçons fertiles
Dont les champs sont partout semés.

Partout la nature sereine
Offre l'aide avec le conseil :
Cueillez, enfant, la bonne graine,
Dieu vous donnera le soleil.

III. — A UN POÈTE.

Beau lac, j'ai vu, de ce bois sombre,
Tes flots s'embraser au soleil;

Ils brillaient de couleurs sans nombre,
De bleu, d'orangé, de vermeil.

Mais cet azur, ces roses vives,
Cet or qui serpente là-bas,
Ces rayons qui baignent tes rives,
O lac, ne t'appartiennent pas!

Ce n'est pas de tes flots qu'émane
Ta clarté si douce à mes yeux;
L'azur de ton sein diaphane,
Beau lac, n'est qu'un reflet des cieux.

Sur ton lit de roc et de sable,
Tu n'as reçu pour don natal
Que ta transparence immuable
Et tes profondeurs de cristal.

Les couleurs dont ton eau rayonne,
Le soleil en toi répété,
Cet éclat qu'un beau jour te donne,
Tu les dois à ta pureté,

A tes ondes immaculées
Comme les neiges des sommets :
Dans la source et l'ame troublées
Les cieux ne se peignent jamais.

Toi donc, si tu veux, ô poète,
Vivant miroir de l'univers,
Qu'animant ton œuvre imparfaite,
Le vrai soleil brille en tes vers;

Si tu veux qu'à travers ses voiles,
Un meilleur monde, en souriant,
Reflète en ton sein les étoiles
Et les roses de l'Orient;

Que l'homme à ta voix se console,
Et, comme au bord de ce lac bleu,
Qu'il se penche sur ta parole
Pour voir passer l'esprit de Dieu,

Qu'enfin l'adorable nature
Respire et vive en tes tableaux,
— Garde ton ame toujours pure
Et profonde comme ces eaux.

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1852.

Le voyage du prince-président se poursuit avec le même caractère, au milieu des mêmes incidens et des mêmes impressions publiques de plus en plus tournées vers le seul dénouement qui puisse sortir de cet ensemble de manifestations. Accueils magnifiques, fêtes somptueuses, splendeurs officielles, concours des populations, harangues, acclamations, tout se réunit pour mettre cette excursion du midi au niveau des réceptions les plus éclatantes réservées à un prince, et pour en faire l'inauguration d'une autre ère, qui n'est plus même un simple pressentiment. Voici un mois déjà que ce voyage dure à travers une série ininterrompue d'ovations. Le prince Louis-Napoléon a parcouru une grande partie de la France; il a mis le pied sur le sol le plus miné par les propagandes; il a touché à Lyon, la seconde capitale des révolutions; à Toulon, l'un des arsenaux de notre marine; à Marseille, l'un des foyers de notre commerce; à Montpellier, à Toulouse. Bordeaux était hier à peine sa dernière étape importante. Il a traversé en quelque sorte toutes les zones politiques du pays. Demain il sera à Paris, et il serait difficile que sa rentrée surpassât les réceptions méridionales. Il n'y a qu'une chose particulière ici, c'est que Paris est toujours Paris, la ville capricieuse et ardente, la première à se laisser enflammer et la première à porter le poids des révolutions qu'elle fait, la plus malaisée à subjuguer peut-être et la reine des cités par l'esprit, par l'intelligence, par l'ascendant de tant de forces et de tant de séductions sociales réunies. Paris a bien souvent envoyé par le télégraphe à la province des révolutions et des changemens de gouvernement; il n'est point impossible cette fois que la province ait trouvé quelque plaisir à prendre une certaine initiative politique, en imprimant la première le sceau de son adhésion à une inévitable transformation du pouvoir.

Si on examine bien ce voyage du prince Louis-Napoléon dans les provinces du midi, on peut y voir comme un résumé vivant et parlant de la situation

actuelle de la France, avec les perspectives nouvelles qui s'ouvrent pour le pays, avec ce goût de la sécurité si prompt à se développer, avec les besoins, les vœux, les tendances qu'engendrent le dégoût et la lassitude des révolutions, et aussi avec ces derniers reflets des pensées sinistres que laissent après elles les prédications anarchiques. Qu'il s'ourdisse quelque part des machinations secrètes pour envelopper dans une mort commune, au détour d'un chemin, le chef de l'état et ceux qui l'environnent, cela n'indique-t-il pas le travail désespéré de passions encore mal éteintes? Que le prince Louis-Napoléon pose les fondemens d'une cathédrale à Marseille, se plaisant à redire que la religion ne doit point être un instrument politique; qu'il saisisse les occasions de se trouver en contact avec le clergé et de l'honorer, n'est-ce point l'indice de la place qu'occupent les idées religieuses dans toute entreprise de restauration sociale? Si les populations, allant droit au but, saluent dans le président de la république un chef couronné, que font-elles en cela autre chose que dégager le sens de tous les événemens contemporains et donner un corps aux idées de stabilité qui n'ont jamais plus de prise sur les esprits que quand la stabilité n'existe pas? Lorsque les agitateurs excitent et soulèvent les masses populaires, ils ne savent pas quelle force mystérieuse, invincible et mobile ils mettent en jeu : c'est une force terrible, justement parce qu'elle est anonyme et qu'elle n'a point à expliquer ses changemens. Ces masses qu'ils déchaînent, les agitateurs croient en être les maîtres, parce qu'ils flattent leurs passions et leurs convoitises; ils imaginent pouvoir les lancer ou les retenir à leur gré, les plier à leurs ambitions et à leurs désirs. Les plus naïfs ou les plus honnêtes sont ceux qui pensent qu'elles s'intéressent à leurs théories, à leurs constitutions, à leurs créations abstraites, à leur gouvernement direct. Insensés ou naïfs, pervers ou honnêtes, les uns et les autres méconnaissent un des premiers instincts des masses populaires : le besoin d'être dirigées, gouvernées, commandées, — et à leurs yeux ce commandement a encore ses conditions. Cela est vrai de tous les temps et de tous les pays. Nous ne savons si on se souvient d'un événement mystérieux qui eut lieu en Russie vers 1825. Une vaste conspiration s'était organisée : peut-être serait-il difficile d'en déterminer au juste le caractère; mais enfin elle avait pour but ostensible la constitution d'une république slave, elle s'était recrutée du reste dans les plus hauts rangs de l'armée et de l'aristocratie russes. C'est à cette conjuration que le malheureux prince Troubetskoï dut d'être envoyé aux mines. Au moment où l'un des conjurés, Mourawieff, soulevait une compagnie au nom de la république slave, un vieux soldat s'approche et lui dit : « Je veux bien aussi crier *vive la république slave!* mais qui sera notre empereur? » Le mot du vieux soldat russe n'est-il pas toujours un peu le mot des masses populaires? — La république, soit! diront-elles; mais qui sera notre empereur? — En d'autres termes, qui pourvoira à cet éternel besoin d'une direction et d'un commandement que nous ressentons? Sera-ce l'agitateur, le tribun, le chef de quelque société secrète? C'est là encore un des admirables instincts du peuple de ne voir une personnification naturelle et sérieuse du pouvoir souverain que dans un prince, dans un homme issu d'une famille investie d'un caractère particulier, accoutumée à régner. Grand exemple de la puissance de l'idée d'autorité, d'hérédité et de tradition! Les

sophismes révolutionnaires peuvent l'obscurcir un moment, elle renaît bientôt d'elle-même. On la brise dans sa forme antique; les masses populaires la saluent sous une forme nouvelle à qui la gloire tient lieu d'ancienneté, et elles se pressent autour de celui dont les événemens font à leurs yeux le représentant actuel de cette idée d'autorité et d'hérédité; elles remettent sur pied ce que les révolutionnaires abattent à coups de sophismes destructeurs et de déclamations. La question du grenadier russe est résolue pour elles.

Au milieu des incidens multipliés qui se produisent sur le passage du prince Louis-Napoléon, il serait difficile sans doute de trouver chaque jour la nouveauté et l'imprévu. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est de voir comment la pensée même du voyage marche, se développe et s'affermit, et il reste encore, à travers tout, plus d'un épisode qui, pour n'être point dans le programme, n'en a pas moins d'intérêt et de signification. Par exemple, nous trouvons un grand sens dans quelques paroles prononcées à l'improviste par le prince Louis-Napoléon à Montpellier, dans un bal populaire où on lui criait d'assez près : Vive l'amnistie! — « Tâchez de vous en rendre dignes par votre patriotisme et votre sagesse, » a répondu le prince en faisant face au cri, qui s'est éteint subitement sur toutes les lèvres. Que de fantômes s'évanouiraient ainsi, si on savait y faire face avec fermeté et à-propos! Malheureusement, en France, quand on souhaite une chose, la première pensée qui vienne, c'est d'en faire l'objet d'un cri quelconque où se cache un certain sens menaçant. Selon les occasions et les temps, on crie : Vive la liberté! vive la charte! vive la réforme! vive l'amnistie! Cela dispense de faire ce qu'il faut pour arriver à son but par les moyens naturels, en rendant tout facile et légitime. On se retire satisfait d'avoir sauvé la patrie et le progrès par ses acclamations réformistes, et il se trouve qu'on a vociféré le mot d'ordre d'une révolution. Il n'y aurait rien de plus curieux que l'histoire des cris publics en France, de leur popularité et de leur discrédit. Mieux vaudrait un peu moins de ces manifestations extérieures et bruyantes et un peu plus de cette sagesse et de ce patriotisme qui conduisent au résultat, qui donnent à la vie politique son caractère sérieux et sa consistance. Il faut bien que les peuples sachent que dans la bonne conduite et dans la modération ils ont les meilleurs moyens d'influer sur leurs gouvernemens, de leur communiquer leur esprit, d'acclimater dans leur vie publique la douceur et la libre régularité, de rendre inutiles les mesures rigoureuses et les grands déploiemens de pouvoir. Les autorités puissantes, pas plus que les mesures sévères, ne naissent d'elles-mêmes; elles s'expliquent par un certain état de la société qui les rend très compréhensibles. Par quoi cet état peut-il être efficacement modifié, si ce n'est par la sagesse et le patriotisme? Voilà pourquoi ces paroles prononcées à Montpellier ont un sens politique que les circonstances rendent plus manifeste, et qui, dans tous les cas, devrait être toujours présent aux peuples comme aux individus.

Quant au développement de la pensée qui plane sur le voyage tout entier du prince Louis-Napoléon, il est facile de le suivre et d'en saisir en quelque sorte les deux phases les plus caractéristiques, les deux points culminans. A Lyon, le prince disait : « Je ne sais encore sous quel titre je puis rendre le plus de services... Il est bon que la nation se recueille. » A Bordeaux, la pen-

sée se dégage à la suite des manifestations du midi. Tout vient converger vers ce banquet de la chambre du commerce où le prince-président a adressé au pays sa récente allocution. On a dit que le discours de Bordeaux était un événement pour la France et pour l'Europe; oui, sans doute, c'est un événement, et on peut remarquer ce qu'une pensée vraie communique de force et de netteté au langage du prince Louis-Napoléon. Ce qui doit le plus frapper dès l'abord dans le discours de Bordeaux, c'est qu'il dit le mot de la situation, c'est qu'il répond à des instincts très profonds, à des préoccupations, à des besoins, à des inquiétudes peut-être, en faisant de la paix le pivot de la politique actuelle. Le prince-président répudie cette fatalité qui, pour beaucoup d'esprits, semble lier ces deux mots d'empire et de guerre. « La gloire se lègue à titre d'héritage, non la guerre, » dit-il, par une expression heureuse. Ce n'est pas que le champ des conquêtes possibles et légitimes soit restreint. Il reste à conquérir à la religion, à la morale et à l'aisance tant de populations misérables et ignorantes. Il reste « d'immenses territoires incultes à défricher, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, des canaux à terminer, notre réseau de chemins de fer à compléter, un vaste royaume, en face de Marseille, à assimiler à la France, tous nos grands ports de l'ouest à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore; nous avons enfin partout des ruines à relever, de faux dieux à abattre, des vérités à faire triompher. » Ce langage a produit de l'impression, il devait en produire; et, qu'on le remarque, où pouvait-il être tenu avec plus d'à-propos que dans une ville où tant d'intérêts sont réunis, où, du lieu même où le prince parlait, il pouvait voir flotter les pavillons d'innombrables navires prêts à cingler vers tous les points du globe? Nous ne nous berçons point sans doute de rêves de paix universelle et perpétuelle : nous tâchons d'écarter les illusions; mais enfin, nous aussi, nous nous demanderons s'il serait vrai que la guerre pût se trouver dans la logique des choses aujourd'hui, comme cela peut-être a eu lieu il y a plus d'un demi-siècle.

Au moment où éclatait la révolution française, à travers les crimes qui allaient souiller ce temps, il y avait tout un ensemble de réformes hardies, légitimes et réalisables dans leur modération même, qui s'inauguraient pour faire partie désormais des sociétés modernes; c'était, à beaucoup d'égards, un ordre de choses nouveau venant se heurter contre l'ordre ancien représenté par la plupart des gouvernemens de l'Europe. De là ce duel gigantesque qui s'est poursuivi à travers les phases les plus diverses, et qui a fini par la défaite matérielle de la France et par sa victoire morale, du moins par la sanction de quelques-uns des principes justes, sains et modérés, qu'elle avait proclamés. En est-il de même aujourd'hui au sortir des quelques années orageuses que nous venons de traverser? Ce qui distingue profondément au contraire la révolution de février, c'est son impuissance, son indigence, sa stérilité. Maintenant même qu'elle est sur le point de descendre définitivement dans la fosse, on ne lui doit point d'autre justice que celle que lui rendait un ministre du président de la république, quand il l'appelait une catastrophe. La révolution de février n'a rien fait prévaloir, parce qu'elle n'avait rien à faire prévaloir. Quelle idée a-t-elle mise au monde? Quel principe nouveau et utile

a-t-elle inauguré? Quelle est la réforme, l'amélioration qui n'eût été infiniment plus possible sans elle qu'avec elle? Dans ses tendances modérées, la révolution de février nous a donné les pouvoirs précaires, les autorités disputées, l'agitation en permanence; dans ses tendances extrêmes, elle a apporté le socialisme. Les pouvoirs précaires! ils vont finir, répudiés par le peuple lui-même. Ce qui eût été véritablement un monde nouveau, — monde sauvage et barbare, — le socialisme, est l'exécration du monde civilisé, de notre pays comme de tous les autres. Où seraient dès-lors les élémens d'une lutte de principes, d'un choc politique entre la France et l'Europe? Voilà donc un point de vue où nous pouvons dire que la guerre n'est point dans la logique des choses. Il reste, dit-on, les ressentimens nationaux, les antagonismes de peuple à peuple, les désirs secrets d'agrandissement; mais qui n'observe que, — d'une part, les esprits ont singulièrement changé depuis trente ans, les haines et les ressentimens se sont affaiblis sinon éteints, les relations se sont multipliées, les peuples se sont mêlés, les intérêts se sont confondus, — et que, d'un autre côté, avant de songer à s'agrandir ou à se faire la guerre, tous les peuples européens, toutes les nationalités européennes ont à se préserver d'un même danger et à contribuer d'un commun effort à raffermir la civilisation ébranlée et mise en doute? Sous ce rapport donc encore au-dessus des mésintelligences secondaires, il y a une solidarité supérieure qui reste comme une garantie de paix. On nous dirait que la guerre est dans la logique des passions qu'il nous serait permis de ne la point voir dans la logique des choses, des nécessités politiques, des tendances morales, des intérêts matériels des peuples. C'est cette intime et forte vérité dont on a trouvé l'expression dans les paroles remarquables du prince Louis-Napoléon. Un autre mérite du discours de Bordeaux, c'est que, comme nous le disions, il ôte de la politique cette fatalité qui y joue souvent un si grand rôle, et, cette fatalité écartée, il reste l'idée simple et virile de la responsabilité pour les peuples, comme pour les gouvernemens, comme pour les individus. Oui, en effet, il est bon que les uns et les autres reconnaissent que les révolutions et les catastrophes n'arrivent pas toutes seules, que des fautes les préparent nécessairement, et que ces fautes qu'ils ont commises, ils auraient pu librement les éviter. C'est donc sous les auspices de la paix que s'annonce la prochaine transformation de la république et du pouvoir. En principe, cette transformation est visiblement accomplie; en fait, à quel jour et à quelle heure s'opérera-t-elle? Ce n'est point à nous de dire ce que nous ne savons pas. Quoi qu'il en soit, la politique du nouveau régime de la France a son symbole dans ce discours de Bordeaux, qui est peut-être la dernière manifestation importante du président sous la république.

Sans quitter la Gironde d'ailleurs, ne trouvons-nous pas là une de ces questions qui ont leur place dans le discours du prince Louis-Napoléon et touchent à des intérêts de premier ordre pour le pays? Nous voulons parler des communications directes à établir entre la France et le monde transatlantique. Chose surprenante assurément que ces communications n'existent point encore! Ce n'est pas que cette question n'ait plus d'une fois préoccupé les assemblées et les gouvernemens antérieurs; déjà, dès 1840, elle était l'objet d'un remarquable rapport de M. de Salvandy à la chambre des députés et d'une

loi déterminant la création de paquebots transatlantiques. Par cette loi, le gouvernement était autorisé à concéder la ligne du Havre à New-York à une compagnie. Il était créé, au nom et au compte de l'état, deux lignes principales, l'une partant alternativement de Bordeaux et de Marseille et allant toucher à la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Cuba; l'autre de Saint-Nazaire à Rio-Janeiro. A ces lignes principales devaient venir s'adapter trois lignes secondaires, l'une sur le golfe du Mexique et la Nouvelle-Orléans, la seconde sur Chagres et la Côte-Ferme, la troisième sur Montevideo et Buenos-Ayres. Dix-huit paquebots à vapeur de forces diverses, et dont la construction était ordonnée, devaient suffire à ce service. C'était indubitablement une grande et utile pensée; mais qu'est-il résulté de cette loi? Nous ne voulons pas trop y revenir. En réalité, l'exécution n'a point suivi le projet. Les paquebots de construction nouvelle ont été affectés à la marine de l'état, et tous ne se sont même pas trouvés dans les plus excellentes conditions. Pendant ce temps, l'Angleterre, qui était déjà entrée dans cette voie, prenait de plus en plus, avec les États-Unis, possession de l'Océan; elle desservait tous les rapports entre l'Europe et l'Amérique. Nous-mêmes, nous étions ses tributaires pour toutes nos relations avec le Nouveau-Monde. Nous n'avons pas même encore de communications directes et régulières avec nos colonies. C'est dans ces conditions que la question s'est réveillée récemment. Une compagnie considérable, formée, assure-t-on, à Bordeaux, demande au gouvernement, moyennant subvention, la concession d'une ligne de paquebots transatlantiques qui desserviraient nos colonies, le golfe du Mexique et le Brésil. Marseille et d'autres villes réclament à leur tour, comme cela est naturel, et font leurs propositions. Nous n'entrons pas, on le conçoit, dans le détail de ces propositions et de ces poursuites simultanées. L'essentiel est que ce conflit de prétentions et de rivalités entre ces villes diverses qui peuvent aspirer à être des têtes de ligne ne mette pas plus de retard dans l'établissement de communications directes et régulières entre nos ports de l'ouest et le continent américain, comme le dit le prince-président. Si la réalisation de cette pensée était jugée, dès 1840, indispensable à nos rapports avec le Nouveau-Monde, combien cela n'est-il pas plus vrai aujourd'hui! Il suffit de jeter les yeux sur un état du commerce pour voir dans quelle proportion ces relations s'accroissent chaque jour. De 1846 à 1851, le chiffre de nos échanges avec l'Amérique du Sud s'est élevé de 93 millions à 171. Le Brésil seul est monté dans cette période de 47 à 73 millions; il vient au neuvième rang dans nos exportations. Nous ne parlons pas de ce grand courant de relations intellectuelles qui existent entre la France et l'Amérique du Sud, et qu'il serait si utile d'entretenir et d'agrandir. Sans doute les conditions sont moins propices aujourd'hui; notre pays a à lutter avec l'Angleterre, avec des entreprises puissantes, organisées et déjà maîtresses de ce grand mouvement, qui tend sans cesse à s'accroître entre les deux mondes; mais, qu'on le remarque, par le rayonnement de nos voies de fer vers toutes nos frontières, l'un de nos ports peut devenir aujourd'hui un point de transit plus naturel et plus commode pour une partie de l'Europe, sans compter la France elle-même. Bordeaux peut entrer en lutte sans désavantage avec Southampton, surtout si des cahiers des charges faits avec

une prévoyance attentive et un service exact parvenaient à rendre nos communications plus promptes et moins dispendieuses, ce qui est tout-à-fait possible. La France ramènerait ainsi vers elle un peu de ce courant établi aujourd'hui par l'Angleterre vers l'Amérique du Sud, vers le Brésil comme vers les côtes de l'Océan Pacifique. C'est à une ville comme Bordeaux qu'il appartient de prendre l'initiative d'une telle entreprise, sans exclure d'ailleurs les autres villes du littoral de l'Océan.

Si Paris n'a point ces mêmes avantages d'un contact immédiat avec la mer, s'il ne peut ambitionner le rôle d'une grande métropole maritime, il peut trouver dans d'autres moyens, dans d'autres combinaisons, au point de vue du commerce même, des élémens d'agrandissement. Un de ces moyens, à coup sûr, est la création de docks récemment décrétée par le gouvernement. On sait quelle est la destination des docks. Ce sont de vastes entrepôts où restent déposées toutes les marchandises jusqu'au moment où elles entrent dans la consommation. Au moyen d'un récépissé ou *warrant* qui sert de titre de propriété en même temps qu'il constate la nature et la valeur de l'objet de commerce, et qui a cours comme un effet public, les marchandises peuvent être négociées sans déplacement et restent comme la garantie du warrant en circulation. On sait aussi quel rôle joue dans la vie commerciale de Londres le système des docks et du warrant. L'Angleterre est toujours le puissant atelier d'où sortent ces grandes simplifications des opérations du négoce. La Seine n'est point la Tamise sans doute, et Paris ne peut rivaliser avec Londres; mais, par sa position, il peut devenir une sorte d'entrepôt dans le midi de l'Europe. Déjà en 1848 on avait essayé la réalisation de ce système; seulement cet essai portait l'empreinte de l'époque : c'était comme un secours offert au commerce en détresse encore plus que le ressort actif et vigoureux d'un mouvement normal. D'ailleurs, le moment n'était peut-être point fort opportun pour des opérations où le crédit et la confiance publique ont leur place. La question est de savoir ce que deviendra aujourd'hui cette idée dans des conditions meilleures. C'est une compagnie qui est concessionnaire du privilége de cet établissement. Le dock parisien doit s'élever sur la place de l'Europe, à proximité du chemin du Havre; par la ligne de ceinture, il communique avec toutes les voies de fer qui conduisent à Paris les marchandises; par des entrepôts secondaires, il est à portée des voies de navigation; il devient comme un centre où peuvent affluer sans entraves les objets de dépôt. Tout se réunit pour rendre cette entreprise sérieuse; on ne saurait méconnaître l'impulsion nouvelle qu'elle peut donner aux affaires et le changement qu'elle peut introduire dans les habitudes du négoce de Paris. C'est une sorte de mobilisation qui supprime pour le commerce beaucoup de frais intérieurs et individuels, et qui a pour résultat de multiplier les transactions en les facilitant. Ainsi la vie commerciale de Paris peut trouver un ressort nouveau dans cette création. A travers tous les symptômes de notre situation, il y a une chose à considérer : c'est la quantité d'élémens qui s'offrent à l'activité publique, c'est le nombre de spéculations et d'entreprises auxquelles s'attache à la fois l'esprit d'industrie affranchi des plus prochains périls. Travaux publics, constructions de tout genre, chemins de fer, docks, voies de communication à travers l'Océan, crédit foncier, tout cela a sa place et sa significa-

tion relative. Que faut-il pour que ce mouvement d'activité renaisse, se poursuive et s'affermisse? Il ne faut qu'un peu de sécurité et de paix. Burke observait déjà, il y a plus d'un demi-siècle, qu'il n'y avait pas de pays qui eût en lui-même plus de ressources que le nôtre pour se relever promptement de ses désastres. C'est ce que remarquent encore les étrangers, quand ils mettent le pied sur notre sol. Seulement ils ne savent pas par quels efforts s'achètent ces retours à une vie plus normale et plus calme. Ils ne voient pas d'aussi près que nous ce qui reste à faire non-seulement au point de vue des intérêts, mais encore dans l'ordre moral et intellectuel : tandis qu'ils jouissent, en passant et en les admirant, des témoignages de notre civilisation matérielle et de notre activité renaissante, nous sentons plus vivement les blessures intérieures que laissent tant de commotions successives. La paix publique garantie et assurée, nous nous retrouvons en présence des idées à rectifier, des obscurités à dissiper, de toutes les falsifications à passer au creuset, des notions et des vérités les plus simples à ressaisir.

Les révolutions en effet ont ce triste et douloureux résultat; elles jettent le désordre et l'ombre dans les esprits, elles énervent les intelligences, confondent les notions, changent le sens des mots et des choses, si bien qu'on finit un jour par se surprendre ayant toute une éducation nouvelle à se refaire sur les données les plus primitives, sur les rudimens mêmes de la vie politique et sociale. De là ces questions élémentaires que se posent des esprits divers : Qu'est-ce que le peuple? qu'est-ce que le pouvoir? Dans un pays où règne l'égalité civile la plus complète, où la noblesse n'est qu'un titre, où l'aristocratie est sans priviléges, vous imaginez peut-être que le peuple, c'est tout le monde, c'est vous et moi, c'est le propriétaire et celui qui vit de son travail, c'est l'écrivain et le commerçant. Détrompez-vous : il y a un peuple particulier à l'usage des initiés, — être mystérieux et abstrait qui ne prend corps que pour figurer dans les manifestations patriotiques et les insurrections. C'est là le véritable souverain, celui qui a droit de vie et de mort sur la société et plus encore sur les gouvernemens. Il ne faut point, par exemple, s'élever au-dessus d'un certain niveau, sans quoi vous cessez d'être peuple; vous devenez un bourgeois ou un aristocrate, et vous perdez vos droits à la souveraineté. C'est ce sophisme démocratique qui, une fois de plus, est mis à nu et discuté, non sans talent, dans un livre ayant pour titre : *Qu'est-ce que le peuple?* où l'auteur s'emploie à restituer quelques-unes des notions les plus simples sur la valeur de la raison et de l'intelligence dans le gouvernement des affaires de ce monde. Et, d'un autre côté, qu'est-ce que l'autorité? C'est la question que se fait M. Wallon dans un opuscule intitulé *le Pouvoir*. Ce mot de pouvoir a subi, à coup sûr, autant d'interprétations bizarres que celui de peuple, et il ne serait pas plus facile de s'entendre sur l'un que sur l'autre. Ce n'est pas que la nature du pouvoir, ses conditions nécessaires et immuables ne soient très nettes aux yeux de quiconque réfléchit un moment : M. Wallon les fait jaillir de l'étude des choses contemporaines et les définit avec une sagacité singulière; mais, après tant d'essais, de transformations et d'évolutions, quelle est la théorie qui n'ait point reçu un jour quelque sanglant démenti des événemens? Les plus étranges esprits sont ceux qui nient dogmatiquement le pouvoir et poursuivent l'abolition de cette idée inhérente

à l'existence de la société elle-même. Qu'ils passent à la réalisation, — soudain, par une dérision de leurs bizarres conceptions, tout ce qu'ils font ne sert qu'à faire renaître le pouvoir plus fort, plus puissant, plus entier que jamais.

Oui, un des plus tristes symptômes contemporains, c'est cette confusion dans toutes les notions, dans toutes les idées, cette décomposition des choses morales et intellectuelles dont nous parlons. Par malheur, l'histoire, elle aussi, a eu à se ressentir plus d'une fois de cette falsification universelle et à se plier aux fantaisies effrénées ou à l'esprit de système. Nous n'accuserons pas sans doute M. Vaulabelle, qui vient de publier le sixième volume de son *Histoire de la Restauration*, de céder entièrement et volontairement à ces tendances; il fait des efforts pour rassembler exactement tous les faits : c'est visiblement un historien qui prend son travail au sérieux; mais, ce qui l'empêche de pénétrer le sens de l'époque qu'il raconte, de la reproduire dans son vrai jour, c'est l'esprit qui l'inspire. Or, l'esprit de système a beau se modérer, prendre une allure grave et compulser les documens : il n'en laisse pas moins son empreinte sur les événemens, sur les caractères, sur le mouvement des choses et des opinions. Le livre de M. Vaulabelle, en un certain sens, n'est point une histoire : c'est l'opinion du libéralisme républicain et révolutionnaire sur lui-même et sur les autres. Cette époque de la restauration présente un spectacle frappant : à mesure qu'elle se développe, tous les élémens de prospérité s'accroissent dans le pays, et en même temps, par une coïncidence étrange, dans le domaine politique, les haines ne font que s'envenimer, les esprits s'exaspèrent, les luttes prennent un caractère extrême; chaque jour se creuse et s'élargit l'abîme où le libéralisme ne croyait entraîner que la royauté traditionnelle, et où il est tombé lui-même. Plus on considère ce temps, plus il s'y attache une sorte de mélancolie, quand on voit tant d'acharnement, tant de passion, tant d'ardeur à se précipiter vers un dénoûment violent, et partout le sentiment, — crainte ou espoir, — du peu de durée de cette sérieuse et grande expérience constitutionnelle. Dans une discussion fameuse, le général Foy raillait les efforts qu'on faisait pour fonder la stabilité : « ... Il y avait des ministres il y a sept ans, disait-il; où sont-ils?... Qui songe à se souvenir des plans de gouvernement qu'ils avaient arrêtés? Y a-t-il depuis un demi-siècle un système qui ait été suivi, un ministère qui ait subsisté, une vérité ou une réputation politique qui ait duré sept ans? Que serons-nous, que serez-vous dans sept ans?... » Et l'illustre orateur ne voyait pas qu'en parlant ainsi il mettait à nu un des malheurs de notre pays : c'est que rien n'y dure, rien ne s'y affermit; c'est que depuis soixante ans il y a une énorme déperdition de talent et de forces sans fruit, sans résultat, pour tourner dans le même cercle d'épreuves; c'est qu'à l'esprit politique, qui triomphe par la sagesse, par le patriotisme, par l'action régulière et légale, nous sommes sans cesse portés à substituer l'esprit de conquête par effraction; c'est que les oppositions prennent trop bien leur parti de la destruction des gouvernemens : d'où il suit que les gouvernemens détruisent, quand ils peuvent, les oppositions, et de destructions en destructions, d'essais en essais, la France suit cette carrière où elle fait quelquefois le scandale, quelquefois l'étonnement et l'admiration du monde. Rentrons dans l'histoire d'aujourd'hui.

Une lumière de plus s'est faite sur la situation réciproque de la France et

de la Belgique dans les récens démêlés commerciaux survenus entre les deux pays. Les pièces diverses de la négociation, les dépêches échangées, ont été publiées. On a pu lire la remarquable note de M. Drouyn de Lhuys et la réponse du plénipotentiaire belge, M. Firmin Rogier. De plus, le cabinet de Bruxelles a adressé un exposé de la question aux chambres avant leur prorogation. Que résulte-t-il de l'ensemble de ces documens? A nos yeux, il n'en résulte rien autre chose en substance que ce que nous avons dit sur la nature des conventions du 22 août et sur leur rapport avec l'ensemble des relations commerciales des deux nations. Il est évident aujourd'hui que ces conventions avaient une portée précise, déterminée; elles stipulaient sur un intérêt, — la garantie de la propriété littéraire en Belgique, — non à titre gratuit, mais moyennant compensation, laissant d'ailleurs intacte la question de savoir ce qu'il y aurait à faire pour régler les rapports généraux de commerce, en présence de l'expiration du traité de 1845. Il est évident encore que le ministre des affaires étrangères de France n'a nullement dissimulé la pensée de notre gouvernement sur la nature du régime qui convenait aux relations et aux intérêts internationaux. C'était le régime conventionnel qu'il préférait, qu'il jugeait le plus utile, et il s'est trouvé dans une telle situation qu'au moment où la France perdait le bénéfice de ce régime, la Belgique conservait pour un de ses produits les avantages que lui faisaient nos tarifs. De là la proposition de renouveler le traité de 1845, et, — sur le refus du gouvernement belge, — le décret du 14 septembre, qui élève le droit sur les houilles et les fontes. Est-ce la France qui souffre de cet état nouveau? est-ce la Belgique? C'est une situation, à notre avis, qui n'est profitable pour aucun des deux pays. L'un et l'autre en souffrent dans leurs intérêts de tout genre, et ils ne pourraient qu'en souffrir davantage encore par cette absence de sécurité qui présiderait à leurs rapports. Voilà pourquoi nous suivons avec un intérêt attentif les efforts qui se font aujourd'hui en Belgique pour recomposer un ministère entre les mains duquel des négociations nouvelles puissent arriver à une fin plus heureuse. On sait déjà comment l'ancien cabinet est tombé; il a été tué sans phrases, par le premier vote de la chambre sur la nomination de son président. L'homme politique qui semblait désigné pour remplacer M. Rogier, c'était évidemment M. Delehaye, sur qui s'étaient portés les suffrages de la chambre; mais le roi Léopold, assure-t-on, n'a point voulu se prêter à ce qu'il considérait comme une intrigue parlementaire. Aujourd'hui le ministère, dont la formation est donnée comme certaine, bien qu'elle ne soit pas officielle encore, est pris en dehors du parlement. Le membre le plus considérable de ce cabinet est M. Henri de Brouckère, ancien ministre plénipotentiaire à Rome. Au point de vue intérieur du mouvement des partis ou de l'importance des hommes, le nouveau ministère belge a-t-il de grandes chances de durée? Là n'est point la question pour le moment. Sa force ne vient pas des hommes, elle vient de la situation. Il ne naît pas d'un mouvement intérieur des partis, mais d'une difficulté internationale. Sa mission et son but sont de faire disparaître cette difficulté, d'arriver à replacer les relations de la Belgique avec la France dans des conditions de bienveillance mutuelle et également favorables aux intérêts commerciaux des deux pays. Ce n'est point là pour le moment la moins utile et la moins sérieuse des missions.

Tandis que la Belgique a sa crise politique, la Hollande sort peu, selon son habitude, du calme de ses discussions régulières et de sa vie parlementaire. Les états-généraux continuent leur session laborieuse et tout occupée d'intérêts pratiques. Il y a eu cependant, dans la récente discussion de l'adresse de la seconde chambre, un incident qui a mis un moment les passions des partis aux prises. On se souvient peut-être que le ministre de la guerre, le général Forstner van Dambenoy, bien qu'il soit entré dans le cabinet actuel, ne passe pas pour un homme d'antécédens fort libéraux. Il était membre notamment d'une réunion électorale, — *Néerlande et Orange*, — formée sous les auspices des chefs du parti conservateur ou anti-libéral. Comment le nouveau ministre avait-il pu trouver place dans un cabinet constamment combattu par ce même parti? Est-ce le ministre qui avait abdiqué ses anciennes opinions? est-ce le cabinet qui avait renié les siennes? Tel est le sens d'une interpellation fort vive adressée aux ministres, à celui de la guerre en particulier. Sans qu'il soit question d'abdication de principes, soit de la part du cabinet, soit de la part d'un de ses membres, il n'est point douteux que, si le général Dambenoy entrait au ministère, c'est qu'il approuvait le système du gouvernement et qu'il était décidé à la loyale exécution de la loi fondamentale, comme il l'a dit, ne trouvant en cela rien de contraire à la devise de *Néerlande et Orange*. Toujours est-il que la discussion s'animant, et la loyauté ou la consistance du général Dambenoy paraissant presque mise en suspicion, le ministre de la guerre a fini par prendre la chose en soldat, et il en est résulté une certaine émotion dont a profité le président pour faire voter à une quasi unanimité que la chambre se déclarait satisfaite. En réalité, il n'y a là de bien sérieuse victoire pour aucun des deux partis en lutte. Un incident plus important dans ces débats parlementaires de la Hollande, c'est l'intervention de M. Rochussen au sujet des questions récemment élevées avec la France. Négociateur du traité de 1840, homme distingué d'ailleurs, nul n'avait plus de titres que M. Rochussen pour entrer avec autorité dans la discussion de cette question des relations commerciales des deux états. Son discours est empreint d'un remarquable esprit de conciliation qui s'applique à calmer les susceptibilités auxquelles les états-généraux ont obéi un peu précipitamment en refusant de sanctionner le traité sur la propriété littéraire négocié avec la France. Son opinion très nette est pour la reprise des négociations à ce sujet, et le gouvernement lui-même n'en est pas assez éloigné pour qu'on ne puisse aujourd'hui considérer cette difficulté comme aplanie, dès que des négociateurs reprendront en main cette question. Quelle est la cause du retard? Peut-être est-ce simplement la difficulté de remplacer au ministère des affaires étrangères M. van Sonsbeeck. Nous citions récemment quelques-uns des personnages désignés pour ce poste. On a parlé de M. van Zuylen van Nyevelt, l'un des membres les plus distingués du parti libéral, de M. Boreel, l'ancien président de la seconde chambre, de M. Rochussen. Le premier paraît avoir refusé à l'issue des interpellations adressées au général Dambenoy. Il ne voulait pas prendre place dans un cabinet qu'il jugeait peu homogène. Le remplacement définitif de M. van Sonsbeeck ne peut cependant tarder maintenant. Enfin une dernière discussion, qui n'était point sans intérêt, a eu lieu dans les états-généraux de La Haye au sujet de la médiation déférée à la Hollande entre les États-Unis et le Japon. A mesure qu'on va, cette ex-

pédition des Américains contre l'empire japonais semble perdre de ses proportions et même de sa probabilité. Du reste, elle n'a qu'un but tout pacifique, à ce qu'assure le gouvernement hollandais, et c'est pour cela qu'il a consenti à s'en mêler. Déjà en 1844, il avait fait quelques tentatives pour nouer des rapports avec l'empereur du Japon, et il avait même obtenu une interprétation plus libérale des lois japonaises au sujet des équipages et des navires naufragés. Une tentative nouvelle peut n'être point sans succès et arracher quelque concession nouvelle. Peut-être la patience et la modération hollandaises sont-elles mieux faites pour ouvrir cet empire, jusqu'ici fermé à l'univers, que les navires et les canons américains.

Les affaires d'Allemagne viennent de prendre une physionomie et une importance nouvelles. Les situations du moins se dessinent aujourd'hui plus nettement, et l'on peut désormais juger à quel point les gouvernemens germaniques sont divisés. Le cabinet prussien n'a pas attendu, pour changer d'attitude, que les résolutions de la récente conférence de Munich au sujet de la question du Zollverein lui fussent officiellement signifiées. Quand, le 28 septembre dernier, le plénipotentiaire bavarois, le colonel Meixner, écrivit au président du congrès de Berlin pour le prier de fixer une séance dans laquelle la décision des états assemblés à Munich pût être communiquée, M. de Pommer-Esche déclara sur-le-champ qu'en raison des instructions adressées la veille aux ministres prussiens à Munich, Dresde, Cassel, Wiesbaden, ainsi qu'au gouvernement de Wurtemberg, il était dans l'impossibilité d'indiquer la séance désirée. En d'autres termes, la Prusse avait pris le parti de dissoudre le congrès. Le prétexte légal qu'elle invoquait, c'est que les cabinets dissidens n'avaient point répondu le jour marqué, c'est-à-dire le 15 septembre, à la déclaration prussienne du 30 août. Le sort en est donc jeté : le Zollverein est peut-être à la veille de se dissoudre. L'Allemagne entière est aujourd'hui préoccupée de cette éventualité; le problème qui absorbe l'attention des hommes d'état et des écrivains, c'est de savoir comment et sur quel principe les états de la confédération pourront se grouper pour constituer de nouvelles unions. La Prusse, le Hanovre, les Mecklenbourgs, l'Oldenbourg et les villes anséatiques essaieront-ils de former un Zollverein septentrional, tandis que la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, les Hesses et Nassau entreraient dans une combinaison séparée avec l'Autriche? A entendre quelques organes des états du midi, le Hanovre chancellerait lui-même dans son amitié récemment encore si chaude pour la Prusse. Il paraît au contraire que le Hanovre, dont l'alliance étroite avec le cabinet de Berlin est un des incidens qui ont amené la crise actuelle, cherche à prendre un rôle de conciliation entre le midi et le nord. Qu'on ne l'oublie pas en effet : la dissolution du congrès de Berlin n'entraîne pas la rupture définitive des négociations; on renonce seulement à traiter selon les formes spéciales indiquées par la convention organique du Zollverein, et on ne veut plus recourir à d'autres moyens qu'à la voie ordinaire de la diplomatie. C'est un procédé moins familier et moins amical; mais il ne conduit pas nécessairement à la dislocation du Zollverein.

La diplomatie autrichienne, il faut le reconnaître, a déployé jusqu'ici dans ces débats les ressources les plus ingénieuses et les plus savantes; la Prusse a affaire à forte partie. On se rappelle que, dans les derniers mois de 1851, l'empereur d'Autriche, voulant réparer les rigueurs de la révolution envers

le prince de Metternich, avait rappelé à Vienne ce doyen de la diplomatie européenne, exilé depuis 1848. M. de Schwarzenberg s'était associé à cet acte de réparation; il ne l'avait pas vu néanmoins sans quelque défiance. Il entrait dans le caractère entier de ce ministre de tenir avec ardeur à sa responsabilité, aussi bien qu'à l'indépendance même de ses résolutions. Il était impossible cependant que M. de Metternich fût rentré à Vienne sans y exercer une influence plus ou moins patente, sans être consulté plus ou moins ostensiblement par le souverain dans toutes les affaires difficiles. Aussi long-temps que vécut le prince Schwarzenberg, il fallut, à la vérité, ménager un amour-propre intraitable; sous le ministère du comte Buol, qui ne possède ni la situation personnelle ni les attributions étendues dont jouissait son prédécesseur, l'action du prince de Metternich, en trouvant une plus libre carrière, est devenue aussi plus ostensible. On devine facilement aujourd'hui que les habiles manœuvres à l'aide desquelles l'Autriche vient de mettre le Zollverein prussien dans une situation si critique ont été dirigées par la main expérimentée de l'ancien chancelier de l'empire. Les amis du prince ne cachent plus l'espoir qu'ils ont de le voir un jour reprendre officiellement le pouvoir. Certes le retour du prince de Metternich à la tête du gouvernement autrichien ne s'accomplirait pas sans causer un certain émoi au sein de l'empire; mais l'esprit d'opposition est en Autriche, comme ailleurs, assez fatigué pour que l'opinion ne soit pas fort à craindre dans une pareille éventualité. Le prince de Metternich pourrait reprendre aujourd'hui la direction des affaires sans qu'il en résultât aucun embarras sérieux.

Pendant que la diplomatie autrichienne, sous l'impulsion de M. de Metternich, livre à la Prusse de si rudes engagemens, le jeune empereur reprend la série de ses voyages. Dans les premiers jours d'octobre, il a visité la Croatie. Il s'est trouvé sur ce terrain au milieu de populations empressées. Les Croates ont chaleureusement accueilli leur souverain. Ils ont déployé toutes les ressources que leur offrait leur petite capitale. Le clergé a rivalisé de luxe avec la noblesse, les paysans avec la bourgeoisie, pour fêter dignement la venue de François-Joseph, et partout sur son passage, ils l'ont unanimement salué du cri national de *zivio!* qui est le *nec plus ultra* de l'enthousiasme croate. D'Agram, l'empereur a fait une courte excursion en Vénétie, afin de passer une nouvelle revue militaire. Il a également promis de donner dans tout ce voyage une attention particulièrement bienveillante aux régimens colonisés de la frontière. On voit que l'intérêt de l'armée reste une des préoccupations constantes du gouvernement autrichien.

Le tsar vient, de son côté, d'entreprendre, au sein de son vaste empire, un voyage qui a pour objet spécial l'inspection de l'armée. Après les grandes revues en quelque sorte internationales qui ont eu lieu récemment en Autriche et en Prusse en présence du tsar, et qui se renouvelaient hier encore à Pesth devant le tsésarévitch, les souverains de l'Europe orientale veulent se rendre compte, par eux-mêmes et en détail, de leurs propres forces. Que ces démarches aient un sens politique et qu'elles soient calculées en vue de la situatoin européenne, cela se peut; la diplomatie étrangère se plaît du moins à le laisser croire. Aujourd'hui cependant les fêtes militaires de la Russie et de l'Autriche nous frappent moins par ce côté que par le contraste de plus en plus sensible qu'elles forment avec la situation d'un empire voisin

de ces deux pays. Pendant que ces deux grandes puissances s'étudient à faire ressortir aux yeux de l'Europe le nombre des régimens et des canons dont elles peuvent disposer, la Turquie semble se ralentir de plus en plus dans les louables efforts qu'elle a faits précédemment pour se relever. A peine une difficulté est-elle surmontée, qu'une autre surgit; à peine une population est-elle soumise au régime de la réforme, qu'une autre en rejette le joug salutaire. La Bosnie ne s'y est pliée qu'après une résistance sanglante; l'Égypte ne l'a subie que par suite de l'épuisement auquel elle est réduite sous l'administration d'Abbas-Pacha. En même temps la vieille querelle des Druses et des Maronites paraît sur le point de recommencer, et l'Albanie, de son côté, inspire quelques craintes. Les incidens les plus légers suffisent pour envenimer de pareilles dispositions et faire naître à l'improviste les complications les plus graves. L'armée ottomane serait-elle de force à faire face au péril, s'il se présentait dans de certaines proportions? Il n'est pas douteux qu'elle ne se soit notablement améliorée depuis sa réorganisation à l'européenne; néanmoins il n'est guère que la garde impériale qui réunisse, quant à présent, toutes les conditions d'une bonne armée. Les troupes des provinces, surtout celles des provinces d'Asie, n'inspirent aucune confiance à ceux qui ont pu les examiner de près et les voir à l'œuvre. Au contraire, les tribus qu'elles auraient à combattre dans l'hypothèse d'une insurrection un peu étendue sont en général aussi belliqueuses qu'entreprenantes. L'insuffisance de l'armée ottomane serait moins sensible et moins dangereuse, si l'on pouvait compter en toute certitude sur la prévoyance et l'énergie du gouvernement. Parmi les hommes qui ont été portés aux affaires par la dernière crise ministérielle, il en est deux sans doute qui sont doués d'une incontestable capacité, le grand-vizir et le ministre des affaires étrangères, Ali-Pacha et Fuad-Effendi. On s'accorde à leur reconnaître une étendue d'esprit bien supérieure à celle dont Réchid-Pacha a pu faire preuve dans les divers postes qu'il a occupés; mais auront-ils plus de volonté que l'ancien grand-vizir? Oseront-ils briser les obstacles devant lesquels il a toujours reculé? Ali-Pacha et Fuad-Effendi sont jeunes encore et appartiennent à la seconde génération du parti de la réforme. La première a dit son dernier mot avec Réchid-Pacha. Si la seconde ne donnait pas une impulsion plus vive, plus décidée, plus générale à la réforme, il y aurait lieu peut-être de douter que cette vaste et généreuse entreprise atteigne jamais son but. Le danger ne serait pas seulement dans les forces que pourrait reprendre le vieux parti turc, dont les dernières crises ministérielles paraissent avoir ranimé les espérances, et qui déjà, assure-t-on, trouve un appui dans l'héritier présomptif de l'empire, Abdul-Asiz, frère du sultan. Les populations chrétiennes de la Turquie d'Asie, comme celles de la Turquie d'Europe, montrent pour leur développement politique et administratif autant de zèle que les Turcs mettent de lenteur à satisfaire cette légitime ambition; condamnées à une trop longue attente, elles perdraient patience. Alors, sans nul doute, les élémens d'insubordination si nombreux dans l'empire éclateraient de toutes parts et sous toutes les formes. Si l'on compare l'état précaire de l'armée ottomane à la puissance militaire de la Russie et de l'Autriche, l'une et l'autre hostiles à la Turquie, on conçoit que les conséquences d'une pareille éventualité seraient incalculables.

Les États-Unis sont à la veille des élections présidentielles. Cinq candidats

sont en présence : M. Franklin Pierce, unique candidat des démocrates; le général Scott, candidat officiel des whigs, adopté par la convention de Baltimore; M. Daniel Webster, porté par les whigs dissidens, principalement dans le Massachusetts; M. Hale, porté par les *free soilers*, et enfin un M. Goodell, porté par les abolitionistes extrêmes, et dont la candidature est parfaitement insignifiante. Un seul de ces candidats a réellement de grandes chances de succès, c'est M. Franklin Pierce. Aucune opposition n'a été faite au sein du parti démocratique contre sa nomination; il est accepté à la fois par les deux grandes fractions de ce parti, les vieux démocrates (*old hunkers*) et la *jeune Amérique*. Sa très obscure personne a été défendue, admirée et comblée d'éloges à la fois dans la même soirée par le général Cass et le représentant le plus emphatique de la jeune Amérique, M. Douglas. C'est dans la réception qui leur a été faite à New-York par le club des jeunes démocrates que ces deux sénateurs ont prononcé leurs discours en l'honneur de M. Pierce; on peut louer la modération, la réserve, la fidélité à son parti que le général Cass, candidat frustré dans ses espérances, a montrées dans ce discours; on peut louer ses sentimens religieux et le mépris qu'il a témoigné pour les doctrines démagogiques, — socialisme, mormonisme, etc., — qui commencent déjà à courir en Amérique; mais que dire du discours de M. Douglas, que les Américains ont baptisé du sobriquet de *petit géant*, moins sans doute à cause des services qu'il a rendus, et qui sont peu nombreux, que pour ses métaphores et les desseins vraiment gigantesques qu'elles expriment? M. Douglas espère bien que Cuba sera annexé, que l'Espagne le veuille ou ne le veuille pas, que le Mexique sera englouti, que les trois voies de communication entre les deux Océans, c'est-à-dire la voie du Tehuantepec, l'isthme de Panama, la voie du Nicaragua, seront percées exclusivement au profit de l'Amérique du Nord, sans participation aucune de l'Angleterre et des autres puissances européennes, sans qu'on ait à les consulter et à les admettre aux bénéfices d'une entreprise commune. Il espère aussi que les États-Unis interviendront dans tous les conflits entre les peuples et leurs gouvernemens, et bien d'autres choses encore. Rien ne peut rendre l'ardeur sanguine, l'esprit de rapacité, les pensées de convoitise, en un mot la faim et la soif de cette politique vorace, insatiable, qui, selon un proverbe vulgaire, a les yeux plus gros que le ventre. Picrochole n'est rien en comparaison de M. Douglas : Picrochole faisant les projets de Gargantua peut seul donner une idée de la politique de cet homme, qui est le représentant de la fraction la plus jeune, la plus nombreuse du parti démocratique, et conséquemment celle qui a le plus d'avenir, hélas! La salle où ce discours a été prononcé était comble; il a même fallu que des orateurs haranguassent la foule qui se tenait aux portes, ne pouvant entrer, désireuse qu'elle était d'avoir aussi sa part de ces friandises patriotiques. On peut voir déjà entre quelles influences contraires sera balancé le prochain gouvernement, si M. Pierce, comme tout le fait supposer, devient président de l'Union. La résistance, qui sera trop faible malheureusement, viendra du côté du général Cass et de ses amis, et l'esprit d'entreprise à outrance, le *go-ahead* à toute bride, viendra du côté de M. Douglas. Heureux les États-Unis si l'influence de ce dernier et de ses pareils ne l'emporte pas tout-à-fait! La locomotive républicaine, qui va déjà assez bon

train, va être chauffée comme elle ne l'a jamais été jusqu'ici. Pourvu qu'il n'arrive pas à l'Union américaine ce qui arrive trop souvent à ses bateaux à vapeur et sur ses chemins de fer!

La candidature de M. Hale ne fait naturellement aucun progrès; elle ne sort pas du cercle d'une petite coterie dans chaque état; çà et là de maigres *meetings* sont tenus en son honneur, mais n'amènent aucun résultat. La candidature du général Scott est en voie de sombrer tout-à-fait, à moins que quelque incident imprévu ne la relève. Les démocrates ont exploité cruellement les antécédens du général, divers épisodes de sa vie, ses opinions antérieures sur les émigrans, son ancienne union avec les *natifs Américains*. Lors de ses relations avec ce parti éphémère, le général Scott aurait proposé qu'on soumît à des conditions très dures les émigrans qui voudraient acquérir les droits de citoyens des États-Unis. La publication rétrospective de certaines lettres du général à ce sujet a suffi pour que les votes des émigrés allemands, grands partisans des candidatures militaires, lui fussent retirés. Les whigs ne l'ont pas mieux traité : les uns ont fait scission et se sont retournés vers M. Webster, les autres ont exprimé hautement leur mécontentement d'un tel choix; un journaliste qui a de la célébrité et du talent, M. Horace Greeley, whig à tendances socialistes, a affublé irrévérencieusement le général du sobriquet de *fuss and feathers* (l'homme au grand fracas et aux grands plumets). L'hostilité des whigs s'est manifestée dans plus d'une occasion, surtout dans un certain *meeting* tenu à New-York, où personne ne se rendit, et où M. Stanly de la Caroline du nord se vit réduit à défendre le général Scott devant des banquettes vides. Le général Scott voyage en ce moment dans l'ouest, où il s'est rendu pour choisir l'emplacement d'un asile militaire; partout sur son passage les populations le saluent, mais elles le saluent plus qu'elles ne l'applaudissent, et elles témoignent leurs sympathies au soldat et au citoyen beaucoup plus qu'au candidat présidentiel. C'est à peine s'il a été fait allusion à la prochaine élection durant tout ce voyage. Le mécontentement des whigs pour le choix de la convention de Baltimore a favorisé la candidature de M. Webster, à qui il ne manque que le temps pour arriver peut-être à maturité. Malheureusement l'époque de l'élection est proche, et il est trop tard pour rallier le parti whig tout entier. Les discours très éloquens de M. Winslow à Boston, les protestations des whigs dissidens du Massachusetts, l'irritation des whigs de New-York et des whigs du sud, ne serviront qu'à dissoudre encore davantage ce grand parti, et ne feront pas plus pour M. Webster que n'ont fait la question des pêcheries ou l'affaire des îles Lobos. Il faut s'attendre à un président démocratique, à un changement complet de politique, et peut-être à une plus grande précipitation encore des ambitions nationales.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

